This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

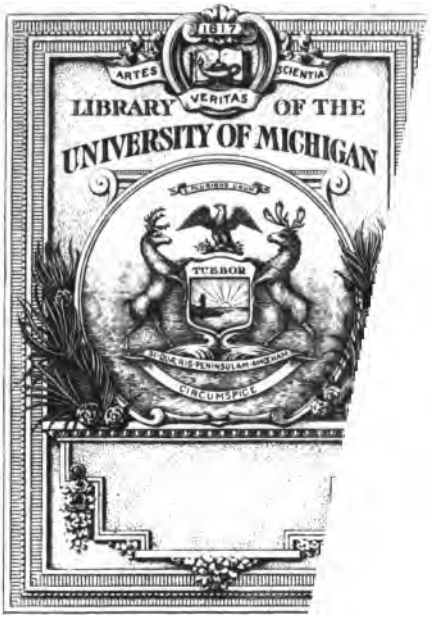

RECEIVED IN EXCH.
FROM
Cleveland Publi

GR
162
.B8
S44

PETITE BIBLIOTHÈQUE BRETONNE

PAUL SÉBILLOT

LÉGENDES LOCALES

DE LA

HAUTE-BRETAGNE

PREMIÈRE PARTIE

LE MONDE PHYSIQUE

NANTES
SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS
ET DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE

M.DCCC.XCIX

PETITE BIBLIOTHÈQUE BRETONNE

LÉGENDES LOCALES

DE LA HAUTE-BRETAGNE

TIRÉ A 400 EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS

Pour la *Société des Bibliophiles bretons*

Exemplaire n° 395

CLEVELAND
PUBLIC LIBRARY

PETITE BIBLIOTHÈQUE BRETONNE

PAUL SÉBILLOT

LÉGENDES LOCALES

DE LA

HAUTE-BRETAGNE

PREMIÈRE PARTIE

LE MONDE PHYSIQUE

44

NANTES
SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS
ET DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE

M.DCCC.XCIX

CLEVELAND PUBLIC LIBRARY
NOV 5 1919

PRINCIPAUX OUVRAGES
DU MÊME AUTEUR

CONTES POPULAIRES DE LA HAUTE-BRETAGNE, 1re série. *Paris*, G. Charpentier, 1880, in-18..... 3 fr. 50

CONTES DES PAYSANS ET DES PÊCHEURS, 2e série des *Contes populaires de la Haute-Bretagne*. *Paris*, 1881, in-18. 3 fr. 50

LITTÉRATURE ORALE DE LA HAUTE-BRETAGNE. — *Paris*, Maisonneuve, 1886, in-12 elzévir..... 5 fr. »

CONTES DES MARINS, 3e série des *Contes populaires de la Haute-Bretagne*. 1882, in-18..... 3 fr. 50

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DE LA HAUTE-BRETAGNE. — *Paris*, Maisonneuve, 1882, 2 vol. in-12 elzévir..... 10 fr. »

CONTES DE TERRE ET DE MER. — Légendes de la Haute-Bretagne (illustrations de Bellenger, Léonce Petit et Sahib). — *Paris*, G. Charpentier, 1883, 1 vol. in-8 (épuisé).

GARGANTUA DANS LES TRADITIONS POPULAIRES. — *Paris*, Maisonneuve, 1883, in-12 elzévir..... 5 fr. »

LE BLASON POPULAIRE DE LA FRANCE (En collaboration avec H. Gaidoz). — *Paris*, L. Cerf, 1884, 1 vol. in-18. 3 fr. 50

CONTES DES PROVINCES DE FRANCE. — *Paris*, L. Cerf, 1884, 2 vol. in-18..... 3 fr. 50

COUTUMES POPULAIRES DE LA HAUTE-BRETAGNE. — *Paris*, Maisonneuve, 1886, in-12 elzévir..... 5 fr. »

LÉGENDES, CROYANCES ET SUPERSTITIONS DE LA MER. — *Paris*, G. Charpentier, 1886-1887, 2 vol. in-18..... 7 fr. »

LES TRAVAUX PUBLICS ET LES MINES dans les traditions et les superstitions de tous les pays. — *Paris*, Rothschild, 1893, in-8 illustré..... 40 fr. »

LÉGENDES ET CURIOSITÉS DES MÉTIERS. — *Paris*, Flammarion, 1895, in-8 illustré..... 12 fr. »

LA LÉGENDE DORÉE DE LA HAUTE-BRETAGNE (collection des Bibliophiles bretons). — 1897, in-8 illustré..... 5 fr. »

CONTES ESPAGNOLS, illustrations de Schutz. — *Paris*, Charavay..... 1 fr. 50

LITTÉRATURE ORALE DE L'AUVERGNE. — *Paris*, Maisonneuve, 1898, in-12 elzévir..... 5 fr. »

Exchange
Cleveland
Public Library
8-20-30

PRÉFACE

Locus regit actum.

Ce livre est la suite naturelle, presque logique, de la *Petite légende dorée :* il en forme le pendant, qu'on pourrait appeler laïque, s'il ne s'y trouvait parfois, bien qu'assez rarement, des faits qui se rattachent aux idées religieuses. Dès le début des recherches que je faisais en vue de relever tout ce qui pouvait se rapporter à ces vies des saints de chez nous et aux gestes miraculeux que la tradition populaire a localisés, je fus amené à penser que le tableau légendaire de la Haute-Bretagne, considérée à ce point de vue spécial, devait pour être complet, contenir les récits qui parlent des particularités du monde physique, à des endroits déterminés de

notre pays, des monstres qui, au temps passé, y répandirent la terreur, des constructions anciennes ou remarquables qui ont pu frapper l'imagination, et des événements plus ou moins historiques que la tradition assure s'être déroulés sur son sol. A vrai dire, en composant le premier de ces ouvrages, je n'ai cessé de songer au second, et de noter au passage les matériaux qui pouvaient y figurer. Les deux livres ont en effet un caractère commun, que l'on pourrait appeler géographique : les seuls faits légendaires qui y ont trouvé place sont ceux que le peuple indique expressément comme ayant eu pour théâtre un endroit que l'on nomme, et où, parfois, l'on montre, comme une sorte de témoignage, leur trace sur le sol, la mer ou les monuments.

Quant aux légendes qui n'ont pas ce caractère et aux autres croyances qui, bien que courantes en Haute-Bretagne, n'y sont pas pour ainsi dire nationalisées, je les ai, si intéressantes qu'elles soient, laissées systématiquement de côté, en me contentant de les signaler briè-

vement quand elles présentent des points de comparaison avec celles qui rentrent dans le plan que je viens d'esquisser.

Je les ai d'ailleurs traitées, avec beaucoup de détails, dans plusieurs de mes ouvrages, et surtout dans les *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne*, *1882* (t. I. L'Homme, les Esprits et les Démons ; t. II, les Animaux, les Plantes et les Météores). Au second de ces volumes, je n'aurai à faire que de très rares et courts emprunts ; j'aurai à reproduire, en les condensant en général, plusieurs passages des trois premiers chapitres de l'autre volume et surtout du dernier (p. 345-384) qui traite des souvenirs historiques. Mais depuis quinze ans, on a constaté bien des légendes nouvelles. et à côté de l'enquête que je n'ai cessé de faire, d'autres ont fouillé et publié nombre de faits curieux.

Ce sont ces documents de provenances diverses, et ceux empruntés à des auteurs plus anciens, que j'ai mis en œuvre dans cet ouvrage : il complètera au point de vue local la *Petite*

Légende dorée, et aussi les *Traditions et Superstitions,* et l'ensemble de ces cinq volumes formera un aperçu, sinon définitif, du moins très sincère et très documenté, des croyances légendaires de la Haute-Bretagne dans le dernier quart du XIXe siècle.

C'est la période de transition entre celle où notre pays, resté, en raison de sa position péninsulaire, un peu à l'écart du reste de la France, avait assez bien conservé, avec les anciennes mœurs, les légendes et les superstitions d'antan, et celle dans laquelle il semble que l'on entre de plus en plus, où la jeune génération les ignore ou les dédaigne, comme des choses surannées, qui ont pu intéresser les gens d'autrefois, mais qui ne peuvent plus charmer des esprits qui se croient plus cultivés.

Pourtant la Bretagne est si profondément légendaire, que tout n'a pas disparu, et ne disparaîtra pas vraisemblablement de sitôt ; au cours de l'exploration qu'ont bien voulu entreprendre, dans ces derniers mois, plusieurs personnes auxquelles ces vestiges du passé ne

paraissaient pas indignes d'attention, j'ai pu me convaincre que si la légende est en voie d'effacement, sa mort totale n'est pas encore à prévoir.

Je crois cependant qu'à l'heure actuelle on ne retrouverait peut-être plus, sinon à un état beaucoup plus fruste, des récits que j'ai pu recueillir, il y a une vingtaine d'années, et qui n'étaient pas trop altérés, dans des pays alors dépourvus de voies de communications rapides, ou au bord de la mer, dans des petits ports que l'invasion des baigneurs n'avait fait qu'effleurer. Les plus complets, comme aussi ceux qui avaient la meilleure forme, m'ont été racontés par des femmes âgées. Presque toutes mes bonnes conteuses avaient alors bien près de soixante ans, quelques-unes étaient octogénaires ; l'une d'elles avait douze ans, lorsque commença ce siècle : c'était elle qui avait vu les fées. Celles qui étaient les plus jeunes ne connaissaient guère que des canevas légendaires, qu'elles redisaient froidement, avec une sorte de scepticisme, alors que les vieilles semblaient persuadées que si tout

n'était pas vrai, une partie du moins avait pu arriver.

*
* *

Le plan de cet ouvrage est assez simple pour ne pas demander de longues explications. Dans la première partie j'ai essayé de montrer aussi exactement que possible, à l'aide de légendes ou de fragments légendaires, les idées qu'éveillent chez les gens de culture presque primitive, laboureurs, marins, forestiers ou pêcheurs, les particularités du monde physique aux environs du lieu où ils sont nés et où ils ont vécu.

Sous le titre « la Légende et l'histoire », j'ai rangé les traditions qui s'attachent aux édifices sacrés ou profanes, généralement anciens, assez importants pour frapper l'imagination de ceux qui les ont construits ou habités, les souvenirs de l'histoire et les héros légendaires.

Chacune des diverses monographies est au reste accompagnée de réflexions qui me dispensent d'en parler ici autrement que pour indiquer d'une façon tout à fait succincte l'ordre général de classement.

Bien que cet ouvrage fasse partie du même ensemble, et qu'il ait le même point de départ que la *Petite Légende dorée*, c'est-à-dire la localisation des faits traditionnels, je l'ai rédigé d'une façon un peu différente : il ne s'agit plus des gestes d'un individu, d'espèces de biographies qui, tout en étant classées par affinités, pouvaient être isolées ; ici l'on est en présence de groupes de choses ou de gens, auxquels s'attachent des idées assez variées ; c'est pour cela que, tout en donnant les légendes, qui sont en quelque sorte des textes, j'ai été amené à les faire entrer dans un cadre et à établir entre elles une liaison rationnelle qui souvent rend nécessaires des explications ; il en est que l'on ne comprendrait pas bien si elles n'étaient accompagnées de la description de l'endroit où on les a placées, ou de la mention de faits, vrais ou supposés, qui sont en relation avec elles.

J'ai dû aussi, dans certaines parties, résumer les idées générales que professe le peuple à l'égard de groupes légendaires pour lesquels les documents sont nombreux, et, en dégageant

les traits les plus remarquables, ceux qui caractérisent pour ainsi dire le type ; les indications bibliographiques permettront d'ailleurs à ceux qui seraient désireux d'en connaître tous les détails, de recourir aux sources et de voir les choses par le menu. C'est ainsi que j'ai procédé pour deux classes de fées locales, pour les mégalithes et leurs congénères ; ceux-ci ont été l'objet de travaux qui parfois comprennent plusieurs volumes, au cours desquels des faits à peu près semblables se trouvent plusieurs fois répétés, parce que les auteurs ont procédé par monographies individuelles. Je n'ai pas laissé toutefois de donner, tout au moins en résumé, les traditions les plus curieuses.

Malgré ces éliminations, ce livre contiendra nombre de légendes proprement dites. Si elles ne sont pas, pour la plupart, complètement inédites, beaucoup d'entre elles se trouvent dispersées un peu partout, de même que les divers matériaux que j'ai mis en œuvre. Plusieurs, recueillies soit par moi, soit par des personnes qui, à diverses époques, et tout récemment encore,

ont bien voulu aider à mes enquêtes, ont déjà paru, souvent sous une forme beaucoup plus documentaire, dans mes précédents ouvrages ou dans la *Revue des Traditions populaires*. J'en ai emprunté d'autres à des auteurs qui, à des périodes variées, ont écrit sur la Haute-Bretagne; c'étaient en général des archéologues ou des géographes, qui, tout en tenant en assez médiocre estime la tradition populaire, ne dédaignaient pas toutefois de la cueillir quand elle se rencontrait sur leur passage.

On pourra se convaincre, par la liste des ouvrages cités, qu'ils sont en assez grand nombre, et il en est certainement qui m'ont échappé, et que ne connaissaient pas non plus ceux des lecteurs de la *Petite Légende dorée* qui m'ont envoyé des communications pour le pendant que je me suis efforcé de lui donner.

Quoi qu'il en soit, et en dépit de certaines sections où je sens que l'exploration n'a pu être assez complète, j'espère avoir tracé tout au moins les grandes lignes de la psychologie légendaire de la Haute-Bretagne.

Les sentiments de son peuple, tels qu'ils résultent de ses légendes, et même de ses superstitions, me semblent donner de cette population demi-sang, intermédiaire entre le pays qui a conservé la langue celtique et le reste de la France, une idée qui est loin d'être défavorable. Si l'on s'en rapporte à la tradition orale qui, considérée par masses, est une image assez fidèle des sentiments populaires, on a l'impression d'un ensemble de qualités moyennes, avec des idées de charité assez remarquables, et un sens de la justice qui se manifeste par les punitions qui frappent presque toujours les méchants, parfois en dépit de l'histoire, et par la récompense accordée aux actes qui sont louables ou courageux. Ce n'est qu'aux périodes de guerre civile que l'on rencontre des épisodes sauvages ou sanguinaires, plus communs d'ailleurs dans les traditions d'autres groupes provinciaux.

Je pense qu'on ne regardera pas comme entachées d'optimisme ces réflexions qui me semblent pouvoir être faites à l'occasion d'un ouvrage où j'ai essayé de retracer le plus exacte-

ment qu'il m'a été possible, les récits et les opinions populaires, sans autre souci que celui de la vérité, sans les charger, comme sans les embellir.

Il ne sera peut-être pas inutile, pour la connaissance de notre pays, de lire, à côté de l'histoire qui résulte de l'examen et de la mise au point des documents écrits, celle, si fragmentaire qu'elle soit, que le peuple s'est faite un peu à son image, qu'il s'agisse de personnages sacrés ou de héros profanes, et où se reflètent, avec toute sincérité, les préjugés, les croyances et les sentiments intimes d'autrefois, quelque peu mélangés avec ceux d'aujourd'hui. Peut-être trouvera-t-on qu'il y avait quelque opportunité à bâtir quelques rustiques chapelles à côté des cathédrales historiques qui jadis, et tout récemment, ont été élevées dans notre province, et qui lui font tant d'honneur.

CHAPITRE PREMIER

LA MER

Il suffit de jeter un coup d'œil sur une carte de la Haute-Bretagne pour se rendre compte du rôle considérable que joue la mer dans la vie de ce pays ; baigné au nord par la Manche, où des marées presque sans rivales au monde découvrent ou cachent tour à tour de si vastes espaces, il est limité au sud par l'Océan, dans lequel un des plus grands fleuves de France a sa majestueuse embouchure, aussi large qu'un golfe. Même lorsque les cartes sont à petite échelle, on voit que le rivage est très découpé, et que ces côtes qui, différentes les unes des autres, s'étendent sur deux mers, doivent présenter tous les accidents de terrain, toutes les circonstances particulières que peut

comporter un littoral marin. Ceux qui l'ont visité en détail ont pu constater qu'il tient, et au delà, ce que paraît promettre sa vue d'ensemble, et que ses aspects, tour à tour aimables ou terribles, sont bien faits pour frapper l'imagination et se prêter au merveilleux.

Une exploration de plusieurs années, pour laquelle j'ai eu la bonne fortune d'avoir des collaborateurs dévoués et intelligents, a prouvé que les légendes y sont en effet en grand nombre, parfois très bien conservées, et l'on peut dire sans exagération qu'à ce point de vue la Manche bretonne tient incontestablement le premier rang dans le folk-lore international. Quelques-unes sont d'un ordre général : elles visent l'origine de la salaison de la mer, les causes de la marée et celles des phénomènes atmosphériques qui ont une influence sur la vie du marin ou du pêcheur. D'autres, au contraire, ont un caractère local, ou tout au moins localisé : elles expliquent les particularités physiques infiniment variées que l'on remarque sur les divers points de nos côtes, et qui ont assez excité l'étonnement des riverains pour qu'ils les attribuent à des circonstances et à des interventions surnaturelles.

J'ai parlé des premières, en même temps que de celles de bien d'autres contrées, dans mes *Légendes de la Mer*, où mes recherches ont porté sur tout le monde marin ; ici je m'occuperai unique-

ment de celles que les récits traditionnels localisent nettement en Haute-Bretagne. Comme une partie se trouve déjà dans le livre cité plus haut, ou dans quelques autres de mes ouvrages, je me contenterai, toutes les fois que cela sera possible, d'en dégager les lignes principales ; mais je donnerai à peu près en entier les légendes qui sont vraiment caractéristiques, et dont un résumé affaiblirait l'intérêt et la portée.

I

La Surface et le fond de la Mer

Lorsqu'il fait calme, et que la marée est à peu près haute on remarque, surtout dans les baies, des rubans dont l'azur plus clair se détache, avec une sorte de ton argenté, sur le bleu d'alentour ; c'est comme la voie lactée de la mer, et, de même que celle de la voûte céleste, elle a tout naturellement éveillé l'idée d'un chemin merveilleux, tracé par les pas de divinités ou de saints qui, en personne ou en effigie, avaient le privilège de marcher sur les eaux.

Aux environs de Saint-Malo, ces taches, surtout lorsqu'on les voit après du gros temps, sont appelées les « Sentes de la Vierge » ; c'est la marque que laisse la mère de Dieu quand elle descend sur les flots en furie, et qu'elle passe un peu partout pour les calmer. Une légende rattache à la bataille de 1758 les longues trainées blanches qui se croisent et se déroulent dans la baie de Saint-Cast et dans son voisinage : c'est l'ineffaçable sillage de la robe de la Sainte Vierge qui glissa, comme une

céleste apparition, le long des vaisseaux ennemis pour leur voiler les Français embusqués dans les dunes. Ce n'est toutefois qu'une tradition isolée ; dans les mêmes parages, les « Sentes de sainte Blanche, » ainsi qu'on les nomme plus ordinairement, indiquent la route que suivit cette bienheureuse, ou sa statue, alors qu'échappant aux Anglais qui l'avaient enlevée, elle revint miraculeusement à son village favori. Le « Sillon de saint Germain, » le « Chemin de saint Jean, » dans la baie de la Fresnaye, sont l'objet de récits analogues, de même que le « Chemin de saint Jacques » rouleau d'écume que l'on voit par certains vents, vers l'embouchure de la Vilaine.

Des « Seraines » se montraient jadis à peu de distance de nos côtes, le plus souvent dans les baies. Elles avaient une chevelure d'or, dont les longues boucles dénouées flottaient au gré de la brise sur leurs épaules nues ; jusque vers la ceinture, leur corps était gracieux comme celui d'une jeune fille, puis il se couvrait d'écailles et devenait semblable à la queue d'un gros poisson.

Quelques-unes paraissaient avoir une prédilection si marquée pour certains endroits du rivage, que ceux qui racontaient leurs gestes les désignaient par le nom de leur lieu préféré. La sirène de la Fresnaye se plaisait tout particulièrement dans cette baie, et à l'embouchure d'une petite rivière qui

se jette dans une de ses anses. C'est là qu'elle faisait entendre son chant mélodieux lorsque, à mer montante, elle glissait sur les flots ; partout où elle avait passé, elle laissait une traînée lumineuse qui brillait comme un rayon de soleil. Prise par un sabotier un jour que, bercée sur les vagues, elle s'était endormie et que la marée l'avait portée tout près du bord, elle le comble de ses dons, parcequ'il a consenti à la remettre dans son élément naturel, et quand elle quitte la Bretagne pour aller dans l'Inde, elle fait présent à ses enfants d'une bourse inépuisable.

Cette sirène n'avait jamais fait de mal à personne, et on ne lui attribue que des actes charitables ; mais dans la même baie, vers la rive opposée, la seraine du Fort-la-Latte était redoutée des pêcheurs, et, s'ils aimaient à écouter sa chanson pendant le jour, ils craignaient de l'entendre la nuit, car c'était alors un signe de tempête ou de mort. On racontait d'ailleurs qu'elle avait enlevé beaucoup de jeunes gens : ceux qu'elle parvenait à toucher seulement du bout du doigt étaient forcés de la suivre dans le palais où elle demeurait sous les flots, entre la pointe de Saint-Cast et celle de la Latte.

D'autres sirènes, ou bien des fées, avaient aussi leur résidence au-dessous des eaux, dans un monde fantastique, d'une nature très-particulière ; la mer, rendue solide par une puissance magique,

formait au-dessus une sorte de voûte transparente, à travers laquelle on voyait aussi clair que sous notre ciel. Il y croissait des arbres et des plantes très étranges qui tenaient à la flore maritime et à la flore terrestre, et de longues avenues conduisaient à de beaux châteaux ornés de toutes les richesses de l'Océan.

Sirènes ou fées, ces femmes ne noyaient pas les marins : elles les secouraient parfois lorsqu'ils étaient en danger de périr. Elles se contentaient de les garder avec elles, et ils vivaient à l'aise dans ce monde sous-marin : à part la liberté de revenir parmi les hommes, ils y avaient tout à souhait. Quelquefois même, elles laissaient retourner à leur village les pêcheurs qui regrettaient trop leur humble demeure, leur femme pauvrement vêtue et leurs petits enfants.

Dans les parages du cap Fréhel, une série de hauts-fonds redoutables surgissent des profondeurs des eaux ; une « basse » située presque en face de l'ancienne église de Pléhérel, et que l'on appelle « Mouillée » parce que, depuis la marée jusqu'au demi-flot de jusant, la mer y déferle avec de grosses vagues, est signalée à l'attention des marins par un dicton rimé :

Reynelle par la coulée,
Prenez garde à Mouillée.

Reynelle est un village de Pléhérel, au fond d'un petit val. D'autres rimes indiquent les divers dangers des mêmes parages :

Entre l'Amas et le Cap, Folet et saint Miché,
Ainsi qu'su l'banc d'l'Etandré,
S'il vente à deux ris de Nordée
Mauvais endroit pour y passer.

Ce banc de l'Etandré s'appelle aussi le Banc maudit, et voici pourquoi :

Autrefois il y avait sur cette basse une telle quantité de turbots que les bateaux de Saint-Cast, de Plévenon et de Saint-Jacut s'en revenaient tous les jours chargés de ces poissons. Mais au lieu de remercier Dieu de ses bienfaits, les pêcheurs l'injuriaient, et ils allaient y tendre leurs lignes sans observer le repos du dimanche. Or un dimanche qu'ils y étaient réunis en grand nombre ils virent venir à eux une femme vêtue de blanc qui marchait sur les flots sans se mouiller. Elle s'approcha d'eux et leur dit : « Pêcheurs, si vous continuez à violer ainsi le jour du Seigneur, le bras de mon fils s'appesantira sur vous, et d'ici longtemps vous ne prendrez plus de poisson ». Au lieu de l'écouter, les pêcheurs se mirent à lui dire des sottises et à l'appeler sorcière. La femme blanche, qui n'était autre que la Vierge, poussa un profond soupir et disparut. Mais Dieu

était irrité contre les pêcheurs qui n'avaient pas tenu compte des avis de sa mère et l'avaient même injuriée. Dès qu'elle fut partie, la mer devint furieuse, et la plupart des bateaux furent enlevés par l'ouragan. Ensuite Dieu maudit le banc, et depuis on n'y voit plus de turbots ; le Diable y réside et la mer y est grosse, même par le beau temps.

Dans la partie Nord-Est du Fort-la-Latte, il y a toujours de la houle sur des bancs de sable parsemés de rochers qu'on appelle les Collets du Château. Voici en quelle circonstance cet endroit est devenu dangereux.

Il y avait autrefois un pêcheur qu'on appelait le bonhomme Tonnerre, à cause de son juron favori ; il aimait à pêcher sur les Collets du Château, où, disait-il, il prenait plus de poisson que partout ailleurs. Un jour il y entendit chanter. Mais il eut beau regarder dans toutes les aires de vent, il ne vit rien, et comme la musique avait cessé, il crut qu'il avait rêvé, et il s'en alla. Le lendemain, dès qu'il eut commencé à pêcher, les mêmes chants se firent entendre. « Mille tonnerres ! s'écria-t-il, c'est la même voix qu'hier, et il est sûr que je n'ai pas rêvé ! » Il tendit l'oreille, et s'aperçut que la voix venait de sous la mer ; mais il eut beau regarder, il ne vit rien.

Le lendemain dès la pointe du jour le bon-

homme, qui n'avait cessé toute la nuit de songer à la chanteuse, partit pour les Collets du Château et se mit à lever les lignes qu'il avait tendues la veille. Il n'en avait pas encore levé la moitié quand il ouït encore la voix, et cette fois, il vit une tête de femme qui sortait des flots, puis il aperçut son corps qui se terminait par une queue de poisson : « Ah ! s'écria Tonnerre ; c'est une sirène ; il y a longtemps que j'entends parler des sirènes ; mais jusqu'ici je n'en avais jamais vu. Le beau poisson ! si je pouvais le prendre ! »

Il se mit à tirer ses lignes, sans perdre de vue la sirène qui, ayant fini sa chanson, semblait endormie sur les vagues qui la berçaient doucement. Il conduisit son bateau à la godille, sans faire de bruit jusqu'auprès de la dormeuse ; puis saisissant un grand panier, et le passant tout doucement sous elle, il l'enleva de l'eau prestement, et la déposa dans le fond de son bateau. Elle s'éveilla, et jetant les yeux autour d'elle, elle se mit à pousser de sourds gémissements ; le pêcheur la regarda, la vit pâlir comme si elle allait trépasser, puis porter la main à sa queue. « Ah ! mille tonnerres, grommela le pêcheur en apercevant un anneau d'or qui entourait cette queue ; tu as là un bel anneau, ma sirène ; si c'est çà qui te fait mal, je vais te l'ôter. » Et il essaya de toutes ses forces de le lui prendre ; mais comme l'anneau ne pouvait passer, il prit son

couteau et finit par le couper et par le mettre dans sa poche. Aussitôt la queue de la sirène se transforma en deux jambes, ses nageoires tombèrent et devinrent de belles robes, que la sirène, redevenue femme, se hâta de revêtir, pendant que le pêcheur, épouvanté de ce prodige, lui tournait le dos. La sirène lui dit : « Brave homme, ne crains rien ; tu viens de faire une bonne action ; mais hâte-toi de quitter ce banc pour me conduire à terre ; j'ai bien envie de me retrouver sur le plancher des vaches, car voilà bien longtemps que je suis dans la mer. Si tu n'avais pas coupé l'anneau qui m'enserrait la queue, je serais morte sans revoir le monde des vivants. Je suis une princesse qu'une méchante fée a métamorphosée en sirène et elle m'a apportée ici pour me jeter dans la mer, le seul élément où je pouvais vivre. Elle me retenait prisonnière dans un palais sous les eaux, où un dragon me tenait toujours enchaînée ; il n' y a que peu de jours qu'il m'a laissée libre de venir parfois prendre l'air au-dessus des vagues. Il sait déjà que je suis délivrée, et désormais il fera trembler la mer en cet endroit, surtout lorsqu'il sentira qu'un bateau s'en approche. A partir d'aujourd'hui jamais il ne fera calme ici. »

(*Légende recueillie à St-Cast, par* M. François Marquer).

Certains hauts-fonds sont quelquefois le théâtre des ébats de Nicole, lutin protéiforme qui s'amuse à soulever les ancres des bateaux, à les entraîner en dérive, à couper leurs amarres, à embrouiller si bien les lignes, qu'on ne peut les démêler. Il se montre le plus habituellement sous la forme d'un gros poisson ; parfois, il s'élève au-dessus des flots pour se mettre à rire de ses tours, et il parle comme une personne ; les pêcheurs incrédules disent que c'est un marsouin qui, en poursuivant les petits poissons, enlève les grapins ou brouille les lignes ; pour beaucoup c'est une âme en peine, un ancien garde-pêche trop dur aux pauvres gens, et qui les tourmente encore après sa mort ; d'autres le regardent comme le diable lui-même : c'est en cette qualité qu'il fut exorcisé par le recteur de Saint-Cast, qui monta sur son dos, et ne le laissa aller qu'après lui avoir fait signer un parchemin bien en règle, par lequel il s'engageait à ne plus tourmenter ses paroissiens[1].

On cite aussi des rochers qui, ordinairement au fond de la mer, remontent parfois tout exprès, et se placent entre deux eaux, pour que les bateaux viennent sans défiance se déchirer sur leurs pointes.

1. Sur les tours de Nicole, cf. *Revue des Traditions populaires*, t. XII, p. 265 ; Paul Sébillot, *Traditions*, t. I, p. 156. *Contes des marins*, Palerme, 1891, p. 51.

Entre l'ilot Saint-Michel et Roche-Plate, aux environs d'Erquy, la mer est toujours grosse aux abords d'un rocher nommé Félouère : on dit qu'un navire chargé d'aimant a coulé auprès, et que les bateaux qui s'en approchent, invinciblement attirés par cette cargaison, viennent s'y perdre.

PAUL SÉBILLOT, *Petite Légende dorée*, p. 1-12, 171 ; *Contes des paysans et des pêcheurs*, n. 2 et 3 ; *Annuaire de Bretagne*, 1897, p. 342. *Revue des traditions populaires*, t. XII, p. 265.

II

Les îlots et les îles

Beaucoup de rochers, de dimensions variées, placés à quelque distance du rivage, et qui, s'ils ne sont pas constamment entourés par l'eau, forment tout au moins, à mer haute, des espèces d'ilots, sont dûs à un personnage que nous rencontrerons souvent : le géant Gargantua les a vomis, les a retirés de ses souliers, comme des graviers gênants, ou les a lancés à l'endroit qu'ils occupent en essayant d'atteindre des bernaches. Telle est, d'après des récits dont on peut lire le détail dans le premier chapitre de *Gargantua dans les traditions populaires*, l'origine des « cailloux » les plus remarquables de Saint-Malo au cap Fréhel, et du rocher de Bizeux dans la Rance.

Il est des rochers dont, à certaines heures, on ne s'approche pas sans crainte, parce qu'ils sont hantés par le diable ou par le poisson-lutin Nicole. On voit aussi rôder autour des marsouins qui ne fuient pas l'homme et semblent même

avoir pour lui quelque affection ; on dit, vers l'embouchure de la Rance que ce sont d'anciens marins de nos côtes qui ont péri dans des naufrages, et qui, sous cette forme, reviennent aux lieux qui leur sont familiers. Il en est même que leurs parents ou leurs amis ont expressément reconnus. Ils ne quittent guère d'ailleurs les parages où ils exercèrent jadis leur profession ; chaque bande a son chef, que l'on désigne par le nom du rocher qu'il préfère ; il y a la Bête à Bizeux, dans la Rance, la Bête au Décollé, la Bête aux Ebihens. S'ils jouent parfois des tours aux pêcheurs, ils ne deviennent méchants que quand on leur fait du mal. On raconte la punition exemplaire d'un pêcheur de Saint-Enogat, qui d'un coup d'aviron avait crevé l'œil à un chef marsouin ; le lendemain, il ne vit plus son bateau à l'endroit où il l'avait amarré la veille : il ne le retrouva que huit jours après, complètement brisé, dans une crique de la Rance ; une autre barque qu'il avait achetée fut, un jour d'orage, entourée de milliers de marsouins qui la poussèrent sur un rocher de Saint-Enogat, près de la Goule-aux-fées, où elle fut mise en miettes ; et le marin se sauva à grand'peine.

Les îles du littoral de la Haute-Bretagne, aussi bien sur la Manche que sur l'Océan, ne sont pas considérables ; à vrai dire, elles ne méritent guère que le nom d'îlots : deux ou trois seulement

sont habitées, et par un petit nombre de personnes. On leur assigne en général des origines analogues à celles des rochers isolés que ne recouvre aucune végétation.

Comme beaucoup de ceux-ci, le petit Bé et le grand Bé, l'île Agot, qui est au large de Saint-Briac, ont été vomis par Gargantua au cours de ses voyages : on dit même que cette dernière lui servit de projectile pour tuer des bernaches. Il retira de son soulier la petite île de Verdelet que l'on voit auprès de Pléneuf. Il s'y rattache toutefois une légende plus gracieuse : une fée qui traversait la mer pour se rendre de Jersey au Val-André, avait trop présumé de ses forces, et un peu avant d'atteindre le but de son voyage, elle n'en pouvait presque plus : elle sentit alors dans son soulier une pierre qui la gênait : elle se déchaussa pour l'en ôter, et la pierre tomba dans la mer : aussitôt elle grossit et forma l'îlot de Verdelet, sur lequel la fée s'assit pour se reposer avant de continuer sa route.

Non loin de là se voit, près d'Erquy, l'îlot Saint-Michel sur lequel s'élève une chapelle dédiée à l'archange ; jadis il tenait au littoral. Dans ce temps-là le diable voyageait sur terre et saint Michel voulait l'en empêcher. Le diable résolut d'emporter le saint, et à la tête de tous ses démons il se mit à sa poursuite. L'archange se dirigea du côté de

la mer, et arrivé sur le bout de la pointe qui forme aujourd'hui l'îlot Saint-Michel, il regarda en arrière et frappa le sol du pied. Au même instant s'ouvrit une tranchée par laquelle la mer entra. Le diable et ses diablotins, qui étaient déjà engagés sur la pointe, furent emportés par le flot. Depuis cette époque le diable ne vient plus sur terre ; en souvenir de ce miracle on éleva plus tard à saint Michel une chapelle sur l'îlot, et quand elle fut bâtie les rochers devinrent rouges, ainsi que la pointe qui est en face ; d'après un autre récit, les rochers prirent cette couleur lorsque saint Michel posa le pied dessus.

A. Orain. *Curiosités,* etc. *de l'Ille-et-Vilaine*, 1885, p. 14. Paul Sébillot. *Légendes de la mer*, t. I, p. 231 ; *Gargantua*, p. 13, 15, 72, 73, 41. *Revue des Traditions populaires*, t. XII, p. 57.

III

Les envahissements de la Mer

De la presqu'île du Cotentin à la baie de Saint-Brieuc, le rivage de la Manche a subi, à diverses époques, assez lointaines déjà, mais pourtant historiques, de profondes modifications. Le souvenir de ces changements est resté très vivant parmi les populations sur nombre de points de cette longue étendue de côtes.

Au cap Fréhel, on conserve la tradition du temps où l'Amas du Cap, îlot maintenant en pleine mer, et le rocher du Jars se touchaient : alors toute cette falaise abrupte et dénudée était habitée et cultivée : on montre sur un rocher l'empreinte d'une charrue qui y a passé autrefois. Pour se rendre à leur demeure les habitants suivaient un sentier qu'on appelle Sous la Rue. Ailleurs on prétend qu'une grande route allait du cap Fréhel à Avranches en suivant un tracé au-dessus duquel peuvent aujourd'hui naviguer les plus gros navires.

Des récits en assez grand nombre parlent de forêts qui occupaient autrefois le pays que recou-

vre maintenant la mer : parfois, surtout aux grandes marées d'équinoxe, on en rencontre des vestiges dans les sables qu'elles mettent à découvert.

A la Chapelle en Saint-Briac on racontait que le Juif-Errant y était passé naguère. Comme on lui offrait de s'asseoir, il répondit qu'il devait marcher toujours sans s'arrêter. Cette contrée est bien changée, ajouta-t-il ; j'y suis venu il y a plus de mille ans, et elle était alors couverte d'une immense forêt dont je ne trouve plus trace.

A Châteauneuf, sur l'autre rive de la Rance, M. Decombe recueillit une légende assez analogue à celle qu'on lui avait dite quelques années auparavant à Saint-Briac : un jeune garçon lui parla aussi d'une visite récente du Juif-Errant. Celui-ci disait que le pays était bien différent de ce qu'il était à son dernier voyage, plus de mille ans auparavant. On y voyait alors une grande forêt. Mais elle était remplie d'animaux féroces et de brigands qui pillaient et désolaient tous les environs. Les habitants, ne sachant comment s'en débarrasser, allèrent se plaindre à la justice de ce temps-là : elle fit couper une grande digue qui bordait la forêt du côté de la mer ; l'eau arriva si vite que les brigands et les bêtes n'eurent pas le temps de se sauver, et ils furent tous engloutis avec la grande forêt.

Plusieurs autres légendes, quelques-unes assez

circonstanciées, et qui sont populaires en divers endroits du littoral assez éloignés les uns des autres, attribuent aussi à des ruptures de digues cet envahissement de la mer. On raconte à Lancieux qu'il y bien longtemps, tout l'espace compris entre les Ebihens et l'île Agot vers le nord, et les mielles de Lancieux vers le sud, était occupé par une forêt qui s'appelait le Bois-Talard, et qui s'étendait jusques dans les mielles. Le sol en était plus bas que le niveau de la mer ; mais il y avait, des Ebihens à l'île Agot, une bande de terrain plus élevée qui formait comme une digue naturelle.

La forêt était remplie de gros loups, de lopards (léopards) et d'autres bêtes féroces qui ravageaient tout, et l'on ne savait comment s'en débarasser. On fit une coupure dans la digue, à l'endroit où est maintenant la Passe Charlemagne. La mer s'y précipita, inonda le pays, et noya presque toutes les bêtes féroces. Mais on essaya en vain de fermer le passage qu'on avait ouvert. L'eau continua d'aller et de venir, agrandissant l'ouverture et rongeant la terre et les rochers. C'est alors qu'elle forma les Ebihens, les rochers des Portes, l'Islet de Saint-Briac et celui de Lancieux.

Cette légende ne parle que d'une forêt ; dans celle qui suit, il est question d'une ville, située un peu plus à l'est, vers l'embouchure actuelle de la Rance.

Au temps jadis, il y avait entre Cézambre et Saint-Malo, une ville qu'on appelait du nom d'Is. Une digue la protégeait contre les envahissements de la mer qui baignait le pays où est maintenant le bourg de Corseul ; elle longeait la forêt de Siscey dans presque toute sa longueur, puis tournait un peu à gauche pour aller aboutir dans le pays de Corseul. Entre la forêt de Siscey et la digue, il y avait un bras de mer, qui formait comme un canal assez large : ceux des habitants de Corseul qui se rendaient à Is ou ceux des habitants d'Is qui allaient à Corseul n'avaient rien à craindre en passant sur cette digue, bordée de chaque côté par la mer, qui la mettait bien en sûreté des bêtes féroces qui peuplaient alors la forêt.

Les habitants de Corseul et ceux d'Is étaient très amis. Les premiers étaient gouvernés par un chef qui était soumis au roi d'Is. Mais un jour les gens de Corseul se révoltèrent contre ce roi, et leur chef, qui était l'auteur de cette révolte, se mit à leur tête. Le roi d'Is envoya dire à ses sujets que si dans cinq jours l'ordre n'était pas rétabli, il envahirait leur pays et mettrait tout à feu et à sang. Les Corseulois massacrèrent les envoyés du roi et ne tinrent aucun compte de leurs menaces.

Le roi d'Is, ne voyant pas revenir ses envoyés, se douta qu'ils avaient été tués et il résolut de les venger. Il rassembla ses troupes et s'apprêta à

marcher sur Corseul. Quand les habitants de cette ville surent que le roi venait chez eux pour les punir, ils résolurent de l'empêcher en coupant la digue, et ils y firent une trouée. Aussitôt la mer s'engouffra dans cette ouverture, envahit la forêt de Sisecy et ne tarda pas à emporter la digue. La ville d'Is fut submergée et presque tous ses habitants périrent ; la forêt fut aussi complètement détruite ; mais comme la mer en l'envahissant gagna d'un côté, elle fut obligée de perdre de l'autre, et c'est depuis cette époque que Corseul n'est plus baigné par l'eau de la mer, qui ne va plus aujourd'hui que jusqu'au Guildo et à Lancieux. Au large des Ebihens et de l'île Agot on voit, dit-on, quand l'eau est claire, les ruines de la digue de Corseul.

De nombreux débris, bien connus des archéologues, attestent qu'une ville importante s'élevait non loin de l'emplacement actuel de Corseul ; le bourg est à 80 mètres au-dessus du niveau de la mer, et les cotes les plus basses de cette commune sont supérieures à 30 mètres : Corseul port de mer ne peut appartenir qu'à la légende ; pour la cité entre Saint-Malo et Cézambre, son existence est moins problématique, surtout si l'on admet, avec quelques auteurs, qu'à l'île Harbour se trouvait le havre d'Aleth. Il est vraisemblable que le nom d'Is donné à cette ville est tout moderne, et qui lui a été arbitrairement attribué par

des marins qui avaient entendu parler de la capitale légendaire du roi Grallon, si populaire dans le Finistère, et qui a été, en ce siècle, célébrée en prose, en vers, et en musique.

Quant au récit qui suit, bien que son épisode final rappelle la trahison de Dahut, je ne pense pas qu'il en dérive, et je crois plutôt qu'il s'agit d'une légende parallèle, analogue à celle qui raconte qu'une ville située entre la pointe de Castelli à l'embouchure de la Vilaine et l'île Du Met, fut engloutie, dans des circonstances analogues à la cité d'Is.

Les pêcheurs de Cancale disent que quand la mer est belle et claire, on voit entre le Mont Saint-Michel et les îles Chausey des débris de murailles. Ce sont les restes d'une ville disparue ; d'après les vieux marins de Saint-Malo, elle s'appelait Chausey, et elle était bâtie sur trois cents collines, devenues trois cents récifs ; toutefois, aux jours de marée d'équinoxe, on peut apercevoir, en regardant sous l'eau, les toits de ses maisons et les clochers de ses églises. Voici, suivant les Cancalais, comment elle fut submergée :

Au temps jadis la Manche n'était pas si grande que maintenant; l'on pouvait aller à Jersey sans rencontrer d'autre obstacle qu'un ruisseau qui n'était pas très large. Pourtant il y avait une anse qui s'avançait dans les terres du côté de Granville.

Le roi de ce pays avait fait construire une digue qui en barrait le fond, et son château s'abritait derrière elle. Cette digue était fermée par une porte qui donnait dans le château lui-même, et le roi en gardait soigneusement la clé. Il avait une fille mariée à un seigneur du voisinage, et celui-ci voulait détrôner son beau-père. Il engagea sa femme à prendre les clés, afin que la mer noyât le château et le roi, et ils avaient préparé une barque pour s'échapper au moment de l'irruption des eaux. La princesse fit boire à son père une infusion d'herbes narcotiques, et, à minuit, elle et son mari ouvrirent la porte. Alors les flots entrèrent ; mais leur fureur était si grande qu'ils noyèrent le seigneur et sa femme et submergèrent le pays environnant.

Dans les légendes qui vont suivre, il ne s'agit plus de ruptures volontaires de digues ou d'ouvertures d'écluses qui laissent pénétrer la mer : une simple malédiction suffit pour que le ciel irrité soulève une tempête qui franchit tous les obstacles et fait disparaître sous les flots la cité coupable ou la forêt maudite.

Ce thème, qui rappelle si bien la punition de Sodome et Gomorrhe, était connu sur nos côtes dès le moyen âge ; il est probable qu'il prit, sous

l'influence des souvenirs de la Bible, sa forme légendaire à une époque assez rapprochée des derniers engloutissements de la forêt de Scissey, ou des cités des rivages voisins. Un passage du *Roman d'Aquin*, dont la composition primitive paraît remonter au XIVe siècle, parle d'une ville submergée à la suite d'une malédiction, et qui se trouvait précisément aux environs de Saint-Malo, non loin de la mare de Saint-Coulman, dont il sera question plus loin.

Gardayne la mirable cité
Qui est assise sur un fleuve desrivé.
Bidan a nom celle (esve) en ceul régné ;
Jouste la ville avoit ung grant fousé,
Jusqu'à la mer est fait et compassé,
Plus de XX piez et la dousve de lé
Et bien LX de hautour et d'esté,
Ly roys a moult Damme Dieu réclamé,
Par moult grand ire a maudit la cité.
Tantost fist (il) un si (très) grant oré
De vent, de pluye, et de (grant) tempesté ;
Ly air espart, moult forment a trouvé,
A mesnuit, quand le coq a chanté,
De maintenant tribucha la cité,
Les fortelessez, le mer et le fousé ;
La mer salée essaut par le régné,
Et est issue de son mestre chané
Jusqu'au Terren, bien six leuez de lé,
Et deux de long, ce dit (l'en) de verté.

A Erquy, où se trouve à peu près le point extrême à l'ouest des envahissements de la mer, on dit que la rade actuelle occupe une partie de l'empla-

cement de la grande forêt ; on y parle aussi d'une cité engloutie à la suite d'une malédiction. Elle s'appelait Nasado ; toutes les jeunes filles y étaient très belles, mais surtout trois d'entre elles qui habitaient le château de Nasado, sur les ruines duquel a été construite la maison qui porte aujourd'hui ce nom ; elles avaient la peau si fine que quand elles buvaient du vin, on le voyait descendre dans leur gorge : c'était alors une ville de garnison et tous les officiers leur faisaient la cour ; les soldats avaient aussi leurs amoureuses, et le soir les trois quarts du régiment manquaient à l'appel. Les généraux, voyant qu'ils ne pouvaient maintenir le bon ordre, maudirent la ville, et elle fut engloutie par les eaux. D'après une autre légende, Gargantua y vint en personne avec son armée ; alors on appelait les femmes de Nasado les belles peaux, à cause de la finesse de leur peau qui les distinguait toutes, et qui était si grande que l'on voyait à travers le vin descendre dans leur gosier. Les soldats se plurent tant dans ce lieu de délices qu'ils ne voulaient plus en partir. Le géant sortit de la ville et se mit à les appeler ; comme ils restaient sourds à ses ordres, il maudit Nasado, et la mer la submergea. Un troisième récit, qui ressemble à la tradition qu'Habasque a simplement notée, dit seulement que les habitants de la ville étaient riches et très corrompus, et que le ciel, lassé de

leurs excès, fit monter la mer plus haut que d'habitude, et la noya avec tous ses habitants.

Dans les deux légendes qui suivent, l'impatience d'un prêtre qui, troublé au moment où il dit sa messe, prononce une malédiction, suffit pour provoquer un épouvantable cataclysme, dans lequel il est lui-même enveloppé.

Il y avait autrefois sur nos côtes une immense forêt remplie d'oiseaux, et au milieu, à l'endroit même où s'élève le village de la Chapelle de Saint-Briac, une chapelle où un vieil ermite célébrait tous les jours l'office. Un matin, au printemps, les oiseaux chantaient tous à la fois, et faisaient un tel vacarme, que le prêtre assourdi, s'impatienta au milieu de la messe, et s'oublia jusqu'à interrompre ses oraisons pour maudire les oiseaux et la forêt où ils abritaient leurs nids. Aussitôt il s'éleva un furieux vent du large ; la mer montait, et c'était jour de grande marée : les vagues s'élancèrent à travers la forêt, renversant les arbres, la chapelle et jusqu'au vieil ermite. Quand la mer se retira, il n'y avait plus que les mielles que l'on voit aujourd'hui.

Sur l'autre rive de la Rance, on raconte à propos de la mare de saint Coulman une légende beaucoup plus longue, où se retrouve l'épisode de la malédiction. Voici la version qu'en donne Madame de Cerny :

Saint Coulman (saint Colomban) fameux ermite breton, quitta son pays et vint s'établir dans une partie de la forêt de Scicy, que l'on appelait Clairière de Coquenaille ; il y bâtit un oratoire, et il y vécut de longues années, vénéré de tous ceux qui venaient le visiter.

Lorsque le saint ne fut plus de ce monde, la foule des visiteurs qui ne discontinuait pas sur son tombeau, et quelques pèlerins ayant obtenu, par son intercession, de grandes grâces, résolurent de ne plus quitter le pays afin de le visiter de nouveau ; il y abattirent des arbres, ils se construisirent des cabanes auprès de l'ermitage, et petit à petit il s'éleva un grand village au milieu de la forêt. Cette nouvelle population obtint de l'évêque un prêtre et fit bâtir une église sur le tombeau même du saint qui en devint le patron. Les habitants vivaient paisiblement, lorsque Satan, jaloux de leur bonheur, obtint de Dieu la permission de les troubler dans leur repos, et ayant réfléchi au moyen qu'il emploierait pour les tourmenter, il leur envoya des corbeaux.

Ces oiseaux arrivèrent donc par milliers et prirent possession des arbres qui entouraient la chapelle ; ces hôtes incommodèrent tellement les habitants du hameau qu'ils cherchèrent tous les moyens de les détruire, mais inutilement. Ils peuplèrent tant, que les hommes, étourdis par leur

croassements, ne s'entendirent plus, et les jours de fête, redoublant leur infernal vacarme, ils empêchèrent la parole de Dieu de sanctifier le cœur des fidèles.

Le prêtre, troublé dans l'exercice de ses fonctions sacerdotales, commit à la garde du saint lieu des hommes ayant mission d'en éloigner les corbeaux. Il arriva qu'un jour de grande fête, ces gardiens étourdis, fatigués, s'endormirent à leurs postes. Les corbeaux profitèrent de cette liberté inusitée ; redoublant leurs cris importuns, ils vinrent se percher sur l'église et les arbres qui l'environnaient. Le prêtre, étourdi par ce triste ramage, oublia en élevant la sainte hostie de prononcer les paroles sacramentelles, et dit à haute et intelligible voix, emporté par un mouvement de mauvaise humeur : « Que maudits soient à jamais les corbeaux ! » A l'instant même, il s'éleva une grande tempête, un vent terrible soufla dans les branches des arbres, la charpente de l'église craqua, le clocher s'écroula, et prêtre, autel, église, village, habitants, forêt, tout disparut sous les flots qui envahirent cette immense solitude dont on retrouve chaque jour des traces sous-marines.

PAUL SÉBILLOT. *Légendes de la mer,* t. I, p. 234, 306, 301 ; *Traditions et superstitions,* t. I, p. 364. *Revue des traditions populaires,* t. VII, p. 213. E. HERPIN, *La cathé-*

drale de Saint-Malo, p. 59. PAUL SÉBILLOT. *Légendes de la mer*, t. I, p. 300. *Le roman d'Aquin*, v. 771. *Revue des traditions populaires*, t. XII, p. 219. PAUL SÉBILLOT. *Gargantua*, p. 70. HABASQUE, *Notions historiques*, t. III, p. 110. PAUL SÉBILLOT. *Traditions*, t. I, p. 353. ELVIRE DE CERNY, *St-Suliac*, p. 63.

IV

Les rades et les échancrures

Aux environs de Paimbœuf, on raconte que Gargantua ayant un pied sur le clocher de Cordemais, l'autre sur celui de Frossay, qui sont séparés par la Loire, eut envie d'uriner, et que c'est ainsi qu'il forma la rade de Paimbœuf, dite aussi la Goule de mer.

Quant à la plaine de Mordré ou de Mordreu, sorte de vaste lac qui se trouve dans la Rance maritime, voici son origine : un jour que la nourrice de l'enfant de Gargantua, qui dévorait, comme Saturne, tous ceux qui lui naissaient, lui présentait un gros caillou au lieu d'un poupon, Gargantua se brisa une dent en l'avalant. S'apercevant de la supercherie, il entre dans une grande colère contre la nourrice, à laquelle il veut donner un coup de pied, la nourrice s'esquive ; le pied porte à faux et enfonce dans la mer tout le terrain cultivé.

Paul Sébillot, *Gargantua*, p. 16. Elvire de Cerny, *St-Suliac*, p. 75.

V

Les Caps et les Falaises

La pointe du Décollé, près Saint-Lunaire et celle de la Garde en Saint-Cast ne sont autre chose que des cailloux que vomit Gargantua, écœuré par l'odeur de raie pourrie des bateaux Jaguens qui passaient entre ses jambes.

A Saint-Cast on disait que les fées, lorsqu'elles étaient irritées les unes contre les autres, se battaient à la pointe de l'Isle en se servant, en guise de fouet, des grands fucus, et on menaçait jadis les enfants méchants de les y conduire pour être fouettés par les fées.

Quelques-unes des particularités des falaises sont l'objet d'explications légendaires : dans celles de Lancieux une traînée rougeâtre sur un rocher est la marque du sang de saint Cieux qui y fut martyrisé.

Les falaises monumentales du cap Fréhel, dont les assises de grès rouge, souvent disposées avec une sorte de régularité, éveillent l'idée de

ruines gigantesques, figurent assez souvent dans les légendes locales : en voici une qui raconte en quelles circonstances elles prirent leur couleur.

Lorsque les saints arrivèrent de l'Irlande en Bretagne pour y apporter la religion chrétienne, on dit que le rocher Saint-Michel existait et qu'il était rouge comme aujourd'hui. Les habitants du littoral avaient même entendu parler de ce saint ; cependant dans plusieurs endroits ils étaient encore païens et ne croyaient qu'en voyant des miracles. Un de ces saints, qui débarqua au fond de la baie de la Fresnaye, se rendit à l'endroit où est aujourd'hui Plévenon et commença ses prédications. Beaucoup de personnes le suivirent, et un jour qu'il les avait rassemblées sur la lande du cap Fréhel, il leur montra du doigt l'îlot Saint-Michel, leur parla longuement de l'Archange et des miracles qu'il avait faits, de la victoire que ce grand saint avait remporté sur le démon. Alors un des seigneurs du pays lui dit : « Saint Michel était un envoyé de Dieu ; on m'a raconté que lorsqu'il mit le pied sur son rocher, ce rocher devint rouge ; ne pourrais-tu comme lui, puisque tu te dis aussi envoyé de Dieu, faire rougir la falaise ? » Le saint se mit en prière, puis il se rendit sur le bord de la falaise, jeta sur elle une goutte de son sang et toute la falaise du cap Fréhel prit une teinte rougeâtre,

semblable à celle de la pointe de Folet [1]. Frappés de ce miracle, tous ceux qui étaient là se convertirent à la foi chrétienne.

Le rocher sur lequel est bâtie la vieille forteresse de La Latte, qui s'appelait autrefois la Roche Goyon, est séparé de la terre ferme par une coupure à parois presque verticales, dans laquelle la mer s'engouffre avec fracas. C'est Gargantua, dont on voit, à une petite distance de là, le bâton fiché en terre, qui la fit en donnant un coup de pied.

Suivant une autre tradition, un jeune homme de Plévenon, ayant frappé d'un coup de couteau la Seraine du Fort La Latte qui voulait le toucher de sa main et l'entraîner dans son palais enchanté, celle ci, qui était une princesse métamorphosée, reprit sa forme naturelle dès que son sang eut coulé, et tous ceux qu'elle retenait captifs sous les flots furent délivrés. Elle gravit la falaise avec eux et son libérateur ; quand ils arrivèrent à l'endroit où se trouve maintenant le second pont-levis, la langue de terre qui réunissait le rocher au rivage se rompit comme si elle avait été coupée avec un couteau, et la mer se précipita dans la tranchée.

Une autre coupure de ce même pays, située non loin du cap Fréhel, a aussi sa légende, qu'on lira

1. Pointe en face de Saint Michel. On se rend de cette pointe à l'îlot à pied quand la mer est basse en marchant sur une chaussée.

ci-après : le point de départ en est peut-être ancien, aussi bien que le dénouement, mais sous sa forme actuelle, elle se rattache à la série assez nombreuse des récits où les habitants de Saint-Jacut sont, on ne saurait trop dire pourquoi maintenant, assez malmenés par les pêcheurs des autres petits ports, de Saint-Malo à Erquy.

Situé entre la baie des Cévenniers et le cap Fréhel, le rocher au pied duquel est le Trou d'enfer est appelé vulgairement La Teignouse. Dans ce trou habite un diable qui en sort pour aller à la recherche des matelots noyés en état de péché mortel. Ce rocher est détaché de la terre par le sommet, mais non par la base, et à mer basse dans les grandes marées seulement, on peut franchir à pied sec l'espace qui le relie à la terre ; à marée haute et pendant la morte mer, cet espace est infranchissable. Jadis ce rocher tenait au rivage et la coupure qu'on voit aujourd'hui n'existait pas. On raconte à ce sujet la légende que voici :

Un pêcheur Jaguen, jureur et fort impie, faisait la pêche tous les jours ; même le dimanche et les grandes fêtes, il sortait avec son bateau en compagnie de sa femme qu'il contraignait à embarquer avec lui, parce qu'il ne trouvait personne qui voulût mettre le pied sur son bateau, car ceux qu'il demandait pour lui aider à tendre ses filets avaient peur qu'il leur arrivât malheur.

Lui, le bonhomme, ne craignait ni Dieu ni diable, il ne mettait jamais les pieds dans aucune église, n'approchait jamais des sacrements, battait sa femme comme du blé mûr, et quand il ne faisait pas bonne pêche il appelait le diable à son secours : aussi n'avait-il aucun ami et tous les autres pêcheurs le fuyaient comme un pestiféré.

Un jour qu'il ventait grande brise de nord-est, il sortit dans son bateau, toujours accompagné de sa femme, et il se dirigea du côté du cap Fréhel, mais en passant près du banc de Létandré où la mer était très grosse, une lame sourde fit chavirer le bateau. La femme saisit un aviron et put se tenir sur l'eau ; elle se recommandait à tous les saints du paradis. L'homme se dirigea à la nage vers la terre en jurant et en criant comme un casseur d'assiettes.

Tout à coup la femme sentit comme une main invisible qui la poussait vers la baie des Cévenniers, et quelque temps après elle abordait au rocher de la Teignouse, sur lequel elle monta, et de là elle franchit rapidement la langue de terre qui le reliait à la terre : elle était sauvée. Le Jaguen aborda aussi le rocher, mais au moment où il essayait de rejoindre sa femme, le passage s'effondra dans la mer entraînant avec lui le pêcheur qui poussa un cri effrayant : sa femme regarda et vit sortir de la mer un petit homme, vilain comme le diable, qui

saisit son mari par les cheveux et disparut avec lui. La femme, tremblante de peur, retourna à Saint-Jacut où elle raconta son aventure, et les autres pêcheurs conclurent en disant : « Il appelait le diable, le diable est venu le chercher ». Depuis que cette langue de terre est coupée, le rocher porte le nom de la Teignouse.

Certains endroits des falaises, surtout ceux par lesquels on descend à la grève, ont un mauvais renom ; il est parfois justifié par la nature du lieu et les dangers qui s'y présentent. Bien des gens ne prennent pas volontiers le sentier de sous la Rue, près du cap Fréhel, dont le nom rappelle le souvenir des gens qui habitaient auprès, à ce qu'on assure, avant que la mer eût rongé cette partie du pays. Il semble qu'il soit hanté, comme l'est non loin de là celui de Fouérand qui conduit dans la baie des Cévenniers ; le diable s'y tient, et l'on prétend que personne n'y est descendu sans avoir éprouvé quelque accident.

PAUL SÉBILLOT. *Gargantua*, p. 32, 73 ; Etudes maritimes, *Archivio*, t. V, p. 518 ; *Petite Légende dorée*, p. 28 ; *Revue des Traditions populaires*, t. XII, p. 357 ; *Annuaire de Bretagne*, 1897, p. 343 ; *Légendes de la Mer*, t. I, p. 234.

VI

Les fées des Houles

Sur le littoral de la Manche, depuis Cancale jusqu'à la limite du français et du breton, à Tréveneuc, on racontait encore, il y a une vingtaine d'années, nombre de légendes qui se rattachaient très-nettement aux cavernes des falaises, auxquelles on donne le nom de « houles », ou, plus rarement, de « goules ».

Quoi qu'elles fussent déjà à la période d'effacement, bien des gens les connaissaient alors ; les mieux conservées de beaucoup étaient celles que m'ont dites des femmes très-âgées, qui sont, pour la plupart, mortes aujourd'hui. Plusieurs, qui étaient nées au siècle dernier, pensaient que les fées des houles avaient réellement existé : l'une d'elles affirmait les avoir vues étant enfant. Elles croyaient que ces cavernes n'avaient cessé qu'à une époque toute récente, d'être habitées par une race de personnages surnaturels qui jadis se montraient assez souvent aux habitants du rivage, et avaient même parfois une réelle influence sur leur vie.

J'ai recueilli et publié une quarantaine de ces récits : ils peuvent passer pour être assez particuliers à la Haute-Bretagne, puisque jusqu'ici on n'a retrouvé ailleurs qu'un petit nombre de parallèles, et presque toujours à l'état fragmentaire.

Bien que ces légendes ne soient plus aussi entières sur nos côtes qu'elles l'étaient vraisemblablement autrefois, elles présentent un ensemble de traits, isolés ou communs à plusieurs versions, assez nettement déterminés pour permettre de reconstituer ce groupe, l'un des plus curieux qui existent, et de donner un corps aux idées, aujourd'hui un peu flottantes, mais sans doute plus précises autrefois, que les gens du littoral se faisaient de ces demi-divinités des grottes.

Sur toute cette côte, les cavernes à peine ébauchées de la baie de la Fresnaye et de l'embouchure de l'Arguenon étaient la demeure des fées aussi bien que les grottes incomparables qui s'ouvrent, parfois grandioses comme des cathédrales, dans les hautes falaises de grès rouge du cap Fréhel ; si on s'étonnait de la petitesse de certaines, les vieilles gens disaient qu'elles n'avaient pas toujours été ainsi ; quelque cataclysme les avait ruinées, ou elles s'étaient effondrées quand elles avaient cessé d'être habitées ; ainsi l'entrée de la houle de la Teignouse fut presque bouchée par un écroulement qui survint la nuit où les fées et les

féetauds la quittèrent pour s'en aller en Angleterre[1].

Quand on pénétrait dans ces houles, on y voyait des bancs, des tables, des berceaux, tout un ménage de pierre qui avait servi ou qui servait encore à leurs mystérieux habitants. Les plus considérables ne se composaient pas seulement de la partie que l'on peut visiter à mer basse ; ce n'était pour ainsi dire que l'antichambre : elles se prolongeaient bien avant dans les terres, jusque sous les bourgs d'où l'on entendait chanter les coqs des fées[2] ; l'une d'elles aboutissait à Notre-Dame de Lamballe, à quarante kilomètres de son entrée. Suivant quelques récits, quand on avait franchi une sorte de tunnel, on se trouvait dans un monde pareil au nôtre, qui avait son ciel, son soleil, sa terre et ses arbres, et où l'on voyait de beaux châteaux au bout de longues avenues.

Mais le plus habituellement ces demeures ne comprenaient que la caverne elle-même. Quand on en avait passé l'entrée, que fermait parfois une porte de pierre gardée par une vieille portière

1. Dans mes précédents ouvrages, j'ai orthographié faitauds, les maris des fées ; je crois plus rationnel d'écrire ce mot en conservant le radical fée.

2. La grotte du Chat à Piriac conduit, si l'on en croit la tradition populaire, à plus d'une demi-lieue dans les terres ; elle doit son nom à un chat qui, jeté dans cette grotte, et forcé d'en sortir par la mer qui en fermait l'entrée, a repassé près du village de Camsilion.

(Ed. Richer. *Voyage dans la Loire-Inférieure*, lettre VII).

couverte de varechs, et fort laide, on se trouvait en présence des fées : c'étaient de belles personnes, vêtues comme des dames ou des Bonnes Vierges. Les féetauds ou fées mâles, leurs frères ou leurs maris, vivaient à côté d'elles, moins nombreux, semble-t-il, et inférieurs en puissance. Quelquefois on voyait encore d'autres personnages, les fions, qui étaient de si petite taille que leurs épées n'étaient guère plus longues que des épingles à piécettes ; ils remplissaient les fonctions de pages ou même de domestiques ; il n'y avait pas de fions femelles, du moins dans les houles.

A part leur pouvoir surnaturel, les fées et les féetauds vivaient à peu près comme des seigneurs, ou tout au moins comme des propriétaires aisés : les femmes boulangeaient et cuisaient leur pain, elles filaient, faisaient leur lessive, et on les voyait étendre au soleil, sur la lande du Cap ou sur les rochers du rivage, du linge si bien blanchi que l'on dit encore en proverbe : « Blanc comme le linge des fées » ; seulement il disparaissait dès qu'on s'en approchant on avait remué les paupières. Les bonnes dames possédaient aussi des animaux domestiques qui, parfois invisibles, allaient pâturer dans les champs des hommes ; elles prenaient même des bergères pour les garder.

La nuit, tout le monde pouvait voir les fées ; mais en jour, ce privilège n'était donné qu'à un

petit nombre de personnes ; celles qui avaient eu les yeux frottés avec des pommades magiques les reconnaissaient sous tous leurs déguisements. Grâce à ce mystérieux onguent, les fées pouvaient se rendre invisibles ou se transformer ; quelques-unes en profitaient pour voler. Elles semblaient d'ailleurs considérer que certains larcins leur étaient permis : si elles prenaient des huîtres dans les parcs, si elles enlevaient du poisson ou du bétail, elles indemnisaient largement, par des dons variés, ceux qui se plaignaient, ou elles favorisaient ceux qui les laissaient faire sans rien dire.

En général elles se montraient secourables : les mauvaises fées, et on les nommait ainsi, étaient une exception ; les autres s'appelaient « les bonnes dames » ou « nos bonnes mères les fées » ; c'était la reconnaissance et non la crainte qui leur faisait donner ces noms affectueux.

Les contes relatent longuement leurs bienfaits : des enfants guéris du croup, des blessures cicatrisées, le don d'objets inépuisables, ou inusables, à la condition de n'en point parler, parfois même l'octroi d'une partie de leur puissance à ceux qu'elles avaient pris en affection, et surtout aux gens dont elles étaient marraines, Quelquefois elles les emmenaient, et ils demeuraient dans les grottes où vingt ans leur paraissaient un jour.

Les fées ne vieillissaient point, et elles n'étaient

pas exposées aux maladies ordinaires : toutefois quand elles étaient en mal d'enfant, elles avaient recours aux bons offices des sages-femmes du voisinage. Elles étaient immortelles jusqu'au jour où on leur mettait du sel dans la bouche ; celles qui se faisaient baptiser devenaient sujettes à la maladie et à la mort, parce que dans la cérémonie du baptême le sel avait touché leurs lèvres. Une plus grande quantité de sel pouvait les faire périr aussitôt ; d'après deux contes, elles meurent toutes à la fois, parce que, pour se venger de l'une d'elles, quelqu'un, la voyant dormir la bouche ouverte, la lui remplit de gros sel.

L'opinion générale des vieilles gens est qu'elles vivent encore, mais qu'elles ont quitté le pays : elles y reviendront quand nous serons au « siècle visible » ; le siècle actuel est le « siècle invisible », et c'est quand il a commencé qu'elles ont abandonné leurs demeures.

Ces légendes s'attachent à des grottes qui n'existaient pas avant que la mer eût profondément modifié, il y a environ mille ans, toute cette partie du littoral ; elles sont probablement très anciennes et on les racontait peut-être avant cette époque en leur donnant pour théâtre des houles que la mer a emportées, en même temps que les falaises où elles étaient creusées. Quant à leur conservation sur les divers points de nos côtes où naguère elles

étaient bien connues, elle pourrait bien tenir à une cause qui n'a rien de poétique : en raison du voisinage des îles anglo-normandes, la contrebande a été autrefois très active dans ces parages ; il est possible que les intéressés aient, de leur mieux, entretenu ces vieilles croyances, et raconté les gestes des fées pour ne pas être dérangés par les douaniers quand ils cachaient les marchandises prohibées dans les houles, souvent d'un accès assez difficile, où leurs compères allaient les chercher la nuit, pour aller les vendre dans l'intérieur des terres.

Dans cette hypothèse qui me semble assez plausible, les traités de commerce qui, sur cette côte, ont à peu près complètement fait cesser la fraude, auraient aussi, par une conséquence assez inattendue, amené l'effacement graduel de ce groupe légendaire.

Ces fées des houles vivaient en général en société et formaient des familles, parfois des espèces de clans. Dans la légende qui suit, recueillie vers 1860 par madame de Cerny, il s'agit d'une fée qui avait aussi sa résidence daus une houle ; non loin de l'embouchure de la Rance, et qui, au rebours de ce qui avait lieu d'ordinaire, y demeurait seule, dans une sorte d'isolement sauvage.

A l'extrémité de la commune de Saint-Suliac, à l'entrée de l'anse de la Couaille, est une grotte que l'on appelle l'antre de la Fée du Bec du Puy.

Cette excavation est élevée de quelques pieds au-dessus du sol. Souvent au coucher ou au lever du soleil, on voit sortir une vapeur blanche, bleue, rose, verte, qui s'élève, s'abaisse, grandit, s'évapore et laisse enfin voir une femme divinement belle. On l'appelle dans le pays la Fée ou la Dame du Puy. Souvent elle se promène sur les grèves. Ses vêtements brillent de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel et les étoiles pâlissent devant les diamants qui couronnent son front. Elle s'assied parfois sur le gazon des falaises, et effeuille en rêvant les pétales des blanches marguerites. Elle passe, légère comme l'oiseau, sur les hautes tiges des landes ; elle ne parle à personne, et fuit à la vue de l'homme. Autrefois elle était souveraine en ces lieux ; aujourd'hui elle pleure sur les rochers déserts sa puissance détruite.

A sa voix jadis, les vents soufflaient moins fort, les flots se calmaient, et la mer devenait tranquille et transparente comme un lac de cristal. Aussi voyait-on chaque marin, en partant pour la pêche, venir sur la grève sacrée, offrir ses hommages à la belle déesse, qui lui rendait le vent favorable et la pêche abondante. Les femmes, les sœurs, les

filles, les amantes des absents, venaient déposer de nombreuses guirlandes de fleurs sauvages à l'entrée de son impénétrable grotte, gardée par une meute de chiens invisibles, toujours aboyants et prêts à dévorer l'imprudent qui se hasardait à en forcer l'entrée.

Depuis que le fils de Marie a détruit le culte des idoles, la grotte de la Fée ne la voit plus si souvent, et, comme elle n'a pas vu sans regret son culte anéanti, quand elle se montre dans ses anciens domaines, sa vue n'annonce rien de bon, et elle laisse souvent sur la grève des traces sanglantes de son passage ; au lieu de protéger les humains, elle cherche à leur nuire, et rit de leurs larmes.

On dit qu'un jour, il y a de cela bien longtemps, des bergers revenant des pâturages trouvèrent à la tombée du jour, à l'entrée de la grotte, une jeune fille expirante ; ils la questionnèrent, et, avec bien de la peine, ils en obtinrent ce court récit :

« Depuis longtemps je venais à cette place attendre mon fiancé, qui demeure de l'autre côté de l'eau, près de la Landriais ; il n'avait encore jamais manqué au rendez-vous, quand, il y a trois jours de cela, je vis la Fée. Depuis, je l'attends vainement ; le vent et la mer ont été contre nous, et cependant, je conserverais de l'espoir, si la Fée ne m'était de nouveau apparue. Hier soir, au lever

de la lune, j'entendis derrière moi un bruit léger comme un petit battement d'ailes. Je me levai promptement, pensant que j'allais revoir celui que j'attendais, et dont la présence avait sans doute effrayé la mouette cachée dans les joncs ; mais je me trouvai en face de la Dame du Puy ; je voulus fuir ; les forces me manquant, je tombai anéantie à la place où vous me voyez encore. Mes jours sont comptés ; allez me chercher un prêtre ; la Fée m'a dit des choses qui ne me laissent aucun doute sur ma fin prochaine. Mon fiancé n'est plus ! Que fera-je ici-bas ? Allez, mes amis, hâtez-vous, le temps presse, et mes forces m'abandonnent ».

Les bergers, ne doutant plus de la fatale rencontre, la portèrent sur leurs épaules jusqu'au bourg.

Elle appela son confesseur, répéta tout ce qu'elle avait dit précédemment, et ayant été administrée, elle expira sous les yeux de ses amis.

Le curé de Saint-Suliac, suivi d'un nombreux cortège, croix et bannière en tête, se rendit à la grotte, où il somma la Fée de comparaître. Ayant répété trois fois sa sommation et n'en ayant pas obtenu de résultat, il l'exorcisa et lui ordonna de la part de Dieu de ne plus apparaître en ces lieux. On ne vit rien, mais on entendit un cri de douleur sortir de la montagne, et des imprécations qui glacèrent tous les cœurs furent répétées par les échos des vallons de la Rance. Nul ne mit en doute

que, sans la présence du pasteur, le troupeau ne serait pas rentré sain et sauf au bercail.

Depuis ce jour, on la voit bien quelquefois se promener au clair de la lune, mais elle s'enfuit, dès que l'homme approche l'endroit où elle se trouve. Car sur lui elle n'a plus de pouvoir, grâce à l'intercession de Marie.

En revenant sur les galets des grèves, le cortège trouva un corps inanimé que les flots y avaient déposé depuis son passage. L'on s'en approcha, et chacun reconnut le jeune marin de la Landriais, le fiancé de la jeune fille qui, faisant chaque jour la traversée de la Rance à la nage, avait péri dans le trajet, et que la Fée en fuyant avait jeté comme une dernière vengeance sur les pas du clergé qui le fit enlever et transporter en terre bénite.

L'on ne voit plus la Fée que bien rarement, mais l'on garde son souvenir. On donne encore à cette grotte le nom de Grotte-ès-Chiens, parce que l'on y entend toujours comme des grognements de chien suivis d'aboiements lointains.

Suivant une autre légende recueillie à Saint-Suliac, au lieu même du Bec Dupuy, par M. Henri Harvut, cette grotte s'appelle aussi le Trou aux Jetins ; la bonne femme qui la lui raconta tenait de son grand'père que les Jetins étaient des petits hommes, hauts d'un pied et demi, qui sortaient tous les soirs de leur trou pour s'amuser dans la cam-

pagne ; car ils étaient très « jouasses ». Ce sont eux qui la nuit viennent embrouiller la queue des chevaux, mettre les cochons à courir, et ouvrir les poulaillers. S'ils ne sont pas grands, ils sont très forts et ils peuvent sans se gêner lancer à près d'une lieue des pierres grosses comme une maison ; c'est ainsi qu'ils ont jeté les pierres qu'on dit tombées du ciel et les gros cailloux que l'on voit dans le milieu des prés sans savoir qui les y a mis.

Ils se plaisaient aussi à enlever des enfants et à mettre à leur place de vilains petits êtres qui ne grandissaient pas, tétaient toujours et avaient une figure vieillote. Une femme avait emporté son fils dans les champs ; les Jetins le prirent et lui substituèrent un de leurs rejetons. Comme il ne grandissait pas, la femme alla consulter un de ses voisins, qui lui recommanda de mettre une douzaine de coquilles d'œufs remplis d'eau à bouillir devant le feu. Quand le petit se réveilla, il s'écria : « J'ai quatre-vingt dix ans et je n'avais jamais vu tant de petits pots bouillants ».

La bonne femme lui demanda où était son gars et il répondit que les Jetins l'avaient emporté dans leur trou pour en avoir de la race. Elle alla encore consulter le bonhomme, et, d'après son conseil, elle porta le petit au bord du trou, et cria qu'elle allait le tuer si on ne lui rendait pas son gars. Le petit Jetin se mit à pousser les hauts

cris, et la bonne femme commença à frapper tout autour de lui. Au bout d'un quart d'heure, on vit venir un petit homme qui tenait par la main un beau gars de dix ans, et qui, ayant pris le petit Jetin dans ses bras, l'emporta bien vite dans son trou.

Un jour qu'un bonhomme était allé charruer et s'était endormi, il ne se réveilla qu'à la nuit close, et il s'écria : « Janigué, j'ai-t-i grand faim ! » aussitôt il vit accourir une vingtaine de petits hommes, pas plus grands que des petits cochons de lait, qui lui dirent qu'ils étaient les Jetins de Saint-Suliac, et l'invitèrent à manger avec eux des gâches toutes chaudes, en lui disant de revenir le lendemain. Le bonhomme, rentré chez-lui, raconta son aventure, et son domestique, qui n'était point peureux, demanda à l'accompagner. Quand il fit nuit, ils appelèrent les Jetins, et tout se passa comme la veille : une grande table fut servie, bien garnie de gâches, de bon cidre, de saucisses et de lard. Après avoir fait un bon repas, le domestique mit dans sa poche un des couteaux des Jetins pour le rapporter au village, et le montrer à ceux qui n'auraient pas cru qu'il avait mangé avec les nains ; mais quand il voulut se lever, cela lui fut impossible, et les Jetins lui dirent qu'il ne pourrait bouger de là qu'après avoir rendu leur couteau [1].

1. De l'autre côté de la Rance, à Pleurtuit, il y a une cache à fions au Pont-aux-Hommes nées (noirs), et l'on

Sur l'Océan, vers la limite du Morbihan et de la Loire-Inférieure, on rencontre aussi tout un groupe de grottes, moins bien explorées au point de vue légendaire que celles du nord, mais dont les noms supposent des légendes. Elles étaient la résidence de petits êtres, apparentés aux fions et aux Jetins, connus sous le nom de Kouricans, déformation très apparente du nom des Korigans que portent leurs similaires dans la partie bretonnante qui en est très voisine. Voici en quels termes E. Richer en parlait en 1823.

Près du Croisic, une grotte dont la mer ne cesse jamais de baigner l'entrée, s'appelle le trou du Kourican ; elle était, dit-on, habitée autrefois par des pygmées ; la plus grande partie des grottes de Painchâteau a servi d'habitation à ces petits hommes ; c'est une opinion vulgaire reçue dans

raconte qu'un jour, que des hommes étaient à y charruer, ils entendirent corner pour appeler au four ; ayant demandé un tourteau, ils trouvèrent au haut du champ une belle nappe sur laquelle il y avait des tourteaux, du beurre et des couteaux. L'un des hommes qui avait perdu son couteau, voulut en mettre un dans sa poche ; aussitôt la belle nappe disparut avec tout ce qui était dessus. Ces fions avaient une vache noire qui avait passé en dommage dans un champ de blé noir ; la bonne femme alla se plaindre à la Cache, les fions lui donnèrent un godet de blé noir, en lui disant d'en faire de la galette et qu'elle ne diminuerait point. (Paul Sébillot, *Trad.* t. I, p. 104).

le pays qu'il a existé jadis, sur toute la côte, une race de nains auxquels on a donné le nom de Kouricans, qui se retiraient dans des rochers.

PAUL SÉBILLOT. *Légendes de la mer*, t. I, p. 235 et suiv. *Contes populaires*, T. I. nos 4, 10, 17, 22 ; t. II, nos 1, 3 à 20 ; t. III, nos 1, 10, 11 ; *Littérature orale*, p. 1-28 ; *Société archéologique du Finistère*, t. XIII, p. 206-228, 331-338, (12 légendes) ; *Almanach du Phare de la Loire*, 1892, p. 96. *Traditions et superstitions*, t. I, p. 77 et suiv. *Acta comparationis litterarum universarum*, Klausembourg, n° CXC. ELVIRE DE CERNY. *Saint Suliac*, p. 18-22. *La Vague*, écho des plages bretonnes, nos des 19, 26 juillet et 2 août 1891. E. RICHER, *Voyage dans le département de la Loire-Inférieure*, Lettre VII.

VII

L'Homme de Mer

Aux environs du cap Fréhel on parle encore parfois de l'homme de mer ; mais son souvenir est bien plus effacé que celui des fées locales. Vers 1835, Habasque disait qu'à Erquy il était aussi connu que Nicole, et que tout le monde l'avait vu, excepté celui qui faisait le récit. Quarante ans plus tard, au cours d'une enquête très serrée sur les choses de la mer, j'ai pu me convaincre que les nombreux marins que j'ai interrogés ne le connaissaient que par ouï-dire. Je trouve pourtant sa trace dans deux contes, dont le premier seul a pour théâtre un endroit déterminé du rivage : une jeune fille qui gardait ses moutons sur la falaise de Plévenon voit sortir de l'eau une manière d'homme ; au lieu de cheveux il avait des fucus sur la tête, son corps était couvert de limon verdâtre, et l'on ne savait trop si c'était un homme ou une bête ; on le vit entrer dans la houle de Poulifer, et un pêcheur entendit les sons d'une musique qui jouait dans la grotte. Le lendemain, il enten-

dit ces mêmes sons mélangés au bruit des danses, et il en fut si effrayé qu'il coupa la corde qui retenait son grapin, et y mit un liège pour le retrouver. Quand il revint, il ne trouva plus son flotteur, et commença à maudire les fées et les féetauds ; l'homme de mer sortit de la houle, rendit au pêcheur son ancre et son aussière, et lui donna un hameçon magique avec lequel il pouvait prendre tout le poisson qu'il voulait. Il lui dit que la musique qu'il avait entendue était celle qu'on faisait à son repas de mariage. Il était venu épouser une fée de la houle, et le lendemain, il devait partir pour l'Angleterre avec toutes les fées du voisinage. Quelques jours après le pêcheur vit que l'entrée de la houle était presque bouchée par un éboulement (*Contes des paysans et des pêcheurs*, p. 59-63).

Dans l'autre récit, *Contes des marins*, p. 190, il s'agit aussi d'un homme que des matelots trouvent sur une île, bien loin de la Bretagne ; il avait du goëmon sur la figure, sur les mains et sur tout le corps ; mais c'était le diable qui avait pris cette forme pour s'emparer des marins.

VIII

Les fées de l'embouchure des fleuves

Bien que, suivant toute probabilité, la légende ait peuplé de fées les embouchures des fleuves, surtout celles qui sont d'une largeur considérable et sont parsemées d'îlots, découpées par des criques et présentent d'autres circonstances propres à exciter l'étonnement, je ne retrouve leur trace que dans l'agréable petit livre de madame de Cerny, *Saint Suliac et ses traditions*. Son récit fait penser aux gracieuses variations que les poètes ont brodées sur des thèmes d'origine populaire. Cette réserve faite, je donne sa version, en l'abrégeant parfois et en suprimant toute la partie versifiée, parce que la légende est jolie, et qu'après tout le canevas en est, en certaines parties, emprunté à la tradition orale.

Quand les éclairs silllonnent les nues, quand les échos effrayés mêlent leurs voix au bruit du tonnerre et aux murmures des flots se brisant sur les rochers de la Rance, sur les eaux du fleuve courroucé vous voyez des formes bleues, blanches, roses, lilas, vertes, sauter, danser, disparaître sur

les flots, s'élever dans les airs, former des chaînes, des rondes, des danses fantastiques, ou, s'allongeant sur les vagues, la tête posée sur un bras, ces formes gracieuses, vêtues de couleurs de l'arc-en-ciel, se laissent aller aux caprices de la mer qui les bercent, les lancent de l'une à l'autre, les reprennent et les abandonnent au courant du fleuve, qui les pousse vers les criques, d'où on les voit bientôt sortir plus nombreuses et marchant à la suite d'une femme plus belle que ses compagnes.

Cette femme, vêtue d'une longue robe de gaze, couronnée de diamants et montée sur une barque faite d'un nautile des mers du sud, traînée par deux écrevisses, aux yeux d'émeraude, est la reine de ce brillant cortège ; les formes aériennes qui sortent ainsi des anfractuosités des rochers sont les Fées et les Génies qui ont l'empire des eaux, et cette enchanteresse qu'ils entourent de soins est leur reine bien aimée ; c'est elle qui commande aux vents de souffler moins fort et à la Rance de rendre à la terre les humains que la tourmente jette dans son sein.

L'on dit qu'un jour, fatiguée des hommages que lui rendaient ses sujettes, et plus encore du poids de ses grandeurs, elle s'éloigna de sa cour, et, abordant à l'île Notre-Dame, elle quitta sa nacelle et s'assit près d'un massif de bruyères roses. Un jeune candidat aux examens du long-cours, qui

attendait que le calme lui permît de reprendre la mer, la vit aborder l'île. Surpris de tant de grâces, émerveillé de sa beauté, il resta blotti derrière un rocher. La fée, se croyant seule, se débarassa de son manteau royal, et posant la tête sur une touffe de gazon d'Olynte, elle s'endormit paisiblement. Le jeune homme la voyant assoupie, sortit de sa cachette, et, s'agenouillant près d'elle, attendit son réveil.

Les fées, ses compagnes, ne la voyant plus au milieu d'elles, la cherchèrent quelque temps, et apercevant sa nacelle mouillée près de l'île, elles entourèrent le rocher, et trouvant un étranger auprès de leur maitresse, elles s'en saisirent et allaient le jeter à la mer, quand leur reine s'éveilla et leur donna l'ordre de se retirer.

Le jeune homme reconnaissant tomba à ses pieds et lui rendit grâces... La fée fit un signe d'adieu au marin ; elle appela ses sœurs qui posèrent sur ses épaules son manteau royal brodé de fines perles de l'Orient, et avançant un nouveau carrosse, attelé de papillons aux ailes diaprées, elles s'élevèrent au-dessus de la Rance et se perdirent dans les régions éthérées.

IX

Le Bateau des Morts

A l'embouchure de l'Arguenon, les vieilles femmes racontaient encore, il n'y a guère plus de trente ans, qu'un bateau se rendait la nuit aux ruines du vieux château du Guildo, et qu'il y embarquait, pour les passer sur la rive droite de la rivière, au dessous du bois du Val, les âmes des morts qui s'y étaient rassemblées pour l'attendre.

La conservation de cette tradition, localisée au Guildo, tient peut-être à cette circonstance que depuis un temps immémorial, il y avait, un peu plus bas, un bac qui, à mer haute, transportait les voyageurs ; avant la Révolution, ce privilège appartenait aux moines d'un couvent voisin, et jusqu'à la construction du pont vers 1860, le service a toujours fonctionné, de nuit comme de jour[1]. Elle

1. Je tiens de M. le comte de Chateaubriand, que son grand-père, M. Armand de Chateaubriand du Val Guildo, né en 1758, et que Napoléon fit fusiller en 1810, dans la plaine de Grenelle, vint souvent, pendant la nuit, chercher des prêtres à l'embouchure de la rivière pour les transporter en bateau dans les diverses paroisses. Ces voyages aventureux, accomplis la nuit, ont pu aussi contribuer à accréditer en ce lieu cette antique légende.

n'est pas, du reste, particulière à cette côte; on la retrouve en Basse-Bretagne et, au VIe siècle, Procope constatait qu'elle était très connue dans le sud de l'Armorique.

On a relevé, à la limite de la Bretagne, dans l'île de Noirmoutier, une croyance assez analogue; après le sabbat des sorciers, quand l'aube commençait à poindre, une barque s'approchait du rivage. Bien qu'on n'y vît personne, une voix en sortait qui criait : « Embarque, allons en Gallouay ! » Et le bateau mystérieux s'éloignait, tellement chargé de monde qu'il paraissait près de couler bas.

Revue des Traditions populaires, t. XII, p. 309. Dr VIAUD GRAND-MARAIS. *Vieilles croyances de Noirmoutier.* Bull. de l'Assoc. bretonne 1888, p. 203.

X

Les pierres du rivage

Au bas des falaises, on voit des pierres qui en ont fait autrefois partie et qui sont remarquables par leurs dimensions, leurs formes régulières ou bizarres et diverses autres particularités ; la mer en se retirant les découvre à peu près tous les jours. Les riverains assignent à quelques-unes une origine merveilleuse.

Les « pierres dérublées » qui s'entassent bizarrement sous le Cap Fréhel sont, ainsi que leur nom l'indique (dérubler, glisser, dégringoler) tombées de la falaise. A l'endroit où elles gisent s'élevait jadis une maison, dont les habitants avaient, à plusieurs reprises, tracassé les fées des houles voisines. Pour se venger, elles firent écrouler ces pierres et écrasèrent la maison, le jour même ou l'on célébrait les noces du fils aîné de leurs ennemis.

On désigne dans tout le pays sous le nom de « Pierres sonnantes » les gros blocs qui parsèment une des criques du Guildo, au dessous du bois du Val. Ce sont des roches amphiboliques, de formes

généralement arrondies, qui ont toutes une certaine sonorité ; elles gisent sur la plage, assez voisines les unes des autres, et, à distance, elles éveillent assez l'idée d'un troupeau de moutons noirs qui se serait couché pendant la chaleur du jour. La plus curieuse est celle qui repose, presque en équilibre, sur deux autres énormes pierres, comme elle de forme oblongue ; de temps immémorial on a, pour la faire résonner, frappé sur l'une de ses extrémités avec un caillou rond, et le frottement a fini par y creuser une sorte de cuvette.

C'est Gargantua qui les a déposées en ce lieu. Un jour qu'il était à Dinan, on lui dit que dans une carrière, à Languédias, on avait trouvé des pierres sonnantes. Il demanda aux Dinannais de les lui donner, pour les emporter à Plévenon, où il voulait les faire sonner pour s'amuser. Pour les transporter plus commodément, il les avala et se mit en route pour Plévenon, en passant par mer, car son intention était de les placer sur le rivage pour ne gêner personne. Malheureusement, à l'embouchure de l'Arguenon le vent lui porta l'odeur des raies de Saint-Jacut, et il eut si mal au cœur qu'il vomit toutes ces pierres. Il y en a qui disent qu'elles ne viennent pas de si loin ; mais que les plus grosses se trouvaient dans la houle des fées du Val de l'Arguenon ; quand elle s'écroula, à la suite d'un coup d'eau qui écrasa ou noya ses habi-

tants, elles restèrent au milieu des ruines dans la position qu'elles ont aujourd'hui.

Lorsque les fées de la houle de la Chanouette, qui est tout près de là, avaient dansé au clair de lune, et qu'elles avaient envie de se rafraîchir, elles frappaient sur la pierre sonnante en criant : « Au bon lait ! à la bonne galette ! » et aussitôt, à son extrémité elles trouvaient les mets qu'elles avaient demandés.

On montre sur les rochers du littoral, des empreintes merveilleuses qui sont généralement dues à des saints : à Lancieux, c'est le berceau et le premier pas de saint Cieux que l'on trouva tout enfant, au bas de la falaise ; saint Cast, pour prouver sa puissance, a imprimé son pied à l'endroit où il est débarqué ; au Décollé on voit la marque des souliers de saint Lunaire, au Croisic, celle des pieds de saint Goustan, à Cesson, le pas de la Vierge.

Presque toujours ces empreintes sont sur des rochers que la mer ne baigne que rarement ou sur le bord de sentiers qui contournent la falaise ; c'est la place où l'on montre, à Plévenon, le pas de Gargantua, la seule empreinte du littoral qui, à ma connaissance, ne soit pas attribuée à un saint.

PAUL SÉBILLOT. *Légendes de la mer*, t. I, p. 227, *Contes de la Haute-Bretagne*, t. II, p. 58 et 86, *Petite légende dorée*, p. 28, 31, 34, 38, 41, *Gargantua*, p. 25, 30.

XI

Le sable et les dunes

La bande étroite de sable et de terre qui réunit Saint-Jacut au continent est due aux prières de saint Jacut. Poursuivi par un seigneur, il se mit à implorer Dieu, et sous ses pieds le petit isthme surgit miraculeusement des eaux pour l'empêcher de tomber aux mains de ses ennemis.

Les dunes figurent en bon rang parmi les endroits hantés ; leur solitude au bord de la mer, les bruits qu'on y entend, les feux-follets qui se dégagent parfois des mares que les pluies font dans leurs creux, expliquent aisément ce mauvais renom, que les contrebandiers ont peut-être aussi contribué à propager.

Sur les dunes de Saint-Cast, au milieu desquelles fut livrée la bataille de 1758, on a vu apparaître un homme qui porte sa tête sous son bras, un prêtre-fantôme et une sorte de poursuite fantastique, dont je parlerai avec plus de détails dans un autre chapitre.

Une légende malouine raconte ainsi l'origine du nom *d'Or de Chat*, que l'on donne au mica, très abondant sur certaines plages.

Au temps jadis, les fées avaient coutume d'aller tous les soirs danser des rondes sur les mielles fleuries de la Hoguette, à l'endroit où s'élève aujourd'hui le casino de Paramé. Un soir douze jeunes gens de Saint-Malo, qui avaient un peu bu, parièrent d'aller demander une contre-danse aux fées. Celles-ci la leur accordèrent, mais outrées de ce que ces jeunes gens s'étaient présentés à elles en cet état, elles les changèrent d'un coup de baguette en six gros matous noirs et en six petites chattes blanches, qui se mirent à miauler lamentablement. Les fées en eurent pitié et leur dirent qu'elles leur rendraient leur première forme quand ils auraient filé à chacune d'elles, avec le mica de la grève, un manteau d'or et une robe d'argent, en ajoutant qu'ils ne pourraient y travailler que pendant que les douze coups de minuit sonneraient au clocher de Saint-Malo. Les chats, comme on pense, mirent bien du temps à faire ces vêtements. Quand ils les eurent finis, les fées d'un coup de baguette, firent cesser leur métamorphose.

C'est depuis cette époque que le mica des grèves s'appelle « or de chat », quand il est doré, et « argent de chat » quand il est argenté, et c'est

pour cela, dit-on, qu'à Saint-Malo, quand le chat fait son ron-ron, on dit qu'il « file son rouet ».

Dans la Loire-Inférieure, un village nommé Escoublac, est enseveli sous les sables ; il y a une quarantaine d'années, on voyait encore émerger le coq du clocher : l'envahissement des sables est attribué à une cause surnaturelle ; voici le récit de C. d'Amezeuil.

Non loin de Guérande s'élevait naguère un grand et beau village qui s'appelait Escoublac, et dont les habitants s'étaient enrichis en faisant le commerce de sel. Mais ils étaient devenus corrompus ; une nuit on entendit une voix qui disait aux gens d'Escoublac de se convertir. Ils ne l'écoutèrent pas : l'Océan brisant les digues qui le retenaient captif, couvrit tout le village et il disparut enseveli sous une montagne de sable. Le nouveau village s'éleva du milieu des sables qui ont abîmé l'ancien.

PAUL SÉBILLOT. *Petite Légende dorée*, p. 26 ; EUGÈNE HERPIN. *La côte d'Emeraude*, p. 214-7. C. D'AMEZEUIL. *Récits bretons*, p. 126.

XII

La Mer souterraine

D'APRÈS une croyance singulière que j'ai constatée plusieurs fois, la mer s'avance souterrainement assez loin dans l'intérieur de la terre, et y forme des espèces de baies que recouvre une sorte de plafond en rochers et en terre, généralement d'une grande épaisseur, mais parfois assez mince ; un de ces endroits est près de la source du Gouessan, au pied du Méné, à 30 kilomètres du rivage, à vol d'oiseau. Un jour que la duchesse de Rohan était forcée de voyager par là, elle ordonna à son cocher de fouetter ses chevaux, parce qu'elle savait que la route passait sur un bras de mer souterrain.

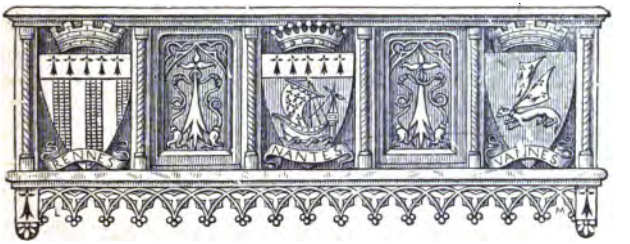

CHAPITRE II

LA TERRE

I

La terre bénie ou maudite

Dans la croyance populaire, les actes importants qui se sont accomplis dans un pays laissent souvent des traces visibles sur le sol, au lieu même où ils se sont passés. C'est ainsi que des bienheureux ont, en foulant la terre, communiqué une fertilité exceptionnelle aux abords d'un sentier, et même à tout le voisinage. L'herbe pousse plus drue qu'ailleurs des deux côtés de la « voyette » que suivait saint Victor de Campbon, quand il allait s'entretenir avec saint Laumer, et

les champs par lesquels passa la statue de saint Germain, lorsque, portée contre son gré à Matignon, elle retourna d'elle-même à son antique chapelle au bord de la mer, ont une récolte plus abondante que ceux d'alentour.

Ces lieux privilégiés sont toutefois beaucoup plus rares que ceux qui semblent frappés d'une sorte de malédiction. Il y a des endroits où, pour des causes diverses qui tiennent à la nature du sous-sol, l'on remarque des espaces privés de végétation, alors que tout auprès elle est très active. Les paysans expliquent par des évènements surnaturels cette particularité dont ils ne peuvent se rendre compte. A Poligné, près d'un canton appelé le Bout-de-Lande, s'est livrée jadis une bataille où le sang a coulé en si grande abondance que l'herbe ne peut plus y pousser, non plus qu'à la place où vint s'abattre, mortellement blessé, le dragon du Theil. Le sol est voué à la stérilité sur l'emplacement où se dressaient les fourches patibulaires ; il est bon d'ajouter que celles-ci étaient, en général, placées sur des hauteurs, bien souvent à la lisière des landes.

Mais le plus habituellement la partie dénudée dessine la forme de la personne innocente qui y tomba, assassinée par des malfaiteurs, ou tuée au cours des guerres civiles. A Saint-Germain-sur-Ille, à Chevaigné, il y a de ces espaces qui repro-

duisent l'empreinte d'un corps étendu : un prêtre y a été fusillé ; à Saint-Médard-sur-Ille, on montre la marque des pieds, des genoux et de la tête d'un curé qui y fut frappé mortellement, alors qu'il portait le bon Dieu ; un peu plus loin, le saint ciboire, échappé de ses mains mourantes, a aussi laissé une trace ineffaçable.

A la Bouexière, près Liffré, un champ ne produit plus de récoltes depuis qu'un laboureur y a brisé, de colère, la statuette d'un saint qu'il avait prise pour servir de contrepoids à sa charrue.

Ailleurs, l'absence de gazon tient à des raisons tout opposées : elle perpétue le souvenir du passage d'êtres surnaturels, païens ou chrétiens. A Bains, le sentier que prenait saint Convoyon lorsqu'il allait rendre visite à saint Fiacre, reste à jamais stérile pour attester les promenades du bienheureux. A Saint-Cast, la « passée des fées » va de la Roulette à l'entrée de la houle du Grouin ; sur toute cette bande les tiges des blés sont moins hautes que dans le reste de la *champagne* ; non loin de là, au lieu dit « le Bal des Fées », où les bonnes dames venaient danser au temps jadis, l'herbe ne pousse jamais [1].

1. Au bord du Frémur on remarque sur un petit promontoire, au milieu des plus riches moissons, un sillon voué depuis des siècles à la stérilité ; on l'appelle « la promenade des fées ». Le peuple croit que ces dames viennent s'y ébattre la nuit, et qu'elles trouveraient fort mau-

La route par laquelle saint Armel traîna le dragon à la rivière reste nue et aride sans qu'il y croisse aucune herbe.

Le terrain est nu comme une place foulée aux endroits où deux frères se sont battus en duel.

En quelques pays, des plantes, des arbustes même, ne viennent plus parce qu'ils ont été témoins de drames ou qu'ils ont été employés à des actes coupables ; dans le bois de la Chouannière, près de Merdrignac, on ne voit pas de fougère, alors qu'elle est abondante aux environs : avant d'y être tué, un prêtc l'a maudite. A Arbrissel, cette plante ne croît pas dans certains champs, grâce à l'intervention de saint Robert d'Arbrissel, qui eut jadis pitié d'une bonne femme à laquelle les six jours de la semaine ne suffisaient pas pour l'arracher. Sur le territoire de Saint-Quay et de Brain, depuis que saint Quay et saint Melaine y ont été fouettés avec ses branches, le genêt ne peut plus pousser.

PAUL SÉBILLOT. *Petite légende dorée,* p. 62, 63, 88, 97, 192, 196 ; *Revue des Traditions populaires,* t. XII, p. 222 ; *Traditions de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 383 ; *Contes de la Haute-Bretagne,* t. II, p. 53.

vais qu'on mit en culture un terrain qu'elles affectionnent. (HABASQUE, t. III, p. 132).

II

Les Landes

Les landes ont occupé jadis de vastes espaces en Haute-Bretagne ; à la fin du siècle dernier, Ogée disait que sur un total de 7,240,000 journaux, 3,000,000, soit près de la moitié, étaient en landes : maintenant cette proportion n'est restée sensiblement la même que dans le Morbihan, alors que pour l'ensemble de la province, la superficie des landes est moindre d'un quart. On voit que, bien que fort entamées par la culture, leur surface est assez grande pour former parfois des espèces de déserts pierreux, à la végétation rabougrie, où se trouvent d'étranges accidents de terrain. Il n'est donc pas surprenant qu'il s'y soit attaché des traditions, lors même qu'elles ne sont pas parsemées de ces grosses pierres dont nous parlerons plus loin.

Il est probable que l'on a attribué à des punitions célestes leur aspect désolé, l'infertilité de leur sol et la petitesse des arbustes ou des plantes qui y végètent ; mais jusqu'ici, je n'ai rencontré

qu'une seule légende qui rentre dans cet ordre d'idées ; il est vrai qu'elle s'applique à une solitude dont la vue est bien faite pour exciter l'étonnement, non par son étendue, mais par son singulier aspect.

Autrefois, du temps des fées, la lande du cap Fréhel n'était pas comme aujourd'hui couverte de brousses ; elle était occupée par une grande ferme dont les champs bien cultivés rapportaient de belles récoltes. Grâce aux fées qui habitaient alors les houles du cap, et qui étaient amies du fermier, celui-ci faisait bien ses affaires. Il possédait des bêtes magnifiques et tous les gens des environs enviaient son sort.

Un jour, un féetaud se présenta à la ferme et, voulant savoir si le fermier avait bon cœur, lui demanda la charité. Celui-ci, qui ne le connaissait pas, répondit : « Je ne donne rien aux vagabonds, allez vous-en. » L'homme s'en alla sans rien dire, et le lendemain il se présenta à la ferme une vieille femme qui pria le fermier de lui donner quelque chose à manger. « Ah ! s'écria-t-il, croyez-vous que je vais nourrir tous les fainéants qui se présenteront chez moi ? Allez vous-en, bonne femme, je n'ai rien pour vous ! » et comme la vieille ne bougeait pas, il la prit par le bras et la mit à la porte. Mais soudain, au lieu de la pauvresse décrépite qui marchait clopin clopant, il vit devant

lui une dame belle comme un jour, qui lui dit : « Puisque vous avez si mauvais cœur, autant vos récoltes ont été bonnes dans le passé, autant elles seront mauvaises dans l'avenir » ; puis elle disparut. Depuis ce temps-là, le fermier eut beau retourner ses champs, ils ne produisirent plus rien ; ses bêtes maigrirent à vue d'œil et finirent par crever ; le fermier et sa famille tombèrent dans une profonde misère et il se repentit, mais un peu tard, d'avoir refusé un morceau de pain aux fées.

D'après une autre légende, il refusa de secourir trois voyageurs, et, après les avoir traités de fainéants et de vagabonds, il les menaça de les faire mordre par son chien s'ils ne partaient pas au plus vite. Les voyageurs, qui n'étaient autres que Jésus et deux de ses disciples, réitérèrent leur demande, mais le fermier demeura sourd à leur appel. Alors Jésus lui dit : « Puisque tu as le cœur si dur, celui qui t'a donné d'aussi belles récoltes te les retire : désormais ni toi ni les tiens ne pourront plus labourer ce coin de terre qui t'a toujours donné de si beaux produits ». Jésus continua alors sa route avec ses deux disciples. Deux jours après il vint un orage qui détruisit toute la récolte du fermier du Cap et depuis il eut beau travailler sa terre, il ne put jamais plus rien lui faire produire ; elle fut envahie par les ronces et les épines, et il mourut dans la misère.

On dit aussi qu'il y avait entre la Latte et le Cap une forêt que Gargantua déplanta à coups de bâton.

Les hantises des landes sont assez nombreuses :

Comme il est parfois assez difficile de se reconnaître au milieu de ces mers de bruyères et d'ajoncs nains, on croit que c'est sur leur sol, comme sous le couvert des forêts, que l'on est exposé à rencontrer le plus fréquemment cette herbe d'oubli ou d'égarement, qui fait perdre la route à ceux qui ont eu la malechance de marcher dessus.

Nombre de lutins passent aussi pour y avoir leurs demeures, qui sont tantôt parmi les débris de monuments mégalithiques, tantôt simplement au milieu des brousses. Ils n'en sortent guère pendant le jour ; mais la nuit ils aiment à se promener aux environs. D'après le Dr Fouquet, lorsque le paysan attardé regagne sa maison en traversant les landes de Pinieuc, au pays de Sérent, il accélère ses pas, car bientôt vont s'agiter autour de lui des milliers d'ombres, et mille clameurs confuses, mille notes aiguës, murmurées ou chantées, vont se mêler à la voix grave ou stridente de la brise. S'il ne gagne pas avant la nuit noire la croix de pierre dressée au bord du sentier qu'il parcourt, si minuit sonne avant qu'il ait récité là ses prières, il n'échappera point aux follets, qui sortis à cette heure des grottes druidiques, courent et dansent

sur les bruyères et se plaisent à égarer jusqu'au jour ceux que la nuit surprend au milieu d'eux.

C'est pour mettre fin à ces apparitions et aussi pour servir de points de repère aux voyageurs, qu'on avait élevé au milieu des landes, et en général sur un point culminant, des croix de granit, comme celle dont il est question ci-dessus et celle de la Lande de Brun en Plémy, autour de laquelle rôdaient, sans pouvoir s'en approcher, des possédés qui auraient été délivrés, s'ils avaient réussi à la toucher de la main.

Les ombres de ceux qui y furent victimes d'accidents ou qui tombèrent sous les coups d'assassins, aux époques où la sécurité était si précaire, se montrent aussi sur certaines landes. Celles d'Herbignac (Loire-Inférieure) étaient parcourues la nuit par l'ami Courtais, fantôme de dix pieds de haut, qui poussait des cris lugubres ; celui qui avait l'imprudence de lui répondre était assuré de perdre la vie ; les garennes de Saint-Suliac étaient hantées par Jeanne Malobe, filandière de nuit, qui allait lessiver son fil au doué de Vorvaye, et courait ensuite çà et là en agitant sa quenouille. Peu d'années avant la Révolution, il y eut deux batailles de chats sur les landes du Mené et sur celles de Meslin. La lande de Longue-Raie en Saint M'hervon était le théâtre de diverses apparitions ; un homme qui n'y croyait pas, s'y rendit la nuit : il enten-

dit distinctement le son d'une petite clochette comme celle dont on se sert à la messe, et il vit s'avancer vers lui un prêtre sans tête, revêtu de ses ornements sacerdotaux. De chaque côté étaient des cierges allumés que portaient des mains invisibles. Sur les landes, aux environs de Paimpont, on voyait un prêtre recouvert de la chasuble, prêt à dire la messe, avec des cierges à ses côtés. Les gens avaient beau courir à perdre haleine, le prêtre était toujours auprès d'eux. Ils firent dire des messes pour le repos de l'âme du revenant, et ils ne le revirent plus.

C'est aussi sur les landes que viennent faire pénitence, sous forme de papillon, les âmes qui n'ont pas trouvé place ailleurs, au sortir de la maison où elles ont quitté leur enveloppe mortelle.

Revue des Traditions populaires, t. XII, p. 353; FOUQUET. *Légendes du Morbihan*, p. 47 ; GIRAULT DE St FARGEAU. *Dict. de la Loire-Inférieure ;* ELVIRE DE CERNY. *St Suliac*, p. 216 ; *Revue des Traditions populaires*; t. IX, p. 225; A. ORAIN. *Géographie d'Ille-et-Vilaine*, p. 472 ; PAUL SÉBILLOT. *Traditions*, t. II, p. 299.

III

Les pierres à légendes et les buttes artificielles

Soit que leur présence à l'endroit où on les voit résulte de phénomènes géologiques, soit qu'elles aient été érigées de main d'homme, les grosses pierres éveillent chez les paysans, que leur masse ou leurs dispositions frappent d'étonnement, des idées assez semblables. C'est pour cela que je réunis ici les unes et les autres.

Cette partie de la tradition populaire a été bien étudiée en Haute-Bretagne, sans que la matière en soit épuisée. J'en ai parlé avec détail au commencement du premier volume de mes *Traditions et Superstitions ;* depuis M. P. Bézier a publié *l'Inventaire des Mégalithes de l'Ille-et-Vilaine* et son *supplément ;* M. Pitre de Lisle le *Dictionnaire archéologique de la Loire-Inférieure.* Je vais essayer de résumer, d'après les 7 à 800 pages de ces ouvrages, les croyances que le peuple de nos campagnes professe à l'égard de ces monuments, en laissant toutefois leur développement à peu près entier à

des légendes qui sont typiques ou qui se rapportent à des faits dont on ne trouve guère les similaires.

Il n'est pas rare de rencontrer, surtout en certaines contrées à peu près incultes, d'énormes blocs dont le nombre et les dimensions sont faits pour surprendre : beaucoup ont été jetés là par Gargantua qui, au cours de ses voyages, les trouvait gênants dans ses souliers ; c'est pour la même cause que l'on voit tant de grosses pierres sur la lande de Cojou en Saint-Just, et que deux mille cailloux, haut de quatre à sept mètres, parsèment celle du Haut Brambien, en Pluherlin, dans le Morbihan français. Les Jetins, espèces de nains très petits, mais d'une force prodigieuse, se sont aussi amusés à en jeter dans les champs. On prétend même à Saint-Suliac, que c'est pour cela qu'on leur a donné le nom qu'ils y portent.

Dans le canton de Maure, une grande lande s'appelait la *Lande de haut* et avait au milieu une pierre gigantesque que l'on désignait sous le nom de *Pierre droite*. Elle était, la nuit, le rendez-vous des sorciers qui dansaient alentour leur sarabande effrénée. C'était aussi près d'elle que le vieux meneur de loups réunissait ses animaux pour leur indiquer la contrée qu'ils devaient dévaster le lendemain et le troupeau qu'ils devaient dévorer. On racontait toutes ces histoires aux veillées d'hi-

ver, et on ajoutait qu'un jour une vieille femme, que personne ne connaissait, pénétra dans ce désert. Elle portait dans son tablier un énorme rocher, et cependant elle marchait prestement sans se soucier de son fardeau. Elle paraissait décidée à fournir encore une longue route, lorsqu'en passant dans les ajoncs, le filet de son tablier se rompit et la pierre tomba par terre. « Ah ! s'écria la vieille, ce n'était cependant pas ici que je voulais te laisser; mais je vais retourner chez moi changer les attaches de ma devantière, et je viendrai te reprendre pour te porter tu sais bien où. ». Il paraît que la vieille demeure loin, car elle n'est pas encore de retour.

Les menhirs, surtout ceux qui affectent la forme de piliers, et qui par là se distinguent nettement des autres grosses pierres, sont les bâtons de Gargantua, ses instruments, des roches jetées par lui ou par d'autres héros discoboles ; il en est que le diable a laissés sur place pendant qu'il s'occupait de la construction du Mont Saint-Michel ; d'autres ont été déposés par des fées bâtisseuses, plus rarement par la Vierge. Quelques-uns sont tombés du ciel ou sont sortis de terre pour mettre fin à des luttes fraticides.

A l'endroit où s'élève le menhir du Champ-Dolent fut, il y a bien longtemps, livrée une bataille terrible : le sang coulait en si grande abondance qu'il

faisait tourner le moulin d'en bas ; cette pierre immense surgit pour séparer les deux frères qui allaient se massacrer. Non loin de là, à Plerguer, la Pierre du Domaine sortit du sol à la fin d'un combat sanglant où il ne restait plus en présence que deux guerriers ; ils cessèrent leur duel, et, s'étant interrogés, ils reconnurent qu'ils étaient frères.

L'imagination aidant, des menhirs isolés, mais plus souvent ceux qui sont groupés d'une certaine façon, des blocs naturels d'aspect quasi anthropomorphe représentent des personnages pétrifiés pour n'avoir pas observé le repos dominical : c'est ainsi que furent punies les danseuses que l'on appelle les demoiselles de Langon, qui se voient sur la lande de ce nom, des chasseurs et leur meute à Plessé, à Guémené-Penfao et à Tréhorenteuc.

En Ille-et-Vilaine et dans les Côtes-du-Nord, des menhirs que l'on cite, quelquefois aussi des blocs naturels, vont chaque année, pendant la messe de Noël, se désaltérer dans les ruisseaux du voisinage.

Plusieurs dolmens sont l'œuvre des fées qui en apportaient les matériaux dans leurs tabliers. Gargantua, le semeur de rochers, le grand bâtisseur mégalithique, intervient aussi dans leur construction. On raconte dans la Loire-Inférieure qu'il voulut autrefois jeter un pont d'une lieue de long par dessus la rivière de Loire ; pour cela il s'en

fut quérir de grosses roches dans le bas pays de Retz et vint les poser là, en ayant soin de les piquer debout pour les mieux retrouver. Mais quand il revint les pierres avaient pris en terre, et jamais il ne put venir à bout de les arracher. De colère, il jeta là toute sa charge de cailloux, pêle-mêle les uns sur les autres, et oncques depuis le grand pont de Loire ne s'est bâti.

Dans ce même pays, un jeu du géant sert à expliquer la disposition de groupes mégalithiques où se voient des menhirs et des dolmens peu distants les uns des autres. Un bonhomme raconta à M. Pitre de Lisle que le menhir qui se dresse près de Donges s'appelait la Galoche de Gargantua, et qu'autrefois la grande table du dolmen, qui est maintenant à quelques cents pas de là, était posée sur le bout de la galoche et lui servait de pièce. Mais il arriva que Gargantua, passant un jour au pays de Retz, avisa de l'autre rive cette gigantesque amusette et se mit en devoir de l'abattre. Il prit pour cela ses palets, qui sont des meules en pierre de grison, trois fois lourdes et grosses comme nos meules de moulins, et les fit voler par dessus la grande lieue d'eau saumâtre qui coule en cet endroit. S'ils tombèrent croix ou pile, on n'en sait rien encore, mais un fait bien certain, c'est qu'au dernier coup la pierre fut enlevée de dessus la galoche, puisqu'on la voit maintenant juste à l'en-

droit où elle est tombée, et que le palet vint s'abattre bien loin de là, tout au beau milieu de la Gagnerie du Prieur.

Les noms le plus souvent donnés aux dolmens rappellent la croyance, non encore complètement éteinte, d'après laquelle ils furent érigés ou habités par des fées, dont les gestes sont très apparentés à ceux de Margot la Fée, dont il sera question plus loin, et qui avaient souvent de grosses pierres pour demeure; certaines appellations, comme celles de la Table Margot à Pordic, montrent même assez nettement la parenté. Ils étaient, comme les autres mégalithes et les pierres à légendes, l'objet d'une sorte de crainte quasi-religieuse, et l'on n'en approchait pas volontiers la nuit, de peur de voir les fées qui y dansaient des rondes, ou les lutins qui les hantaient. Des noms caractéristiques, que l'on rencontre surtout dans le sud de la Haute-Bretagne, le château des Poulpiquets à Questembert, la Maison des Follets à Saint-Gravé, indiquent que des nains y demeuraient. C'est probablement à ce dernier endroit que se rapporte la singulière légende qui suit, recueillie par M. C. Herpin non loin de là, à Rochefort-en-Terre.

Un jour une servante, qui était quelque peu sorcière, était allée puiser de l'eau à la fontaine de Brambien ; elle n'en revint jamais, et à sa place

on vit sortir de la forêt une femme qui lui ressemblait à s'y méprendre, et portait sur sa tête l'immense pierre qui couronne le dolmen appelé, dans le pays, la Maison des Follets. Ce fardeau ne l'empêchait pas de filer, tout en marchant, mais au lieu de filer du lin, elle filait des lutins et ces lutins, elle les cachait sous la pierre qu'elle était allée quérir à la maison des follets. Quant à ces lutins, ils profitaient du moment où les paysans étaient aux champs pour voler leur beurre, leur lait, leurs moutons, leurs petits enfants. C'est ainsi qu'un des frères de Malabœuf, le conteur de M. Herpin, fut volé par les lutins et à sa place la servante déposa dans son « bère », un des petits lutins qu'elle filait au fuseau.

D'après Verusmor, les Poulpiquets de Questembert étaient très petits, leur tête n'avait guère que la grosseur d'une orange, plusieurs étaient velus, et ils étaient très débauchés. Ils ne quittaient leur maison que la nuit pour aller danser autour des monuments mégalithiques et jouer des tours aux paysans. Celui auquel ils se divertissaient le plus consistait à exposer dans des lieux apparents, sous prétexte de les sécher au soleil, de beaux écus neufs. Celui qui y touchait était frappé immédiatement de mort. Un jour un paysan saisit un vieux matou et le jeta de loin sur le tas de monnaie ; l'animal tomba raide ; mais

aussitôt les écus perdirent leur éblouissante lumière et reprirent l'éclat ordinaire de l'argent ; il s'en approcha, et ne ressentant aucun mal, il les emporta chez lui.

A Roz-sur-Couësnon, de petits hommes pas plus gros que le pouce, vivaient sous terre, dans un lieu dit la Maison des Feins, où M. Bézier suppose, avec assez de vraisemblance, qu'il y avait autrefois un dolmen, comme à Tressé, où un de ces monuments, celui-là habité par des fées, est connu sous ce même nom.

Au Châtellier une série de rochers naturels forme une sorte de petite grotte, et les paysans disent que lors des changements de temps, on voit de la fumée s'échapper d'entre ces pierres : c'est là que le diable vient faire cuire ses galettes et l'on montre la pierre sur laquelle il dépose sa « tuile ». Suivant d'autres il y fait de la fausse monnaie pour acheter ceux qui se vendent à lui.

Bien que cet ouvrage traite surtout des légendes, et que j'aie parlé ailleurs avec détails des superstitions préhistoriques, je crois devoir signaler ici une pratique, assez fréquemment constatée, qui, en général, s'applique à des blocs naturels plutôt qu'à de véritables mégalithes : pour se marier plus vite, des jeunes filles montaient sur le haut des pierres et se laissaient glisser tout du long ; quelques groupes ont même des

noms qui rappellent ce rite assez singulier ; ce sont les « Roches Ecriantes », de écrier = glisser. Quelquefois les croyantes faisaient à la pierre l'offrande d'un morceau d'étoffe ou d'un ruban.

Les tumuli, qui ne se distinguent pas toujours facilement des mottes féodales, passent pour recouvrir les restes de personnages importants ou pour recéler des trésors ; celui de Duretal près La Bouillie, d'après l'*Annuaire des Côtes-du-Nord* de 1869, a été construit pour garder une barrique d'argent qui se trouve en son centre, comme sous la Butte aux Blaireaux en Messac, et la Butte de Baron à Guipry ; la terre dont ils sont formés ne diminue point, et si l'on en prend pour la mettre dans les champs elle porte malheur aux récoltes. Au reste, de même que les menhirs et les dolmens, il est dangereux de les détruire.

On y voit la nuit d'étranges apparitions de revenants ou de dames blanches ; du tumulus de Créhen sortait une lavandière qui allait laver son linge à l'Arguenon. La légende qui suit donne une idée des hantises diverses qui s'attachent à ces buttes, qu'elles soient préhistoriques ou qu'elles ne remontent qu'au moyen âge.

A Guipry, une motte féodale, la Butte de Baron, dite aussi Danse des Dames, était autrefois hantée par des femmes vêtues de blanc, qui y dansaient

des rondes pendant toute la longueur des nuits en chantant le refrain :

Nous danserons dimanche, dimanche,
Nous danserons dimanche.

Si un voyageur attardé avait le malheur de mêler sa voix à celles des danseuses, il était incontinent, et sans savoir comment, porté sur le haut de la butte et enchaîné dans la ronde : les dames le gardaient et toutes les nuits il dansait, jusqu'à ce qu'un autre passant, aussi imprudent que lui, vînt le remplacer. Beaucoup de chercheurs de pain, pris ainsi, ne sont jamais revenus.

Cette butte était aussi le séjour de fées espiègles qui s'amusaient à jouer des tours aux gens attardés qui passaient par là en revenant des foires. Si un paysan cessait un instant de faire attention à l'animal qu'il ramenait, celui-ci disparaissait tout à coup pour se montrer, quelques minutes après sous un rayon de lune, tantôt à droite, tantôt à gauche, sur le sommet d'un tertre ou dans le fond d'une coulée. Lassé de ces courses, le paysan s'endormait, et le lendemain, à son réveil, il voyait sa bête paissant près de lui. D'autres fois les fées substituaient une chèvre au cheval que montait le fermier, ou bien arrivé à la porte de son étable, il s'apercevait que l'animal qu'il tenait en laisse était un chien, un chat ou un oi-

seau, qui disparaissait subitement. Après s'être exténué à rechercher sa bête, s'il rentrait à la maison, il la trouvait tranquillement couchée dans son écurie. Souvent une fée accostait le voyageur égaré, le pilotait jusque chez lui à travers la lande et s'asseyait à son foyer : mais quand le paysan revenait après avoir tiré un bon coup de cidre au petit fausset pour le lui offrir, elle avait disparu.

La plupart des grosses pierres, que ce soient des roches naturelles ou des mégalithes véritables, passent, comme presque tous les endroits remarquables, pour recouvrir des trésors.

A Besné, dans la Loire-Inférieure, celui qui pourrait creuser juste au milieu de l'espace compris entre trois menhirs découvrirait une grosse somme d'argent ; à Luitré, un menhir garde un trésor considérable : un merle vient tous les cent ans, pendant la nuit de Noël, soulever la pierre et le mettre à découvert, mais il ne peut soutenir que pendant un instant ce pesant fardeau, et l'imprudent qui se risquerait à ce moment serait certainement écrasé. A Dompierre-du-Chemin, une pierre mystérieuse cache l'entrée d'un palais féerique, qui renferme d'immenses richesses. En se présentant avec une baguette de coudrier à la

main le jour de la Saint-Jean, au moment où le soleil darde ses premiers rayons, on pourrait jouir de ce merveilleux spectacle ; mais il serait dangereux de tenter de prendre quelque chose, car un dragon veille, prêt à dévorer celui qui ferait mine d'y toucher. Les Beillons de Fouesnard, à Langon, sont des rochers naturels sous lesquels sont enfouis des trésors : des inscriptions cabalistiques précisent l'endroit où ils sont ; mais on ne peut les déchiffrer qu'après avoir fait un pacte avec le diable. D'après le dire des paysans de Saint-Just et des environs, des louis d'or sont cachés sous la Grée de Cojou.

De même que tous les autres, les trésors mégalithiques sont difficiles à se procurer : lorsqu'on creusait autour du Grès Saint-Méen, la cave faite pendant le jour se fermait chaque nuit ; d'autres sont gardés par des animaux fantastiques ou par des personnages surnaturels, dont l'apparition est terrifiante ; des flammes sortent de terre ; enfin il ne faut oublier aucun des rites prescrits, dont le plus habituel consiste à garder, pendant toute l'opération, un silence absolu.

Jadis les pierres poussaient en Haute-Bretagne : mais depuis qu'elles ont été conjurées elles ne profitent plus ; il y a pourtant des exceptions : à Janzé, à Bourg-des-Comptes, dans la forêt de Haute-Sève, on croit encore que plusieurs ont conservé

ce privilège. En certains points de la Loire-Inférieure, les gens du pays n'admettent pas que les menhirs aient été placés debout de main d'homme ; pour eux ce sont des rochers qui ont poussé.

Les pierres qui diminuent sont plus rares : cependant la lune mange peu à peu le menhir du Champ-Dolent, et il s'enfonce insensiblement et progressivement en terre, d'un pouce tous les cent ans ; le jour où il disparaîtra tout à fait sous le sol sonnera l'heure du jugement dernier.

Ce n'est pas la seule pierre fatidique de notre région. Plusieurs dictons assurent que notre globe périra quand tomberont certaines que l'on nomme. On dit à Pleine-Fougères :

Quand la Roche-Biquet tombera
Le monde finira ;

Et à Dompierre-du-Chemin :

Quand la Pierre Dégouttante tombera
Le jugement viendra.

PAUL SÉBILLOT. *Gargantua*, passim ; *Revue des Traditions populaires*, t. XII, p. 502 ; P. BÉZIER, *Inventaire*, p. 30; PAUL SÉBILLOT. *Trad.*, t. I, p. 35, 30, 32, 5; PITRE DE L'ISLE. *Fouilles du dolmen du Grand Carreau vert*, 1886; *Fouilles du tumulus de la Roche* ; Nantes, 1881 ; P. BÉZIER. *Inventaire*, p. 48, 109. *Supplément*, p. 32, 12, 105; PAUL SÉBILLOT. *Trad.*, t. I, p. 48-51 ; PITRE DE LISLE DU DRENEUC. *Saint-Nazaire*, p. 13 ; P. BÉZIER. *Inventaire*,

p. 77-81; *Supplément,* p. 78, 104, 119; PAUL SÉBILLOT. *Traditions,* t. I, p. 42; PAUL SÉBILLOT. *Additions aux coutumes, etc.,* p. 30; *Traditions,* t. I, p. 31; PITRE DE LISLE. *Stations paléolithiques de la Loire-Inférieure,* 1878, p. 8 ; P. BÉZIER. *Supplément,* p. 15, *Inv.* p. 52, 57, 83, 106.

IV

Les Empreintes

Les empreintes que les fées terrestres ont laissées sur les rochers, sans être bien rares, sont, à ma connaissance, surtout fréquentes dans la partie qui avoisine le massif du Mené (Côtes-du-Nord). A Plémet, une petite cavité, à droite d'un rocher qui affecte la forme d'un fauteuil grossièrement taillé, est la marque du coude d'une fée ; au Gouray, au lieu dit le Cas-du-Rocher ou l'Hôté (maison) des fées, on prétend voir le pied des Margot, les clous de leurs sabots, leur lit, leur oreiller ; non loin du bourg de Saint-Glen, limitrophe du Gouray, on montre des objets analogues, et on les retrouve sur le tertre de Crokélien, ainsi que sur d'autres collines du Gouray, que l'on assure avoir été naguère la résidence de fées locales ; à la Martinière, commune de Peaulx (Loire-Inférieure), une énorme entaille sur un rocher a été faite par la scie des fées, qui leur tomba des mains au premier chant du coq, alors qu'elles construisaient le pont de Saint-Martin.

Quant au diable c'est par douzaines que la tradition populaire enregistre ses traces : A Bazouges-sous-Hédé, sa sangle est marquée sur un menhir par une rainure ; sur la face opposée son dos a produit un creux ; la même légende s'attache à un autre menhir dans la même commune, à une pierre en Dingé, à une Epaulée du Diable à Parigné, à une pierre du Diable à Louvigné-du-Désert. Dans l'île d'Herreu (Loire-Inférieure), où l'on remarque un grand nombre de roches dont la surface est couverte de bassins et de cercles, l'un d'eux est appelé la Cuisine du Diable, et les habitants y voient les marmites, les poëlons et le lit où il couchait.

Dans le nord-est de l'Ille-et-Vilaine, les pierres à bassin portent le nom générique de « chaises du diable » et c'est à lui qu'ils doivent leur forme : à Louvigné-du-Désert, il se métamorphose en bouc pour s'asseoir sur l'un de ces sièges ; au Tertre-Girault en Saint-Briac, il vient aiguiser ses outils sur un rocher à écuelle.

Les creux d'un bloc naturel à Plerguer, dit « le Château du Diable » porte les empreintes d'une main ouverte, de la partie supérieure d'une tête humaine et d'un poing, et elles constatent l'effort que fit Satan lorsqu'il essaya de l'emporter pour construire le grand Mont. Lorsque le diable s'élança de Beaufort en Plerguer à Mireloup pour se ren-

dre au Mont-Dol et de là au Mont St-Michel, il fit un tel effort que le rocher en garda la trace de son pied : c'est la cuvette d'une pierre à bassin ; le pied du diable au Mont-Dol marque un autre de ses élans. Dans la commune de Hénon, au lieu dit le Cas Margot, un talon, profondément marqué, est dû au diable qui, pour franchir la vallée, frappa très fortement du pied sur un rocher.

Au village de la Routoire, commune de Plémy, près Moncontour, plusieurs rochers émergent du milieu d'un pré. Deux d'entre eux portent chacun une empreinte de pied de grandeur différente. Dans leurs ébats nocturnes, Mourioche et sa fille ont rasé la terre de trop près et ont touché ces rochers, y laissant cette double empreinte. Mourioche est un lutin protéiforme, très populaire en Haute-Bretagne. (Cf. Sébillot. *Traditions*, t. I, p. 162). Ordinairement il a une forme animale ; c'est la première fois que j'entends parler de sa fille.

La barre blanchâtre qui se détache très visiblement sur le ton gris du granit de Pierre-Longue en Saint-Samson, près Dinan, est la marque d'un coup de fouet dont le diable cingla ce beau menhir un jour qu'il était en colère.

Bien des personnages sacrés ont laissé sur des rochers la trace de leur passage : à Iffendic, une pierre à bassin est connue sous le nom de Pas de Saint-Martin ; à Pierné, on voit le pied de l'un des moines qui transportaient le corps de saint Guingalois (Guénolé) ; à Guiguen est l'empreinte de la main du saint moine Pierre Morin ; à Saint-Viaud, les pieds du saint, son bâton, son livre, son bréviaire ; près Moncontour, on montre les pas de la Vierge et du petit Jésus.

D'autres bienheureux, en prenant leur élan, ont profondément gravé leurs pieds dans le rocher, comme saint Michel au Mont-Dol et saint Valay, près de Dinan.

Une tache blanche sur un rocher près de Moncontour a été formée par une goutte de lait de la Vierge.

Non loin du petit ruisseau le Duc, près d'un endroit appelé les Châteaux, dans la banlieue de Ploërmel, on montre l'empreinte que laissa le pied de saint Armel, quand il précipita la guibre dans ce ruisseau ; une autre version l'attribue à Gargantua, qui en a d'ailleurs laissé bien d'autres.

A 1500 mètres du bourg de Saint-Jacut-du-Mené, on remarque sur un rocher une sorte de dépression qui ressemble à un pied d'homme. Gargantua monta dessus et fit un effort pour s'élancer sur une autre pierre, à trois kilomètres plus loin. Son pied

y est resté gravé, ainsi que sur celle qu'il atteignit en sautant. C'est en prenant son élan pour aller à Jersey qu'il y laissa sur un rocher près du fort La Latte la marque de ses pieds qu'on y voit encore ; à la lisière du bois du Meurtel, aussi en Plévenon, une autre empreinte lui est attribuée.

A Bains, on montre sur les rochers, près du passage de Boro, les sabots du coursier d'un seigneur de Bains, Rouarday Joue-Rouge, sorte de géant qui, partant pour la croisade, franchit cet espace d'un seul bond de son cheval.

Sur les confins de Dompierre et de Luitré, un groupe de rochers est désigné dans le pays sous le nom de Saut-Rolland. Ce sont deux énormes masses de quartzite séparées par une vallée, au fond de laquelle coule un petit ruisseau, appelé la Cantache. On dit qu'un cavalier légendaire aurait franchi l'espace de cent mètres, et l'on montre gravées sur la pierre, les traces d'un pied de cheval. L'abbé Bucheron a publié cette légende avec les détails romanesques dans le *Magasin Universel*, 1836-7, p. 195. M. P. Bézier a recueilli dans le pays, la légende qui suit, où le nom de Rolland a été substitué arbitrairement à celui d'un autre personnage ou d'un héros anonyme.

Roland venait de guerroyer contre les Sarrasins, et il rentrait dans ses domaines où l'attendait impatiemment sa dame. Au lieu de suivre le chemin

ordinaire, ce qui l'obligeait à faire unlong détour, il voulut, pour abréger sa route, franchir le ruisseau de la Cantache. Son écuyer, cherchant à l'en dissuader, lui fit observer que son cheval était trop fatigué pour franchir d'un bond le précipice qui se trouvait devant lui. Roland ne tint pas compte de cette observation, et, pour prouver que son vaillant coursier était encore plein de force et de vigueur, il l'éperonna énergiquement en criant : « Pour Dieu ! » Rapide comme l'éclair, le cheval franchit l'espace.

Roland le fit tourner bride et s'écria : « Pour la Vierge ! » et pour la seconde fois, le cheval passa, rapide comme le vent, au-dessus du vallon.

« Pour ma dame ! » s'écria Roland. Le coursier s'élança pour la troisième fois, mais ses pieds glissèrent sur le bord de l'abîme, et, dans leur chute, cheval et cavalier trouvèrent la mort au fond du ravin.

Non loin du Saut-Rolland est la Pierre Dégouttante, ainsi nommée parce qu'elle distille continuellement des gouttes d'une eau transparente qui tombent dans un bassin creusé profondément dans le flanc du rocher. D'après une tradition, ces gouttes d'eau sont les larmes de la dame du paladin qui, inconsolable et invisible à tous les yeux, pleure son bien-aimé jusqu'à l'heure du jugement.

Ernoul de la Chenelière. *Inventaire des mégalithes des Côtes-du-Nord*, p. 38 ; Léo Desaivre, *Le Mythe de la Merlusine,* p. 82; P. Bézier. *Inventaire des mégalithes de l'Ille-et-Vilaine*, p. 13, 16, 18, 78 ; *Lycée armoricain,* t. VI, p. 383 ; P. Bézier, l. c., p. 31, 53 ; *Revue des Traditions populaires*, t. VII, p. 428; Paul Sébillot. *Traditions de la Haute-Bretagne,* t. I, p. 37; Paul Sébillot. *Petite Légende dorée*, p. 40, 41, 50, 55, 58, 68, etc.; Paul Sébillot. *Gargantua,* p. 13, 30, 45. Guillotin de Corson. *Récits hist.* P. Bézier. *Inventaire,* p. 80.

V

Les Grottes naturelles

Les grottes, si nombreuses et si imposantes sur le littoral de la Haute-Bretagne, sont assez rares dans l'intérieur des terres, à moins qu'il ne s'agisse des fissures que l'on remarque entre les gros blocs, et des trous, d'origine incertaine, qui se voient quelquefois au-dessous. Je parlerai plus loin de celles-ci, à l'occasion des fées terrestres qui, d'après tout un groupe de légendes, y faisaient leur résidence. Ici, je m'occuperai seulement de quelques cavernes un peu plus importantes, situées en général sur des espèces de falaises dans le voisinage des cours d'eau ; elles rappellent un peu les houles de la côte, et sont comme elles l'objet de croyances légendaires.

C'est assez rarement qu'on les représente comme ayant été la résidence de fées. Celles du Cas Margot, près de Moncontour, habitaient une excavation creusée dans le rocher, situé au bord d'une rivière, et où on leur attribuait à peu près les mêmes gestes qu'aux Margot la fée, dont on verra ci-après

la monographie. Cette grotte, à ce qu'on assurait, s'étendait à plusieurs lieues sous terre, et jamais on n'avait pu décider les chiens à y pénétrer.

A Langon, la grotte du Pertuis-Fourtière, sur les bords de la Vilaine, est une excavation naturelle, dont l'orifice est à cinq à six mètres du chemin de halage, et dans laquelle on peut pénétrer jusqu'à une quinzaine de mètres ; elle s'élargit alors, dit la légende, et s'étend sous terre, comme une chambre, jusqu'en face la gare de Langon. Une fois, on y vit entrer des moutons qui ne reparurent jamais ; si on y introduit une oie blanche, elle ressort dans la Vilaine, à Port-de-Roche, avec un plumage noir ; si l'oie est noire, elle réapparaît blanche.

A Le Verger, près Montfort, une grotte naturelle sur le bord du ruisseau de Rohuel, s'appelle la Chambre des sorciers ; on prétend que ceux du pays s'y réunissaient pour rendre la justice, décider des exécutions et interroger l'avenir ; les sorciers y tiennent leur sabbat, le jour du Carnaval ; enfin jadis l'on y aurait caché des armes.

PAUL SÉBILLOT. *Traditions,* t. I., p. 106, 108 ; P. BÉZIER. *Supplément*, p. 76, 119.

VI

Les Montagnes et les Collines

Bien que le sol de la Bretagne soit presque partout très-mouvementé, on n'y voit pas de reliefs comparables aux montagnes de nos frontières et à celles du centre de la France. Les sommets les plus élevés n'y dépassent guère 300 mètres. (Bel-Air en Trébry, point culminant, est à 340 mètres) et l'on y accède par des pentes qui sont rarement difficiles à gravir. Si l'on en excepte l'étendue et la beauté du panorama que l'on y découvre, la sauvagerie des environs, nulle part les élévations que l'on décore du nom de montagnes ne présentent des aspects de nature à frapper d'étonnement et de crainte. Aussi les légendes destinées à expliquer leur origine ou leurs particularités sont assez rares. Je ne connais guère dans cet ordre d'idées que la tradition que nous a conservée Thomas de Saint-Mars, et encore, en dépit du nom, elle ne se rapporte qu'à une colline : Gargantua « en fyantant et en compissant » forma le mont Gargan, à quelque distance de Nantes.

Dans la commune de Bain deux mamelons sont appelés les fesses de Gargantua.

Ainsi qu'on le verra dans plusieurs légendes, certaines collines, généralement assez dénudées, presque toujours parsemées de grocs blocs, passaient pour être la résidence de fées indigènes : elles n'avaient guère de commun que le nom avec celles des contes, dont les merveilleuses aventures se déroulent dans le royaume indéterminé de « Il était une fois ». Celles-ci sont pour le peuple des espèces d'héroïnes d'un roman que l'on sait bien qui n'est pas arrivé, mais qu'on aime à raconter, pour l'amusement des auditeurs et qu'ils prennent grand plaisir à entendre.

Les gens du voisinage ont à l'égard des fées des collines des idées toutes différentes, et qui se rapprochent de celles qui s'attachent aux dames des grottes des falaises. A une époque qui n'est pas bien éloignée de nous, ils croyaient que nombre d'endroits étaient habités par des êtres surnaturels, apparentés aux nymphes de l'antiquité, et que l'on désignait sous le nom générique de fées. Sans doute l'influence chrétienne avait fait disparaître en grande partie le culte que l'on rendait jadis à ces divinités champêtres, sans empêcher toutefois certaines offrandes clandestines ; mais elle n'avait pu détruire radicalement l'antique sympathie pour les mystérieuses « bonnes dames ». Pourtant leur

souvenir s'effaçait peu à peu, on les voyait de plus en plus rarement, et dès le XVIe siècle, un des personnages de Noël du Fail s'exprime à leur égard en ces termes, déjà un peu sceptiques:

« Le bonhomme Robin commençoit le conte... du Moyne bourré, des fees et que souventesfois parloit à elles familierement, mesme la vespree passant par le chemin creux, et qu'il les voyoit dancer au bransle, près la fontaine du Cormier, au son d'une belle veze couverte de cuir rouge, ce lui estoit advis : Disoit (en continuant) que en charriant le venoient voir, affermant qu'elles sont bonnes commeres, et voluntiers leur eut dit le petit mot de gueule, s'il eust osé, ne se deffiant point qu'elles ne lui eussent joué un bon tour. Aussi que un jour les espia, lorsqu'elles se retiroient en leurs caverneux rocs, et que soudain qu'elles approchoient d'une petite motte elles s'évanouissoient ». (*Propos rustiques et facétieux*, IV).

Dans un autre passage du même auteur, il est encore question de fées locales, à propos d'une farce rustique qui avait terrifié ceux qui en avaient été l'objet et leur avait fait croire à une apparition : « Le lendemain il ne couroit autre bruit par tout, que ceux de Places avoient rencontré le loup-garou. Autres affermoyent que c'estoient les Fées couroucées de ce que les filles alloyent la nuit ». (*Contes et disc.*, XI, 12).

J'ai résidé assez longtemps, au château du Bordage, à quelques kilomètres seulement de celui de La Morlaye où habita Noël du Fail, et je me suis enquis de mon mieux des souvenirs que les fées locales y avaient laissés. Une seule fois l'on m'a parlé de leur résidence presque contemporaine dans ce pays : un des maris des fées qui habitaient la Roche aux fées, près de l'étang de Biennais en Gosné, qui fut depuis emportée quand la chaussée se rompit, vint chercher la grand'mère de ma conteuse et la conduisit de force dans une grotte où une fée était en mal d'enfant.

D'après M. de la Pilaye, il y a une soixantaine d'années, aux environs de la Roche aux fées d'Essé, les paysans croyaient encore aux fées : elles prenaient, disent-ils, soin des petits enfants dont elles pronostiquent le sort futur ; elles descendaient dans les maisons par la cheminée et ressortaient de même pour s'en aller.

Mais le plus souvent, si l'on montre la demeure « des bonnes dames » si l'on raconte leurs gestes, il s'agit d'une époque lointaine, et, paraît-il, assez indéterminée, comme dans la légende qui suit, recueillie, bien loin des précédentes, à quelque distance de Redon, par M. Régis de l'Estourbeillon :

Un très ancien village d'Avessac, situé sur les bords du Don, à la limite de cette paroisse et de celle de Guemené-Penfaô, en la frairie de Linsac,

porte le nom de Rohouan (en breton Roc'h hoanek la butte aux fées) qui est d'ordinaire prononcé Rohan par les habitants. A première vue cette dernière dénomination semblerait plus rationnelle, étant donné surtout qu'une grande partie des tenanciers de ce village relevaient jadis des seigneuries de la Violaye et de Cliczon, appartenant aux Rohans ; mais une légende locale vient montrer au contraire que l'une comme l'autre ont été appliquées à ce village.

On y raconte en effet que des fées bienfaisantes, protectrices de la contrée, se réunissaient souvent jadis sur le Tertre de Rohouan qui domine le village, pour y danser la nuit au clair de lune ; mais comme elles *huchaient* (chantaient) fort en dansant, elles réveillaient les habitants qui, fatigués d'être ainsi sans cesse dérangés dans leur sommeil, résolurent de les chasser. Pour cela, ils allèrent en grand nombre détruire les maisons de pierre qu'elles habitaient sur les coteaux du Don et de l'Ihel son affluent. Mais ils en furent punis, car il survint aussitôt dans le pays une grande famine qui dura de longues années, et dont, selon la prédiction des fées, ils ne furent délivrés qu'après être devenus les tenanciers de Rohan.

« Vous avez grand tort de nous chasser, leur avaient dit en effet leurs protectrices ; vous n'aurez d'aise que quand vous nous aurez retrouvées, et

Sans Rohan à Rohouan,
Mouture et grains
Defaudront (manqueront) tous l's ans.

Ce qui fut vrai ; car les Rohan qui étaient riches et descendaient des fées, devenus possesseurs de ce territoire, protégèrent les pauvres gens, firent défricher les landes, et bâtirent enfin sur les côteaux un grand nombre de moulins à grains qui donnèrent depuis naissance au dicton :

Tant que les Rohan rohanneront
Pour les petits moulins moudront.

THOMAS DE SAINT-MARS, *Mém. de l'Académie Celtique*, t. V, p. 395. PAUL SÉBILLOT. *Gargantua*, p. 8, 97. M. DE LA PILAYE, *Mémoires de la Société des Antiquaires*, nouvelle série, t. II, p. 95. *Revue des traditions populaires*, t. IV, p. 412.

VII

Les Margot la fée

Pour retrouver, encore très vivant, le souvenir de fées terrestres qui n'ont disparu qu'à une époque assez récente, il faut se transporter aux abords du massif montagneux qui forme le plateau central de la Haute-Bretagne, et se prolonge ensuite, à travers le pays bretonnant, jusqu'à l'extrémité de la péninsule. C'est sur ses pentes et dans ses contreforts que l'on constate, surtout vers l'endroit où convergent les arrondissements de Saint-Brieuc, de Dinan et de Loudéac, l'existence d'un groupe presque aussi important, presque aussi bien conservé que celui des fées des houles : il lui est du reste, par certains points, assez étroitement apparenté, et comme elles les Margot la Fée habitaient des lieux pittoresques, qui ont un caractère très particulier.

La région qui avoisine le Mené est très accidentée, et l'on y voit fréquemment des collines assez élevées, dont le sommet dénudé, à peine recouvert de quelques pouces de terre végétale, ne produit

guère que de la fougère, des ajoncs rabougris et des bruyères ; il en est qui, vues de loin, rappellent d'une façon frappante les falaises du bord de la mer. De leur sol émergent de gros blocs, aux extrémités généralement arrondies, aux aspects bizarres ; les parties les plus friables se sont creusées sous l'action des pluies et se prêtent à de singuliers jeux de nature : l'imagination populaire y a vu tous les ustensiles d'un ménage et leur a souvent donné des noms conformes à cette destination supposée ; d'autres ensembles qui, à distance, ressemblent assez à des restes de constructions, sont connues sous des dénominations empruntées à cet ordre d'idées. Des rochers d'un aspect analogue gisent à mi-coteau, ou se voient assez près du bord des petites rivières ; eux aussi ont des formes qui font quelque peu songer à des habitations humaines, d'une architecture primitive. Il n'est pas impossible, au reste, que quelques-unes aient servi, aux époques préhistoriques, d'abris sous roches, et que le souvenir s'en soit conservé, avec la déformation légendaire, parmi les gens du voisinage. Une partie de la population qui habite ces hauteurs diffère assez sensiblement de celle qui vit au-dessous, à une altitude inférieure à 200 mètres, dans un pays plus fertile. Ceux qui la composent, plus petits, plus bruns de cheveux et de peau que leurs voisins d'au-dessous, sont dési-

gnés par eux sous le nom de « Menauds » ou habitants du Mené, et ils sont un peu considérés comme appartenant à une race inférieure. Ce sont peut-être les descendants des peuplades les plus anciennes fixées sur le sol armoricain, de celles qui ont vécu sur ces hauteurs, ou qui, établies jadis dans des régions plus favorisées, ont été refoulées vers le centre lorsque le littoral et les plaines furent pris par les envahisseurs.

Quelle que soit la valeur de ces hypothèses, que je me contente d'indiquer ici, il est certain que des légendes assez nombreuses, très précises, font de ces collines la résidence d'être surnaturels qui porte le nom générique de Margot la Fée. Elles les ont habitées autrefois, et leurs demeures s'ouvraient sous ces gros blocs ; d'après les anciens, il n'y aurait pas fort longtemps qu'elles y vivaient encore, et même dans la région qui avoisine le groupe le plus caractérisé peut-être de ceux qu'on leur assigne comme résidence, la butte de Crokélim, en la commune du Gouray, et les monticules voisins, de constitution géologique analogue, certains ne sont pas éloignés de croire que toutes les Margot ne sont pas parties, et qu'il en reste encore quelques-unes ; déchues de leur ancienne puissance, elles font songer plutôt à des sorcières qu'à des fées. Bien des gens ne passeraient pas volontiers, à la nuit close, près des endroits où

étaient leur « hôtés », dans la crainte de les voir apparaître tout-à-coup derrière l'une de ces grosses pierres.

La légende n'attribue pas pourtant aux Margot d'autrefois des actions méchantes, et ce n'est pas par antiphrase qu'on les appelle encore presque amicalement la « bonne femme Margot » ou « ma commère Margot ».

On les représente comme plutôt bienveillantes : elles venaient dans les maisons et y rendaient de menus services, berçant les enfants et faisant une partie de l'ouvrage en échange d'un peu de lait : elles donnaient des remèdes, et, comme les fées des houles, elles accordaient aussi des présents, parmi lesquels figure en première ligne le pain qui ne diminuait point, si on avait la précaution de n'en faire part à personne et de ne pas révéler ce privilège. Elles prêtaient aussi leurs bœufs moyennant certaines conditions, mais elles exigeaient qu'on ne les fît travailler ni avant le lever du soleil ni après son coucher, parce qu'ils crevaient aussitôt.

Quelquefois elles étaient aussi marraines, ou elles priaient des hommes d'être parrains de leurs enfants ; ceux qu'elles emmenaient dans leurs demeures souterraines y trouvaient le temps moitié moins long qu'il n'était réellement. A certains elles communiquaient leurs secrets, et

parfois elles se mariaient avec eux. C'étaient en général de belles personnes, vêtues d'habits splendides ; mais quelques-unes étaient fort laides et ressemblaient à des pauvresses ridées et couvertes de vieux vêtements. Toutes étaient habiles aux divers ouvrages : elles boulangeaient, tissaient, filaient, rien ne leur était impossible.

Les Margot-la-Fée paraissent n'avoir point eu d'hommes de leur race à demeurer avec elles ; dans un seul récit il semble être question de Margot mâles, mais il n'est pas assez précis pour qu'on puisse l'affirmer : en tout cas leur rôle était encore plus effacé que celui des féetauds des houles, qui, eux du moins, sont expressément nommés et dont on raconte quelques gestes. L'on peut même dire que les légendes représentent ces Margot comme vivant en société, entre femmes ; certains groupes avaient à leur tête une Margot supérieure ; c'était quelque chose comme un couvent de fées, non cloîtrées toutefois, et qui n'avaient pas fait vœu de virginité.

Lorsqu'elles devenaient mères, elles venaient implorer le secours des sages-femmes, et elles élevaient leurs enfants, presque toujours des filles, sans qu'il soit question de leurs pères. Quelquefois elles substituaient aux enfants des chrétiens d'étranges rejetons mâles, des espèces de gnômes qui avaient l'air vieillot ; pour découvrir la fraude,

il suffisait de placer devant le feu sur la cendre du foyer, un grand nombre d'œufs : l'intrus se mettait à parler et à manifester son étonnement ; on n'avait alors qu'à faire mine de le maltraiter pour voir accourir la fée qui rapportait l'enfant changé, gros, gras, bien portant, et emportait le sien.

Ainsi que les dames des houles, elles respectaient assez peu le bien d'autrui, et leurs bestiaux se nourrissaient souvent aux dépens du voisin ; quelquefois pourtant elles gageaient de petits pâtours pour les garder.

Leurs demeures étaient loin d'être aussi grandioses que les houles des falaises : elles s'ouvraient en général près des grosses pierres ou dans les fissures que l'on remarque entre leurs assises, et l'on dit que de leur temps elles étaient beaucoup plus grandes qu'aujourd'hui ; leur entrée étroite ne conduisait pas non plus à un monde intérieur ; c'étaient plutôt des souterrains, quelque chose comme de grands terriers. Il y en avait qui recélaient d'immenses trésors ; les Margot y laissaient pénétrer à certaines conditions ; parfois elles étalaient leur or au soleil pour tenter la cupidité des gens : ceux qui n'étaient pas trop convoiteux pouvaient en prendre ; mais elles s'amusaient à persuader à celui à qui elles le montraient d'aller chercher un sac ou une charrette pour en emporter davantage ; quand il s'était laissé

duper, elles se mettaient à rire de sa déconvenue.

On ne dit pas si elles étaient immortelles : il y en avait qui, pendant une journée entière, devaient revêtir une forme animale, ordinairement celle d'une couleuvre, et alors elles étaient sujettes aux accidents et à la mort.[1]

Au moyen-âge, on rencontre dans les poëmes et dans les romans de chevalerie des noms qui semblent apparentés avec celui des Margot ; des fées se nomment Morgues, Mourgues, Morgain. Au début du roman *d'Ogier le Danois*, six belles demoiselles qui étaient fées se présentent au moment de la naissance du héros ; chacune lui fait un don ; la sixième s'appelait Morgues, et elle déclare que l'enfant ne jouira de ces dons qu'après avoir été son mari par amour, et avoir habité son château d'Avalon ; c'est Mourgues-la-Fée, dite aussi Morgain, qui soigne Arthur blessé après le combat de Cubelin, et elle donne à Ogier le Danois une couronne d'oubli qui, posée sur le front, endormait tous les souvenirs de l'existence terrestre.

En Basse-Bretagne, les Morganes (Morganed, Morganezed) dont le nom se retrouve en Haute-Bretagne, dans les lieux dits, comme le Tertre-Morgan, sont des esprits des eaux, apparentés aux sirènes, qui enlèvent aussi des enfants.

Les rustiques Margot-la-Fée sont peut-être des parentes éloignées de ces fées, dont on leur aurait

donné le nom en le déformant un peu. La forme même n'est pas inconnue en dehors de la Bretagne ; au dix-septième siècle, on la trouve dans un passage assez obscur des rimes redoublées de d'Assoucy, où il fait parler la Samaritaine :

Je n'étois pas si défroquée
Du temps que messieurs les laquais
Et mes paladins sans hoquets
Pour moi quittèrent Margot la fée,
Cartes et dés et bilboquets.

A Luant, dans l'Indre, une sorte de caverne s'appelle la loge de la Margot ; dans la Mayenne, on constate la Cave à Margot ; des lieux dits où entre ce nom existent en Champagne et dans l'Yonne, sans qu'on y ait retrouvé des légendes.

Mais le pays où on rencontre le plus fréquemment, avec un sens bien déterminé, et toujours en rapport avec les traditions, le terme de Margot-la-Fée, est la partie de la Haute-Bretagne qui correspond à l'ancienne région de Penthièvre ; au cap Fréhel, à Planguenoual, des houles s'appellent Salle-à-Margot, aux environs de Moncontour et de Lamballe nombre de lieux dits portent le nom du Cas-Margot, des Courtieux-Margot, de la Jeannaie-Margot, etc., et toutes les fois que, l'ayant rencontré, j'ai pu faire une enquête, j'ai trouvé des récits apparentés à ceux du groupe le plus compact, celui du pays du Gouray, dont il a été question plus haut ;

à Lamballe et dans le voisinage, les Margot sont bâtisseuses : ce sont elles qui ont construit Notre-Dame de Lamballe, où une chambre se nomme la chambre à Margot, la chapelle de St-Jacques-le-Majeur et plusieurs autres édifices. Ne peut-on voir dans cette partie de leur légende un souvenir de la comtesse Margot, Marguerite de Clisson, femme de Jean de Blois, qui fut aussi grande bâtisseuse et dont la vie a été assez mouvementée pour rester légendaire ?

Aux Margot-la-Fée se rattache une singulière légende dont je reproduis ici le début, parce qu'elle est la seule de ce genre que je connaisse, aussi bien en Bretagne qu'en dehors de cette province.

Il y avait une fois un homme qui se plaisait à se moquer des fées et qui ne parlait d'elles qu'avec mépris. Un de ses voisins lui dit que tel jour, à telle heure, les fées disaient leur messe. L'homme lui déclara qu'il n'existait pas de fées, et que s'il y en avait il se moquerait bien d'elles en face.

En ce temps-là les fées ne disaient point leur messe le jour, mais la nuit ; l'homme se rendit, un peu avant minuit, à leur église qui existe encore et qu'on appelle l'Eglise des Margot [1]. En s'appro-

1. La pierre qui porte ce nom est posée sur une autre qui a la forme d'un commencement d'arcade.

chant, il entendit des voix et vit des dames à genoux qui priaient. Comme il n'avait point peur d'elles, il voulut se placer à côté des femmes agenouillées. Alors la fée qui était de garde lui dit de se retirer ou qu'il lui arriverait malheur. L'homme, au lieu de lui obéir, se mit à jurer et à traiter les fées de la manière la plus injurieuse, leur donnant tous les noms par lesquels on désigne les personnes de mauvaise vie. Les fées furent troublées et irritées, et celle qui disait la messe s'interrompit et le transforma en cochon.

Il n'est peut-être pas téméraire de voir dans ce récit un souvenir lointain et presque effacé des cérémonies que les druidesses faisaient autrefois. La colline de Crokélien, sur laquelle le narrateur plaçait cette scène, est fort élevée, et couverte d'énormes blocs dont plusieurs ont des cupules; il est possible que les prêtresses gauloises y aient autrefois accompli des rites qui, lorsque le christianisme eut chassé l'ancienne religion, ont été assimilés à une messe.

PAUL SÉBILLOT. *Contes populaires*, t. I, n. 24, t. II, n. 15 bis, 33, 37 ; *Traditions et Superstitions* t. I, p. 105-120 ; *Les Margot-la-Fée*. Soc. d'émulation des Côtes-du-Nord (12 légendes), 1886-87 ; *Revue des Trad. pop.*, t. IV, p. 517.

IX

Les forêts

La Bretagne a été autrefois un pays extrêmement boisé ; on y voyait un peu partout, jusque sur le bord de la mer, de grandes forêts, et celles qui subsistent encore ne sont que des débris bien mutilés d'un vaste ensemble forestier. Vers le centre de la péninsule, à peu de distance de la limite des deux langues, se trouvait la forêt, célèbre entre toutes pendant le moyen âge, Brocéliande, le séjour de Viviane et des autres fées, dont les poètes ont à l'envi célébré les enchantements.

Brecheliant
Dunc Bretunz vont sovant fablant,
Une forêt mult lunge et lée
Ki en Bretaigne est mult loée.

Des défrichements successifs ont fort rétréci cette mer d'arbres dont le trouvère normand Robert Wace, écho des croyances de son temps, parlait en ces termes au XIe siècle ; toutefois, sous le nom de forêt de Paimpont, elle occupe encore un grand espace ; mais si l'on y retrouve la fontaine

de Barenton — bien déchue, — Merlin et Viviane, le Val sans retour et les autres merveilles semblent ignorés de la tradition populaire actuelle ; elle ne paraît plus même se souvenir du privilège que, d'après un texte cité par Baron-Dutaya, une ancienne charte (1467) attribuait expressément à l'un de ses cantons :

« Item entre autres brieux de ladite forêt, il y a un Breil nommé le Breil au Seigneur, où qu'il jamais n'abitte et ne peut habitter aucune bête venimeuse ne portant venin, ne nulles mouches, et quand on y apporteroit au dit Breil aucune bête venimeuse tantost est morte et ne peut avoir vie, et quand les bestes pasturantes en ladite forest sont couvertes de mouches, et en se mouchant, s'elles peuvent recouvrer ledit Breil, soudainement lesdites mouches se départent et vont hors icelui Breil [1]. »

Ceux qui, de nos jours, ont essayé de retrouver la trace des anciennes légendes, y ont fait si maigre récolte qu'ils auraient pu s'écrier comme Robert Wace :

Là alai-jo merveilles querre,
Vis la forêt et où la terre,
Merveilles quis maiz nes trovai ;
Fol m'en revins, fol i alai,
Fol i alai, fol m'en revins,
Folie quis, por fol me tins.

1. *Ancienne charte de Paimpont,* art. 66 (1467).

Cependant M. Orain y a recueilli la légende que je donne ci-après, très abrégée, et qui est apparentée à divers récits de l'Europe centrale :

Dans la Crezée ou clairière de Trecélien, on voit un vieux petit arbre rabougri que l'on nomme l'arbre du charbonnier ; voici la légende que l'on raconte à son sujet. Un jeune charbonnier, auquel ses deux aînés avaient confié la garde de leur fouée, s'endormit et la laissa s'éteindre. Comme il se désolait, il aperçut au-dessus des arbres des flammes qui s'élevaient à une hauteur prodigieuse ; il pensa que d'autres charbonniers avaient allumé un grand feu pour se préserver de la rosée, et il se dirigea de ce côté pour leur demander quelques tisons. En approchant, il vit que les flammes étaient de diverses couleurs, bleues, blanches, jaunes, rouges, etc. Minuit sonna à l'église de Paimpont et il s'aperçut qu'il était tout près de la Crezée de Trécelien, où les divinités des bois se réunissaient chaque nuit pour s'ébattre et pour danser. Plusieurs nymphes le saisirent et l'entraînèrent dans la Crezée en face d'un immense brasier devant lequel se chauffait le dieu des chênes. Le charbonnier lui raconta sa mésaventure, et le dieu des chênes lui dit : « Pique dans le feu, prends une bûche, n'y reviens pas et fais-en bon usage ». Le petit charbonnier retira du foyer une bûche enflammée, et arrivé à son fourneau l'y plaça. Le feu reprit

comme par enchantement. Le lendemain il trouva sous les cendres un énorme lingot d'or, qu'il alla vendre à Paris ; avec le produit il acheta un château aux environs de Plélan, où il mena joyeuse vie. Mais un incendie dévora son château et le ruina. Alors il eut l'idée de revenir à la Crezée ; il raconta au dieu des chênes que sa fouée s'était éteinte, mais celui-ci se mit à rire, et lui dit : « Nous verrons tout à l'heure si tu dis vrai, enfonce ta pique et tâche d'en retirer une bûche. » Le charbonnier obéit, mais il essaya vainement de la retirer, ses mains y semblaient rivées ; les flammes montèrent le long de la pique, puis dévorèrent le malheureux : au matin ce n'était plus qu'un monceau de cendres sur lequel poussa le chêne que l'on voit encore.

Cette forêt possédait un arbre, dit Chêne-au-Vendeur, qui était l'objet d'une sorte de culte. Au milieu d'un carrefour de la forêt de Loudéac, où avaient lieu des rendez-vous de chasse, se voyait le Chêne rosé. Un jeune homme des environs promit à une jeune fille de l'épouser et de lui donner une paire de beaux souliers si elle consentait à aller à minuit crier quelque chose sous le Chêne rosé. La jeune fille partit pour y aller. Le lendemain on trouva au pied de l'arbre sa coiffe, tachée d'une goutte de sang, et sa paire de sabots. Depuis on ne l'a jamais revue, mais on assure que l'on entend

parfois en plein midi sortir du chêne une voix qui crie : « Rends-moi mes souliers ! »

Je ne connais qu'une seule légende où il soit question de l'origine des forêts : lorsque les fées eurent construit le château de Montauban (Ille-et-Vilaine), elles semèrent, en s'en allant, la forêt qui l'avoisine, pour lui donner de l'ombre.

On dit que dans les bois du Val de l'Arguenon, les arbres n'ont jamais repoussé à l'endroit où Gargantua a passé, en les arrachant pour se frayer un chemin.

Je n'ai retrouvé en Haute-Bretagne que des traces bien effacées des anciennes divinités forestières : assez rarement les conteurs y localisent des fées et des lutins, et ils se distinguent fort peu de leurs congénères que l'on rencontre dans les chemins creux, au bord des ruisseaux et dans les autres endroits isolés.

Voici le résumé du seul récit que je connaisse, où figurent des fées forestières : l'une d'elles, sous la forme d'une belle dame vêtue de blanc, se montra dans une clairière de la forêt de la Nouée, à un bonhomme qui venait d'y faire des fagots ; elle se mit à causer avec lui, et comme il se plaignait de son malheureux sort, elle lui demanda s'il serait content d'avoir de l'or plein son petit pot. Elle le lui remplit, mais l'homme voulut aller chercher un vase plus grand ; quand il

revint, la fée avait disparu, et il ne vit qu'un peu de mousse jaunâtre qui garnissait la pente d'un rocher que depuis on a appelé le Pertus doré ; il n'y avait plus dans son pot qu'un reste de soupe.

✠

Dans les forêts de l'Ille-et-Vilaine, on croit que des hommes peuvent acquérir du pouvoir sur les loups et se faire obéir par eux comme par des chiens dressés ; sur la lisière de la forêt de Haute-Sève, on racontait qu'un de ces meneurs avait été, à la mort de son père, obligé de conduire la nuit, les loups à sa place, comme autrefois le bourreau devait forcément succéder à son père. Ces « meneurs de loups » secouraient parfois les voyageurs égarés et leur donnaient deux de leurs sujets pour les remettre dans leur chemin ; mais il fallait bien se garder de trébucher en route, car ces singuliers conducteurs n'auraient pas manqué de se jeter sur le maladroit, et de le dévorer. Il semble que cette obligation de courir la nuit prenait fin au bout d'un certain temps. Parfois l'homme pouvait, au moyen d'une bouteille que lui avait donnée le diable, se transformer en bête ; c'était alors une sorte de loup-garou ; pour lui, comme pour les garous ordinaires, la métamorphose cessait lorsque son sang avait coulé.

Dans le pays de Gennes, des individus élevaient

secrètement des bandes de loups ; destinés à ravager les terres et à détruire les troupeaux de ceux qu'on leur désignait, ces animaux se montraient très fidèles à leurs maîtres : pour se venger de quelqu'un, ils n'avaient qu'à les lâcher sur ses terres, sûrs que dans une nuit tout aurait été dévasté. On raconte qu'un curé qui allait porter le bon Dieu, fut menacé par un de ces meneurs, parce qu'il ne voulait pas lui promettre de garder le silence sur la rencontre ; le curé le condamna à rester immobile avec ses loups ; et le lendemain en allant à la messe tout le monde put les voir.

Plusieurs récits représentent les forêts comme étant, pendant la nuit, le séjour d'esprits condamnés à des pénitences posthumes. Il est vraisemblable que ces croyances sont soigneusement entretenues par les braconniers.

Souvestre parle d'une de ces hantises de la forêt du Gâvre qu'il visita vers 1835. Voici son récit, dont j'ai supprimé quelques passages qui n'y ont pas un rapport direct : « Bruno m'a averti, dit la boisière, qu'il venait de rencontrer vers les fourrés de l'Homme mort, le mau-piqueur qui faisait le bois ». Il y eut à ces mots un mouvement général, toutes les conversations furent interrompues. « Bruno l'a vu » ? demandèrent en même temps plusieurs voix. « Comme je vous vois, dit la boisière ; il tenait à la chaîne son chien noir et avait l'air

de chercher des pistes. Au premier moment, Bruno a cru que c'était un forestier : mais quand « l'avertisseur de tristesse » s'est tourné vers lui, il a vu ses yeux qui laissaient couler des flammes, il l'a entendu qui prononçait les mauvaises paroles :

Fauves par les passées,
Gibiers par les foulées,
Place aux âmes damnées !

Puis il a disparu dans les vents en faisant grésiller les feuilles. Les femmes avaient cessé de filer, les hommes se regardaient et les gardes eux-mêmes semblaient saisis. Moser, un vieux garde alsacien, leur demanda ce que cela voulait dire. L'un d'eux répondit, avec un peu d'embarras, que selon la croyance du couvert, l'apparition du mau-piqueur annonçait la grande chasse des réprouvés. « Tous ceux qui sont ici ont entendu la trompe de l'avertisseur de tristesse ; la venue du mau-piqueur est un méchant signe ; mais quiconque rencontre la chasse, n'a qu'à faire préparer sa bière, car ses jours sont comptés ».

En Bretagne, comme ailleurs, on croit à des chasses surnaturelles que l'on entend la nuit ; j'aurai plusieurs fois l'occasion d'en parler. Il y en avait qui, comme les deux qui suivent, avaient pour principal théâtre des forêts.

Au temps jadis un méchant seigneur habitait un

manoir aujourd'hui disparu, et qui était sur le haut du coteau de Pierre-Taillée, au centre de ses propriétés qui comprenaient la forêt de Tanouarn et toutes les terres environnantes. La chasse n'était plus pour lui un amusement, mais une passion, dont rien ne pouvait le distraire. Un jour qu'il chassait en forêt, il vint à traverser la grande ligne, juste au moment où le recteur de Dingé portait le Viatique à un mourant. Il ne s'arrêta point, et ne se découvrit même pas, trop excité qu'il était à entraîner ses chiens. Il passa comme la foudre ; mais où alla-t-il ? Personne ne le revit jamais, ni dans la forêt, ni chez lui, ni ailleurs. Il fut assurément puni de son impiété, et c'est lui qu'on entend depuis des siècles, traversant les airs poursuivi par ses chiens. C'est la *Chasse à l'humaine* que tous les habitants des forêts de Tanouarn et de Bourgouet ont entendue pendant la nuit au-dessus de leurs têtes.

L'âme damnée du sire de Coeten-faô est dans la forêt de Teillay. C'était un fort méchant homme, et un très mauvais sujet que ce seigneur huguenot. Quoiqu'il eût fait peur à bien du monde pendant sa vie, il devint un objet d'effroi pour bien plus de gens encore après sa mort. Combien ne l'ont pas vu et entendu dans la forêt de Teillay, tantôt à pied, tantôt à cheval, ou en voiture, chassant, appelant ses chiens et passant devant eux

comme l'éclair ! Quelquefois on n'entend que le bruit de la bride de son cheval ou le son de sa voix. Tous l'ont vu sous tant de formes qu'il faudrait un livre pour raconter les aventures nocturnes de l'horrible fantôme.

BARON DUTAYA. *Brocéliande et quelques légendes.* A. ORAIN. *Excursion dans la forêt de Paimpont,* p. 20-36. PAUL SÉBILLOT. *Traditions et superstitions,* t. I, p. 61, 296, t. II, p. 110 ; *Revue des Trad. popul.*, t. XII, p. 360 ; *Gargantua,* p. 25 ; *Contes populaires,* t. II, p. 204, 271. CH. FOUGÈRES. *Annales de Bretagne*, t. XI, p. 662. E. SOUVESTRE. *Les derniers paysans*, p. 279. A. ORAIN. *Curiosités, etc. de l'Ille-et-Vilaine,* 1884, p. 4. GOUDÉ. *Histoires et légendes de Châteaubriant,* p. 255.

X

Les arbres légendaires

En dehors des forêts, certains arbres, en général remarquables par leur grand âge et leurs dimensions peu communes, avaient, à des titres divers, une petite célébrité locale ; il s'y attachait des récits légendaires, ou bien ils étaient l'objet de croyances ou de coutumes singulières. Voici dans cet ordre d'idées ce qu'on a relevé jusqu'ici : suivant toute vraisemblance ce n'est qu'une faible partie de ce qu'on aurait constaté si l'on s'en était occupé sérieusement.

A l'extrémité de la rabine du Boschet en Bourg-des-Comptes, un vieux chêne est appelé le Chêne au Loup, parce que jadis un loup y fut pendu ; on disait que le diable venait s'asseoir la nuit sous la branche où se balançait le cadavre de son compère. Une fille paria d'y aller la nuit ; mais on ne la revit jamais ; le lendemain on aperçut dans le haut de l'arbre sa coiffe et des lambeaux de ses vêtements ; depuis on assure que l'on voit encore

parfois sa coiffe se balancer sur la branche la plus élevée.

On raconte à Ploërmel qu'il existait, autrefois, une bête fantastique qui logeait dans les arbres voisins de Quéhon. Quéhon est un tout petit village, tout proche de Ploërmel et où, depuis longtemps, habitaient, de génération en génération les « sonnoux » du pays. Les « sonnoux » ce sont les violoneux ; mais on les appelle toujours les « sonnoux », bien que dans les noces, le violon ait remplacé déjà depuis longtemps, la bombarde et le biniou. Or, quand, au retour des noces, tard dans la nuit les sonnoux de Quéhon rentraient chez eux, ils étaient toujours suivis par la bête de Quéhon. L'étrange bête, qui ressemblait assez à un gros écureuil, sautait de branche en branche, leur ricanant au nez. Et les pauvres sonnoux tremblaient de peur, longtemps encore après s'être blottis, au fond de leurs lits-clos.

Dans sa *Géographie des Côtes-du-Nord*, B. Jollivet parle d'un arbre du cimetière de Saint-Cast au pied duquel on exposait autrefois les enfants trouvés. Paul Féval y a placé une des scènes de son roman le *Paradis des femmes*, où cette région est décrite d'une façon parfois si fantaisiste et si peu conforme à la réalité ; le chêne n'existe plus, et la tradition a dû disparaître avec lui, car je n'en ai jamais trouvé même le souvenir à Saint-Cast,

lieu voisin de mon pays natal, et où j'ai séjourné pendant quatre ou cinq étés. Voici le passage de Jollivet : Jadis on avait pratiqué dans le tronc d'un vieux chêne placé à l'un des coins du cimetière de Saint-Cast, une niche où se trouvait l'image de la Vierge. Les pauvres filles mères que le désespoir et la honte décidaient à recourir au suicide, allaient déposer leurs enfants sur cette sorte d'autel. Les orphelins trouvés là, disait-on, avaient tous du bonheur ; mais le choix de cette place consacrée était une muette et solennelle promesse de mourir, à laquelle aucune de ces malheureuses mères n'avait jamais forfait. Aussi le monde prenait toujours sous sa protection la fille de la pauvre martyre. Nous disons la fille, car jamais on n'exposait de garçon sous le grand chêne.

Il y avait dans l'étang aujourd'hui desséché de Ligouyé, près de Bécherel, un chêne qui avait poussé à quelque distance du bord sur une petite butte de terre ; jadis les garçons ou les filles qui voulaient se marier dans l'année, allaient se frotter contre ce chêne ; pour y arriver il fallait se mettre dans l'eau au moins jusqu'aux genoux.

Dans les landes entre Dingé et Lanrigan (Ille-et-Vilaine) on voyait autrefois trois chênes placés en triangle assez près les uns des autres ; pour être guéri de la fièvre, il suffisait de passer entre ces arbres ; l'opération était assez difficile, si le

patient était un peu gros, et il fallait que des personnes charitables se missent à tirer fortement sur lui.

Pendant la puissance de l'ordre de Malte, les habitants du Temple à Carentoir jouissaient de divers privilèges. Un arbre que l'on nommait le Chêne de la Liberté, étendait ses bras protecteurs sur les innocents et les coupables qui se réfugiaient sous son ombrage et pouvaient embrasser son tronc avant d'être atteints.

Il y avait sur les bords de la Loire un grand chêne où les plaideurs allaient s'asseoir par un grand vent, et en présence de témoins ; celui au côté duquel tombait la première feuille aux oracles gagnait tout bonnement son procès. Dans la saison ou l'arbre était dépouillé, les plaideurs apportaient sur une éminence, près de Nantes, des gâteaux qu'ils posaient séparément, puis s'éloignaient à certaine distance ; celui dont les corbeaux venaient goûter l'offrande avait gain de cause, au dire des témoins.

A. Orain. *Curiosités, etc.*, 1887, p. 4 ; *Revue des Trad. pop.*, t. XII, p. 684. B. Jollivet. *Côtes-du-Nord*, t. II, p. 251. Paul Sébillot. *Additions aux coutumes, etc.*, p. 23, 30. Ducrest de Villeneuve dans Ogée, *Dict.* E. Richer, *Voyage de Nantes à Paimbœuf*, p. 38.

CHAPITRE III

LES EAUX DOUCES

I

Les fontaines

La tradition populaire assigne à plusieurs fontaines de la Haute-Bretagne une origine merveilleuse. J'ai déjà parlé dans ma *Petite Légende dorée*, p. 48, 65, 67, 197, 102, de quelques-unes d'entr'elles ; je me contente de rappeler sommairement ici les circonstances miraculeuses qui accompagnèrent leur naissance. A Chélun, saint Roch a fait jaillir une source en piquant dans la terre l'extrémité de son bâton ; saint Méen agit de même lorsque l'eau manquait pendant la construction de l'abbaye qui porte son nom ; à Loutehel, le bour-

don de saint Armel fut tout aussi efficace ; saint Quay opéra un semblable miracle en enfonçant son doigt dans un rocher ; un des moines qui portaient le corps de saint Guingalois en frappant le roc avec son pied ; le cheval de saint Martin en donnant un coup de sabot, et, à une époque presque contemporaine, l'eau se mit à sourdre spontanément à l'endroit où se reposèrent ceux qui transportaient la châsse de Mlle de Volvire, la sainte de Néant.

On raconte aux Iffs que saint Fiacre, passant un jour dans une prairie, vit dans une mare du lin qu'on avait mis à rouir sans prendre la précaution de poser des pieux dessus pour le faire tremper dans l'eau. Le saint eut pitié de l'ignorance de ces gens, et ne trouvant pas de pierres aux environs, il s'assit lui-même sur le lin ; il y resta plusieurs jours, et quand le propriétaire du lin vint à sa prairie, il vit saint Fiacre qui tremblait la fièvre. Il le chargea sur son dos pour le reporter à son ermitage ; mais comme le bonhomme passait à l'endroit où est aujourd'hui la fontaine miraculeuse, il s'écria qu'il avait grand soif. Le saint lui fit signe de le déposer à terre, puis, prenant une bêche, il frappa le sol, et il en sortit aussitôt une eau abondante à laquelle le paysan put se désaltérer.

L'auteur de l'article Saint-Aignan, dans la nouvelle édition d'Ogée, avait recueilli dans ce pays

une tradition, d'après laquelle les Poitevins et les Manceaux en seraient venus jadis aux mains sur les landes de Gauchon. Au plus fort du combat, l'une des deux armées manquant d'eau, son chef leva son épée vers le ciel en disant : « Grand Dieu, signalez ici votre puissance, comme vous la signalâtes autrefois en faisant jaillir l'eau d'un rocher ». Il enfonça alors son épée en terre, et quand il la retira du sol, il en jaillit une fontaine qui existe encore.

A Saint-Géréon (Loire-Inférieure), la Vierge a mis le doigt dans une fontaine qui, depuis cette époque, a des vertus guérissantes.

Bien que je ne retrouve pas en Haute-Bretagne le nom de fontaine des fées, assez répandu en d'autres provinces, les légendes qui associent les bonnes dames à la création de sources guérissantes ou miraculeuses, ont dû y être assez nombreuses autrefois ; il en subsiste encore quelques-unes ; parfois, comme dans celle qui suit, le culte chrétien remplace celui des anciens dieux. D'après Bizeul, au-dessous de la vieille chapelle de N.-D. de Larré en Plessé, aujourd'hui détruite, est une fontaine qui attirait de nombreux pèlerins. Son eau guérissait de diverses maladies et augmentait le lait des nourrices, comme celles des fontaines de Planté en Campbon et de Riaoven Guenrouet. La tradition du pays dit que ces trois fontaines doivent

leur origine à la baguette de trois fées qui étaient sœurs, et qui les dotèrent de qualités bienfaisantes.

Dans un autre récit, on voit au contraire une source, probablement autrefois l'objet d'un culte païen, qui, sanctifiée par la construction d'une chapelle, retombe, après que celle-ci a été désaffectée, sous l'influence de la divinité primitive, qui y fait sa demeure, se montre parfois sous une forme animale, et conserve encore aux yeux des paysans un certain pouvoir.

A Saint-Pôtan (Côtes-du-Nord), près des ruines d'une ancienne chapelle dédiée jadis à saint Maudez, et maintenant convertie en ferme, se trouve une fontaine qui a, dit-on, le pouvoir de prévenir les outrages du temps. Ceux qui ne boivent que de son eau restent jeunes de corps et d'esprit jusqu'à l'extrême vieillesse. Elle doit ce privilège, non au bienheureux saint Maudez, mais à une anguille qui se cache dans les herbes qui en tapissent le fond. Cette anguille est une fée qui a choisi cette retraite ; au-dessous elle s'est construit un splendide palais. La nuit lorsqu'il fait un beau clair de lune, la fée anguille élève sa tête mignonne au-dessus des eaux, et elle fait entendre un chant si mélodieux que toutes les grenouilles d'alentour se taisent pour ne pas la troubler. Si au lieu de l'écouter sans mot dire, quelque passant attardé se met à chanter aussi ou

presse le pas, ses pommiers ne lui rapporteront aucun fruit.

Une fontaine dans la falaise du cap Fréhel a une eau, non seulement excellente, mais très efficace pour la guérison de certaines maladies ; c'est une fée qui l'a douée de cette propriété et naguère encore on venait d'assez loin y remplir des bouteilles ; sur ses bords pousse aussi la *mandriale*, sorte de fougerolle qui guérit plusieurs maux : elle y croît en abondance depuis qu'une des fées de la Teignouse, marraine d'une fille de Plévenon, a frappé le bord de sa baguette.

Entre Créhen et Saint-Lormel (Côtes-du-Nord), se trouvent les ruines d'un château qui fut jadis habité par un prince ; auprès est une fontaine d'où sort un petit ruisseau qui va se jeter dans l'Arguenon. Cette fontaine était sous la protection d'une fée que le prince rencontra un jour ; comme il la trouvait très belle, il lui fit la cour ; la fée, après avoir d'abord résisté à son amour, finit par se rendre, et ils échangèrent près de la fontaine des serments d'amour. En souvenir de leur bonheur, la fée voulut que l'eau de la fontaine eût la propriété de rendre fidèles les amoureux qui la boiraient. On dit que les jeunes filles des environs en font encore boire aux garçons. Mais il est de toute nécessité que le jeune gars ignore la nature du liquide qu'il absorbe. Cette fontaine

a encore une autre propriété, bien connue, assure-t-on, des pêcheuses de Saint-Jacut. Lorsqu'on y plonge des poissons, fussent-ils sortis de la mer depuis quatre jours, ils redeviennent aussi frais que lorsqu'on les pêcha ; mais cette fraicheur ne dure que huit heures : ce temps écoulé, le poisson tombe en décomposition.

On rencontre parfois dans nos traditions le thème, familier à l'antiquité classique, de personnes qu'une intervention surnaturelle change en divers objets inanimés ; on en a vu un exemple p. 80.

Voici une autre légende qui se rattache au même ordre d'idées, et qui a été recueillie par Mme Lucie de V., une de mes amies d'enfance, dans un pays où les *Métamorphoses* d'Ovide sont à coup sûr inconnues :

Au temps jadis, il y avait à Saint-Pôtan, des fées bienfaisantes qui se plaisaient à rendre service aux hommes. L'une d'elles, la plus gracieuse et la plus jolie, rencontra un jour au bord d'un ruisseau un jeune homme qui lui plut, et pendant trois mois, ils goûtèrent le bonheur le plus parfait. Mais au bout de ce temps, le jeune homme parut la délaisser, et un jour que la fée s'était assise pour pleurer sur le bord de la route, elle entendit une querelle, et comme elle comprenait le cri des bêtes, le chant des oiseaux, et même le langage des fleurs, elle entendit un genêt d'or qui s'adressait ainsi à

la douce et rose bruyère qui était à ses pieds : « Toi, toujours toi ! tu es bien charmante ; mais à la longue, ta compagnie devient monotone, et Dieu me pardonne, maintenant je te préfère l'ortie ».

La pauvre fée comprit pourquoi elle était délaissée par son amoureux ; elle se mit pourtant à sa recherche, et ne tarda pas à le voir, au bord du même ruisseau où elle l'avait aimé, et il contait fleurette à deux grossières villageoises. Outrée de colère, elle frappa le ruisselet de sa baguette, et aussitôt il devint un torrent impétueux qui menaçait de tout engloutir sur son passage. Mais presque aussitôt elle se rappelle que si elle le laisse ainsi couler, il va causer la mort et la ruine des gens qu'elle se plaisait autrefois à combler de bienfaits. Elle touche l'infidèle du bout de sa baguette, et aussitôt il est changé en un chêne majestueux, dont les racines énormes endiguent le torrent, et les deux villageoises sont transformées en deux claires fontaines.

Ce sont elles qui ont donné leur nom au hameau des Froides Fontaines, et dans la prairie qui leur fait face, on montre, presque dans le ruisseau, un énorme chêne, dont le tronc a quelque ressemblance avec un tronc humain. Aux veillées, on assure que si jamais on déracinait cet arbre, la paroisse de Saint-Pôtan serait engloutie sous les

eaux, et avec elle tout le pays, à cent lieues à l'entour.

D'après une autre version, l'amant infidèle a été transformé en une pierre que l'on voit non loin de là ; et c'est elle qui empêche l'inondation.

Il n'est guère de fontaine qui ait été plus célèbre que celle de Barenton, dans la forêt de Brocéliande. Un passage du *Roman de Rou*, du vieux trouvère normand Robert Wace, décrit les propriétés merveilleuses qu'on lui attribuait de son temps, et dont pendant tout le moyen-âge, les poëmes et les romans conservent souvent la trace :

La fontaine de Berenton
Sort d'une part lez le perron ;
Aler i solent veneor
A Berenton par grant chalor,
Et o lor cors l'ewe puisier,
Et li perron de suz moillier,
Por co soleint pluée aveir :
Issi soleit jadis pluveir,
En la forest tut envirun ;
Mais jo ne sai par kel raisun
Là solt l'en li fées véir,
Se li Bretunz disent veir,
Et altres merveilles plusors.

Une ancienne charte de 1467, dont la copie se trouvait, d'après Baron-Dutaya, aux archives de Paimpont, constate que le privilège de produire la pluie figurait parmi ceux du suzerain de la forêt :

« Item auprès du dit breil il y a un breil nommé le breil de Bellanton, et auprès diceluy il y a une fontaine nommée la fontaine de Bellanton. Item joignant ladite fontaine, il y a une grosse pierre qu'on nomme la pierre de Bellanton, et toutes les fois que le seigneur de Montfort vient à ladite fontaine et de l'eau d'icelle arouse et mouille le perron, quelque chaleur, temps ou de pluie, quelque part que le vent soit ; soudain et en peu d'espace plutôt que ledit seigneur n'aura pu recouvrer son chasteau de Comper, ains que soit la fin diceluy jour plera en pays si abondamment, que la terre et les biens estant en icelle en seront arousées et moult leur profite ».

Souvestre qui, vers 1840, visita la forêt en quête de légendes, et qui n'y en trouva guère, apprit de son guide que le recteur de Concoret avait hérité de cette portion des droits féodaux du seigneur de Montfort : il lui suffisait de se rendre à la fontaine, d'y puiser un peu d'eau et de la verser sur la mardelle pour faire pleuvoir au moins vingt-quatre heures dans toute la paroisse ; le guide assurait aussi que la fontaine était sorcière, et que si on y jetait un morceau de métal, l'eau se mettait à frissonner comme si elle allait bouillir. Aussi les enfants s'amusaient à y lancer des épingles en lui disant : « Ris, fontaine de Baranton ». On m'a dit que cet usage n'était pas tombé en désuétude,

et que des garçons ou des filles allaient encore consulter la fontaine pour connaître leur destinée : si lorsqu'ils y jettent une épingle Baranton rit, ils sont assurés de se marier dans l'année.

Toutefois les merveilles d'antan paraissent aujourd'hui oubliées des gens du pays ; Baranton n'est plus qu'une pittoresque fontaine sous bois, et Brizeux semble avoir écrit son oraison funèbre légendaire dans ce passage du poëme des *Bretons*.

Est-ce vous, Baranton ? Sur sa pelouse verte
Que la fontaine sainte est aujoud'hui déserte !
Les plantes ont fendu les pierres de ces murs ;
Et les joncs, les glaïeuls et les chardons impurs
Entouré son bassin, d'où ses eaux étouffées
De ravins en ravins coulent au Val-des-Fées.
O bois d'enchantement, forêt de Brécilien
Où dans son fol amour s'est endormi Merlin,
Où rois et chevaliers sur leurs bonnes montures,
Venaient de tous pays tenter les aventures,
Bravant les nains hideux, les spectres, les serpents,
Tous les monstres ailés, tous les monstres rampants,
Bravant (autre péril) les doux regards des fées
Qui, leurs voiles au vent, leurs robes dégrafées,
Suivaient dans le vallon, les sons errants du cor,
Et peignaient leurs cheveux autour du perron d'or ;
O bois d'enchantements, vallon, source féconde
Où se sont abreuvés tous les bardes du monde,
Est-ce vous ? est-ce vous ? terre morne et sans voix,
Qui vous reconnaîtrait sous vos noms d'autrefois ?

La fontaine de Mortfrais se trouve sur la lisière

du bois de Bonnière, auprès du château de la Rouërie, commune de Saint-Ouen-la-Rouërie ; les jours de grandes fêtes, on entend, au-dessous de ses eaux, le son des cloches : ce sont celles d'une grande ville qui existait autrefois dans cette région, et qui a disparu : un village voisin s'appelle la Ville perdue.

Fontaine de Montfrais, Fontaine d'Aaron, Quatre barriques d'or aux environs

Dit un dicton du pays : la source est entourée de quatre pierres qui portent des caractères indéchiffrables ; celui qui pourrait les lire saurait où se trouvent les immenses trésors de la ville engloutie.

Dans le bois du Parc, près des Iffs, est une fontaine près de laquelle tous les ans, la nuit de la Mi-Août, une jeune fille qui y fut tuée pendant la Révolution, revient chanter *l'Ave maris Stella.*

Bien que les fontaines qui passent pour être hantées paraissent peu nombreuses, depuis que la plupart d'entre elles ont été placées sous l'invocation d'un saint, dont parfois l'image se trouve dans une petite niche sur la paroi du fond, une sorte de crainte quasi-religieuse, qui vraisemblablement tient à une survivance inconsciente de l'époque où l'on croyait qu'une divinité locale présidait à chaque source, semble encore s'attacher à

quelques-unes d'entre elles, surtout quand leur isolement prête au mystère.

Près de la chapelle de Saint-Armel, en Caden, au fond d'une vallée étroite, solitaire et marécageuse, est une fontaine presque inaccessible ; on n'en approche qu'en tremblant, même pendant le jour, et l'on raconte qu'un habitant, appelé la nuit pour affaires pressantes, ayant été contraint de traverser ce lieu maudit, en revint aussitôt, pâle de frayeur, et mourut, au bout de peu d'heures, en proie au plus affreux délire.

Sur la route qui conduit de Saint-Gérand, où l'on parle breton, à Gueltas, commune de langue française, la fontaine de saint-Gérand, où l'on se rend en procession, est hantée la nuit par un esprit malfaisant, qui ne manquerait pas de faire du mal aux passants s'il n'en était empêché par la protection du saint. Ceux qui passent par là la nuit aperçoivent un gros chien qui les accompagne ; s'ils viennent du côté du bourg de Saint-Gérand, il les suit, jusqu'à l'endroit où le jour de la fête on brûle la fouée ; s'ils vont vers Gueltas ou Saint-Gonnery, il leur fait la conduite jusqu'à ce qu'ils aient passé le pont du Resto. Quand ils ont franchi cet endroit, le mauvais génie n'a plus de pouvoir sur eux ; alors le chien les quitte et retourne à la fontaine ; il est, assure-t-on, envoyé par saint Gérand pour protéger les voyageurs.

Les *doués* ou lavoirs se trouvent d'ordinaire à peu de distance des fontaines ; en Haute-Bretagne, comme en pays bretonnant, on pourrait presque poser en principe, que tous ceux qui sont situés dans un lieu isolé sont le théâtre d'apparitions dont la nature n'est pas ordinairement gracieuse. C'est sur les pierres qui en garnissent les bords que les lavandières de nuit frappent à grands coups de battoir leur étrange lessive ; celles des Guerches près de Matignon, qui avaient parfois pour voisine une dame blanche, invitaient les passants à leur aider à tordre leur linge ; l'imprudent qui se trompait de côté en le tordant était sûr de mourir. Ces lavandières accomplissaient une pénitence posthume, parce qu'elles avaient lavé le dimanche, ou commis des méfaits plus graves, parfois parce qu'on les avait ensevelies dans un suaire malpropre. Quelques-unes avertissaient charitablement ceux qui passaient par là de continuer leur route et de ne pas les déranger. Elles étaient maigres et décharnées, comme des personnes de l'autre monde : au lavoir des Noes Gourdais, non loin de Dinan, revenait même une laveuse nocturne qui avait une tête de mort.

Les fées sont aussi en relation avec les lavoirs ; une tradition, isolée il est vrai, fait jouer à l'une des Margot-la-Fée du Limbé près du Gouray, un

rôle assez analogue à celui des lavandières de nuit : elle tord si fortement les bras d'une femme qui, sans savoir qui elle était, lui avait proposé de l'aider, qu'elle la laisse presque morte. On n'accuse de rien de pareil celles qui venaient laver la nuit au Doué-des-Fées, près du Guildo ou à celui des Couailles en Créhen ; à ce dernier on voyait toujours du monde, de jour comme de nuit. Parfois en pleine lumière, lorsque la fée, semblable à une lavandière ordinaire, était agenouillée sur sa pierre, l'eau était couverte de pièces de six francs qui reluisaient au soleil ; ailleurs, c'était sur un drap que les fées étalaient leurs richesses, pour s'amuser à tenter les convoiteux. Au temps jadis, des fées d'une nature essentiellement bienveillante venaient blanchir, à la clarté des étoiles, à certains doués des environs de Matignon, le linge qu'on y avait déposé en prononçant une formule ou en laissant à côté un présent.

Parmi les hantises des lavoirs figure celle du *Teurtous* ou tordeur ; quand on lave trop tard la nuit, il vient aider à tordre le linge et il casse les bras de celles qui tordent avec lui. Le *Houpoux*, qui n'est qu'un lutin moqueur et non pas méchant, se contente de contrefaire la voix claire et fraîche des jeunes filles pour attirer les garçons sur le bord des mares et des doués.

A. Orain. *Le Folk-lore de l'Ille-et-Vilaine*, t. I, p. 74,

287, 274, OGÉE. Nouvelle édition ; LÉON SÉCHÉ. *Contes et figures de mon pays*, p. 221 ; BIZEUL. *Voies romaines*, p. 66 ; *Revue des Traditions populaires*, t. XII, p. 141 ; PAUL SÉBILLOT. *Contes de la Haute-Bretagne*, t. II, p. 23 ; *Revue des Traditions populaires*, t. XIII, p. 302, t. XII, p. 141 ; BARON DU TAYA. *Brocéliande et quelques légendes*, p. 173 ; E. SOUVESTRE. *Le foyer Breton*, éd. ill., p. 160 ; BRIZEUX. *Les Bretons*, ch. XIV ; E. HERPIN. *Revue des Traditions populaires*, t. XII, p. 359 ; ORAIN, l. c., t. II, p. 316 ; ROSENZWEIG. *Les fontaines du Morbihan* ; Mém. de la Sorbonne, 1866, p. 239; *Revue des Traditions populaires*, t. XI, p. 660 ; PAUL SÉBILLOT. *Traditions de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 124, 249, 251; *Contes de la Haute-Bretagne*, t. II, p. 571.

II

Les Rivières

Plusieurs des rivières qui se jettent dans la Manche doivent leur origine à Gargantua : Un jour qu'il sortait d'un dîner où il avait beaucoup bu, il urina si copieusement qu'il fit couler l'Arguenon ; ce fut à la suite d'un repas analogue qu'il donna naissance au Fémur qui se jette dans la baie de la Fresnaye, et à un ruisseau vers la limite de Saint-Cast et de Matignon. Ce dernier acte a été modernisé par la légende, puisque l'on raconte que la peur du choléra produisit sur lui cet effet physiologique, et qu'il eut même la dyssenterie ; c'est à cette dernière circonstance que le cresson, auparavant insipide, doit le goût qu'il a aujourd'hui et qu'il est devenu un dépuratif.

A l'époque lointaine où vivait le géant, la Rance n'était qu'un faible ruisseau, formé des larmes que sa sœur avait versées après son veuvage ; on conserve encore dans le pays le souvenir des temps où cette rivière, aujourd'hui si large, n'était « qu'une

pissée de chien » que les ânes de Rigourdaine n'avaient pas de peine à traverser pour venir brouter les pâturages et les vignes du monastère. Saint Suliac irrité de leurs déprédations, les rendit immobiles, la tête retournée vers le dos. Lorsqu'il eut consenti à les délivrer de cette position incommode, ils firent en s'en allant avec leur maître un tel vacarme que le saint, pour ne plus être à l'avenir étourdi de leurs braiements, s'avança sur le ruisseau qui coulait à la base du mont Garot, et, lorsque le dernier âne eut passé l'eau, il étendit sa crosse et prononça à genoux quelques prières : la Rance, élargie à l'instant, devint une rivière navigable, grossie des eaux de la mer, et telle qu'on la voit aujourd'hui.

Aux environs de Moncontour, on explique ainsi la direction assez particulière d'un cours d'eau de cette région. Pour se venger de Gargantua qui leur avait fait peur, les fées qui ont bâti la chapelle de Saint-Jacques en Saint-Alban, détournèrent vers Lamballe la rivière qui passe à Saint-Jacques avant de se jeter dans la mer. C'est pour cela que, seule entre toutes celles des Côtes-du-Nord, elle coule vers le midi. Une petite rivière qui se jette dans la mer à Dahouet, va en effet sensiblement du nord au sud, dans une partie de son cours.

La tradition populaire raconte la formation d'une des baies intérieures de l'Erdre, qui passe pour avoir

remplacé une forêt détruite. Une jeune fille poursuivie dans la forêt de Mazerolles, on ne dit pas à quelle époque, et craignant pour sa pudeur, conjura la sainte Vierge de protéger son innocence ; l'eau se répandit tout aussitôt dans la forêt ; elle ne laissa au-dessus que l'île du Chêne de Magerolles, où la jeune fille trouva un asile, et celle de Saint Denis où ceux qui la poursuivaient furent renfermés.

Aux environs de Dinan, les maires des communes riveraines font, à un certain moment fouiller la Rance, et la fange qui provient de ce curage est employée à fumer les terres. Les anciens assurent que ce n'est pas là leur véritable but, et qu'ils essaient de retrouver les cloches de l'abbaye de Saint-Samson dont le son se fait encore entendre sous les eaux.

Les rivières ne paraissent pas être comme les fontaines et les étangs le théâtre de hantises ; quelquefois des menhirs vont s'y désaltérer, ainsi que je l'ai rapporté plus haut, et dans le ruisseau qui coule au pied du menhir de Kergoff en Boqueho, les gens du pays prétendent qu'ils entendent, quand il fait clair de lune, le bruit de chevaux mystérieux qui viennent y boire.

A l'endroit où le Gouessant prend sa source, l'herbe ne change jamais de couleur ni de hauteur. On assure qu'il y a dessous un bras de mer. A côté

est une pierre ; si on la soulevait l'eau viendrait en si grande abondance que tout le pays serait noyé; v. p. 138 une autre pierre analogue.

PAUL SÉBILLOT. *Gargantua*, p. 16, 79, 89, 70; *Revue des Trad. pop.*, t. XIII, p. 339; ELVIRE DE CERNY, p. 15; RICHER. *Description de la rivière de l'Erdre*, lettre I, p. 41; *Revue des Trad. pop.* t. II, p. 240; ERNOUL DE LA CHENELIÈRE, *Inventaire*, p. 49.

III

Les Etangs et les Lacs

Le petit étang de Graphard, à la lisière de la commune d'Ercé-près-Liffré et de celle de Gosné, doit son origine à des fées : elles avaient désobéi à leur supérieure qui les condamna à exécuter ce travail pendant la nuit.

A Sainte-Colombe, un lac appelé Les Mottes est entouré de tumulus qui sont formés de la terre qu'on y a prise, lorsque, par ordre d'un seigneur, il fut creusé par des esclaves qu'il nourrissait et qui enlevaient les matériaux dans des corbeilles et les portaient sur le bord pour former les neufs buttes des dimensions variées que l'on y voit encore.

C'est Gargantua qui en « expulsant le superflu de la boisson » a formé le bel étang de Jugon (Côtes du-Nord), d'où sort la rivière de l'Arguenon, et celui d'Andouillé en Ille-et-Vilaine qui fait tourner un moulin.

Si Gargantua a donné naissance à des étangs, il

en avala aussi quelques uns : un jour qu'il avait soif, il supa celui d'Ouée « d'une haleinée ».

Les étangs ont aussi leurs revenants : chaque année, au 15 juillet, quand sonne minuit, on voit apparaître sur la surface de celui de Saint-François, dans la forêt de Fougères, deux âmes réprouvées qui, enlacées l'une à l'autre, tourbillonnent dans une sorte de ronde et finissent par s'évaporer en fumée. Ce sont les fantômes d'un moine et d'une femme du voisinage qui avaient au siècle dernier des rendez-vous galants dans une barque plate ; une nuit le mari outragé prit une faux fraîchement affilée, monta sur une autre barque, et, ayant pu s'approcher sans bruit, leur trancha la tête ; c'est depuis cette époque qu'au jour anniversaire de leur mort, le moine et sa complice reviennent, et il en sera ainsi jusqu'au jugement dernier.

Plusieurs étangs, parfois de simples mares, occupent la place de villes ou de châteaux, engloutis en punition des crimes de leurs habitants.

J'ai donné dans ma *Petite Légende dorée* une version recueillie récemment de la submersion d'Herbauges ; Ogée constate que de son temps une tradition, assez analogue à celle que rapporte Albert Le Grand, était racontée sur les bords du lac de Grandlieu. Thomas de Saint-Mars qui en rapporte une autre assez brève, ajoute ce curieux

passage que je transcris en entier : il explique comment la légende si répandue des cloches que l'on entend sous l'eau a pour origine un phénomène d'acoustique fort naturel.

On dit dans le pays, que tous les ans, dans la nuit de Noël on entend sonner les cloches d'Herbauges au milieu du lac. Quelques personnes qui ne s'étaient probablement pas donné la peine d'approfondir d'où provenait ce son, m'ayant assuré l'avoir entendu plusieurs fois, je voulus être témoin moi-même de ce phénomène. Malgré tout mon amour pour le merveilleux, pardonnable peut-être à l'âge où je fis cette épreuve, je portai dans cet examen assez de sang-froid pour n'être pas dupe de la première impression de mes sens. A onze heures du soir dans la nuit de Noël 1780, je me rendis sur le bord du marais. Une demi-heure après mon arrivée, j'entendis très distinctement le son des cloches. Ce son paraissait, comme on me l'avait dit, sortir du lac. Je ne pouvais croire qu'il fût produit par des cloches ensevelies sous l'eau depuis 1,200 ans, en supposant même qu'il y eût des cloches à Herbauges. Je cherchai, en prenant différentes positions, à détruire cette illusion d'acoustique, et je réussis à me convaincre que ce son n'était autre que celui des cloches de la cathédrale de Nantes, qui dans le silence de la nuit, traversait les airs sans obstacle au dessus

du lac. Je fis part de ma découverte, que j'ai eu depuis plusieurs fois l'occasion de confirmer, non seulement dans la nuit de Noël, mais tous les jours de grande fête. Ce fut en vain, mes crédules compatriotes n'en sont pas moins persuadés que ce son était celui des cloches d'Herbauges.

On retrouve en d'autres endroits de la Haute-Bretagne la légende des cloches englouties qui se font entendre à certaines époques de l'année qui coïncident avec celles où l'on carillonne dans les clochers.

Au fond des eaux stagnantes du lac de Murin gisent depuis des siècles des cloches d'argent, dont la voix claire ou le glas lugubre, vient parfois glacer d'épouvante le pêcheur attardé sur le lac ou le paysan ramenant ses bestiaux de « boire au marais ». Ce sont les cloches de Saint-Melaine de Rennes qui gémissent sur les maux du pays ou annoncent quelque catastrophe. Elles sont là, au fond du lac, par la grâce de Dieu et sur la demande de saint Melaine, depuis qu'elles ont été souillées du sang des Normands ; elles ne réapparaîtront étincelantes de pureté pour s'envoler à Rennes, que, lorsqu'un roi de Bretagne en aura à jamais chassé tous les étrangers. Si l'on demande comment elles ont pu venir dans ce lac, les riverains font le récit suivant : Après avoir pillé et saccagé la ville de Rennes, les Normands, qui n'a-

vaient même pas épargné les choses saintes, descendaient la Vilaine sur leurs barques chargées de butin et contenant, entre autres objets ravis, les cloches d'argent de l'Église Saint-Melaine qu'ils regardaient comme une de leurs meilleures aubaines. Mais ils avaient compté sans la puissance du grand saint dont ils avaient brûlé le temple et volé les cloches. Celui-ci ne voulut pas que leurs méfaits restâssent impunis. Lorsqu'ils arrivèrent sur le lac de Murin, en face le village de Platz où le saint était né, il obtint du ciel que ses chères cloches n'iraient pas plus loin que le berceau de son enfance. Il s'éleva tout à coup une crue subite de la Vilaine et une grande tempête qui firent chavirer les barques des Normands, et la plupart de ceux-ci furent écrasés sous les cloches, engloutis dans les eaux, tandis que les rares survivants qui purent gagner la rive furent massacrés par une troupe de Bretons postés sur un coteau voisin qui domine la rivière et qui est encore nommé de nos jours : *La butte de la Déroute*. C'est depuis cette époque que l'on entend parfois sonner des cloches dans le lac de Murin. Mais leur voix ne se fait guère entendre qu'à l'approche de grands malheurs ou de quelque événement extraordinaire, comme l'indique un curieux dicton populaire des bords de la Vilaine au pays d'Avessac, qui a trait à cette légende.

Roys en Bretaigne,
Cloches en Campaigne,
Signe de grands miaüx,
Normands n'espargne
Ni grands, ni cagne.

Près du Lou-du-Lac (Ille-et-Vilaine), existe un étang très profond ; les habitants des environs disent qu'à sa place a existé autrefois une ville que les eaux ont ensevelie, et qu'à certains jours on en entend sonner les cloches. A Conquereuil (Loire-Inférieure), une immense excavation creusée de main d'homme est connue aux environs sous le nom de ville de Coëtma. Elle a été engloutie dans ce creux ; mais aux grandes fêtes on entend encore les cloches sonner au fond des eaux. On y trouve des pieux enfoncés en terre à une grande profondeur.

L'étier de Langon (Ille-et-Vilaine), sorte de canal long de près de 1 kilomètre, a remplacé une belle et grande ville qui s'appelait Langueur, et qui fut submergée par les eaux en punition des crimes de ses habitants.

Dans la commune de Saint-Jacques de la Lande (canton sud-ouest de Rennes), il y a un endroit qu'on appelle les Châtiaux (les châteaux) et où se trouve une mare. Des gens très riches et très méchants habitaient jadis le château. Un soir, un pauvre vint demander l'aumône et fut si durement

éconduit (ce pauvre était Jésus-Christ) qu'il prononça un mot, et que le château et ceux qui l'habitaient disparurent aussitôt dans un abîme qui s'ouvrit : c'était la mare qui, ajoutait-on, n'avait pas de fond.

Plusieurs chaussées sont hantées : on voit parfois un cheval blanc fantastique sur celle de l'étang de Kilhouri, entre Penguily et Le Gouray ; un possédé du démon se promenait sur celle de l'Etang-Priou en Trédaniel, et il essaya de jeter à l'eau le prêtre qui voulait le délivrer.

Quelquefois les esprits noyeurs se montrent à une certaine distance, de sorte qu'on ne se défie pas d'eux : à Plouguenast un cheval se présente aux enfants, s'allonge avec complaisance pour que quatre ou cinq puissent trouver place sur son dos, et va ensuite les noyer dans les étangs ; à Jugon, le lutin Mourioche prend aussi cette forme pour aller jeter à l'eau ceux qui ont eu l'imprudence de le prendre comme monture.

A Gennes, une légende explique l'origine des hantises de la chaussée d'un vaste étang qui se trouvait tout près du manoir de la Motte. Un des châtelains, qui était huguenot, voulut un jour s'y baigner, malgré les hautes herbes dont il était rempli. A peine eut-il quitté le bord qu'il se sentit emporté dans les nénuphars. Il implora le secours des lavandières qui étaient sur le bord, les sup-

pliant de lui jeter un drap pour le tirer hors de l'étang. Mais comme il était huguenot, elles le laissèrent se noyer. Son âme de mécréant fut changée en cette bête affreuse qu'on appela la Bête de la Motte. Depuis lors elle se tenait le soir sur la levée qui était au bord de l'étang et longeait la route actuelle de Brielles. Le soir venu, quelqu'un s'aventurait-il sur cette levée, il ne tardait pas à entendre le bruit d'un corps lourd tombant dans l'étang ; c'était la Bête de la Motte qui se jetait à l'eau à son approche.

Depuis que la forêt de St-Coulman a été engloutie dans les circonstances rapportées p. 22, tout le monde entend un mugissement lugubre qui semble sortir du creux de cet abîme ; on peut l'entendre à plus de deux lieues à la ronde. Ce bruit vraiment effroyable dans le silence de la nuit est appelé le beugle de Saint-Coulman ; et les mères du pays, pour rappeler à la raison les enfants indociles, n'ont qu'à les menacer de les mener au Beugle de Saint-Coulman, pour les voir soumis et craintifs. Ce Beugle sort, dit-on, de l'abîme quand la nuit est noire, il court la campagne et emporte tous les mauvais sujets qu'il rencontre sur sa route, choisissant les enfants de préférence aux hommes ; ils sont entraînés par le monstre qui les jette par centaines dans la mare maudite, d'où ils ne reviennent plus. Ainsi, gare aux menteurs, aux voleurs,

aux mutins, aux paresseux quand passe le Beugle, s'ils n'ont pas soin de faire le signe de la croix !

Suivant une autre tradition, le Beugle est le cri de détresse du pauvre prêtre qui revient chaque nuit à la surface du lac, cherchant à prononcer les paroles sacrées que les corbeaux lui firent oublier. Le jour où il parviendra à prononcer distinctement *Dominus vobiscum*, forêt, prêtre, autel, village, tout reviendra à l'état primitif.

Dans le lit du Couesnon, entre Tremblay et Bazouges-la-Pérouse, se trouve une grande cave dite Cave tournante ; lorsqu'on passe près de là le soir de la mi-août, on entend distinctement le tic-tac d'un moulin, le cri d'un enfant que l'on berce et le chant du coq répété trois fois. Il existait autrefois un moulin à cet endroit, et un jour que le meunier avait donné l'ordre de le faire marcher le dimanche toute la journée, et défendu à ses serviteurs d'aller à la messe, le moulin et ses habitants furent engloutis au fond de la cave.

Quoique le lac de Grandlieu ne soit pas sujet au flux et au reflux, il arrive quelquefois cependant que sans cause apparente, ses eaux éprouvent une agitation extraordinaire. De fortes vagues viennent inonder la plage auparavant à sec. Des bateaux, en traversant cette petite mer, ont quelquefois péri par l'effet de ces tempêtes. Le peuple des environs raconte à ce sujet une tradition qui

explique ces tempêtes par une cause surnaturelle. A la pointe orientale du lac se trouve, dit Thomas de Saint Mars, une petite île sablonneuse, de forme à peu près ronde, elle se nomme l'île d'Un. Il y a au milieu une pierre debout, d'environ cinq pieds de hauteur ; elle paraît profondément enfoncée en terre, et est percée d'un trou rond, à environ deux pieds du sol. Elle sert, suivant une vieille tradition, à boucher l'entrée du gouffre qui a vomi l'eau du lac ; le gouffre renferme un géant énorme qui par les efforts qu'il fait pour se délivrer de sa prison, excite ces tempêtes. Ce géant doit rester enfermé jusqu'à ce qu'une jeune fille vierge puisse enlever cette pierre. Elle devra pour cela, d'après un ancien manuscrit qui a disparu pendant la Révolution, passer le bras gauche dans le trou de la pierre et tenir de la main droite une ceinture bénie, à laquelle sera pratiqué un nœud coulant qu'elle tâchera de passer au cou du géant, qui, ainsi lié deviendra souple et, qui plus est, un fervent chrétien. Alors plus de tempêtes à craindre. Aucune fille que je sache ne s'est encore présentée pour tenter la délivrance du géant. Près de la pierre qui clôt sa prison se voit le tronc d'un vieil arbre qui paraît avoir été un vieux chêne. Ce géant était l'antagoniste de saint Martin et détruisait le fruit de ses prédications dans la cité d'Herbauges.

M. Pitre de Lisle du Dréneuc a recueilli aux en-

virons du Grand-Auverné, la curieuse légende qui suit, et qui a pour théâtre un étang du voisinage ; je la donne en entier, bien que toutes ses parties ne soient pas en rapport direct avec les eaux.

Dans le temps des guerres des Anglais, le fils du seigneur de Vouvantes cheminait pour retourner chez lui, quand il se perdit dans la forêt. Comme son cheval avait soif, il tirait toujours du côté de l'eau, si bien qu'il l'amena au bord de l'étang de la Poitevinière. Pendant que le cheval s'abreuvait, le cavalier vit une belle dame, toute en blanc, qui se baignait au-dessous des branches. Le voilà qui pousse son cheval vers elle ; mais comme la demoiselle avait grand'peur, elle se sauva dans l'eau, à la nage. Le cavalier laisse son cheval et se jette dans l'eau après elle. Il nageait si vite, si vite que l'eau en volait.

Arrivée au milieu de l'étang, la demoiselle voyant qu'elle allait être prise, se laissa couler. Alors le jeune homme allonge la main, mais il ne peut empoigner que le bout de ses cheveux. Il se met à tirer et rien ne venait, car la demoiselle s'était cramponnée aux herbes du fond, et c'était lui qui commençait à couler. Il lâche prise et tâche de revenir, mais comme il avait gardé ses armes sur lui, il s'alourdissait et l'eau lui venait jusqu'au menton. Alors il demande à saint Laurent, son patron, de le tirer de là pour qu'il ne mourût pas

sans confession, et aussitôt il se sent ramené sur l'eau et poussé jusqu'au bord.

Quand il fut à terre, il avait tant de chagrin d'avoir fait noyer la demoiselle qu'il rattrape son cheval, court le vendre à la ville, avec ses armes et tout ce qu'il avait, et en revenant, le long du chemin, il jetait son argent aux pauvres gens. Après cela, il retourne dans la forêt et se bâtit une cabane en branchages, comme les charbonniers. Tout le jour, il faisait des prières et ne mangeait que des herbes, des fênes et des lussès, il ne buvait que l'eau de la fontaine qui est auprès de sa cabane. Comme il priait toujours saint Laurent, on l'appelait l'ermite du Saint-Laurent, et les gens qui avaient des fièvres venaient le trouver pour qu'il les fasse passer.

Voilà qu'une nuit, un grand orage arrive sur la forêt ; le tonnerre tonne, le vent fait rage, si bien que la cabane s'envole en morceaux et l'ermite se sauve dans les bois. Il arrive par une petite voyette tout contre un gros chêne, qui était le *chêne à la gland*, et comme l'arbre était creux, il se gîte dedans et se met à l'abri. Toute la nuit le vent faisait craquer l'arbre et secouait les branches. Au matin, il veut sortir de son arbre, mais le vent l'avait si bien tordu que le trou s'était refermé et qu'il ne pouvait plus passer. Alors, il se met à gratter la terre au fond de l'arbre, et en grattant,

il trouve un degré, puis un autre, et le voilà descendu dans un souterrain noir comme terre. On voyait seulement comme une petite lumière au bout. Il allait toujours, tant qu'à la fin, le voilà sorti en plein soleil dans un beau jardin, juste au beau milieu de l'étang. Il y avait partout des bouquets, des sentes fleuries, et dans une allée la belle dame en blanc qui se promenait. Bien vite, il va lui demander son pardon, en lui jurant que si elle veut l'épouser, il la mènera chez son père à Vouvantes. Elle lui répond qu'elle veut bien, mais qu'il faut qu'il fasse encore sept ans pénitence.

Revenu dans son bois, il se met à refaire sa cabane ; comme il savait que c'était pour longtemps, il la bâtit cette fois en pierre, pour que le vent ne l'emporte pas, avec une petite chapelle à côté. Il y avait sept ans qu'il était là, quand une nuit, la clochette se mit à tinter. Il ouvre sa porte, et il trouve la dame en blanc qui dit qu'elle amène un moine de l'abbaye qui va les marier. Les voilà tous deux dans la chapelle ; les cierges étaient en cire jaune, le moine habillé de noir, et il chantait des *Miserere* et des *De profundis*. Pendant la messe, l'ermite pleurait que le pavé en était mouillé. Enfin, au dernier *oremus*, il prend son anneau bénit pour le passer au doigt de la dame ; mais au lieu de sa main, il ne trouve qu'une manière de fumée chaude. Alors, il tomba raide mort.

Le moine se mit à dire son enterrement, et après, il l'enterra au pied de la chapelle. Il a poussé dessus une grande *bouiée* d'épine blanche. On dit que quand la buée se lève au matin sur l'étang, elle reste longtemps accrochée à l'épine du Saint-Laurent.

Le château de Princé (Loire-Inférieure) est accompagné d'un étang, dans lequel sont de petites îles auxquelles on donne le nom d'îles enchantées. C'était là, dit-on, que Barbe-Bleue enfermait ses femmes.

Les « Grands-Moulins » sont situés au bord de l'Etang-au-Duc, près de Ploërmel, petit lac qui a douze kilomètres de longueur. Auprès des « Grands-Moulins » est une chaussée qui sert de barrage à l'Etang. En cas de rupture du barrage, tout le pays serait inondé. Aussi, autrefois, d'après les clauses du bail passé entre les ducs et le tenancier des Grands-Moulins, celui-ci devait avoir toujours un cheval bridé et sellé, prêt à servir au cavalier qui, en cas de rupture de la chaussée, devait courir en porter la nouvelle de village en village, jusqu'à Malestroit.

Dans la croyance populaire nombre d'étangs passent pour recéler des trésors ; peut-être est-ce un lointain souvenir de l'époque où les Gaulois

cachaient des richesses sous les eaux, ou les offraient aux divinités aquatiques. L'étang du château de Montauban, qui est si profond que les plus longues perches à mulons n'ont pu en atteindre le sol, contient, de même que beaucoup d'autres, une barrique d'or. A Sainte-Colombe, le seigneur des Mottes a jeté au fond du lac, où il gît encore, un tonneau rempli d'or.

Parfois on connaît même par le menu les circonstances dans lesquelles le trésor fut enfoui : celui qui se trouve dans l'étang de La Motte-du-Parc, près du Gouray, y fut précipité par accident un jour que le cheval attelé à la charrette qui le portait recula dans l'eau et y disparut ; suivant une autre version, ce seigneur était tellement brigand que le roi de France envoya contre lui une armée ; se voyant perdu, il fit charger tous ses trésors sur une charrette qu'il donna à conduire à son domestique ; celui-ci ne voulut pas monter dessus, parce qu'il savait que l'on passerait sur une tournéouère ou fondrière. Le seigneur allait le tuer pour le punir de sa désobéissance, quand il fut atteint par une balle et tout le monde fut content d'être débarrassé de lui. Le cheval qu'on laissa aller à sa guise fut englouti dans l'étang avec sa charretée d'or.

PAUL SÉBILLOT, *Traditions de la Haute-Bretagne*, t. I,

p. 86; *Gargantua*, p. 16, 79; THEUVENOT. *Notes sur quelques monuments anciens de la Manche, de l'Ille-et-Vilaine*, etc. Compte-rendu de la Société française d'archéologie. 1878; THOMAS DE SAINT-MARS. *Mém. de l'Académie Celtique*, t. V, p. 105; *Revue des Traditions populaires*, t. XII, p. 589, t. VII, p. 211; PITRE DE L'ISLE DU DRÉNEUC. *Dict. arch. de St-Nazaire*, p. 27; GUILLOTIN DE CORSON. *Traditions de la Haute-Bretagne*, p. 36; PAUL SÉBILLOT. *Traditions et Superstitions*, t. I, p. 163; FOUGÈRES. *Annales de Bretagne*, t. XI, p. 641; ELVIRE DE CERNY, *Saint-Suliac*, p. 65; ORAIN. *Folk-lore de l'Ille-et-Vilaine*, t. II, p. 317; THOMAS DE SAINT-MARS. *Mém. de l'Académie Celtique*, t. V, p. 93; *Revue des Traditions populaires*, t. XII, p. 289; GIRAULT DE SAINT-FARGEAU, *Géographie de la Loire-Inférieure*. *Revue des Traditions populaires*, t. XII, p. 683; PAUL SÉBILLOT. *Traditions et superstitions*, t. I, p. 350.

IV

Les Fondrières et les Marais

Dans certains endroits des prairies ou à la queue des étangs se trouvent parfois, au-dessus d'une couche d'eau plus ou moins profonde, des terrains mouvants qui s'affaissent lorsqu'un corps un peu lourd passe dessus. On ne parle de quelques-unes qu'avec une sorte de terreur, et l'on assure que des bêtes ou des gens y ont disparu sans retour dans les profondeurs d'une sorte de vase, ou dans des espèces de rivières souterraines qui, après un long trajet au-dessous du sol, vont reparaître à des distances considérables.

Les légendes qui s'attachent à cet ordre d'idées sont surtout répandues aux environs de Moncontour. Au Gouray l'on affirme que la « tournéouère » des Noes de la Ville Doualan va jusqu'à Dinan ; c'est au même endroit qu'aboutit celle de la Motte-du-Parc, et qu'on retrouva un bâton marqué qui y avait été jeté par un homme, et même un bœuf qui s'y était enlisé.

On m'a raconté dans le même pays qu'un de ces conduits souterrains avait son ouverture à une distance encore plus grande. Il y a auprès de Collinée, un champ qu'on appelle les Kasalores, et qui jadis était en pâture. Un jour, un taureau qui courait après une vache tomba dans une tournéouère qui s'y trouve. Ils disparurent sous terre, et allèrent jusqu'à une prairie auprès de Nantes, où tous deux s'attirèrent sans avoir eu le moindre mal. Le propriétaire de la prairie s'empara des deux bêtes et les garda. Quelque temps après, leur premier maître se trouva à passer près de Nantes, et comme il lui semblait reconnaître son taureau et sa vache, il se mit à les regarder pendant longtemps. Celui à qui était la prairie lui demanda s'il connaissait ces bêtes. « Oui, répondit l'homme qui s'appelait Pierre Lenormand ; elles sont à moi. — Ah ! répartit l'autre ; vous dites cela sans doute pour me les attraper ! — Non, dit Pierre Lenormand, c'est bien vrai qu'elles sont à moi : un jour qu'elles étaient aux champs, elles ont disparu dans une tournéouère. — Eh bien, dit le monsieur, voici une oie et un collier de jonc : mettez-les dans la tournéouère ; si l'oie à laquelle vous aurez passé le collier vient jusqu'ici, je vous rendrai vos bêtes ». Dès que Pierre Lenormand fut de retour, il jeta l'oie dans la tournéouère, et elle vint s'attirer dans la prairie auprès de Nantes ; le monsieur, recon-

naissant que Pierre lui avait dit la vérité, lui rendit ses bêtes. Pierre Lenormand fit mettre une porte sur la tournéouère ; mais elle fut enlevée, et depuis, quand les vaches s'aventurent à pâturer en cet endroit, elles disparaissent.

C'est à un engloutissement que l'on attribue une sorte de malédiction qui s'attache à une prairie, dite le Pré-au-Jus. Tout près de cette prairie, que longe la petite rivière l'Evran, fut autrefois un étang et les eaux tourbillonnaient à un certain endroit. Or une famille entière — d'aucuns disent qu'elle était en voiture — tomba dans cet étang, un jour qu'elle passait par le chemin à mi-coteau qui se trouve au-dessus : elle s'y noya, et jamais la « tournéouère » ne rendit ses victimes. Depuis, l'étang fut converti en prairie, mais la tradition veut que le foin qui y pousse ne soit jamais renfermé sans avoir été mouillé ; même par des années de sécheresse comme celle de 1893, la pluie est toujours venue pendant qu'il était sur le pré Le fait est connu à plusieurs kilomètres à la ronde, et quand le besoin d'eau se fait sentir, les laboureurs disent que les fermiers du Vauclerc tardent à faucher leur herbe. Chaque année on s'intéresse à cette fenaison, car l'on serait désireux de voir le proverbe en défaut ; mais chaque année celui-ci a raison et jamais, de mémoire de vieillard, la pluie n'a manqué de tomber.

Les marais et les fondrières, comme les lacs et les étangs, recouvrent aussi des villes ou des édifices qui s'y sont abîmés. Suivant une tradition populaire, le bourg de Soulvache était autrefois une ville, et l'on montre, au nord du bourg, un petit marais dans lequel elle s'est enfoncée. D'après la légende locale, l'église primitive du Theil aurait été engloutie là où se trouve encore la prairie de saint Mainbœuf.

A Radenac, le peuple parle de cloches enfouies dans une sorte de fondrière, non loin de la fontaine de Saint-Armel. Elles sonnent toutes seules pour appeler les fidèles à la messe de minuit.

Les abords de certains marais sont hantés : on y voit des apparitions de dames blanches, de lutins et d'esprits malfaisants ; ceux qui avoisinent le lac de Grand-Lieu, sont, suivant les habitants du pays, peuplés de farfadets. Les voyageurs qui s'y égarent la nuit doivent être assez prudents pour ne pas suivre les lumières trompeuses que leur présentent ces malins esprits.

Je résume, d'après un roman de Paul Féval, une tradition, dont le canevas avait pu lui être donné non loin de l'endroit où il a placé la scène. La femme blanche des marais est une noble châtelaine qui revient de nuit visiter ses anciens domaines et glisse sans radeau ni barque sur les eaux tranquilles des marais de l'Oust. Elle est gran-

de, belle et majestueuse. Les soirs d'automne, quand l'air est calme et chaud, on la voit parfois grandir et toucher du front les étoiles. Si le vent des nuits se lève, elle se met à osciller lentement, puis les plis de sa robe deviennent diaphanes ; la lune perce les longs flots de ses cheveux. Le lieu où elle se tient d'ordinaire est situé au milieu des marais. Tout près de là l'Oust et une autre rivière croisent leurs courants, ce qui détermine un torrent fort dangereux en tout temps, et qui devient lors de la crue des eaux un véritable gouffre ; le jour on le voit de loin bouillonner et lancer vers le ciel une vapeur blanchâtre ou teinte des couleurs de l'arc-en-ciel. La nuit on ne voit que la femme blanche. On raconte que la dame Ermengarde de Malestroit, pour sauver son père poursuivi par les Français, se laissa entraîner par le torrent, et y périt ; à sa suite se noyèrent ceux qui la poursuivaient montés sur un autre chaland. Depuis ce jour elle revient chaque nuit planer au-dessus du gouffre qui fut son tombeau, parce que sa mort fut volontaire et qu'elle sauva ainsi son père au moyen d'un péché.

Dans un marais près de l'étang de Bossac, en Pipriac, existe un tonneau plein d'or et d'argent qu'on ne pourra prendre qu'en y attelant quatre bœufs d'une blancheur immaculée ; il faudra aussi que le bouvier ne profère aucune parole avant d'être sorti du territoire de Bossac. Jadis un

homme s'était procuré ces quatre bœufs et les avait attelés sur le précieux tonneau. Excitées du geste et de l'aiguillon les bêtes firent leur service comme à la charrue. Tout alla bien jusqu'au bord de l'étang, et l'homme voyait déjà le trésor glisser sur la vase et venir à lui, lorsque dans sa joie, il ne put retenir le cri de « Hète ! je l' tenons ! » Un bruit de chaînes se fit entendre ; les roseaux s'agitèrent d'une façon surprenante, et le tonneau recula, malgré la résistance des bœufs et les efforts désespérés du maître. Bientôt tout disparut dans l'abîme. Depuis on voit l'ombre attristée du pauvre diable qui vient par certaines nuits errer sur les bords de l'étang de Bossac, pleurant sa fatale imprudence.

La grande Brière est une sorte d'immense tourbière qui n'a pas moins de 6600 hectares, et s'étend sur un espace de 15 kilomètres de long sur 10 de large, entre le Sillon de Bretagne et la partie de la Loire-Inférieure qui touche à la mer.

Lorsque Souvestre visita ce pays, un saunier lui raconta une légende qui explique pourquoi on a beau manger la tourbe avec la bêche, elle reste toujours au même niveau. Il paraîtrait qu'aux temps d'autrefois, la Bryère avait un rez-de-

chaussée et une cave. Le tout appartenait aux Kourigans et à la famille de Japhet, et chacun occupait à son tour le dessus ou le dessous; mais les hommes, qui étaient déjà des « maugrebins », profitèrent du moment où ils demeuraient au meilleur étage pour murer dans la cave leurs voisins, si bien que tous sont restés là depuis, sauf le *petit charbonnier* qui s'est enfui par la cheminée, et qui est devenu le génie de malheur du pays. Si la Bryère monte, c'est que les Kourigans la soulèvent pour venir réclamer leur étage, et si les perches descendent, c'est qu'ils attirent à eux tout ce qui s'enfonce dans la terre. Ce petit charbonnier, appelé aussi le Kourigan noir, était de courte taille, et avait un costume noiraud avec un grand feutre qui lui tombait sur le nez.

Revue des Traditions pop. t. X, p. 550; GIRAULT DE SAINT-FARGEAU. *Géog. de la Loire-Inférieure;* P. BÉZIER. *La forêt du Theil*, p. 4; THOMAS DE SAINT-MARS. *Mém. de l'Académie celtique*, t. V, p. 104; PAUL FÉVAL. *Les dernières fées*, éd. Michel Lévy, p. 7, 31; A. ORAIN. *Curiosités de l'Ille-et-Vilaine*, 1885, p. 13; E. SOUVESTRE. *Les Derniers paysans*, p. 73.

CHAPITRE IV

LES SERPENTS ET LES MONSTRES

Les monstres ne jouent pas dans les légendes de la Haute-Bretagne un rôle aussi considérable que dans bien d'autres pays : assez rarement les saints indigènes se sont trouvés à même de vaincre des dragons ; dans la *Vie des saints de Bretagne* je ne vois guère que saint Pol, saint Samson, saint Suliac et saint Armel qui passent pour en avoir débarrassé leurs ouailles.

Le premier de ces bienheureux appartient au pays bretonnant ; le souvenir de cet acte du patron de l'église de Dol semble avoir disparu de la tradition populaire ; mais elle raconte encore la légende de la « guibre de saint Armel, et celle du serpent

que saint Suliac força à se précipiter dans la mer.

Dans les environs de Ploërmel, la légende de saint Armel et de son dragon, qu'on appelle populairement la « guibre » ou la « guildre », est encore très connue des paysans ; les statues du saint, assez nombreuses dans le pays, le représentent toujours terrassant une sorte de serpent. La « guibre » était un serpent vert qui désolait le pays ; on l'appelait aussi la « bête de Guibourg », du nom d'un vieux quartier de Ploërmel parce que, disent les anciens, c'est à Guibourg qu'elle se cachait le plus souvent, volant les jeunes filles et les enfants, étouffant les moutons et tuant les petites vaches bretonnes. Tout comme saint Michel terrassa le serpent, image du démon, ainsi saint Armel terrassa la Guibre qui est aussi un des symboles du Diable ; lorsqu'il l'eut vaincue il la toucha de son étole, ainsi qu'en témoignent toutes les vieilles statues de bois et les vieux vitraux du pays. La guibre aussitôt devint faible comme un mouton. Alors saint Armel la précipita dans l'Etang des Grands-Moulins qu'on appelle aussi l'Etang au Duc. D'aucuns prétendent que c'est dans un petit chemin tout proche les « Châteaux » — dans « le petit chemin des Châteaux » de « l'Enfer » — que se livra le combat entre la guibre et saint Armel. Au milieu de ce chemin se trouve une grosse roche qui porte la trace d'un pied. Ce pied est celui de

la « guibre ». La guibre précipitée par saint Armel du haut des Châteaux, alla rouler dans le chemin et dut alors se noyer dans le « Duc » petit ruisseau qui coule à cet endroit et qui alimente l'Etang des Grands-Moulins.

A Saint-Suliac sur la grève sous Garot se voit une sorte de caverne qui est le trou du serpent ou de la guivre ; jusqu'en 1793, l'un des jours des Rogations, le clergé de la paroisse, croix et bannière en tête, venait plonger à plusieurs reprises le pied de la grande croix d'argent dans la caverne déserte de la Guivre. Voici, d'après Madame de Cerny, la légende qu'on racontait :

Un moine de la suite de saint Samson, qui venait visiter saint Suliac, fut surpris de la pauvreté des mets des cénobites, et trouva le pain si mauvais, qu'il en cacha une partie dans sa robe pour ne pas le manger. Il fut bientôt pris de convulsions et fit entendre des cris perçants. Saint Suliac averti par un ange, entrouvrit la robe du moine et exorcisa le serpent qui rongeait sa poitrine. Il lui passa son étole autour du cou, lui ordonna de quitter la ceinture du moine et le lui livra pour être conduit sur le point le plus élevé du Garot. Là saint Suliac l'exorcisa de nouveau et précipita le monstre du sommet du mont dans la mer, en lui défendant de jamais revenir tourmenter les oints du seigneur.

L'épisode du pain changé en serpent se trouve dans la *Vie des saints de Bretagne*; le récit d'Albert Le Grand ne diffère de celui-ci que par deux détails : le serpent se contente de ceindre le corps du moine sans le déchirer, et saint Suliac, faisant le signe de la croix « luy fit lascher prise et luy commanda de se retirer au lieu le plus écarté d'une montagne appelée le Mont Garutz ».

Au temps où saint Lyphard habitait le bord de la Brière, un dragon monstrueux désolait la contrée ; déjà onze jeunes filles avaient été dévorées, lorsque le monstre réclama la fille du saint. Lyphard saisit alors son épée, et pour en essayer la trempe, il asséna un coup sur une pierre plantée près de là, et qui devint la pierre fendue, puis, dégageant la lame prise dans cette fente, il court au monstre et lui tranche la tête.

A Sautron, la chapelle de Notre-Dame de la Miséricorde fut élevée sur la place où fut tué un serpent énorme qui dévorait les voyageurs.

A l'ouest du bourg de Sérent, et tout près du château de la Salle, un énorme dragon avait fixé sa retraite dans les rochers du Rocalet, bien longtemps avant que le village et le château eussent été édifiés. Comme le Minotaure grec, le monstre armoricain choisissait ses victimes, et s'il décimait les troupeaux, il faisait plus souvent encore couler le sang humain. Un jour enfin,

touchés des maux de leurs vassaux, alarmés pour eux-mêmes, les seigneurs de Sérent convoquèrent leurs nobles amis des pays voisins, firent avec eux serment de combattre, tous ensemble, l'horrible dragon qu'ils n'auraient pu vaincre isolément, et de mettre fin par sa mort à la terreur qu'il répandait, aux ravages qu'il causait. Bien armés et bien unis, ces seigneurs attaquèrent le monstre, et dans ce terrible combat, le marquis de Molac obtint la plus grande gloire en lui portant le coup mortel.

C'est à dater de ce jour que la Drague fut fêtée à Sérent, sous le droit et la présidence du marquis de Molac et de ses successeurs, jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, époque à laquelle ce droit fut vendu au seigneur du Castel en Quilly. Le 29 juin, jour des saints apôtres Pierre et Paul, un héraut vêtu d'une splendide livrée aux armes de Molac, parcourait à cheval toutes les rues du bourg pour se rendre au cimetière, au milieu duquel s'élevait l'église paroissiale, et publiait à son de trompe aux quatre coins du cimetière, le parcours de la Drague et l'ordre à tous, petits et grands, de lui ouvrir des voies faciles. Puis la Drague à tête de cheval, le dos chargé d'un tapis vert, et dont les écailles dorées reluisaient au soleil, s'élançait tout-à-coup au milieu de la foule qui s'ouvrait devant elle et la laissait

passer avec ses robustes porteurs et son cortège menaçant. Le cortège s'arrêtait devant chaque maison, y recevait une offrande en monnaie d'argent, ou en brisait les portes, afin que la Drague pût entrer et réclamer elle-même le tribut imposé à tout logis du bourg. Fouquet, qui raconte cette légende, dit la tenir de vieillards qui avaient assisté à la procession qui cessa vers 1793.

Il est probable que cette tradition n'était pas isolée ; on retrouve à peu de distance une redevance féodale qui semble impliquer une légende. Le seigneur de Marzan avait sur ses vassaux le droit de drague, qui consistait en une course qu'il faisait courir annuellement à la Saint-Pierre dans le bourg.

On croit assez communément à la campagne à l'existence du Basélic ou Basilic, qui naît d'un œuf de coq couvé par un reptile. Cette bête a des yeux tout autour du corps ; si elle voit un homme la première, il meurt immédiatement On raconte qu'elle se tient au fond des puits et que ceux qui y vont puiser de l'eau meurent sur-le-champ. Mais on peut la tuer au moyen d'une glace dans laquelle se reflète le corps du reptile qui, s'étant vu ainsi, crève aussitôt. Au XVIIe siècle on croyait encore, même dans les villes, au pouvoir de cette bête, à

laquelle on attribua l'asphyxie des gens chargés de curer un puits à Dinan : « Il y a aussi une place appelée le Marcheix, au haut de laquelle se voit un fort grand puits, dans lequel sont environ cent années, il se trouva un basilic qui par son effet tua un grand nombre de personnes et fut comblé de chaux vive pour lors ».

C'est à cette catégorie de serpents qu'appartenait le dragon du Theil, dont l'haleine était pestiférée et le regard mortel. M. Bézier suppose avec assez de raison que l'épidémie dont il est question plus loin, fut engendrée par les miasmes de l'étang de la Motte. Bien longtemps avant la grande Révolution, une effroyable épidémie ravagea la ville du Theil. Le drap mortuaire fut hissé en haut du clocher, en signe de deuil général, et aussi d'avertissement aux voyageurs de n'avoir point à s'avancer vers ce lieu de désolation. Quelques courageux citoyens que leur force d'âme avait retenus dans la bourgade et qui se consacraient au soulagement de leurs frères, ne tardèrent pas à remarquer que les habitants qui restaient dans l'intérieur de leurs demeures n'éprouvaient aucun mal et que seuls étaient frappés ceux qui sortaient à certaines heures et passaient dans la rue des Halles ou aux alentours. Le siège du fléau était donc à cet endroit. Ils observèrent attentivement la halle et ne tardèrent pas à découvrir un affreux dragon blotti sous la

toiture de l'édifice. L'on pouvait impunément regarder le monstre, soit qu'il sommeillât, soit que l'on fût placé de manière à éviter son regard, mais s'il dardait ses yeux sur vous, c'en était fait. Les Teillais résolurent sur-le-champ de livrer bataille au reptile. Le plus adroit tireur se logea, avec plusieurs armes à feu chargées, dans un tonneau préalablement déposé, puis refermé et placé sur un chariot que deux bœufs devaient traîner dans la direction de la halle. L'attelage s'avançait lentement et le tireur guettait, d'un œil discret, par la bonde du tonneau, la monstrueuse bête. Soudain, un coup de feu retentit ; la balle qu'a dirigée une main sûre, frappe le serpent en pleine tête ; il bondit sous le choc, trouve encore la force de déployer ses ailes et de s'enfuir, mortellement atteint, vers les landes, mais il y tombe pour ne plus se relever. L'herbe n'a jamais repoussé ouvertement sur la place où tomba le dragon.

Des dragons ou des serpents sont aussi préposés à la garde de trésors, comme à Montafilant, où le puits qui recèle ceux des anciens seigneurs est sous la surveillance de deux de ces monstres : d'autres veillent sur les richesses qui recouvrent les mégalithes.

Enfin on raconte aux environs de Moncontour, sans localiser complètement la légende, que les anciens du pays virent s'envoler un serpent à sept

têtes, gros comme le bras d'un homme ; on lui tira un coup de fusil sans l'atteindre ; quelqu'un plus adroit lui ayant coupé une de ses têtes, elle repoussa aussitôt.

E. Herpin. *Revue des Traditions populaires*, t. XII, p. 68; Elvire de Cerny. *Saint-Suliac*, p. 16 ; Paul Sébillot. *Petite Légende dorée*, p. 60; Ogée, nouvelle éd. Fouquet. *Légendes du Morbihan*, p. 53 ; *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. XVII, p. 387; A. de la Borderie. *Documents inédits sur l'histoire de Dinan :* Dinan en 1635. Mosaïque bretonne, p. 18 ; P. Bézier. *La forêt du Theil*, p. 10 ; Paul Sébillot. *Traditions*, t. II, p. 218, 137.

TABLE

CHAPITRE PREMIER

LA MER

Pages

I. — La surface et le fond de la mer. Les chemins merveilleux. Les sirènes et les fées sous-marines. Les bancs hantés. *La Vierge et les pêcheurs* ; *le pêcheur et la sirène*..... 4

II. — Les îlots et les îles. Origine et hantises des rochers en mer. Les écueils dangereux. Origine des îles. *La fée de Verdelet* ; *l'îlot saint Michel*..... 14

III. — Les Envahissements de la mer. Souvenirs de l'ancien état des côtes. *Le passage du Juif Errant*. Ruptures de digues : *la digue du Bois-Talard*, *la Digue de Corseul et la ville d'Is*, *la Fille dénaturée*. Les malédictions et les engloutissements. *La Malédiction du roi de Gardanne*. *La submersion de Nasado*. *La forêt de La Chapelle*. *La malédiction de l'ermite de saint Coulman*..... 18

IV. — Les Rades et les échancrures. Origines..... 31

Pages

V. — Les Caps et les falaises. Origines et hantises des caps. — *Origine de la couleur des falaises de Fréhel.* Les coupures des falaises : *Le Trou d'enfer* 32
VI. — Les fées des houles. Résumé des légendes qui s'y rattachent. *La fée du Bec Dupuy. Les Jetins de saint Suliac.* Les grottes de l'Océan. 38
VII. — L'homme de mer 53
VIII. — Les fées de l'embouchure des fleuves. *La fée de la Rance* 55
IX. — Le bateau des Morts 58
X. — Les pierres du rivage. Origines et empreintes. 60
XI. — Le sable et les dunes. *La légende de l'or de chat* 63
XII. — La Mer souterraine 66

CHAPITRE II

LA TERRE

I. — La Terre bénie ou maudite. Les traces des saints. Les empreintes maudites 69
II. — Les landes. *Origine de la lande du Cap Fréhel.* Hantises des landes : lutins, fantômes et revenants 71
III. — Les pierres a légendes et les buttes artificielles. Origine des gros blocs. Menhirs. Dolmens. *Gestes de Gargantua.* Habitants des mégalithes. *La femme qui file des lutins.* Les lutins. Les tumulus et leurs hantises. *La butte de Baron.* Les trésors enfouis. Les pierres qui poussent. Les pierres fatidiques 77
IV. — Les Empreintes : Les fées, le diable, les saints, Gargantua. *Le saut Roland* 91
V. — Les Grottes naturelles 98

CLEVELAND PUBLIC LIBRARY

Pages

VI. — Les Montagnes et les collines. Les fées des collines, croyances anciennes et contemporaines : Noël du Fail. *Les Rohan et les fées*..... 100

VII. — Les Margot la Fée. Leur résidence ; leurs gestes. Noms analogues. *La messe des fées*..... 106

VIII. — Les forêts. La mort de la légende en Brocéliande. *La bûche d'or*. Origine des forêts. Les fées. Les hantises : Meneurs de loups. *Le mau-piqueur. La Chasse à l'humaine. Le sire de Coeten-faô*..... 116

IX. — Les Arbres légendaires..... 126

CHAPITRE III

LES EAUX

I. — Les fontaines. Origines merveilleuses : les fées et les saints. *Saint Fiacre. La fée-anguille. Les filles changées en fontaines*. Baranton. Les cloches et les fontaines. Les hantises. Doués bantés..... 131

II. — Les Rivières. Origines et particularités. La forêt engloutie. Hantises..... 146

III. — Les Etangs et les lacs. Origine. Villes englouties. Les cloches sous l'eau. *Les cloches de Murin*. Hantises des chaussées. *Le seigneur de la Motte*. Revenants des étangs. *Le Beugle de saint Coulman*. Les tempêtes du lac de Grandlieu. *L'ermite du Saint-Laurent*. Les trésors engloutis..... 150

IV. — Les fondrières et les marais. Les « tournéouères ». *Le taureau qui disparait*. Les villes englouties. Les hantises. *La dame blanche des marais*. Les Trésors. Origine de la Grande Brière..... 166

CLEVELAND PUBLIC LIBRARY

CHAPITRE IV

LES SERPENTS ET LES MONSTRES

Pages

Le dragon de saint Armel. La guivre de saint Suliac. La drague de Sérent. Les Basilics. *Le dragon du Theil.* Les serpents et les trésors ; les serpents à sept têtes..... 173

CLEVELAND
PUBLIC LIBRARY

Achevé d'imprimer

le quinze décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

PAR

H. DALOUX

14 *bis* — RUE LOFFICIAL — 14 *bis*

BAUGÉ

(Maine-et-Loire)

CLEVELAND
PUBLIC LIBRARY

Grimaud
Dup
J.9.10

PETITE BIBLIOTHÈQUE BRETONNE

PAUL SÉBILLOT

LÉGENDES LOCALES

DE LA

HAUTE-BRETAGNE

DEUXIÈME PARTIE

L'HISTOIRE & LA LÉGENDE

NANTES
SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS
ET DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE

M.DCCC.C

CLEVELAND PUBLIC LIBRARY

JOHN G. WHITE COLLECTION
REFERENCE DEPARTMENT

No.

ALL persons are entitled to the benefits of the Library unless debarred by transgressing the rules. Perfect quiet must be maintained. No use of books will be allowed to persons with unclean hands; neither will it be permitted to handle books roughly.

Any injury, mutilation, or defacement of books or other property of the Library, is a violation of the following statute of the State of Ohio:

"Section 6863. Whoever maliciously destroys or injures any property not his own, shall, if the value of the thing destroyed, or the injury done, is one hundred dollars or more, be imprisoned in the penitentiary not more than seven years, or less than one year, or, if the value is less than that sum, be fined not more than five hundred dollars or imprisoned not more than thirty days, or both."

C. P. L. Form 1218-Main 10 M. 10-15-11.

PETITE BIBLIOTHÈQUE BRETONNE

LÉGENDES LOCALES

DE LA HAUTE-BRETAGNE

TIRÉ A 400 EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS

Pour la *Société des Bibliophiles bretons*

Exemplaire n° 129

M. ÉMILE GRIMAUD.

CLEVELAND PUBLIC LIBRARY

PETITE BIBLIOTHÈQUE BRETONNE

PAUL SÉBILLOT

LÉGENDES LOCALES DE LA HAUTE-BRETAGNE

DEUXIÈME PARTIE

L'HISTOIRE & LA LÉGENDE

NANTES
SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS
ET DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE

M.DCCC.C

NOV 12 1913

PRINCIPAUX OUVRAGES

DU MÊME AUTEUR

CONTES POPULAIRES DE LA HAUTE-BRETAGNE, 1re série. *Paris*, G. Charpentier, 1880, in-18..... 3 fr. 50

CONTES DES PAYSANS ET DES PÊCHEURS, 2e série des *Contes populaires de la Haute-Bretagne*. *Paris*, 1881, in-18. 3 fr. 50

LITTÉRATURE ORALE DE LA HAUTE-BRETAGNE. — *Paris*, Maisonneuve, 1886, in-12 elzévir..... 5 fr. »

CONTES DES MARINS, 3e série des *Contes populaires de la Haute-Bretagne*. 1882, in-18..... 3 fr. 50

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DE LA HAUTE-BRETAGNE. — *Paris*, Maisonneuve, 1882, 2 vol. in-12 elzévir..... 10 fr. »

CONTES DE TERRE ET DE MER. — Légendes de la Haute-Bretagne (illustrations de Bellenger, Léonce Petit et Sahib). — *Paris*, G. Charpentier, 1883, 1 vol. in-8 (épuisé).

GARGANTUA DANS LES TRADITIONS POPULAIRES. — *Paris*, Maisonneuve, 1883, in-12 elzévir..... 5 fr. »

LE BLASON POPULAIRE DE LA FRANCE (En collaboration avec H. Gaidoz). — *Paris*, L. Cerf, 1884, 1 vol. in-18. 3 fr. 50

CONTES DES PROVINCES DE FRANCE. — *Paris*, L. Cerf, 1884, 1 vol. in-18..... 3 fr. 50

COUTUMES POPULAIRES DE LA HAUTE-BRETAGNE. — *Paris*, Maisonneuve, 1886, in-12 elzévir..... 5 fr. »

LÉGENDES, CROYANCES ET SUPERSTITIONS DE LA MER. — *Paris*, G. Charpentier, 1886-1887, 2 vol. in-18..... 7 fr. »

LES TRAVAUX PUBLICS ET LES MINES dans les traditions et les superstitions de tous les pays. — *Paris*, Rothschild, 1893, in-8 illustré..... 40 fr. »

LÉGENDES ET CURIOSITÉS DES MÉTIERS. — *Paris*, Flammarion, 1896, in-8 illustré..... 12 fr. »

LA LÉGENDE DORÉE DE LA HAUTE-BRETAGNE (collection des Bibliophiles bretons). — 1897, in-18 illustré..... 5 fr. »

CONTES ESPAGNOLS, illustrations de Schutz. — *Paris*, Charavay..... 1 fr. 50

LITTÉRATURE ORALE DE L'AUVERGNE. — *Paris*, Maisonneuve, 1898, in-12 elzévir..... 5 fr. »

LÉGENDES LOCALES DE LA HAUTE-BRETAGNE, t. I (collection des Bibliophiles bretons). — 1899, in-18..... 3 fr. 50

LA VEILLÉE DE NOEL, pièce en un acte. Théâtre de l'Odéon. *Paris*, Maisonneuve et Stock, 1899, in-18..... 1 fr »

LA BRETAGNE ENCHANTÉE, poésies sur des thèmes populaires. — *Paris*, Maisonneuve, 1899, in-12 elzévir..... 4 fr. »

Baugé (Maine-et-Loire). — Imprimerie DALOUX

Exchange
Cleveland
Public Library
8-20-30

AUG 1 1913

Dans ce deuxième volume des *Légendes locales*, j'ai suivi exactement le programme que j'indiquais dans la préface de la première partie. Je n'aurais rien à y ajouter, s'il ne me paraissait utile de constater que les trois volumes publiés par les Bibliophiles Bretons forment en réalité une sorte d'histoire légendaire de la Bretagne ; le premier relatant la Légende dorée, le second les Légendes du Monde physique, le troisième les Légendes historiques ou romanesques.

C'est pour cela que dans la Bibliographie qu'on trouvera ci-après, je ne donne que la liste des ouvrages qui ne figurent pas au commencement de la *Petite Légende dorée*, et qu'à la fin de ce volume j'ai dressé une table analytique et alphabétique des incidents, fort nombreux, que contiennent ces trois ouvrages.

SOURCES ET OUVRAGES CITÉS

AMÉZEUIL (C. d'). *Récits bretons*. Dentu, 1863, in-18.

BARON-DUTAYA. *Brocéliande et quelques légendes*. Rennes, 1839, in-8.

BÉZIER (P.). *La forêt du Theil*. Rennes, 1887, in-18.

BIZEUL. *Voies romaines de Bretagne*. Vannes, 1841, in-18.

— *De Rezay et du pays de Retz*. Nantes, 1837, in-8.

BLANLŒIL. *Récits bretons*. Lyon, s. d. in-8.

A. DE LA BORDERIE. *Mosaïque bretonne*. Rennes, Plihon et Hervé, 1894, in-8.

CERNY (Elvire de). *Contes et Légendes de Bretagne*. Paris, 1899, in-8.

DAGNET (Armand). *Au pays fougerais*. Fougères, 1899, p. in-18.

GIRAULT DE SAINT-FARGEAU. *Dict. de la Loire-Inférieure*. Paris, 1829, in-8.

HERPIN (Eugène). *La cathédrale de Saint-Malo*. Saint-Malo, Bazin, 1898, in-18.

JOÜON DES LONGRAIS. *Le Roman d'Aquin*. Nantes, 1880, in-8.

ORAIN (A.). *Le Folk-lore de l'Ille-et-Vilaine*. Paris, Maisonneuve, 1898, 2 in-12 elzévir.

— *Une excursion dans la forêt de Paimpont*. Rennes, 1880, in-18.

RICHER (E.). *Voyage dans le département de la Loire-Inférieure*. Nantes, Mellinet, 1820, in-4.

ROBIDOU (R.). *Histoire et panorama d'un beau pays*. Dinan, 1853, in-8.

SÉBILLOT (Paul). *Contes des paysans et des pêcheurs*. Paris, Charpentier, 1881, in-18.

— *Contes des Marins*. Paris, Charpentier, 1882.

— *Les Margot-la-Fée*, ext. de la Soc. d'Emulation des Côtes-du-Nord, 1886, in-8.

— *Notes sur les Traditions, etc. de la Haute-Bretagne*, ext. de l'Archivio. Palerme, 1888, in-8.

— *Gargantua dans les traditions populaires*. Paris, Maisonneuve, 1883, in-12 elzévir.

— *Les Souvenirs historiques et les héros populaires*. Vannes, La Folye, 1889, p. in-18.

SOUVESTRE (Emile). *Les Derniers Paysans*. Paris, Michel Lévy, in-18.

— *Le Foyer breton*, éd. ill. s. d., in-8..

VÉRUSMOR. *Voyage en Basse-Bretagne*. Guingamp, s. d., in-8.

CHAPITRE PREMIER

LES RUINES ANTIQUES

Si j'avais suivi l'ordre des temps, le premier chapitre de cette partie, où j'aurai souvent à parler des légendes qui s'attachent aux constructions, ruinées ou entières, qui furent élevées aux anciens âges, aurait dû être consacré aux mégalithes. En aucun pays, si ce n'est dans la Bretagne bretonnante, on n'en rencontre un plus grand nombre ; nulle part aussi on n'a constaté autant de pratiques singulières, autant de récits merveilleux ou bizarres en relation avec ces blocs étranges, dont beaucoup se dressent encore, à peu près tels que les érigèrent nos ancêtres anonymes, alors que dans le voisinage on a peine à reconnaître la trace de constructions que leurs auteurs se flattaient de bâtir pour l'éternité. Mais ces monuments, dont

l'origine et la destination sont encore assez mal connues, appartiennent à la préhistoire; le peuple ne les distingue pas toujours des grosses pierres qui émergent du sol, ou qui en parsèment la surface, et les idées qu'elles éveillent chez lui sont sensiblement les mêmes. C'est pour cela que j'ai cru devoir parler des unes et des autres dans le chapitre du premièr volume qui traite à la fois des gros blocs naturels, et de ceux, parfois aussi frustes, qui furent érigés de main d'homme.

Bien que presque toujours les paysans attribuent leur origine à des êtres surnaturels, dans quelques pays, et en particulier aux environs de Dol, tout monument ancien est regardé comme l'œuvre des Romains, et les mégalithes, qui se dressaient sans doute bien avant leur arrivée, passent aussi pour être leur ouvrage.

Par contre, la tradition populaire leur enlève, pour l'attribuer à des seigneurs du moyen âge, et surtout à des châtelaines, le mérite d'avoir tracé ces belles routes qui après avoir été, pendant des siècles, presque les seules voies de communication de notre pays, excitent encore, là où elles sont conservées, l'étonnement de ceux qui les voient. Les idées populaires étant très nettes en ce qui les concerne, j'ai cru rationnel de rattacher les légendes des routes au chapitre où figurent les constructions féodales authentiques.

Ces deux catégories de monuments sont celles qui ont laissé le plus de traces dans les souvenirs populaires; les autres sont l'objet de légendes assez effacées et presque toujours d'un intérêt médiocre. Les ruines romaines qui s'élèvent encore au-dessus du sol sont peu nombreuses en Haute-Bretagne; considérées au point de vue des traditions populaires, elles ne sont guère à citer que pour mémoire; jusqu'à ces derniers temps, on n'avait pas relevé la moindre légende sur la plus curieuse et la plus importante, la tour du Haut-Tribut ou du Haut-Bécherel, dont on voit encore, à une petite distance du bourg de Corseul, les murs en petit appareil, aussi d'aplomb que le jour où ils furent bâtis. Elle porte sur la liste des Monuments historiques le nom de Temple de Mars, et l'on a dit que c'était en effet un temple gallo-romain.

Mais je pensais que, si l'on n'avait rien trouvé, c'est qu'on avait mal cherché, ou qu'on avait dédaigné de s'occuper des idées que ces débris pouvaient éveiller chez les gens du voisinage, et de ce qu'ils pouvaient avoir appris traditionnellement. Aussi, voulant en avoir le cœur net, j'écrivis de divers côtés pour savoir si vraiment on ne racontait rien. Je reçus plusieurs réponses qui me disaient que, dans le pays, on ne connaissait que des récits assez confus relatifs à la destruction de la ville de Corseul. Une dame de mes amies, qui

est une très bonne enquêteuse, a fait plusieurs visites à des gens qui habitent les environs du monument, et en les interrogeant, elle a recueilli quelques fragments légendaires. On lui a dit, sans entrer dans les détails, que dans les temps, il s'est passé de vilaines choses dans la tour, et que par les nuits d'été, de belles dames jouent auprès, et vont ensuite se baigner dans un étang situé à quelque distance. Un souterrain part des ruines, et va, suivant les uns, au bourg de Corseul, d'après les autres, au château de Montafilant, qui en est éloigné de trois kilomètres. On raconte aussi que depuis la tour jusqu'au bourg de Corseul, s'étend sous terre une ville dont les maisons sont en or; elle est habitée par le diable, qui y mène joyeuse vie et boit les meilleurs vins, en compagnie de belles dames. Ce sont elles, les femmes à Satan, que l'on voit venir se baigner à l'étang, ou y laver leur linge. C'est pour être désagréable à Dieu qui avait autrefois, au lieu dit la Ville-Dé, une ville à lui, que le diable a bâti sa cité souterraine, d'où sortent parfois des bruits étranges et effrayants.

Quant aux ruines qui, longtemps ensevelies sous la terre, sont tout à coup mises au jour, le peuple pense que ceux qui les fouillent n'ont d'autre but que d'y découvrir des trésors ; c'est d'ailleurs une croyance qui s'attache à toutes les explorations d'anciens monuments. Lorsque en 1850, Charles

Cunat et le poète Michel de la Morvonnais dégagèrent du sable qui les recouvrait depuis des siècles les restes des bains romains de Quatre-Vaux, près du Guildo, les paysans s'empressèrent de donner à ce lieu le nom de Californie : c'était à cette époque le pays par excellence des mines d'or. Bientôt ces ruines eurent une légende : les fées avaient jadis habité ces constructions, puis, lorsque la mer les eut détruites, et qu'elles furent forcées de les abandonner, elles étaient allées se réfugier dans une grotte du voisinage.

L'origine de l'enceinte vitrifiée de Péran, dans la commune de Plédran, classée parmi les monuments mégalithiques par la Commission des monuments historiques, est assez incertaine, et on l'attribue soit aux Romains, soit aux Armoricains. Dans le pays, on dit qu'elle fut construite par les Moines rouges, qu'elle fut brûlée et que l'incendie dura sept ans. Elle passe pour contenir d'immenses trésors, et une charrette n'en peut sortir sans passer sur une barrique d'or.

Revue des Traditions populaires, t. XIV, p. 157 ; Communication de Mme Lucie de V. H. ; B. Jollivet. *Les Côtes-du-Nord*, t. I, p. 50. *Mémoires de la Société des Antiquaires*, t. XVIII, p. 285.

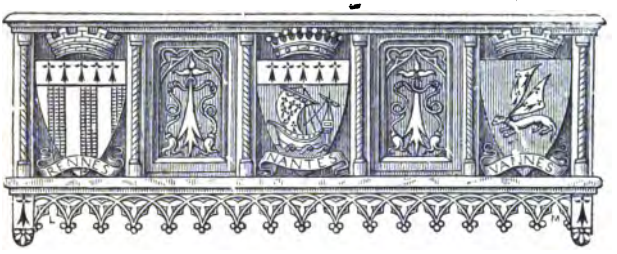

CHAPITRE II

LES MONUMENTS RELIGIEUX

I

Les constructions de sanctuaires

Plusieurs fois les bienheureux eux-mêmes, auxquels on élevait des sanctuaires, manifestaient d'une façon si évidente leur préférence pour un emplacement différent de celui qu'avaient choisi les fidèles, que l'on devait parfois interrompre les travaux pour les recommencer à un autre endroit, miraculeusement indiqué. Le corps de saint Cieux quitta chaque nuit l'église où on l'avait placé pour se rendre au lieu où il désirait qu'on lui en bâtit une autre ; saint Jugon ne reste pas dans sa

tombe, on le retrouve là où il veut que s'élève sa chapelle; des statues de la Vierge et des saints s'échappent de l'église paroissiale, où on les a mis pour leur faire honneur, et retournent obstinément à l'arbre ou au champ où on les a découvertes. La statue de Notre-Dame de Bovel résiste même à tout déplacement, et comme il est impossible de la transporter, l'on comprend de suite qu'elle ne veut pas s'éloigner de l'endroit de son choix.

Les murailles de la chapelle de saint Goustan, au Croisic, s'écroulèrent jusqu'au jour où tout le rocher sur lequel le bienheureux avait débarqué fut compris dans leur enceinte. A Vieux-Bourg Quintin, des mains invisibles jetaient par terre chaque nuit les murs élevés le jour, et des corbeaux transportaient la chaux sur l'emplacement où devait être construite l'église; pendant les ténèbres deux anges enlevaient, pour les porter à quelque distance, les matériaux de la chapelle de Notre-Dame de Montreuil.

Des saints, indécis sur le choix du lieu où ils doivent s'établir, se livrent, pour résoudre la question, à de véritables ordalies qui rappellent celles du paganisme : saint Méen lance sa hache, saint Gobrien jette en l'air sa faucille, et ils bâtissent à l'endroit où elles tombent; c'est au moyen d'un jet de pierre que saint Samson détermine les dimensions de la cathédrale de Dol.

Un certain nombre d'édifices ont été construits à la suite de vœux : deux chapelles à Champeaux (Ille-et-Vilaine), doivent leur origine à un seigneur qui, pressé par son ennemi, promet de les ériger s'il lui échappe. Un voyageur qui traversait la forêt de Montauban, mourant de soif et épuisé de fatigue, se met à genoux et invoque la Vierge ; quand il se relève il trouve une source à laquelle il se désaltère, et il promet que, s'il devient riche, il fera bâtir une chapelle. La fortune l'ayant favorisé, il se rappela son vœu et il érigea la chapelle de Notre-Dame de Lannelou.

Quelques sanctuaires ont été construits en expiation d'un crime. C'est ainsi que la chapelle des Sept-Saints, en Yffiniac, fut bâtie par un seigneur qui, au retour d'une longue expédition, égaré par la jalousie, martyrisa ses sept enfants, tous d'une ressemblance frappante et vêtus habituellement de la même manière.

D'autres témoignent la reconnaissance d'un service rendu. La chapelle de Notre-Dame de Miséricorde, à Sauton, marque la place où fut tué un serpent qui dévorait les voyageurs.

Quelquefois les saints intervenaient en faveur des ouvriers qui bâtissaient leur sanctuaire ; saint Roch fait jaillir une source pour que les maçons puissent faire plus commodément leur mortier, et l'on attribue le même miracle à saint Méen. Pen-

dant qu'on construisait la chapelle de Notre-Dame de Lannelou à Montauban, la sainte Vierge envoya une vache extraordinaire, qui entretint à elle seule de beurre et de lait les ouvriers, et qui disparut lorsqu'elle fut achevée ; on montre encore la prairie où elle paissait. Quand saint Armel eut dessein de construire l'église de Ploermel, il vit dans la carrière de Sainte-Catherine deux jolis petits bœufs qui le suivirent comme des chiens, et qui chaque jour, sans être conduits, allaient verser sur l'emplacement les pierres dont leur charrette était chargée.

Certaines églises, comme les châteaux, avaient des souterrains. La tradition voulait que celui de Notre-Dame de Lamballe allât aboutir très loin de son entrée, dans une grotte habitée par les fées, ou sous le château de la Hunaudaye.

A Saint-Jean-de-Béré on remarque un édicule appuyé au mur extérieur, qui ressemble à un autel. La tradition générale du pays est que ce petit monument servait à dire la messe au temps de la peste noire, le peuple se tenant sur le coteau qui lui fait face, pour éviter la contagion. Cet autel s'appelle le Dieu de Pitié.

La cloche de Saint-Quay a eu longtemps la réputation de déceler les voleurs en sonnant d'elle-

même. Lorsque, pendant le siège de Rennes, les Anglais eurent pratiqué une mine sous les murs, les cloches de Saint-Sauveur se mirent en branle sans aucun secours humain.

Nombre d'églises étaient hantées la nuit, par des hôtes surnaturels ; on verra plus loin diverses légendes où des prêtres y reviennent, pour dire des messes oubliées ; pendant la messe de minuit à la Noël, la Mort se promène invisible et elle touche de sa baguette ceux qui doivent mourir dans l'année.

Je ne connais pas de légende relatant des punitions infligées aux destructeurs d'églises; on pourra lire dans *la Petite Légende dorée*, p. 106 et 170, ce qui advint à des gens irrespectueux à l'égard des statues.

PAUL SÉBILLOT, *Petite Légende dorée*, p. 30, 170, 90, 95, 102, 105, 57, 107 ; E. HERPIN, *La Cathédrale de Saint-Malo*, p. 42 ; PAUL SÉBILLOT, l. c., p. 93 ; *Semaine Religieuse de Rennes*, 26 septembre 1874 ; B. JOLLIVET, *Les Côtes-du-Nord*. t. I, p. 69 ; OGÉE, *Dict. de Bretagne ;* PAUL SÉBILLOT, l. c., p. 64, 56 , E. HERPIN, l. c., p. 50 ; PAUL SÉBILLOT, *Contes de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 23 ; GOUDÉ, *Légendes du pays de Châteaubriant*, p. 296 ; B. JOLLIVET, l. c., p. 116 ; PAUL SÉBILLOT, *Petite légende dorée*, p. 222 ; *la Veillée de Noël*, p. 9.

II

Les Cimetières

Bien que l'on raconte un grand nombre de légendes sur les cimetières, il est assez rare qu'elles soient localisées, parce que, dans la croyance de la plupart des paysans, tout cimetière est hanté la nuit par les fantômes des morts, visibles ou invisibles. C'est là que certains viennent faire pénitence, parfois avec l'aspect et le costume qu'ils avaient de leur vivant. Ceux qui ont la sacrilège idée de les troubler en sont punis d'une façon terrible. Un jeune homme ayant eu l'imprudence d'enlever la coiffe d'une des trois femmes qu'il vit en prières devant le reliquaire de Saint-Suliac, en disant qu'il ne la lui rendrait que si elle venait l'embrasser, trouva le lendemain une tête de mort dans son armoire ; sur le conseil du curé, il alla la reporter, en tenant dans ses bras un enfant à la mamelle ; sans cette précaution, il aurait été entraîné dans la tombe par les trois mortes. Au même endroit une femme qui, en revenant du « veillois », décoiffe une jeune fille agenouillée sur une tombe,

entend la nuit une voix qui sort de son armoire et lui réclame sa coiffe. Elle va pour la rendre et elle meurt de peur. J'ai donné dans mes divers ouvrages, et surtout dans les *Traditions et Superstitions*, plusieurs variantes, non localisées, de ces violations de la pénitence des morts.

A Lancieux, on raconte qu'une jeune fille avait parié qu'elle irait, la nuit, chercher une tête de mort dans l'ossuaire. L'enjeu était une pièce de cinq francs qui devait être employée à dire des messes pour le repos de l'âme du défunt auquel la tête avait appartenu. Quand la jeune fille voulut prendre une tête, comme tous les défunts connaissaient le pari, chacun d'eux voulait profiter des prières ; aussi toutes les têtes sautaient et tâchaient à l'envi de se trouver sous sa main. Elle finit pourtant par en prendre une au hasard, à ce qu'elle croyait, mais quand elle fut arrivée à la maison, elle trouva dans son tablier deux têtes, dont l'une avait réussi à s'y faufiler. Elle fit dire les messes promises, rapporta les deux têtes à l'ossuaire, et il ne lui arriva rien de fâcheux.

Mais il faut se garder d'emporter la moindre chose du cimetière, que ce soit un drap, un objet quelconque, à plus forte raison un crâne. J'ai rapporté ailleurs cinq légendes où sont punies des personnes qui avaient osé s'emparer des dépouilles ou des os des trépassés.

Les morts ne restent pas toujours tranquilles dans leur tombe; le petit bras des enfants qui ont frappé leur mère sort de la terre jusqu'au jour où les cadavres ont subi de leur mère une correction posthume. On a recueilli à Saint-Cast et à Saint-Briac deux versions d'une légende apparentée à celle de Lénore; des marins noyés viennent la nuit chercher à cheval leur fiancée pour la conduire chez leurs parents, et là, en apprenant que leur fiancé est mort, les jeunes filles meurent à leur tour; lorsqu'on ouvre la fosse pour enterrer ensemble les amants, on retrouve près du défunt le mouchoir qui lui avait été donné la nuit, alors qu'il se plaignait du froid. Le soir de la Toussaint les morts sortent du cimetière pour aller se promener, ou bien ils se rendent près du reliquaire, pour entendre prononcer à haute voix le nom de ceux qui mourront dans l'année.

ELVIRE DE CERNY, *Saint-Suliac*, p. 33, 42; PAUL SÉBILLOT, *Trad. et sup.*, t. I, p. 258-264; *Contes populaires*, t. I, p. 203; *Littérature orale*, p. 125; *Légendes chrétiennes*, Vannes, 1892, p. 32, 33; *Notes sur les traditions*, etc; Extrait de *Archivio*, t. VII, p. 6; *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, p. 197; *Revue des traditions populaires*, t. VI, p. 75; PAUL SÉBILLOT, *Trad.*, t. I, p. 224; *Revue des Trad. pop.*, t. XIII, p. 584.

III

Les Croix légendaires

Sans être aussi riche en croix que le pays bretonnant, la Haute-Bretagne en a encore un bon nombre ; je pense que l'on peut dire sans exagération qu'en moyenne chaque commune en possède une dizaine ; celles en pierres, assez rarement ornées de sculptures, sont généralement anciennes. Quelques-unes ont des noms qui semblent faire allusion à des traditions qui n'ont pas toujours été recueillies, et qui peut-être sont oubliées : telles sont la Croix des Mâffâs, près de Matignon, qui pourrait indiquer une hantise diabolique (Maufait = diable), la croix au Lièvre, à d'Ercé-près-Liffré.

A Saint-Cast, les quatre croix de pierres anciennes ont chacune leur légende, que l'on trouvera plus loin, et il est probable qu'en nombre de communes on retrouverait, en cherchant bien, des récits curieux qui se rattachent à ces petits monuments.

En Haute-Bretagne comme ailleurs, la plupart des croix sont placées à des carrefours ; celles qu'on voit au bord des routes sans que des chemins

viennent s'y croiser, ont presque toujours été élevées pour perpétuer le souvenir d'un accident ou d'un meurtre; dans les landes elles ont été érigées pour préserver des hantises et des mauvaises rencontres, et aussi pour servir à guider les voyageurs.

Certaines croix n'ont pas seulement une légende, mais plusieurs, qui racontent d'une manière différente les circonstances qui ont motivé leur érection. Il n'y a pas moins de quatre récits sur l'origine du calvaire que l'on voit sur le Sillon de Saint-Malo. Il est pourtant à la porte d'une ville, et est assez moderne. Suivant les uns, il fut élevé sur la digue après la tempête de 1733, pour la mettre sous la protection de Dieu ; pour d'autres, il marque la place où l'évêque de Saint-Malo, Antoine des Laurents, revenant dans son pays après une longue absence, descendit de son carrosse et s'écria : Enfin je te revois, mon cher Saint-Malo ! Au même instant il tomba mort dans les bras de son grand-vicaire (1785). Sous la Restauration, on aurait élevé cette croix en mémoire de plusieurs chouans, fusillés au pied de la chaussée pendant la Terreur. Il y a enfin une légende romanesque. Une jeune fille, dont le fiancé partait pour un lointain voyage, alla se placer sur le Sillon et y resta aussi longtemps qu'elle put apercevoir le navire qui l'emportait. Pendant plusieurs années, elle y vint chaque

jour, pour guetter le vaisseau qui devait le ramener. Puis quand elle sut qu'il s'était noyé, elle ne cessa, jusqu'à sa mort, de revenir à la même place, et alors elle demanda qu'on érigeât ce calvaire à l'endroit où elle avait coutume de se placer.

A Montauban-de-Bretagne la croix des Sept-Loups a été construite par un homme qui, poursuivi par un nombre pareil de loups, leur avait échappé. A Plélan-le-Petit, on voit les bases de sept croix en granit que l'on dit avoir été élevées en expiation de sept meurtres commis la nuit de Noël. En Pleslin, une chapelle est dite des « Quinze-Croix ». Ailleurs une croix, dite des Sept-Chemins, indique le lieu où se séparèrent sept saints qui allaient évangéliser la Bretagne.

La croix Bienvenue a été érigée à l'endroit où saint Cast donnait rendez-vous à saint Germain, qui y venait toujours exactement en suivant le même sentier. Il devint tout blanc sous les pieds des saints jusqu'à l'endroit où saint Cast reconduisait son ami ; on le nomme le Chemin blanc. Quand saint Germain arrivait au lieu où saint Cast l'attendait, ce dernier lui disait : « Soyez le bienvenu ». C'est pour cela qu'on a donné ce nom à la croix.

Une croix en relief de la commune de Guégon (Morbihan) porte un couteau sculpté en relief, et la présence de cet objet annonce, suivant les uns, que

le monument a été élevé par un boucher, suivant les autres, que ce lieu a été témoin d'un crime ; les mêmes traditions entourent une croix de Caro, désignée précisément sous le nom de Croix-Boucher, et sur laquelle sont figurés, dans une espèce d'écusson, un couteau et une pierre à aiguiser. La croix de Bourges, à Saint-Cast, rappelle un meurtre commis à cet endroit; une riche famille qui y a été assassinée revient la nuit au pied, mais sitôt que quelqu'un approche, les victimes disparaissent, en poussant des cris, dans le lavoir qui est auprès et dont l'eau devient toute rouge : bientôt après elle reprend sa couleur naturelle. Dans le même pays, l'homme sans tête revient tous les soirs, pendant le temps que l'horloge sonne les douze coups de minuit, prier au pied de la croix pour la rémission de ses péchés. Celui qui le dévisage est un homme mort. On raconte qu'il y a bien longtemps, trois marins du Clos-Poulet (Saint-Malo), osèrent, en sortant du cabaret, passer auprès de la croix de l'Homme-Mort sans Tête. Quand ils furent couchés dans leurs lits, ils les virent éclairés par des cierges étranges ; ils s'endormirent et ne s'éveillèrent plus.

A La Gacilly, deux croix indiquaient le lieu où avaient été enterrés des malfaiteurs. Sous celle de Bel-Orient gisait un voleur qui, la nuit, matelassé de paille et de foin, couvert de peaux de bêtes et

muni de sonnettes et de chaînes, se plaisait, de son vivant, à courir par chemins et par champs, pour faire croire au loup-garou et écarter toutes les personnes qui auraient pu le gêner ou le surprendre dans l'exécution de ses vols. Il fut tué par un fermier de Bel-Orient qui, par la lucarne de son grenier, lui tira un coup de fusil chargé d'une balle bénite. La croix de Jacquay, sur la hauteur, rappelle la fin tragique d'un voleur, autrefois redouté dans ce pays, qui fut roué, pendu, exposé et enterré en ce lieu.

Suivant une chronique locale, l'évêque de Saint-Brieuc aurait été arrêté sur la route par le seigneur du Jan ou de Saint-Julien, en Saint-Donan ; condamné à mort pour ce fait, ce dernier n'aurait obtenu remise de la peine capitale qu'à la condition de faire élever deux croix, disparues aujourd'hui. Sur l'une était représenté un évêque, debout sur les épaules d'un seigneur; sur l'autre, l'évêque tenait entre les mains celles du seigneur agenouillé. Les continuateurs d'Ogée pensent que ces sculptures rappelaient simplement des coutumes féodales.

La croix de Lesrots marque l'endroit où Rioust des Villaudrens rassembla son armée pour marcher contre les Anglais débarqués à Saint-Cast[1].

1. Rioust des Villaudrens assista à la bataille de Saint-Cast, où il fut blessé légèrement ; mais il n'y exerça pas de commandement, bien que vraisemblablement il ait donné

A la croix Artebise, en Saint-Donan, des morts revenaient qui, de leurs mains décharnées, saisissaient les passants attardés et s'amusaient à les faire tourbillonner avec une effrayante rapidité. A Saint-Jacut-de-la-Mer (Côtes-du-Nord) on voit apparaître près d'une croix les marins de la *Clarisse*, qui se noyèrent dans le voisinage, et dont les corps furent enterrés auprès. C'est aussi au pied des croix que des défunts sont condamnés à venir, des centaines d'années, faire pénitence ; si on les dérange, ils sont obligés de la recommencer.

La croix de Brun et la croix Pomeret, en Plémy, aux environs de Moncontour, étaient hantées par des jeunes filles possédées du démon qui allaient à leur pied s'entretenir avec le malin esprit ; c'étaient des espèces de garous qui toutefois conservaient la forme humaine, et que l'on pouvait délivrer en faisant couler leur sang. A la croix de Launay se rendait un homme possédé du démon, que le recteur

aux chefs des avis très utiles ; mais c'est lui qui, en arrêtant l'ennemi pendant plusieurs heures, au passage de Guildo, à la tête d'une centaine de volontaires, bourgeois et paysans de Matignon ou des environs, donna aux troupes régulières le temps de se réunir. Sa belle défense est moins connue qu'elle ne devrait l'être ; Levot a omis de parler de lui dans la *Biographie bretonne*, et à Matignon, son pays natal, à Dinan, à Saint-Malo, aucune rue ne porte son nom. Le peuple a été plus reconnaissant envers ce véritable, mais modeste héros, que ses concitoyens plus instruits.

de Plémy alla y exorciser et qu'il eut bien de la peine à arracher au diable.

Il semble que les possédés devaient rôder autour des croix, mais ne pouvaient s'en approcher, empêchés qu'ils en étaient par l'esprit malin qui était dans leur corps ou qui rôdait aux environs. A Trédaniel on raconte que le recteur entoura l'un deux avec son étole et voulut le traîner jusqu'à une croix des environs ; il y parvint avec l'aide d'un homme du voisinage, et c'est alors seulement que le diable consentit à quitter le corps de sa victime.

On raconte dans les environs de Moncontour que les sorciers et les lutins choisissaient pour leur lieu de réunion des carrefours, parce que là ils avaient chance de s'emparer d'un plus grand nombre de personnes. C'est pour délivrer le pays de leur présence que l'on y a élevé des croix en si grand nombre. Il ne paraît pas toutefois que le remède ait été absolument efficace ; nombre de légendes parlent de danses autour des croix : les sorciers de Trévé avaient coutume de former des rondes à celle de Knéa, en chantant la chanson des premiers jours de la semaine ; à Plévenon, des chats-sorciers se réunissaient tous les soirs, aux mêmes fins, autour de la croix du Meurtel et de celle de Gohéas, en chantant une chanson analogue ; des fées contraignaient aussi ceux qui avaient accepté de prendre part à la ronde, à les accompagner devant toutes

les croix du pays, autour desquelles elles dansaient une ronde.

Les garous du pays de Gennes-sur-Seiche, sur la lisière de la Mayenne et de l'Ille-et-Vilaine, n'allaient pas isolés ; ils couraient ensemble toute la nuit et chaque fois ils faisaient une station à sept croix différentes et souvent fort éloignées les unes des autres. Ces stations étaient plus pénibles que les courses ; comme celui qui aurait pu baiser la croix aurait été délivré immédiatement de sa peine, le diable les attendait au pied de chacune d'elles et fouaillait si fort les pauvres misérables qui voulaient s'en approcher, que la douleur leur arrachait des cris aigus qu'on entendait de fort loin. Ces cris perçants étaient alors si connus qu'on avait coutume de dire en les entendant : « Le garou est à cette heure-ci en tel endroit ! » La croix du Chêne-Colliot était un de leur rendez-vous favoris et l'on raconte qu'une vieille fileuse qui, à la suite d'un pari, s'y était rendue, fut enlevée par le garou. On trouva son fuseau et sa quenouille dans un buisson d'épines, ses cheveux gris pendus à une branche de châtaignier et ses deux sabots au pied de la croix. Dans le Coglais, pays du Nord-est de l'Ille-et-Vilaine, les guérous étaient, en vertu d'une pénitence canonique, condamnés à aller se prosterner et prier devant sept croix de carrefour dans la même nuit. Il ne fallait

pas leur adresser la parole, sinon la pénitence de cette nuit ne comptait pas ; en outre le « hanteur de croix » pouvait passer la haire dont il était couvert à celui qui l'avait interpellé, et qui était obligé de continuer la pénitence.

Les charbonniers de Paimpont disent que le garou ne peut se défaire du sortilège qui pèse sur lui qu'en allant embrasser une croix située dans une clairière de la forêt. Mais ses efforts sont impuissants : une force invincible le retient à une certaine distance de la pierre libératrice, devant laquelle il se traîne par terre en hurlant de douleur.

Je n'ai relevé jusqu'ici qu'un petit nombre de légendes sur les trésors cachés sous les croix ; elles devaient être assez répandues au commencement du XVIIe siècle, à en juger par le passage suivant des *Statuts synodaux de Saint-Malo* de Jacques Doremet. « L'an 1619, certains sorciers sollicitèrent de pauvres gens et autres à fouiller et sapper plusieurs croix en ce diocèse de Saint-Malo et celui de Dol, afin de les mettre par terre soubz pretexte d'y trouver des trésors »

Peut-être aux époques de la Ligue avait-on caché sous des croix des sommes d'argent, comme paraît-il, on le fit encore pendant la Révolution aux environs de Saint-Malo ; certaines croix portaient même le nom de Croix au Trésor. L'une d'elles, à peu de distance du Plessis-Bertrand, qui s'ap-

pelait aussi la Croix-Blanche, fut trouvée un matin, renversée de son piédestal, et de profondes tranchées creusées à l'entour, indiquaient que des fouilles y avaient été opérées durant la nuit.

A Saint-Cast, la croix du Bois-Bras a été élevée par un riche seigneur, juste à l'endroit où il cacha sa fortune avant de partir pour l'étranger ; il y revient la nuit et plusieurs personnes assurent avoir entendu des coups de pioche entre onze heures et minuit.

On raconte qu'un homme de Mézières (Ille-et-Vilaine), ayant entendu parler d'un trésor qui, caché à l'endroit que touche le jour saint Jean à midi, l'ombre de la tête de la croix, piocha à cet endroit, et y trouva effectivement un trésor.

Une série de traditions, renouvelées pour la plupart de légendes qui avaient cours au moyen âge, racontent comment furent punis les iconoclastes : l'un des hommes qui descendaient une des statuettes du beau calvaire du Saint-Esprit près Dinan, fut tué par la chute de l'une d'elles, ce qui passa pour un miracle et préserva le monument d'une destruction complète; Dulaurens de la Barre dans son Casseur de Croix, fait un récit analogue. Un Anglais qui avait brisé le bras de la croix de Lesrots, eut lors de la bataille de 1758, les bras emportés par un boulet.

Revue des Traditions populaires, t. XII, p. 404, t. VII, p. 288 ; PAUL SÉBILLOT, *Petite Légende dorée*, p. 91 ; B. JOLLIVET, t. II, p. 341 ; *Revue des Trad. pop.,* t. XIII, p. 547 ; B. JOLLIVET, t. II, p. 309 ; *Revue des Trad. pop.*, t. XII, p. 404 ; ROSENZWEIG. *Les Croix du Morbihan,* p. 276 ; *Revue des Trad. pop.*, t. XII, p. 405 ; E. HERPIN, *La Côte d'Emeraude*, p. 327 ; E. DUCREST DE VILLENEUVE. *Le Château et la Commune,* p. 42, 49 ; B. JOLLIVET, l. c., t. I, p. 55, 57; PAUL SÉBILLOT, *Traditions et Superstitions*, t. I, p. 254 ; *Revue des Trad. pop.*, t. VIII, p. 207 ; PAUL SÉBILLOT, l. c, t. I, p. 279, t. II, p. 47, 50 ; *Contes des paysans et des pêcheurs*, p. 85, 92, 308, 311 ; CH. FOUGÈRE, in *Annales de Bretagne*, t. XI, p. 650 ; ARMAND DAGNET, *Au pays fougerais,* p. 25 ; A. ORAIN, *Géographie de l'Ille-et-Vilaine*, p. 473 ; JOUÖN DES LONGRAIS, *Jacques Doremet*, p. 55 ; E. HERPIN, l. c., p. 328 ; *Revue des Trad. pop.*, t. XII, p. 404, t. XIII, p. 574, t. IV, p. 69.

Croix du Morbihan.

CHAPITRE III

LES GENS D'ÉGLISE

I

Les Templiers et les Moines rouges

En Haute-Bretagne, le nom de « moines rouges » s'applique en général aux Templiers; cette couleur n'était pas celle du costume de ces religieux militaires, qui était blanc avec une croix rouge sur la poitrine; mais c'est celle dont les récits populaires affublent assez souvent le diable, et elle indique les accointances qu'on leur attribue avec l'esprit des ténèbres. Elle n'est pas, du reste, l'apanage exclusif des chevaliers du Temple : les moines rouges sont ceux, quel que soit leur ordre, qui ont laissé de mauvais souvenirs.

Pour les Templiers, la tradition les représente comme de grands bâtisseurs ; elle leur rapporte l'origine de beaucoup de monuments. Ils avaient construit la tour octogone de Montbran en Pléboulle, une église à La Baussaine, des chapelles à Radenac, à Ferel, à Avessac ; à Saint-Aubin-des-Châteaux, des ruines s'appellent la Prison des Templiers. Le *Répertoire archéologique du Morbihan* cite beaucoup d'autres constructions qui leur sont attribuées dans le pays bretonnant. Les nombreux châteaux qu'ils possédaient aux environs de Moncontour, s'effondrèrent tous en une nuit ; à Yffiniac, un couvent appelé Sainte-Barbe, habité par les moines rouges, et dont on voit encore les ruines, fut entièrement détruit en une nuit ; à La Baussaine, les Templiers furent aussi exterminés de la même manière. Ces trois légendes, recueillies sur des points assez éloignés les uns des autres, semblent une traduction populaire d'un fait historique : les chevaliers du Temple furent en effet arrêtés le même jour par ordre de Philippe-le-Bel.

Comme beaucoup d'autres personnages dont la vie fut souillée par des crimes, ils ne peuvent trouver de repos, même après leur mort.

Dans quelques cantons, le peuple croit encore voir errer la nuit les Templiers ou Moines rouges, montés sur des squelettes de chevaux recouverts de draps mortuaires. Ils poursuivaient, dit-on, les

voyageurs, s'attaquant de préférence aux jeunes gens et aux jeunes filles qu'ils enlevaient et conduisaient Dieu sait où, car ils ne les ramenaient point. Ils figurent dans plusieurs légendes d'Avessac. Sur l'un de ses coteaux les plus élevés, se dressait jadis l'antique chapelle de Trioubry, qui fut, dit la tradition, d'abord un oratoire bâti par des Templiers. Les gens du pays qui vont en pèlerinage aux ruines de la chapelle, n'osent guère s'y aventurer sans armes. Un habitant du village voisin de Rambalay racontait qu'un soir, naguère, il s'était pour se préserver du vent, abrité dans les ruines de la chapelle. A peine entré, il la vit illuminée de toutes parts, remplie bientôt de squelettes, et un grand moine, tout vêtu de rouge, se mit à courir après lui en poussant des cris. L'homme se précipita hors du sanctuaire, mais s'étant retourné après quelques centaines de mètres, il vit le moine rouge revenir sur ses pas et disparaître sous les pierres du coteau. On dit que ce moine rouge, ancien Templier chargé de crimes, revient tous les soirs chercher des chrétiens en état de péché mortel, pour leur faire partager ses supplices en enfer.

Les moines rouges, qui passent, à tort du reste, pour avoir habité le château du Guildo, voisin d'un ancien couvent de Carmes, viennent errer la nuit autour de ses ruines ; ils marchent péniblement,

courbés sous un pesant fardeau, et de temps en temps ils poussent des gémissements. Ils sont condamnés à porter pendant toute l'éternité, en punition de leurs crimes, le poids de tout ce qu'ils ont volé. Un fermier, ayant compté ses gerbes dans un de ses champs, en trouva une centaine de plus le lendemain quand il fut pour faire une charretée ; il crut que les moines rouges lui avaient rendu une partie de ce qu'ils avaient volé jadis à ses parents.

Dans l'avenue d'un ancien manoir, à Quévert, près de Dinan, erre, surtout aux environs d'un puits, un Templier ; d'abord, il se promène à pas lents, puis il se met à parcourir l'avenue en tous sens. On dit dans le pays que le puits cache un dépôt d'argent fait au Templier, qui est mort sans avoir pu le restituer.

La légende qui suit est la seule qui, à ma connaissance, peigne les Templiers sous un jour favorable. Au temps jadis, les habitants de Ploubalay [1] étaient en mauvais renom dans tout le pays

1. Ploubalay est un chef-lieu de canton des Côtes-du-Nord ; la chapelle du Temple en Pléboulle, qui est fort ancienne, est située dans un bas, au bord d'un ruisseau ; elle passe pour avoir appartenu aux Templiers ; la tour octogone de Montbran est du XIe ou du XIIe siècle ; sur un tertre voisin se tient au mois de septembre une foire très ancienne qui fut jadis importante, mais qui a, comme toutes les autres, subi depuis une trentaine d'années une profonde décadence. Le

d'alentour ; on dit même que les recteurs des paroisses voisines avaient adopté une sonnerie spéciale qui conseillait aux gens de faire attention à leurs bêtes et à leurs filles, parce que, comme on disait, les Ploubalay étaient dehors. Parmi eux il y en avait cinq, plus méchants que les autres, qui partirent pour Matignon, se promettant d'y rançonner les gens. L'un d'eux pourtant n'était pas entièrement corrompu et il avait plus d'une fois soigné ceux qu'avaient blessés ses compagnons, ou restitué la part du butin qui lui revenait. Comme ils passaient par Trégon, ils rencontrèrent un chevalier monté sur une maigre haridelle, et suivi d'un seul serviteur assez pauvrement vêtu. Il leur demanda quel chemin il fallait prendre pour arriver à Saint-Jacut-de-la-Mer. Au lieu de lui répondre, les quatre coquins l'attaquèrent à l'improviste, tuèrent son valet et s'acharnèrent à le frapper lui-même jusqu'au moment où il ne donna plus signe de vie. Après avoir pris au maître et à son serviteur ce qu'ils avaient d'argent, ils continuèrent leur route, sans s'occuper du cheval qui leur paraissait de trop peu de valeur. Le voleur compatissant resta en arrière de ses compagnons pour rendre les derniers devoirs à ceux

château de la Roche-Gouyon est appelé aujourd'hui le Fort La Latte, et les Gouyon de Matignon en ont été possesseurs jusqu'à la fin du XVIIe siècle.

qui venaient d'être tués. Il creusa une fosse assez profonde pour contenir deux corps, et il y déposa d'abord le cadavre du serviteur ; mais comme il soulevait le chevalier, il s'aperçut qu'il respirait encore. Il courut à une source qui se trouvait dans les bois de la Villegueury, et en rapporta un peu d'eau, à l'aide de laquelle il fit revenir le chevalier. Quand celui-ci eut repris ses sens, il remercia l'homme qui l'avait secouru, et lui conseilla d'aller rejoindre ses compagnons. « Non, dit le voleur ; je ne vous abandonnerai pas dans l'état où vous êtes ; laissez-moi vous remettre sur votre cheval, je le tiendrai par la bride, et vous conduirai à un endroit où l'on pourra vous soigner. — Bien grand merci » répondit le chevalier, et quand il se fut soulevé à l'aide du voleur, il se mit en selle aussi aisément que s'il n'avait eu que vingt ans, et que s'il n'eût jamais été blessé. A peine l'homme de Ploubalay, qui se nommait Jean, eut-il pris la bride du maigre coursier, qu'il se sentit soulevé de terre et comme porté, et il put sans nulle fatigue suivre le galop rapide du cheval. En arrivant à Matignon il vit ses quatre compagnons que les soldats de M. de Gouyon emmenaient à la Roche-Gouyon pour y être pendus. « Mon fils, lui dit le chevalier, si vous n'aviez pas été charitable, vous auriez eu le sort de ces malheureux : que Dieu et la Vierge vous gardent » ! Ils traversèrent

Matignon sans s'y arrêter, et arrivèrent à la chapelle du Temple de Pléboulle lorsque la nuit était déjà close depuis longtemps. Jean fut bien étonné de voir qu'elle était splendidement éclairée ; la porte s'ouvrit d'elle-même, quand son compagnon se présenta, et il le suivit. Le chevalier se prosterna sur les dalles, et, après y être resté longtemps en prières, il se releva et dit à Jean : « Je suis le grand-Maître des Templiers, les chevaliers sans peur et sans reproche ; vous m'avez sauvé la vie sans savoir qui j'étais, et Dieu m'envoyait vers vous pour vous retirer de la voie que vous suiviez ; car si jusqu'ici votre bon cœur vous avait rendu moins méchant que vos compagnons, vous auriez fini par devenir comme eux. Vous avez beaucoup à expier ; mais votre charité vous a déjà fait obtenir un peu de miséricorde. Voulez-vous retourner dans le monde où vous vous perdriez encore peut-être, ou rester ici à jamais ? » Jean répondit qu'il resterait avec le chevalier. Depuis il vit dans le souterrain qui conduit de la chapelle à la vieille tour dont on voit les ruines sur le tertre de Montbran. Quelques personnes l'ont aperçu lorsque, par les nuits sombres, il quitte sa retraite ignorée des hommes pour se promener parmi eux. Sa barbe est si longue que, pour pouvoir marcher, il lui faut la relever et la mettre sur son épaule, et elle est si touffue que l'on dirait qu'il porte un sac

de grains. Souvent la chapelle semble entourée d'étranges clartés ; c'est alors que les spectres des compagnons de Jean viennent le supplier de les prendre en pitié et d'intercéder pour eux.

Quelques représentations qui subsistent encore sont rattachées par le peuple à ces moines guerriers : à Carentoir on voit une statue en bois assez fruste, dite le tombeau des Templiers ; elle est reproduite dans la monographie de l'abbé Le Claire. A la chapelle Sainte-Catherine en Lizio, que l'on disait avoir été construite avec les débris d'un prieuré de Templiers, deux moines rouges étaient peints sur un vieux tableau.

HABASQUE, t. II, p. 351, t. III, p. 100, t. II, p. 262, 353 ; PAUL SÉBILLOT, *Les Souvenirs historiques en Bretagne*, t. I, p. 11 ; B. ROBIDOU, *Histoire et panorama d'un beau pays*, p. 214; GOUDÉ, *Histoires et lég. de Châteaubriant*, p. 323 ; RÉGIS DE L'ESTOURBEILLON, *Légendes d'Avessac*, p. 7, 8, etc. ; *Revue des Traditions populaires*, t. XII, p. 355, t. XIII, p. 591 ; CAYOT-DELANDRE, *Le Morbihan*, p. 300.

II

Les Moines

Le souvenir des moines se rattache à un certain nombre de lieux-dits, dont quelques-uns sont l'objet de croyances légendaires.

Dans le bois de la Mare en la Poterie, une butte à peu près ronde, probablement féodale, s'appelle le « château des Moines » ; le fossé qui l'entoure est souvent à sec, et l'on y voit les traces d'un puits, connu sous le nom de « Puits des Moines » ; il contient un trésor, que plusieurs personnes ont essayé de retrouver, mais jamais elles n'ont pu creuser assez profondément pour l'atteindre ; à chaque tentative il survenait de la pluie et de l'orage qui forçait à interrompre les travaux.

De même que les châteaux, certaines abbayes passaient pour avoir des souterrains qui, eux aussi, s'étendaient fort loin. A Trévron, un pâtre raconta à Bertrand Robidou qu'une anfractuosité creusée au-dessous de la Roche aux fées de Léhon communiquait avec le monastère de Léhon, à cinq kilomètres de là.

Les récits populaires ne sont pas beaucoup plus indulgents pour les moines que pour les Templiers. Quelques-uns les représentent comme peu scrupuleux à l'égard du bien d'autrui ; un bonhomme qui a acheté un beau cochon à la foire va demander l'hospitalité à un couvent de capucins ; pendant la nuit, on met à sa place un vieil âne dont il est forcé de se contenter ; mais, peu après, le bonhomme se déguise, d'abord en fille, puis en médecin, bat le supérieur, et lui extorque de l'argent ; les moines de Saint-Jacut volent l'âne d'un meunier, puis un des frères se présente, la corde au cou, et fait accroire au maître du baudet que, pour ses péchés, il avait été changé en âne et que sa peine vient de finir. C'est la localisation d'un vieux conte qu'on retrouve en maints endroits.

Le peuple, d'accord en cela avec l'histoire, attribue aux moines plus de finesse qu'aux seigneurs; et l'on en trouvera plus loin des exemples ; je ne les donne pas ici, parce qu'ils m'ont semblé plus à leur place parmi les souvenirs de la féodalité. La tradition représente les moines comme plus luxurieux que gourmands : c'est ainsi que deux d'entre eux, en expédition galante, sont forcés de se réfugier l'un après l'autre dans un four, où ils sont étouffés. Ici la légende n'est pas localisée, et il ne faut peut-être y voir qu'un écho des fabliaux du moyen âge.

Des récits, que l'on retrouve surtout dans le voisinage des anciens couvents, accusent les moines de rapts de jeunes filles et quelquefois de meurtres.

A Béré, on raconte qu'au temps où ils habitaient le couvent de Saint-Sauveur, une jeune fille entra chez eux et ne reparut plus. Le bruit courut que pendant la nuit, elle avait été enterrée sous le clocher ; c'est elle qui revient sous le nom de Bête de Béré et hante les ruines du vieux monastère. A Saint-Cast, où, d'après la tradition, il y eut un couvent de moines, ceux-ci avaient enlevé sept jeunes filles du pays ; quatre avaient été tuées, et quand on fit une perquisition, on en trouva encore trois qui étaient séquestrées. C'est à la suite de cette découverte que les moines furent chassés. Les habitants du Guildo ont comme sobriquet celui de « les Moines du Guildo » ; on prétend que les gens de ce pays descendent des moines, parce que ceux-ci exerçaient le droit de prélibation. A Plévenon, des moines de mauvaise vie étaient condamnés à errer après leur mort près du tumulus de Château-Serin, en expiation des péchés qu'ils avaient commis de leur vivant.

L'abbaye de Bosquen a laissé une renommée de richesse que le peuple a traduite par ce dicton :

De tout côté que le vent ventait,
Bosquen rentait.

On raconte sur ce monastère un assez grand nombre d'historiettes : jadis, chaque moine devait, comme pénitence, embrasser tous les jeudis, le dessous des pieds de six enfants. Et pour que les enfants fussent disposés à venir à l'abbaye ce jour-là, chacun recevait une livre de pain. Mais la conduite de ces religieux n'était pas toujours aussi édifiante : un jour qu'ils étaient à danser, il passa un prêtre qui portait le Saint-Sacrement ; au lieu de s'agenouiller, comme tout le monde, ils continuèrent leur divertissement ; mais la terre s'entr'ouvrit et les engloutit.

Ils passaient aussi pour s'occuper de sorcellerie. Une nuit, ils se demandaient entre eux : « Qu'allons-nous faire aujourd'hui ? — Il faut, dit l'un, faire mourir toutes les avoines. — Oui, oui, répondirent les autres. » Ils avaient des *bouteillées* qui servaient à leurs maléfices. Ils ordonnèrent à un jeune garçon qui était leur serviteur, de jeter par la fenêtre une de ces bouteilles. Elles avaient le pouvoir de faire périr tout le monde, les animaux, les gens et les plantes quand on disait : « Berluke ! » Le garçon alla à la fenêtre et dit : « Berluke ! que les avoines meurent cette nuit. » Mais il ne jeta pas tout le contenu de la bouteille. L'un des moines lui dit : « Pourquoi ne l'as-tu pas

jetée toute entière ? — Ah ! répondit-il, si elles ne meurent pas toutes, on pourra recommencer. — C'est vrai, » dit le moine. Mais le garçon avait une autre idée ; la nuit, quant tout fut à repos, il prit le reste de la bouteillée, et le répandit en disant : « Berluke ! que tous les moines meurent ! » Et ceux de l'abbaye moururent cette nuit-même.

A la fin du siècle dernier, le prieur de Bosquen était sorcier ; il montait sans échelle sur la tour de l'église et il prédisait l'avenir ; un jour qu'il y était grimpé, il se mit à songer, et il dit : « Dans quelque temps, nous serons persécutés, et la forme du gouvernement changera. » Un des moines qui l'entendit lui demanda : « Cela durera-t-il longtemps ? — Dix à douze ans, » répondit-il. Mais il ne vit pas cette période de troubles. Un jour qu'il était à se promener dans le jardin, un des moines dit à un de ses camarades : « Tu vois bien le gros prieur qui se promène ; je parie que dans huit jours, il sera mort ! » Cela arriva en effet ainsi qu'il l'avait dit.

Bosquen est aujourd'hui en ruines, et les moines n'y sont plus revenus ; mais les fermiers qui leur ont succédé n'ont jamais fait de bonnes affaires ; les écuries ont été maudites par les moines, et il arrive toujours des accidents aux chevaux.

Les ermites jouent un rôle considérable dans les contes populaires du pays bretonnant ; il n'en est pas de même en Haute-Bretagne, où je ne les ai jamais retrouvés comme héros, même épisodiques, de contes populaires. Sans doute, ils y ont été moins nombreux, et la vie érémitique semble y avoir cessé presque complètement à une époque déjà lointaine.

Leur trace est moins effacée dans les traditions locales. Quelques-uns des personnages de la *Petite Légende dorée*, saint Viau, saint Guillaume, saint Fiacre et saint Couturier ont vécu comme des ermites. Un certain nombre de lieux rappellent le souvenir d'anachorètes. Deux communes, l'une près de Loudéac, l'autre non loin de Rennes, s'appellent l'Ermitage ; à Messac, on montre les ruines de l'Hermitage de Bœuvres. A Trans, sur le bord du ruisseau de l'Ermitage, et à une petite distance de la source de l'Ermite, au milieu de la forêt de Villecartier, existe la Pierre de l'Ermite, aujourd'hui renversée, et les sabotiers disent que de temps en temps, on voit auprès un ermite qui vient y dire ses prières.

Une tradition de la Loire-Inférieure attribue à un ermite du temps passé une sorte de puissance d'exorciste : il tua, en faisant le signe de la croix, un sorcier fameux qui habitait sur les bords de la Divate près de la Boissière, une grotte

que l'on montre, et que hante encore son ombre.

La chapelle du Tertre Alix, à l'entrée du bois de Monthorin, en Louvigné-du-Désert, doit son nom et son origine à un seigneur du pays, nommé Alix, qui aurait, dans une partie de chasse, tué involontairement un de ses amis. Dans son désespoir, il s'adressa à un saint ermite qui habitait la forêt de Fougères, qui lui conseilla de se retirer du monde, et de passer le reste de ses jours dans la retraite. C'est alors qu'Alix fit construire ce petit oratoire au pied du dernier chêne de la forêt, et il y vécut jusqu'à sa mort dans les exercices de la prière et de la pénitence. L'écorce de ce chêne est réputée dans les campagnes comme étant douée d'une grande vertu fébrifuge, et c'est à cette croyance plusieurs fois séculaire, que cet arbre est redevable des nombreuses mutilations dont il porte les traces.

Le P. franciscain François de Gonzague relatait en 1587 une ancienne légende d'après laquelle un ermite, nommé Pierre, aurait vécu sur l'île de Césambre, n'ayant que deux corbeaux pour toute compagnie. Jacques Doremet, après avoir transcrit le passage latin du général des franciscains, ajoute : « Et est vray que quand on tue vn de ces corbeaux, soudain vn autre revient en la place du mort, et si tous deux meurent ou sont tuez, à l'instant deux autres sont substituez, et sont forts

familiers et privez avec les freres ; voire autant que si c'estoient poulles ou chappons. » Cinquante ans plus tard Jordan, l'auteur des *Voïages historiques de l'Europe*, constatait cette même croyance, qui me paroist, disait-il, fabuleuse, quoique les gens du lieu me l'aient donnée pour chose certaine : Un corbeau et une corneille sont dans cette Isle, dont le nombre n'augmente jamais ; lorsqu'un des deux vient à mourir, tous ceux qui sont aux environs y accourent pour prendre possession de la place vacante, comme d'un héritage ; et comme ils n'ont pas encore connoissance de la Loi écrite, ni du Droit canon, encore moins de la généalogie de leurs ancêtres pour les laisser aux plus proches parents, il s'allume une guerre entre eux fort sanglante ; il en reste beaucoup sur la place, quantité de blessés ou de poltrons se sauvent en terre ferme, et enfin le plus fort demeure victorieux et paisible possesseur de l'Isle le reste de ses jours. A l'égard du survivant, on ne m'a pas su dire si en perdant sa compagne il perdait ses droits, et s'il falloit qu'il mesurât encore son bec et ses serres avec ses envieux.

A Saint-Pôtan, une ancienne chapelle, maintenant convertie en ferme, était l'oratoire d'un ermite qui y fut inhumé ; lorsqu'on aplanit le sol pour faire la place en terre battue, on trouva son crâne et on le porta à l'ossuaire de la paroisse. La

nuit suivante, on entendit dans la maison les bruits les plus étranges et l'on vit des lumières; la même chose se produisit les jours d'après. Un des fermiers pensa que l'ermite voulait revenir dans son ancienne demeure; on alla rechercher le crâne et depuis les bruits ont cessé.

La petite île Notre-Dame en Saint-Jouan des Guérets, était encore habitée en 1800 par deux pénitents que la tourmente révolutionnaire y avait oubliés. Ils étaient vêtus d'un froc gris, ceints d'une corde et vivaient d'aumônes. Quand les brouillards couvraient la Rance, ils sonnaient la cloche sans relâche pour avertir les bateaux d'éviter les écueils. Les bateliers de Saint-Suliac, de Pleudihen et de Dinan, ne manquaient jamais, par piété et par reconnaissance, en passant devant la chapelle, de chanter à plein gosier un cantique en l'honneur de la sainte Vierge; ils confiaient en même temps au courant une botte de paille, de foin, une bûche ou un fagot, et le courant portait ces présents vers l'île. Les ermites allaient les ramasser dans leurs criques, et plus tard les vendaient ou en faisaient l'échange sur le continent. Sous l'Empire, un seul moine vivait sur l'île Notre-Dame, il était vieux et infirme; il disparut, vers 1814, sans que l'on ait pu savoir où il était passé.

PAUL SÉBILLOT, *Traditions et Superstitions*, t. I, p. 143;

B. Robidou, *Histoire et panorama d'un beau pays*, p. 320; *Revue des Trad. pop.*, t. XI. p. 633; Paul Sébillot, *Contes de prêtres et de moines*, Palerme, p. 1, 5; Goudé, *Légendes du pays de Châteaubriant*, p. 35, 297; Paul Sébillot. *Trad.*, t. I, p. 340; *Blason populaire des Côtes-du-Nord*, p. 15; *Trad. et Sup.*, t. I, p. 336; *Petite légende dorée*, p. 51, 53, 63, 133; A. Orain. *Géographie de l'Ille-et-Vilaine*, p. 44; Ogée, *Dict. de Bretagne*; L. Maupillé, *Notice sur Louvigné-du-Désert*, in Mém. Soc. arch. de l'Ille-et-Vilaine, t. XI; Joüon des Longrais, *Jacques Doremet*, p. 97; *Revue des Trad. pop.*, t. XIII, p. 358; Elvire de Cerny, *Saint-Suliac*, p. 162.

II

Les Religieuses

Le rôle des religieuses dans les récits populaires de la Haute-Bretagne est extrêmement petit : elles interviennent, comme personnages épisodiques seulement, dans trois contes qui ne sont pas localisés : l'une est marraine d'un enfant que son père a vendu au diable ; d'autres, pendant un orage reçoivent, à défaut de prêtre à bord, la confession des matelots, pour savoir quel est celui qui, coupable, attire la tempête sur le navire ; dans le troisième, une religieuse, lasse d'attendre son entrée en Paradis, se prête à une ruse qui la fait y pénétrer aussitôt.

Un seul récit a une intention satirique, pas bien méchante : on prétend que c'est une bonne sœur qui, n'ayant rien à faire, inventa les puces pour se distraire.

A Saint-Donan, le Pont-aux-Nonnes est ainsi nommé, parce qu'un beau matin, le diable s'y posta pour attendre une jeune nonne de Saint-Donan qui avait coutume de le traverser chaque jour

pour aller entendre la messe à l'église du Fœil. Il espérait bien en faire sa proie ; mais il avait compté sans la présence d'esprit de la jeune fille, qui lui opposa un signe de croix et le précipita dans la rivière. Voyant Satan se débattre dans l'eau, les autres diables, témoins de sa défaite, en rirent beaucoup, dit-on.

PAUL SÉBILLOT, *Contes des paysans*, p. 213 ; *Contes des marins*, Palerme, p. 39 ; *Litt. orale*, p. 211 ; *Trad. et sup.* t. II, p. 304 ; B. JOLLIVET, Les *Côtes-du-Nord*, t. I, p. 60.

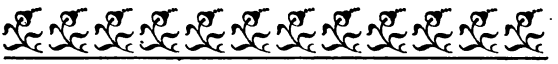

III

Les Prêtres

Les conteurs populaires traitent le clergé séculier avec beaucoup plus d'égards que les moines ; les prêtres sont bien les héros d'un certain nombre de fabliaux dans le goût de ceux du moyen âge, comme le « Prêtre et la Meunière, la « Baguette du soldat », et quelques autres que l'on peut lire dans mes *Contes de prêtres et de moines* (Palerme, 1895, numéros 3, 4, 5, etc.) ; plusieurs récits facétieux leur attribuent un rôle assez plaisant, parfois un peu ridicule ; mais lorsqu'il y a une intention satirique, elle n'est pas bien méchante au fond.

Un assez grand nombre de légendes parlent de prêtres revenants : à Saint-Cast un ancien vicaire se promenait la nuit en chantant sur les Mielles ; près du château de Bienassis un autre lisait son bréviaire dans l'allée des Chênotiaux ; j'ai entendu citer bien d'autres endroits où avaient lieu de semblables apparitions ; ces prêtres sont condamnés à une pénitence posthume, en raison de péchés

commis pendant leur vie, et surtout parce qu'ils n'ont pas dit les messes qui leur avaient été payées. C'est pour cela sans doute que l'on voyait sur le pont Tinguy, près de Matignon, un autel avec un prêtre qui semblait y dire sa messe ; dans des carrières abandonnées près de Saint-Méloir de Plélan, à la nuit close, un prêtre demandait la charité aux passants, et il devait revenir jusqu'à ce qu'on lui eût donné le prix d'une messe.

Les vieillards de l'antique bourgade de Béré racontent encore que chaque nuit, dès que les derniers coups de minuit ont cessé de se faire entendre dans le donjon du château, les cierges s'allument d'eux-mêmes dans l'église ; un prêtre de l'autre monde commence une messe funèbre, à laquelle assiste la foule muette et pressée des âmes en peine, et alors malheur au profane qui se hasarderait à troubler le nocturne mystère ! La Bête de Béré garde les portes de la vieille église, prête à faire un mauvais parti au curieux indiscret.

Mais la légende la plus répandue est celle où le prêtre, oublieux ou coupable, est condamné à revenir à minuit dans son église, revêtu de ses ornes sacerdotaux et prêt à dire la messe, jusqu'à ce qu'il ait trouvé un vivant pour la lui répondre ; pour ne citer que la Haute-Bretagne j'en ai publié cinq versions, *Contes populaires*, t. I. p. 275, *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, p. 192, *Notes sur les*

traditions (trois récits), p. 7, qui ont été recueillies dans le canton de Matignon et à Lancieux, et l'on nomme les églises où ont eu lieu ces messes nocturnes ; la *Revue des Traditions populaires*, t. X, p. 577, a donné un court récit des environs de Montfort. Voici la légende qui était populaire à Lamballe à la fin du siècle dernier, et c'est l'une des plus anciennes de la Haute-Bretagne qui nous aient été conservées par l'écriture.

Un ouvrier de Lamballe étoit dans l'usage d'aller chaque soir faire sa prière dans telle église. Un jour, il s'y rend, s'agenouille, prie et le sommeil le surprend ; il s'endort ; l'église se ferme, la nuit s'avance, tout dort dans Lamballe, le silence règne : une heure du matin sonne, l'ouvrier s'éveille. Il est facile de se faire une idée des diverses impressions qu'une situation pareille peut faire sur un homme par état peu instruit, imbu de préjugés, et dont l'âme timorée est en conséquence ouverte à toutes les illusions fantastiques..... tremblant, respirant à peine, il écoute, une porte s'ouvre, c'est celle de la sacristie, il regarde. C'est un prêtre qui s'avance ; il marche lentement, une bougie est dans ses mains, ses yeux sont éteints, ses joues sont décharnées, une pâleur livide est sur son front ; il marche, ses pieds sont nus, il monte à l'autel en silence, les cierges s'allument, il se revêt de ses habits sacerdotaux. C'est la messe qu'il

va dire. Avant de commencer, il se retourne : « Au nom du Dieu vivant, dit-il, d'une voix sépulcrale, si quelque être respire dans cette église, qu'il s'approche et vienne m'aider au sacrifice. » L'ouvrier stupéfait, interdit et frémissant, crut entendre la voix de l'Éternel ; il se lève, s'avance. Le prêtre commence, l'ouvrier se prosterne et la cérémonie s'achève. A la dernière bénédiction : Que Dieu vous bénisse, lui dit le fantôme, vous m'ouvrez aujourd'hui la porte du séjour éternel. Il y a vingt ans que la malice des hommes m'a conduit au supplice. Le Tout-Puissant m'a reçu dans sa grâce et, pour l'expiation de quelques péchés de ma vie, il voulut que je vinsse chaque nuit à pareille heure dans cette église, jusqu'à ce que je trouvasse quelqu'un pour me servir la messe. Sa volonté sainte s'est accomplie. Adieu, vénérez les prêtres du Seigneur, et ne me suivez pas. » Il dit et disparut. Le jour vint, l'ouvrier sortit. L'histoire se répandit bientôt, on la crut. (*Voyage dans les départements de la France,* par les citoyens La Vallée et Louis Brion, 1794, Côtes-du-Nord, p. 37) [1].

1. Ces deux noms sont encore portés par plusieurs personnes à Lamballe et aux environs, et il est possible que l'un des auteurs l'ait entendue raconter dans son enfance. J'ai supprimé les réflexions qui accompagnent et parfois coupent ce récit, écrit par un sceptique, qui le rapporte en disant que c'est une comédie organisée par les prêtres. Dans les autres versions recueillies en Haute-Bretagne, le

Dans la croyance des paysans, les prêtres sont familiers avec les choses de l'autre monde ; ils ont même du pouvoir non-seulement sur le diable qu'ils exorcisent, mais sur les morts qui reposent souvent presque sous leurs yeux. Aussi, les presbytères, tant qu'ils sont habités par le clergé ne sont pas, à ma connaissance, hantés ; voici une légende d'après laquelle il semblerait que ceux qui ont été laïcisés sont parfois le théâtre d'apparitions :

A Gennes-sur-Seiche, au vieux presbytère que les prêtres habitaient avant la Révolution, deux vieilles femmes virent à l'entrée de la cour une longue procession qui leur barra le chemin ; c'étaient tous les prêtres qui avaient habité autrefois ce presbytère ; les enfants de chœur eux-mêmes n'y manquaient pas. Ils psalmodiaient gravement quelque chose. La procession suivit les deux femmes et quand elles passaient un échalier, elle le passait aussi, et la procession ne disparut qu'après un assez long trajet, près d'un village appelé la Forge.

PAUL SÉBILLOT, *Trad. de la Haute-Bretagne,* t. I, p.

prêtre, après avoir remercié son répondant, lui recommande de sortir au plus tôt, ou il lui demande quelle récompense il désire : un enfant ayant répondu qu'il désirait le Paradis mourut trois jours après.

223 ; HABASQUE, *Notions historiques*, t. III, p. 105 ; *Revue des Trad. pop.*, t. VII, p. 214 ; GOUDÉ, *Histoires et Lég. de Châteaubriant*, p. 35 ; CH. FOUGÈRES, in *Annales de Bretagne*, t. XI, p. 670.

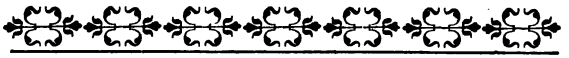

IV

Le Clergé et les Seigneurs

La tradition, d'accord en cela avec l'histoire, a conservé le souvenir de certains conflits entre le clergé et les seigneurs ; ceux-ci n'étaient pas toujours des fils respectueux de l'église, surtout lorsque leur orgueil et leurs passions étaient en jeu, et des récits populaires les représentent comme ayant exercé envers les prêtres, et surtout envers les moines, bien des actes de violence.

Il y en avait qui, en matière de protocole, se montraient intraitables. On racontait à Saint-Brieuc-des-Iffs qu'autrefois cette paroisse était habitée par beaucoup de petits nobles, assez pauvres pour la plupart ; mais aussi fiers que s'ils avaient été les cousins du roi. Ils tenaient surtout à leurs préséances à l'église, à tel point que l'un d'eux, outré de ce que le trésorier présentait d'abord le pain bénit à un seigneur qu'il croyait lui être inférieur, tira un pistolet de sa poche, et fit feu sur le trésorier, qui tomba mort et dont le sang arrosa le pain bénit. Ce meurtre causa beau-

coup d'émotion parmi la noblesse et le peuple, et la légende ajoute que l'évêque de Saint-Malo interdit l'église pour cent années.

D'autres seigneurs exigeaient que les prêtres ne commencent la grand' messe qu'après leur arrivée à l'église, et j'ai entendu dire dans mon enfance qu'une dame noble d'une paroisse du canton de Matignon avait demandé et obtenu le déplacement d'un recteur qui ne voulait pas se soumettre à cette exigence.

D'après une légende, qui a cours ailleurs qu'en Bretagne, un prêtre paya de sa vie le fait d'avoir commencé l'office divin avant l'arrivée de son seigneur. Autrefois un chapelain venait desservir la chapelle de Caslou, située au milieu des bois de ce nom. Un jour le seigneur de Caslou dit au chapelain : « Toutes les fois que j'arrive ici pour entendre la messe, elle est à sa fin ; apprends que désormais je désire être attendu. — Mais, répliqua le prêtre, si je vous attends, les paysans des alentours s'en iront. — Attends, te dis-je, je suis le maître, n'est-ce pas ? que cela ne t'arrive plus ». Le dimanche suivant, le chapelain attendit, longtemps, longtemps, mais ne voyant pas enfin le seigneur venir, il pensa qu'il avait oublié la solennité du jour, ou qu'il avait été ailleurs à l'église, et il commença à dire sa messe. Il était à l'élévation quand le sire de Caslou arriva ; et furieux, il

tua le chapelain d'un coup de pistolet. C'est pour cela que, la nuit, on voit dans le bois de Caslou un prêtre qui cherche une hostie. On raconte près de là, à Irodoüer, que le dernier seigneur de la Garenne fut obligé de fuir pour avoir assassiné un prêtre.

C'est probablement pour d'autres raisons, que l'on n'explique pas d'ailleurs, que le seigneur de Gourmalon se porta à des voies de fait vis-à-vis d'un prêtre, et qu'il en fut puni presque aussitôt : Il y a bien longtemps le Gros-Moêlan était un magnifique château habité par un seigneur puissamment riche et fort impie. Parmi ses serviteurs ce seigneur avait une jeune fille d'une grande piété qui, malgré les sarcasmes de son maître, ne manquait point d'aller entendre la messe le dimanche ni de pratiquer discrètement ses autres devoirs religieux. Un jour de grande fête, qu'elle assistait à l'office divin dans l'église de Goven, elle vit son seigneur et maître entrer et se diriger vers l'autel, en menaçant le prêtre qui servait la messe. Epouvantée à l'idée du sacrilège qu'il commettait, elle quitta précipitament le saint lieu et se rendit en toute hâte au manoir, où elle arriva presque en même temps que son maître, qui avait suivi un autre chemin. Elle avait franchi la cour d'entrée, et allait pénétrer dans l'intérieur du château quand le chant d'un oiseau perché au-dessus de la porte,

frappa son oreille. L'oiseau disait : « Serre tes hardes ! serre tes hardes et sauve-toi ! » La pauvre enfant fit à la hâte un léger paquet de ce qu'elle possédait et s'enfuit. A peine avait-elle dépassé la muraille extérieure qu'un bruit épouvantable la fit se retourner et regarder en arrière : c'était le vieux donjon qu'une invisible puissance secouait par sa base, et qui s'écroulait en ensevelissant sous ses décombres le sacrilège chatelain.

Cette légende, qui fut contée à M. Bézier, avait été recueillie quelques années auparavant par le chanoine Guillotin de Corson qui l'a insérée dans ses *Récits historiques*. Elle ne diffère de celle-ci que par les détails ; la jeune fille venait de recevoir la communion quand elle sortit de l'église, et l'épisode de l'oiseau est ainsi raconté : Lorsqu'elle fut proche du château, l'enfant aperçut près d'elle un oiseau qui chantait merveilleusement. Elle prit plaisir à l'écouter, et quand elle fut arrivée à la porte du manoir, elle le vit voltiger devant elle, cherchant en quelque sorte à l'empêcher d'entrer ; en vain, voulut-elle le chasser, le petit oiseau se percha sur la porte entr'ouverte et continua sa mélodieuse chanson. Alors il sembla à la jeune fille que c'était là un avertissement du ciel, car l'oiseau semblait lui dire en son charmant langage : « Enfant, n'entre pas dans cette maison maudite ! » Elle s'éloigna donc du château

et aussitôt l'oiseau la suivit en chantant. Quand le château fut écroulé, l'oiseau disparut.

Dulaurens de la Barre a raconté, avec beaucoup d'embellissements, une légende dont il avait peut-être recueilli les éléments à Tréhorenteuc : Un seigneur de ce pays rencontre un moine et l'emmène à son château, sous prétexte de lui faire dire la messe ; en même temps il envoie un de ses affidés au monastère de Saint-Méen en le chargeant de dire au prieur que si, sous trois jours, il n'a pas cent écus d'or pour la rançon du moine, il ira brûler son couvent, et pendra le moine.

Au château de la Hunaudaye, on montre encore sur la paroi d'une des tours, des sculptures représentant la Passion et diverses autres scènes, et l'on assure qu'elles ont été sculptées à l'aide d'un clou par un moine que le seigneur de la Hunaudaye y avait tenu enfermé pendant de nombreux mois. Il est probable que cette légende a pour point de départ un fait vrai, peut-être celui qui est ainsi rapporté par Habasque: En 1589, François Richard prieur, aussitôt la messe dite, fut prins par des soldats de la garnison qui estoit alors au chasteau de la Hunaudaye, conduit et mené audict chasteau, par les menées et intelligence de Jacques de Launay, l'un des religieux. Il fut mis en basse-fosse, où il resta jusqu'au moment où il parvint à se sauver à Lamballe.

Voici ce qu'on raconte encore aux environs au sujet de ces sculptures : Une dame de Tournemine, à qui était le château de la Hunaudaye, menait une vie débauchée. Un moine de Saint-Aubin vint lui faire des remontrances ; mais elle le fit saisir et enfermer dans la tour où l'on voit sculptés sur la pierre les instruments de la Passion. Il y resta dix ans. Madame de Tournemine était joueuse, et elle attirait les seigneurs à son château. Un jour elle en avait ruiné un, et elle voulait encore le forcer à jouer. « Je n'ai plus rien, répondit-il. — Jouons tout de même. — Alors, je joue la liberté du moine. » Il gagna, et on mit le moine à s'en aller tout seul ; il était devenu presque aveugle et il mourut sur la lande de Saint-Aubin, avant d'avoir pu arriver à son couvent.

D'autres moines, mis en présence de seigneurs, s'en tirent à meilleur compte, grâce à leur finesse. Le marquis de Coentenfao, seigneur de La Roche-Giffard, était à la fin du XVIIe siècle la terreur de ses vassaux, et surtout des cordeliers du couvent de Saint-Martin, situé près du château de La Roche, dans la forêt de Teillay. Un moine de Saint-Martin avait, en dépit du châtiment auquel il s'exposait, tendu des collets dans la forêt pour alimenter le garde-manger de son couvent. Un jour il fut surpris par un garde et amené devant son seigneur. Celui-ci, furieux de voir qu'on l'a-

vait bravé, se précipita dans la cour du château, saisit un coq qui s'y trouvait, l'apporta au moine et lui dit : « Tue ce poulet comme tu voudras être tué, et je te jure que tout ce que tu feras sur lui je te le ferai sur toi. — Vous le jurez? dit le moine. — Oui, je le jure. » Alors le cordelier enfonça un doigt dans le derrière du coq, le retira, se le mit dans la bouche et regarda bien en face le marquis en disant : » Vous ferez celà ? » Le seigneur de la Roche-Giffard, malgré sa colère, ne put s'empêcher de rire, et s'écria : « Non. Tu es plus fort que moi ; je n'aurais jamais eu pareille idée. Je te fais grâce pour cette fois ; retourne à ton couvent et ne t'avise plus de prendre mes lièvres. »

Cette légende, où le mauvais rôle est attribué à un châtelain huguenot, se rattache à une série assez répandue de récits qui mettent en présence un haut et puissant seigneur, entouré de ses familiers et de ses domestiques, et un simple moine : celui-ci, qui joint à la finesse proverbiale des gens d'église, un peu de l'astuce paysanne, échappe aux pièges qui lui sont tendus, et, finalement comme dans les deux anecdotes qui suivent, il se tire de l'épreuve à son avantage ; toutes les sympathies des conteurs sont évidemmeut pour la ruse et la présence d'esprit qui triomphent de la force.

Un moine alla au logis d'un noble, et on le retint à dîner. Un peu avant le repas, le cuisinier lui dit : « On va vous passer un petit cochon de lait à découper ; faites bien attention ; comme vous lui ferez, il vous sera fait ». Quand on passa le plat au moine, il se dit : « Si je lui coupe une jambe ou un morceau quelconque, les seigneurs vont vouloir me découper la même chose ». Et il remarqua que le petit cochon de lait était plein de sauce ; il trempa son doigt dans le ventre du petit cochon et se mit à le sucer. Et les nobles ne lui firent rien.

Un moine quêteur, la besace sur le dos, vint un jour frapper à la porte du château de Lorges : le duc était de joyeuse humeur, et la vue du moine lui suggéra l'idée d'une mauvaise plaisanterie. Il fit amener une jument que nul encore n'avait pu parvenir à dompter, et intima l'ordre au religieux de monter sur cette bête. Le moine parut très effrayé, il tourna longtemps autour de l'animal et fut sur le point d'attraper plusieurs ruades, ce qui chaque fois, provoquait les éclats de rire de l'assistance. Mais tout à coup sautant sur la jument qui se cabrait, il lui presse les flancs, la force à passer près du duc, remercie ce dernier du riche présent qu'il a bien voulu lui faire, puis, sans attendre la réponse, part comme un trait sur la jument ; le moine était un ancien dragon.

PAUL SÉBILLOT, *Contes de la Haute-Bretagne,* t. II, p. 322; L. DE VILLERS, in *Revue des Trad. pop.* t. XII, p. 362; P. BÉZIER, *Supplément à l'Inventaire des Mégalithes de l'Ille-et-Vilaine*, p. 90; GUILLOTIN DE CORSON, *Récits historiques,* p. 99-101; DULAURENS DE LA BARRE, *Nouveaux fantômes bretons*, p. 173, *Revue des Trad. pop.* t. XII, p. 137 ; HABASQUE, *Notions historiques,* t. III, p. 35 ; PAUL SÉBILLOT, *Trad. de la Haute-Bretagne,* t. I, p. 357; A. ORAIN, in *Revue des Trad. pop.* t. I, p. 195; PAUL SÉBILLOT, *Contes de prêtres et de moines*, p. 23 ; B. JOLLIVET. *Les Côtes-du-Nord,* t. I, p. 343.

CHAPITRE IV

LES

CONSTRUCTIONS FÉODALES

Lors même qu'il n'en subsiste plus que des ruines, les anciens châteaux conservent un aspect de puissance, de solidité, on pourrait presque dire d'indestructibilité, qui étonne les personnes même habituées à voir les grands édifices des capitales; il est tel château, isolé sur un mamelon au milieu de la campagne, ou bâti au bord de l'eau, qui dans ce cadre semble plus imposant que bien des palais, dont l'immensité des villes et l'importance des constructions voisines empêchent d'apprécier les proportions.

Il n'est pas surprenant que ce sentiment que ressentent les plus civilisés, se soit imposé avec plus de force encore aux paysans ; ils établissent,

sans trop s'en rendre compte, une sorte de comparaison entre les murs de terre de leurs chaumières élevées à peine de quelques pieds au-dessus du sol, et les hautes murailles, épaisses de plusieurs mètres, revêtues de pierres échantillonnées, des anciens châteaux. Les tours, mieux construites encore, parce qu'elles constituaient les parties essentielles de la défense, les frappent d'un plus grand étonnement, et ils ne comprennent pas facilement, à l'heure actuelle, comment ces masses de pierres ont pu êtres amenées et mises en place dans les lieux, parfois déserts et d'un accès difficile, où elles se dressent encore.

Le nombre des ouvertures, qui est vraiment considérable, surtout par rapport à celles des maisons rustiques, leur a fait attribuer à certains châteaux un chiffre invraisemblable de fenêtres; en général ils en ont autant qu'il y a de jours dans l'année. C'était le cas du château du Pont-Hus, sur les bords de l'Erdre, et de celui de Laillé, en Ille-et-Vilaine; j'ai retrouvé cette opinion en maints endroits sur le versant de la Manche.

Pour monter jusqu'en haut des tours, il faut aussi gravir beaucoup de marches, jamais moins de cent, parfois trois cent soixante-cinq. Les tours sont au reste, de la base au sommet, l'objet d'une considération analogue à celle qui s'attache aux clochers des églises; dans le bas se cachent des

souterrains mystérieux, et c'est assez souvent sur la partie la plus élevée de leurs murs découronnés que se montrent les apparitions, à l'endroit où, au temps de leur splendeur, sœur Anne se postait pour regarder si les cavaliers libérateurs n'allaient pas apparaître sur la route qui poudroie, où madame montait « si haut qu'elle peut monter » quand son époux tardait à revenir de ses périlleuses expéditions.

Il n'est pas surprenant de rencontrer un peu partout des légendes qui entourent de circonstances merveilleuses la construction de ces édifices si différents de ceux de notre temps, et qui par la grandeur de leurs proportions et leur solidité ne semblent pas avoir été bâtis par des maçons ordinaires.

Plusieurs présentent une assez grande ressemblance avec celles des ponts ; mais il semble qu'elles sont en moins grand nombre. On y rencontre plus rarement l'intervention de l'architecte par excellence du moyen âge, le diable, qui était toujours prêt, moyennant certaines conditions, à venir au secours, des faiseurs d'églises, d'aqueducs ou de ponts. Le récit qui suit n'est pas localisé par les conteurs ; mais, comme il a été recueilli en Haute-Bretagne, dans une région où les châteaux sont nombreux, il est probable qu'il se rattachait à l'un d'eux ; en tous cas, il caracté-

rise assez bien certaines des idées que les paysans attachent aux constructions féodales.

Il était une fois un maître-maçon qui avait entrepris de construire pour un seigneur puissant, une tour qui aurait autant de marches qu'il y a de jours dans l'année. Mais il ne put l'achever, car ses ouvriers avaient peur de tomber et ne voulurent plus y travailler. Le seigneur, voyant que le maître-maçon abandonnait les travaux, vint lui dire que si la tour n'était pas achevée au bout d'un an et un jour, il le tuerait d'un coup de fusil. Le maître-maçon se désolait auprès de la tour inachevée, lorsqu'un grand monsieur se présenta et lui dit : « Qu'est-ce que tu as à te désoler ainsi ? » — C'est, répondit le maçon, que j'avais entrepris de faire cette tour; mes ouvriers ne veulent plus y travailler, et le seigneur du château m'a menacé, si sa tour n'était pas achevée au bout d'un an et un jour, de me tuer d'un coup de fusil. — Si tu veux, lui dit le beau monsieur, qui était le diable, je te la bâtirai en une nuit et je la couvrirai de très belles dorures, mais à condition que quand elle sera faite, tu m'enverras, sur le haut, un de tes ouvriers que j'emporterai. — J'y consens, répondit le maître-maçon, mais dès qu'il sera sur le haut, il redescendra aussitôt, et si vous ne pouvez l'attraper du premier coup, il ne sera pas à vous. — Je le veux bien », répondit le diable, et il disparut. Au soir,

le maître-maçon alla du côté de la tour et il entendit remuer des pierres, scier du bois, comme s'il y avait eu plus de mille ouvriers à y travailler, mais il avait beau regarder, il ne voyait personne et il alla se coucher. Le lendemain, il se leva au point du jour et il vit la tour achevée ; il était si content qu'il dansait de joie en la regardant. Alors il courut prendre son chat, puis il appela un de ses ouvriers auquel il dit : « Mon chat va monter sur la tour et tu vas le suivre, mais aussitôt que tu seras arrivé, redescends de suite. » Il attacha une corde au cou de son chat, qui était très méchant, et la mit dans la main de l'ouvrier. Comme ils arrivaient en haut, le diable, croyant que c'était un ouvrier qui montait, étendit les mains sans regarder et c'est le chat qu'il attrapa. Aussitôt, l'ouvrier redescendit l'escalier en toute hâte et il fut bien récompensé par le maître-maçon ; le chat se débarrassa des mains du diable, puis il lui sauta à la figure, lui arracha un œil et descendit l'escalier aussi vite qu'il put. Le diable était bien en colère d'être devenu borgne ; il se rendit chez le maître-maçon et lui dit : « Tu m'as trompé, mais je vais défaire cette belle tour que j'ai bâtie. » Quand le diable fut parti, la femme du maçon lui dit : « Va-t'en dire à Monsieur le curé de venir bénir la tour. » Le mari courut au presbytère, et quelques instants après le curé arriva avec une douzaine d'étoles et

de l'eau bénite, et dès qu'il entendit travailler à la tour, il courut la bénir. Aussitôt le diable et ses ouvriers se mirent à jeter des cris et à descendre ; ils s'en allèrent comme s'ils avaient eu des ailes et ils ne revinrent jamais. Le seigneur du château fut bien content d'avoir une si belle tour, que tous les autres seigneurs venaient voir de plus de cent lieues à la ronde, et il récompensa bien le maître-maçon qui vécut heureux avec sa femme le reste de ses jours.

Les fées qui ont bâti en Haute-Bretagne des églises et des chapelles, qui y ont érigé des mégalithes et des croix, ont aussi, moins souvent il est vrai, contribué à la construction des châteaux. Si l'on ne dit pas expressément que la Hunandaye leur doit son origine, c'était à elles qu'on attribuait le souterrain qui reliait cette forteresse à Notre-Dame de Lamballe. Pour la tour de Cesson, la légende est plus formelle, et on la raconte à Saint-Cast, à Jugon, et à Lamballe. Ce sont bien les fées qui l'ont bâtie ; mais elle n'ont pas voulu l'achever. Pendant que la fée qui avait la direction des travaux s'y employait de son mieux, elle aperçut une pie crevée sur la route : « Pourquoi cet oiseau ne bouge-t-il pas ? » demanda-t-elle. — C'est qu'il est mort, lui répondit-on. — Ah ! puisqu'on meurt,

cessons ! » dit la fée. Et c'est l'origine du nom que porte cette ruine imposante.

Le château de Montauban (Ille-et-Vilaine) est aussi l'ouvrage des fées : un soir qu'elles se promenaient, elles vinrent se reposer sur un petit tertre, et l'endroit leur plut tellement qu'elles voulurent y construire un château. Aussitôt elles se mirent à l'œuvre. Sous la puissance de leurs baguettes magiques, des murailles, des tours sortirent bientôt de terre. Cependant la nuit s'avançait et déjà les étoiles commençaient à pâlir ; mais leur œuvre était presque finie, seul le portail était encore incomplet ; aussi les fées redoublèrent d'ardeur, et il ne restait plus qu'une pierre à poser lorsque le coq chanta. Les fées poussèrent un grand cri, et s'enfuirent en disant : « Adieu, gentil château, il ne manque qu'une pierre à ton portail mais sois sans crainte, il ne tombera jamais. » A ces mots elles disparurent dans le brouillard. Le portail est en, effet, la partie la mieux conservée de cette antique forteresse.

Presque tous les anciens châteaux passent pour avoir eu des oubliettes ; dans les parties basses de simples manoirs, comme celui de la Morlaye en Saint-Aubin d'Aubigné, qui fut une des résidences de Noël du Fail, on montre encore les lames de

fer qui hérissaient le fond et les parois de la pièce à laquelle on donnait cette attribution. Je n'ai pas retrouvé d'oubliettes dans les fouilles et reconnaissances que j'ai faites à l'ancien château du Bordage; mais la tradition affirme nettement leur existence; elle ajoute que lorsque les seigneurs voulaient y enfermer quelqu'un, ils se gardaient bien de le prévenir; ils l'invitaient à visiter leur château et ils les promenaient partout; à un certain endroit, une planche basculait au moyen d'un mécanisme que le seigneur connaissait, et l'homme était précipité dans les oubliettes. Longtemps on entendit, après le départ des Montbourcher, dans les chambres au-dessus de l'ancienne prison, des cris et des gémissements pareils à ceux que poussent les personnes qui souffrent; on disait que ceux qui étaient morts dans les oubliettes revenaient se plaindre la nuit, et pendant plus de cent ans, ces chambres furent inhabitées.

Lorsqu'il arrive en faisant des fouilles, de rencontrer des débris humains dans des parties basses des tours, il n'est pas rare de voir se former aussitôt une légende qui explique leur présence par des circonstances dramatiques. Au château du Châtelier, dans le Morbihan français, on découvrit sous une trappe, un réduit profond et humide, sans porte ni fenêtre, et dans lequel gisaient des ossements dispersés; un squelette était assis dans

un coin ; on raconta alors qu'un sire de Malestroit étant en guerre, il y a de cela bien longtemps, avec un seigneur dont il était à la fois l'ennemi et le rival, l'avait fait prisonnier et l'avait plongé vivant dans cet affreux cachot, où il avait dû mourir de froid et de faim.

D'après la tradition, tous les anciens châteaux avaient au moins un souterrain qui se prolongeait bien loin sous la campagne, et dont la sortie était parfois éloignée de plusieurs lieues ; celui de la Hunaudaye allait jusqu'à Notre-Dame de Lamballe ; celui du Bordage aboutissait à Saint-Aubin du Cormier, comme celui de Léhon sous la tour de Coetquen, à Dinan. Le château de la Villeneuve en Saint-Donan a un souterrain qui s'étend jusqu'à la fontaine de la Moroche ; il se compose d'appartements remplis d'or. Un habitant de la Villeneuve, conduit par un étranger, a pris quelques poignées de cet or, comptant bien y revenir, mais depuis il n'a jamais pu retrouver l'entrée.

Souvent ces souterrains sont hantés ; les personnes assez audacieuses pour y pénétrer avec des lumières ne tardent pas à sentir des souffles qui leur paraissent surnaturels, et qui les éteignent.

Il n'est guère de château qui ne contienne des

trésors enfouis, soit dans l'épaisseur de ses murs, soit aux environs ; souvent les paysans sont persuadés que leurs possesseurs ont des papiers qui les renseignent à peu près exactement sur l'endroit où ils sont cachés. Dans le jardin du château de la Saudraie en Penguily, est enterrée une barrique d'argent, et à un moment où j'y faisais faire des travaux de terrassement qui remuèrent assez profondément le sol, de vieux ouvriers du pays me dirent que sûrement j'allais la trouver, d'après l'indication que devaient me donner mes titres de propriété. En Ille-et-Vilaine, on m'a dit la même chose quelques années après, quand je faisais des fouilles pour déterminer exactement les parties rasées de l'ancienne enceinte du Bordage. Mais ce sont surtout les châteaux eux-mêmes qui recèlent des trésors cachés dans des puits, des souterrains ou des cachettes. Celles-ci ont été construites par des maçons qui, la besogne achevée, ont été tués par les seigneurs, afin qu'eux seuls en possèdent le secret.

Quelquefois l'ombre des anciens maîtres hante le voisinage des trésors ; le seigneur du Chesnay-Piguelais en Guipel vient errer la nuit près d'un puits caché à tous les regards, dans lequel il a enfoui, avant de partir pour l'étranger, ses barils pleins d'or et d'argent ; à Dourdain, le sire de Changé, monté sur son grand cheval noir, se pré-

sente devant ceux qui veulent prendre ses richesses.

D'autres fois, ce sont des animaux fantastiques qui les gardent : à Gourmalon, un bouc horrible se dressa devant un paysan qui fouillait, la nuit, la butte de cet ancien château. A Montafilant, le trésor se trouve dans un appartement souterrain que recouvrent les eaux du puits ; mais il est sous la garde de deux dragons ; par les nuits sombres, on aperçoit distinctement une ombre blanche qui se penche sur l'ouverture de ce puits. On croit qu'elle y descend ; car on assure que peu après, l'on entend compter des pièces d'or. Cette ombre est celle d'une dame de la maison de Dinan, que son écuyer vendit pour une somme d'argent, et elle vient réclamer cet argent à l'écuyer infidèle. Quand on jette une pierre dans l'eau, elle produit un son métallique en heurtant ce trésor.

Tous les trésors de la Motte-du-Parc, commune du Gouray, ne sont pas engloutis dans l'étang : dans le fond du puits du château se trouve une porte qui conduit à un souterrain où sont toutes les richesses et toutes les armes du baron ; mais jusqu'ici personne n'a été assez hardi pour aller les chercher.

En Héric, près Notre-Dame-des-Landes, le château de la Motte, enceinte circulaire, cernée de fossés et de rejets de terre, contient de grandes

richesses. M. Bizeul raconte la malheureuse tentative d'un magister qui essaya de fouiller le retranchement à l'aide de ses élèves ; on prétend que des flammes sorties de terre le dévorèrent avec ses compagnons. Le château de la Cuve, enceinte en forme de cercle, assez bien conservée, qui couronne un des points culminants du Mené, en la commune de Trédaniel, contient une tonne d'or. Deux gars de la Roche, village voisin, l'avaient trouvée, en suivant des indications quelque peu diaboliques. On leur avait surtout recommandé de garder, pendant l'opération, un silence absolu ; mais au moment où la tonne, péniblement remontée, touchait les bords de l'excavation, l'un deux s'écria : « Je la tenons ! » aussitôt la corde écourta et tout disparut ; depuis ils ne purent même la revoir, quelque effort qu'ils fissent.

Quelquefois, les chercheurs de trésors ont plus de chance, et l'on cite des personnes qui se sont fortuitement enrichies, en détruisant d'anciens murs. En démolissant le château de la Ville-Avran, près de Louvigné, on trouva une poule d'or et ses douze poulets, qui fut portée et vendue à Rennes et qui fit la fortune de celui qui l'avait découverte.

On remarque aux alentours des châteaux des particularités qui ont tellement frappé l'imagina-

tion populaire qu'on les explique par des légendes. Le peuple croit que la puissance des seigneurs était si grande que tout devait céder à leurs caprices, et ils en avaient parfois d'assez étranges. C'est ainsi que, pour mieux voir le pays, la duchesse de Rohan fit couper, à cinq pieds de hauteur, tous les chênes qui avoisinaient son château.

Une tradition fort ancienne attribue à Barbe-Bleue la construction de l'aqueduc de la fontaine Bonnet. Une jolie fille du bourg d'Arton lui ayant dit qu'elle pourrait l'aimer quand il aurait amené dans le bourg les eaux de la fontaine Bonnet, Barbe-Bleue fit faire l'aqueduc en une nuit.

A Saint-Ganton, un récit populaire, où figure l'épisode de l'oiseau mort que nous rencontrerons plusieurs fois, apprend pourquoi les murailles du vaste parc de la Thébaudaye ne furent point achevées. Leur construction avait été entreprise par une dame du lieu qu'éblouissait l'état de sa puissance. Un jour qu'elle visitait ses ouvriers, elle aperçut au bord du chemin, à côté du mur déjà assez avancé, le cadavre d'une pie morte. Cette vue la surprit étrangement; elle prit l'oiseau, le tourna et le vira d'une main à l'autre, puis, s'adressant à ses ouvriers, elle leur dit : « Quelque puissant qu'on soit, meurt-on en ce pays-ci ? » — « Oui, madame, répondirent-ils, tout homme doit mourir ». Ces paroles achevèrent de déconcerter la dame de

la Thébaudaye : « Ce n'est point la peine de continuer mes travaux, dit-elle avec tristesse, puisque la vie est si peu de chose ! » Et aussitôt elle renvoya ses ouvriers, et ne pensa plus qu'à se préparer à la mort.

Suivant une légende du Morbihan, que le docteur Fouquet a rapportée sous une forme non populaire, voici pourquoi le château des Aulnais possède la plus belle avenue qu'on ait jamais vue au pays, et pourquoi aussi beaucoup d'arbres y ont laissé des vides. Le seigneur des Aulnais venait de parier contre celui de Trévran qu'avant un an et un jour il aurait une avenue longue d'une lieue, lorsque survint un inconnu ; il déclara qu'il tenait le pari, et que l'avenue serait plantée en une heure, à la condition qu'après le dîner et l'avenue terminée, le seigneur des Aulnais lui donnerait une signature sans condition. Le seigneur accepte, et aussitôt le diable muni d'un bâton courut de ci, de là, frappant la terre de tous côtés, et criant : Un chêne ici, un hêtre là, un ormeau là ! Il allait comme le vent, et derrière lui les arbres désignés sortaient de terre et poussaient à vue d'œil. Tout alla bien, jusqu'au moment où un vieillard qui disait son chapelet dans le coin d'un fossé, le voyant venir, le menaça de lui jeter son chapelet à la figure. Le diable recula, et pendant la dispute, le seigneur des Aulnais arriva, monté sur son meilleur cheval,

et lui déclara que son pari était perdu, puisqu'il n'avait pas fini avant la fin du dîner. Satan se mit alors à renverser les arbres qu'il venait de faire pousser ; mais le seigneur emprunta au bonhomme son chapelet, et le diable s'enfuit à cette vue, sans avoir pu détruire l'avenue, mais après y avoir fait toutefois quelques vides.

Le souvenir des Romains se rencontre assez rarement en Haute-Bretagne, et ce n'est pas à eux que les paysans font remonter l'origine des voies assez nombreuses qu'ils y ont ouvertes ; de même que dans la plupart des provinces de France, leur construction est attribuée à des femmes, et lorsqu'elles se trouvent à un certain endroit interrompues, sans raison bien apparente, on explique cette disparition par un récit légendaire qui est populaire en beaucoup de pays de Bretagne assez éloignés les uns des autres. Presque toujours intervient l'histoire de la pie morte que nous avons déjà vue. Il est même assez curieux que la rédaction la plus ancienne de cette mélancolique légende se trouve précisément dans un poëme du moyen âge, le *Roman d'Aquin*, dont l'action se passe en Bretagne.

La dame est la femme « d'Ohès le vieil barbé ».

Mès celle damme ot ung moult foul pençé
Qui cuidoit vivre toujours en geune aé!
El fist fere ung grant chemin ferré
Par ou alast à Paris la cité,
Quar le pays estoit de bouays planté,
A Quarahès, ce sachez de verté
Fut le chemin commencé et fondé ;
Par celle dame fut maint chesne coupé
Et abatu maint grant arbre ramé.
Quant ce chemin fut fait et compassé,
Plus de vignt leues fut le chemin ferré ;
Moult y ot l'en en poay de temps oupvré,
Decy au terme que ge vous ay conté
Que la damme ot ung merlle mort trouvé.
De l'un(e) main en l'autre l'a tourné et viré ;
Lors a la damme ung soupir gecté :
Que ycest secle n'est (tout) que vanité...
Lors a la damme moult grandement plouré.
De maintenant avoit ung clerc mandé
Et luy avoit enquis et demendé
Si l'on povoit mouriz sans estre tué
Ou mehaygné ou plaié ou naffré ?
Il luy a dit : « Ouil pour verité !
Touz celx mouront qui sont de mere né,
Que (pas) ung soul n'en sera trestourné... »
Lors a la dame ung soupir geté :
« Hélas ! dist-elle, pourquoy fumes-nous né ?
Or ne me prise ung denier monnayé.
Ne ma richesce ne ma grant po(e)sté ;
Ja ne sera par moy le chemin achevé,
Moult me repens don g'y ay tant oupvré. »

Au milieu de ce siècle, M. Bizeul dans ses recherches sur les voies romaines, rencontrait cette tradition sur plusieurs points de la Haute-Bretagne.

Dans les deux tiers de la route romaine, de la

Vilaine au Pont de Flandre, distant de 4000 mètres, la voie est si remarquablement belle, que les paysans y trouvent quelque chose au-dessus des forces humaines, et ils y ont attaché des idées de féerie. Ils ont fort bien remarqué l'espèce de disparition de la voie en approchant du Pont de Flandre et ils en donnent une explication légendaire. C'est une dame, une princesse, une fée qui a fait construire la voie de Rieux. Pendant qu'elle surveillait elle-même les travaux, elle aperçut une pie morte. Elle demanda à l'un des ouvriers ce que c'était que cet oiseau. « Madame, répondit-il, c'est une pie, elle est morte, et nous mourrons tous comme elle. » La dame, frappée de cette idée de notre instabilité, fit cesser le travail et la route demeura inachevée. L'histoire de la fée et de la pie se raconte sur la voie de Blain, vers Châteaubriant, et sur celle connue sous le nom de Chaussée-Ahès, allant de Rennes à Carhaix. On la retrouve à la Chèze, mise sur le compte de Madame Aleno, qui n'est autre qu'Aliénor, femme d'Alain V de Rohan, au XIIIe siècle.

A Lusanger, une voie romaine porte le nom de Chaussée à la Jouyance ; c'était une princesse qui voulait faire le tour de la terre en tous sens, et, à mesure qu'elle avançait le peuple s'empressait de lui préparer de belles routes ; celle-ci en est un échantillon. Elle remarqua de son carrosse un

oiseau mort sur le chemin, et elle demanda à son cocher ce que c'était. Le cocher lui dit : « Madame c'est un oiseau mort, et nous devons tous mourir ainsi. — N'allons pas plus loin », dit la Jouyance.

L'auteur anonyme d'une curieuse plaquette intitulée : *Notes sur la Châtellenie de la Touche Saint-Joseph de Fégréac*, La Touche, 1861, rapporte encore une histoire de pie morte à propos d'une singulière fantaisie de châtelaine. A une certaine époque, le manoir de la Touche était possédé par une dame de haut parage qui tenait princièrement sa maison. Jeune, belle, élevée dans la richesse, elle n'avait jamais formulé un souhait sans le voir sur-le-champ s'accomplir. Un dimanche toutefois, qu'elle n'avait pas entendu la messe à la chapelle Saint-Joseph, elle voulut se rendre à la paroisse. Sa monture fut bientôt prête ; elle se mit en route ; mais le mauvais temps la surprit. Atteinte par une pluie violente que le vent fit pénétrer dans ses vêtements, la grande dame conçut alors le projet bizarre de couvrir la route d'une longue halle qui lui permît de faire, à l'abri du mauvais temps, le trajet qui sépare le manoir de la Touche de l'église de Fégréac. La châtelaine eut à peine arrêté son projet qu'elle vit dans l'air agité une pie, tournoyant sur elle-même, comme frappée de la foudre, venir tomber sans vie sur la route, à ses pieds Surprise de cet incident, elle se mit à réfléchir sur la fragilité

de tout ce qui respire. A compter de ce jour, elle devint active, charitable et soucieuse d'assurer le bonheur de tout ce qui l'entourait, et elle fut aussi compatissante qu'elle avait été fantasque et orgueilleuse. Elle s'éteignit dans un âge avancé, emportant dans la tombe la bénédiction d'une bonne population dont la postérité, à travers les âges, a gardé le souvenir de sa conversion et de ses bienfaits.

Lorsqu'on demande aux gens du pays du Grand-Auverné, quel est le vieux chemin — c'est une voie romaine — qui traverse leurs pièces sans conduire à aucun bourg, ils racontent qu'autrefois une duchesse de Rohan voulut avoir un chemin de chez elle jusqu'à Paris ; mais qu'arrivée aux terres de la Motte-Glain, le seigneur de ce domaine ne voulut pas laisser passer la route sur son terrain, et qu'ainsi les travaux n'ont pas été plus loin. Voici à ce sujet une légende plus complète, et où se manifeste une intervention surnaturelle.

La dame de Rohan voulut dans le temps avoir un chemin pavé pour aller tout droit de son château jusqu'à Paris. Elle fit venir des Lamballes [1], qui se mirent à l'œuvre, et la route avançait grand train. Quand elle fut rendue vers le Grand-Auverné, le marquis de la Motte-Glain s'avisa qu'elle vien-

1. Les Bretons des environs de Lamballe sont encore très employés au loin comme terrassiers ; on les appelle toujours les *Lamballes*.

drait passer au ras de son château. Il était bien fâché, mais il ne savait comment faire ; il fit venir le sorcier de la Grèe, qui lui dit que s'il voulait lui donner une pleine barrique d'argent, il se chargeait d'arrêter la route. Le marquis prend une barrique, pas trop grande ; il y met tous les écus qui étaient dans son coffre, tous les plats, toutes les cuillères de son vaisselier, et la barrique n'était pas encore pleine. Voyant ça, il s'en va dans sa chapelle prendre sur l'autel un grand chandelier d'argent, où il restait encore un peu de cierge béni, et il le met à remplir la barrique. Alors, le sorcier dit qu'on n'avait plus qu'à partir au devant de la route, et d'emporter la barrique d'argent. Quand on fut arrivé au *chêne à la gland*, il fourra sa main dans le creux de l'arbre et en retira une grande corne de bœuf percée au bout. Arrivé au *chêne au marteau*, il se met à couper de la fougère, en rond, tout autour de l'arbre, puis il prend sa corne et se met à corner. On entendait galoper dans les champs, mais on ne voyait rien parce que la nuit tombait. C'étaient les biches, les chevreuils, les chevaux échappés qui sortaient de la forêt, des bois de Bonnœuvre, des bois des Moines et de Vioreau. Comme ils arrivaient tout d'une masse, que la terre en tremblait, le bonhomme prit la fougère qu'il avait coupée, il en fit une grosse *bouchonnée* qu'il lança devant lui à

dévaler, et voilà toutes les bêtes qui se mettent à courir après. Le bonhomme prend sa corne ; il soufflait à sa force, et plus il soufflait, plus les bêtes galopaient, toujours en tournant en rond après la *bouchonnée* de fougère. Toute la nuit ils galopèrent ainsi, et on les entendait qui s'enfonçaient toujours plus creux. Enfin, quand le petit jour parut, le sorcier s'arrêta de souffler et les bêtes se sauvèrent dans les bois ; mais elles avaient si bien piétiné que plus de trois cents journées de terres étaient effondrées, si creux qu'on n'en trouvait pas le fond, puisque c'est désormais le Loc.

Le monsieur de la Motte-Glain dit alors au sorcier qu'il pouvait prendre sa barrique d'argent. Comme le bonhomme s'avançait, le premier coup de l'Angelus tinta à l'Abbaye, et la barrique s'enfonça de deux pieds dans la terre. Au second coup, elle en avait jusqu'à la bonde. Le bonhomme eut beau secouer, tirer, rien ne bougeait. Enfin au troisième coup, la barrique fit son trou et on ne vit plus rien. Si elle s'enfonçait ainsi, c'était à cause du morceau de cire qui était dedans, et qui ne voulait pas se laisser toucher par le sorcier. Le marquis riait en voyant que le sorcier n'aurait pas son argent, mais voilà le bonhomme qui ramasse une motte de terre et qui dit au marquis : « Si je n'ai pas la barrique, vous ne l'aurez pas non plus. » Et il émiette sa terre sur le trou où

était la barrique d'argent, et jamais depuis on n'a pu la retrouver et c'est pour ça qu'on appelle l'endroit la Butte au trésor. Quand la Rohanne vit que sa route ne pouvait pas continuer tout droit à cause du Loc, elle la laissa en plein champ pour qu'elle ne pût servir à personne.

On remarque encore sur les pentes les plus rapides du Mené, aux environs de Moncontour, des sillons recouverts d'herbes et de bruyères, mais dont, surtout à distance, on distingue fort bien la forme. Les paysans disent que ce sont les Anglais qui ont jadis opéré ces défrichements, à moins qu'ils ne les attribuent à la duchesse de Rohan ; il ne serait pas impossible que le nom des Anglais ait été substitué récemment à celui de la duchesse, la lande de Fonton qui n'est pas éloignée ayant été défrichée par une compagnie anglaise.

Revue des Traditions populaires, t. VII, p. 207 ; PAUL SÉBILLOT, *Traditions et superstitions*, t. I, p. 87 ; *Revue des traditions populaires*, t. XII, p. 360, t. XIII, p. 543 ; Dr FOUQUET, *Legendes du Morbihan*, p. 122 ; *Revue des traditions populaires*, t. XII, p. 436 ; PITRE DE L'ISLE, *Dict. archéologique de la Loire-Inférieure : Saint-Nazaire*, p. 98 ; *Revue des Traditions populaires*, t. XII, p. 309 ; *Soc. des Antiquaires*, t. IV, p. 34 ; BIZEUL, *De Rezé et du pays de Rais*, p. 87 ; GUILLOTIN DE CORSON, *Traditions historiques*, p. 176 ; *Société polymatique du Morbi-*

han, 1860, p. 127 ; *Le Roman d'Aquin*, p. 35 et 36, éd. Joüon des Longrais ; Bizeul, *Voies romaines*, p. 57-58 ; Pitre de l'Isle, l. c., p. 32, 23 ; in *Revue des Trad. popul.*, t. XII, p. 291 ; Paul Sébillot, *Les Héros populaires*, p. 13.

CHAPITRE V

LA FÉODALITÉ

I

Les Anciens Seigneurs

Si la tradition populaire a pour les constructions féodales une sorte d'admiration, qui n'est pas sans un certain mélange de crainte, elle ne traite pas avec indulgence ceux qui les ont bâties ou habitées, et elle les connaît surtout par les mauvais côtés de leur histoire. La légende, comme le roman, s'intéresse plus aux violents et aux vicieux qu'à ceux qui furent bons ou braves : les seigneurs dont elle parle le plus volontiers sont pillards, cruels, luxurieux, méchants à l'égard des paysans, et ils ne respectent même pas toujours

les gens d'église, surtout les moines. Il est très rare qu'elle se souvienne de ceux qui défendirent le pays contre les invasions ou les pillages, qui furent secourables aux pauvres gens ou qui firent d'utiles fondations.

Le récit qui suit est le seul qui entoure de circonstances légendaires les actes de charité des possesseurs de châteaux ; il s'agit d'une époque assez moderne, et l'héroïne est une femme. A Sainte-Anne-sur-Vilaine, le peuple garde encore le souvenir d'une charitable châtelaine qu'il désigne sous le nom de la bonne dame du Port-de-Roche. C'était Marie Dollier, fille du seigneur du Port-de-Roche, qui mourut en 1758. Suivant un récit populaire dans ce pays, lors d'une année de disette qui avait ruiné la paroisse du Grand-Fougeray, cette dame avait donné tout le grain que contenaient ses greniers ; le lendemain quand les pauvres se présentèrent, les serviteurs vinrent dire qu'il n'y avait plus rien. La dame leur ordonna d'aller voir s'il ne restait pas quelque tas de blé, et elle se mit en prières. Quand ils lui eurent obéi, ils virent avec étonnement un grand monceau de blé au milieu du grenier, et sur le tas, il y avait, bien qu'on fût en hiver, une guirlande de roses.

Des récits assez nombreux reprochent aux anciens seigneurs d'avoir éconduit ou maltraité les pauvres qui venaient leur demander l'hospitalité ;

il est vraisemblable qu'ils ont été conservés par les mendiants, qui ne manquent pas d'ajouter que souvent ce défaut de charité a été puni, parfois à bref délai. C'est parce que saint Marcoul fut mal reçu à la Ballue que ce château fut détruit ; celui de Saint-Jacques-la-Lande s'abîma dans un étang parce qu'on y avait repoussé un chercheur de pain ; on maltraitait les pauvres gens qui se présentaient au château de la Motte-Brûlon, dont on voit les ruines près de Baulon ; il fut maudit, et peu après détruit. Le seigneur du Tertre-Volant en Plénée était aussi très méchant ; il forçait les mendiants qu'il rencontrait sur les routes à s'agenouiller devant lui, et il tirait des coups de fusil sur ceux de ses fermiers qui avaient eu le malheur de lui déplaire.

On trouvera plus loin, au chapitre des guerres civiles, d'autres actes de cruauté attribués à des seigneurs ; mais comme ils semblent leur être reprochés en raison de leur qualité de huguenots ou de ligueurs, j'ai cru qu'ils seraient mieux à leur place à cette section.

Les légendes qui suivent ne sont plus de simples sommaires : elles énumèrent avec quelques détails des actes de cruauté et surtout de débauche, qui font plutôt penser à des seigneurs relativement modernes, qu'à ceux du moyen âge ; à côté du crime, la tradition populaire mentionne la punition.

Les ruines du château du Val Saint-Rieu se voient près du bourg de Saint-Cast. On raconte que le recteur n'avait pas le droit de commencer sa messe le dimanche avant que le châtelain et la châtelaine fussent arrivés à l'église. Le seigneur offrait à ses amis de grands repas, il invitait les plus jolies filles des environs et elles étaient obligées au dessert de danser toutes nues ; celles qui refusaient ne reparaissaient jamais. Maintenant on voit la nuit dans l'avenue appelée aujourd'hui la rabine du Val Saint-Rieu, quatre fantômes noirs réunis par une grosse chaîne, et une jeune fille qui n'a plus de bras les conduit en les faisant passer par les ronces et les épines. Ces quatre fantômes sont quatre seigneurs qui reviennent faire leur pénitence pour avoir maltraité les filles et les femmes. Ils supplient la jeune fille de leur pardonner ; mais celle-ci, à qui l'un d'eux a fait couper les bras, ne semble pas entendre leur prière, et jusqu'au Jugement dernier, elle continuera de les promener à travers les ronces et les épines.

Les barons de la Fonchaye ont laissé dans le pays de Saint-Malo de Phily, où était leur château, une détestable réputation. On remarque dans un pan de mur de ses ruines, un trou sombre qu'on appelle la *chambre à la fille*. C'est une sorte de cachot où fut enfermée et où est morte, dit la légende, une jeune fille qui, vers 1714, refusa

d'être la maîtresse de l'un de ces seigneurs ; celui-ci périt plus tard, victime d'une autre entreprise amoureuse ; il avait contraint à le suivre une jeune fille de Lohéac, qu'il enferma dans une chambre d'auberge, se promettant de l'emmener le soir au château. La jeune fille aperçut par la fenêtre de sa prison un petit couturier auquel elle était fiancée, et elle lui raconta son malheur. Le couturier entra dans l'auberge qui était pleine de rouliers, et finit par trouver le moyen de rejoindre sa promise. Il changea de costume avec elle, et elle put s'échapper. Le baron arriva à dix heures avec deux chevaux, dont l'un était monté par son domestique, et il fit monter en croupe le petit couturier qu'il prenait pour sa captive. Arrivé près du manoir de la Mélatière, il descendit et ordonna à son domestique de remmener son cheval à l'écurie, et de ne pas s'inquiéter s'il entendait des cris. Le baron voulut prendre la taille du couturier ; celui-ci qui tenait un solide gourdin sous sa jupe, lui en asséna un coup sur la tête, et le baron tomba en poussant de grands cris ; mais le domestique, suivant l'ordre qu'il avait reçu, ne s'en inquiéta pas, et le couturier continua à frapper. Le lendemain le baron, respirant à peine, fut emporté chez lui, et ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Au temps où il y avait encore des seigneurs,

vivait à l'Angevinais en Calorguen, un seigneur si mauvais que dans le pays on dit encore de quelqu'un qui est méchant, c'est un mauvais l'Angevinais. Tous les soirs il montait à cheval et se faisait suivre d'un paysan aussi à cheval, pour se rendre au Tarais où il allait faire des choses éhontées qu'on n'ose seulement pas dire. Un soir, comme il était à peu près à moitié chemin, il vit devant lui sept grands lévriers blancs, dont le plus grand seul avait une tache noire au collier ; les sept lévriers se jetèrent sur lui, comme s'ils avaient voulu le dévorer, et il ne pouvait continuer sa route. Il appela le paysan et lui dit d'essayer de passer ; les lévriers ne lui firent rien ; mais quand le seigneur voulut le suivre, les lévriers recommencèrent à se jeter sur lui, et ils sautaient jusque par-dessus son cheval. Il arriva au Tarais, où de la peur qu'il avait eue, il fut pris de mal-à-saint, et il mourut au bout de trois jours sans avoir pu recouvrer la parole. Depuis ce temps, les sept lévriers blancs, qui étaient des réprouvés, revenaient tous les soirs au château de l'Angevinais, ils arrivaient avec un grand bruit de chaînes par la porte de la cave pour manger de la soupe ou du lait qu'on leur laissait sur la table dans sept écuelles, et si on les oubliait, ils faisaient un tel tapage qu'il n'y avait pas moyen de dormir. Leurs visites n'ont cessé que lorsqu'on démolit le châ-

teau, et il n'y a pas de cela bien des années. On trouva des têtes de mort dans les fossés et les paysans disaient que c'étaient celles des gens que les seigneurs y avaient fait jeter.

Il est rare que les châtelaines soient accusées d'avoir eu le cœur dur. Le château de la Loyère, en Loutehel, fut possédé par mademoiselle Jeannette de la Biffardière, belle fille en son temps, mais aussi méchante qu'elle était belle. Elle s'en allait toujours escortée de deux chiens, grands comme des génisses, qu'elle excitait et lançait sur les gens qui lui déplaisaient et qui ne tardaient pas à être dévorés par eux. Les étrangers ou les malheureux qui se permettaient d'entrer au château sans la permission de mademoiselle de la Biffardière, ne reparaissaient plus dans le pays. Ils étaient mangés par les chiens ou jetés dans les étangs quand les animaux étaient repus. A une lieue de la Loyère, se trouvait le château de Querbiquet, habité par une autre demoiselle, sœur de la précédente, mais qui était, elle, une véritable sainte. Elle invita un jour la belle Jeannette à dîner chez elle. Celle-ci s'y rendit, emmenant avec elle nombreuse et brillante société ; mais lorsqu'elle vit que les invités de Querbiquet étaient tous les pauvres du pays, elle entra dans une colère extrême, injuria sa sœur et partit précipitamment en jurant de ne plus la revoir.

A quelque temps de là, la méchante fille mourut, à la grande satisfaction de tous ; mais comme sa vie avait été trop courte pour faire le mal qu'elle avait projeté, elle continua encore longtemps après sa mort, à faire de la misère au pauvre monde. Elle est revenue pendant des siècles sous toutes formes d'animaux, et c'est elle qui est connue sous le nom de Bête de la Loyère. Jeannette se promenait aussi dans les appartements de la Loyère où elle éteignait les lumières, enlevait les couvertures des lits, jetait les dormeurs par terre, frappait ceux qui le jour s'étaient moqués d'elle, ou allait même les plonger dans les étangs. Il y avait cependant un moyen d'éviter ses maléfices, et pour cela il suffisait de lui adresser des compliments. Si au lieu de l'injurier, on lui disait bien gentiment : « Te voilà, belle Jeannette, laisse-moi, ne me fais pas de mal, je t'aime bien, je suis ton ami, etc., » alors elle s'en allait tranquillement, ou même s'employait à votre service si vous en aviez besoin.

Le docteur Fouquet qui a raconté aussi, avec moins de détails, cette tradition, ajoute que lorsque le château fut abandonné, la Piphardière descendit au village, erra par les chemins, et se hasarda même souvent à se glisser le soir dans les maisons, mais alors elle était timide, et quand les ménagères et les enfants la frappaient sur le nez en lui criant : « Hors d'ici, la Piphardière ! », la bête s'en

allait aussitôt la queue basse ; mais elle se vengeait de ces mauvais traitements en maltraitant plus rudement encore les paysans attardés qu'elle rencontrait par les chemins.

On rencontre en plusieurs pays de France des légendes qui rappellent l'épisode de la Belle au bois dormant, dans lequel la vieille reine ordonne à son cuisinier de lui faire manger le cœur de ses petits enfants ; en Auvergue, la comtesse Brayère et la reine Margot, en Vendée madame de Talmont sont accusées par la tradition d'avoir mangé les enfants de leurs vassaux. Cette légende existait aussi dans le pays de Guérande. D'après un récit romanesque et fort arrangé, une princesse, à laquelle l'auteur donne le nom de Rhéma, avait envie de manger de la chair humaine. Un jour, elle ordonna à son cuisinier d'aller lui chercher dans la campagne un jeune enfant, le plus tendre qu'il pourrait trouver. Celui-ci, croyant à une bizarrerie de sa maîtresse, sortit, et lui amena une jolie petite fille blonde. La princesse à sa vue, hors d'elle-même, lui cria de la tuer, en lui disant que s'il n'obéissait pas, elle ferait égorger sous ses yeux son propre fils. Elle s'habitua à ces horribles festins, et depuis, une dizaine d'enfants disparurent du voisinage ; on soupçonna si bien la princesse qu'un jour que le cuisinier sortait pour chercher une nouvelle victime, il vit des

paysans en sentinelle qui criaient au loup ! Ce jour-là, il lui servit un petit chien, mais la princesse reconnut qu'il l'avait trompée, et elle ordonna au cuisinier de lui apporter de la chair humaine, fût-ce celle de son fils. Le cuisinier alla prendre la fille de la princesse, et la tenant renversée sur ses genoux, il lui dit qu'il allait la tuer. La princesse demanda grâce ; le cuisinier lui reprocha ses crimes, et par mégarde, tout en parlant, il blessa la petite fille. La princesse, la croyant morte, poussa un cri de douleur et mourut.

Je n'ai jamais recueilli de témoignage bien précis constatant le souvenir du droit de jambage en Haute-Bretagne ; on m'a dit pourtant qu'aux Iffs (Ille-et-Vilaine) on en parlait encore au milieu du siècle ; mais on en accusait les huguenots plutôt que les anciens seigneurs, et l'on a vu, p. 37, une tradition d'après laquelle les moines du Guildo l'auraient pratiqué.

Voici un récit du pays de Dol, qui est le seul conte vraiment populaire en ce pays, d'après M. François Duynes, qui l'y a recueilli. Dans le vieux temps les seigneurs avaient des droits bien étranges. Jean s'est marié. A la ferme l'on danse et l'on rit. Enfin sonne la clochette du soir qui répète l'heure du repos. Les convives s'en vont. Tout-à-coup on frappe rudement à la porte. C'est le baron qui vient réclamer son droit. « Tu le sais, Raou-

lette, il peut t'exiger pour..... — Ami, ne crains rien, mon père a donné à sa fille un petit brin de cervelle.» Plus mort que vif, le pauvre Jean descend quatre à quatre pour ouvrir à son seigneur. « Manant, où est la belle ? — Raoulette, crie l'époux, Raoulette, notre monsieur qui te demande ! » Deux minutes d'attente. Le baron s'impatiente. Enfin une porte s'ouvre. Apparaissent des guenilles, un visage tatoué, et de cette laideur humaine sort une voix rauque : « Mon doux maître, me voici. » — « Oh, oh, la fille, tu peux rester chez toi. » Et le seigneur s'en va en riant très fort, mais le fermier riait plus que lui.

Il y avait des seigneurs qui étaient si riches que l'on disait, pour expliquer leur immense fortune, qu'ils avaient fait un pacte avec le diable ; l'un d'eux était tellement familier avec lui que Satan venait tous les soirs le voir dans une tour, que l'on appelait à cause de cela la Tour Maudite. A la fin du récit, où le seigneur n'est pas le principal personnage, il rend l'argent au diable en lui disant qu'il ne veut plus avoir affaire avec lui ; aussitôt le château est rempli de flammes et le seigneur n'a que le temps d'en sortir.

A Dourdain on raconte la légende du sire de Changé qui se vendit au diable. Resté de bonne heure maître de son héritage, le jeune seigneur du Plessis-Pillet mena une vie si joyeuse et si prodi-

gue, qu'il ne tarda pas à être ruiné ; ses créanciers le poursuivaient, et, au moment où du haut d'une de ses tours, il allait se précipiter dans l'étang, le diable lui proposa de le tirer d'affaire. Après quelque hésitation, le jeune seigneur accepta à la condition d'avoir quinze ans de vie, et le meilleur cheval de l'enfer pour le transporter où il voudrait. Le diable lui donna un trésor immense, que le sire de Changé, qui ne le croyait pas en sûreté dans son château, alla, neuf nuits de suite, transporter dans un trou qu'il avait creusé lui-même, dans la lande de Clairay, à neuf huchées du château. Grâce à son cheval noir, le seigneur du Plessis-Pilet accomplissait de lointains voyages d'où il avait rapporté beaucoup de curiosités. Mais il s'ennuya enfin de courir le monde, et resta dans son château, où il recommença ses orgies et ses désordres, exaspérant ses voisins par ses insultes et ses bravades. Il fit si bien que ceux-ci vinrent l'assiéger ; il se défendit vaillamment, mais dans une sortie presque tous ses serviteurs furent tués, et il n'échappa que grâce à son cheval. Il s'aperçut alors que les quinze années de vie que le diable lui avait accordées finissaient le lendemain. Alors, amassant dans les caves tout ce qu'il put trouver d'objets inflammables, il mit le feu à son château. Il ne resta du Plessis-Pillet que le portail et la pierre où avait été signé le pacte ; on la voit

encore dans une des meurtrières du portail ; elle est marquée de trois taches rouges, larges gouttes de sang tombées de la plume de Satan. Les habitants montrent aussi une tête surmontée de deux cornes, sculptée dans la pierre, et qui rappelle, disent-ils, la figure du démon. La chemise que le sire de Changé portait quand il se coupa le bras pour signer le pacte, fut maculée de sang ; il paya une mère mitaine (sage-femme) des environs pour aller la laver à la nuit noire et en faire disparaître les taches. La malheureuse lave encore à l'heure présente, sans pouvoir faire disparaître la tache, et les gens qui passent à minuit près du doué du château entendent le bruit de son battoir. Sur le haut de la lande de Clairay, on aperçoit l'empreinte d'un pied de cheval qui ne s'efface jamais. L'herbe ne croît pas à cette place, et les pierres que l'on y dépose disparaissent la nuit suivante. Le trésor est toujours là, mais le diable le garde ; il envoie, chaque fois qu'on essaie de l'enlever, le sire de Changé, monté sur son grand cheval noir, pour chasser les personnes assez téméraires pour s'aventurer à fouiller la lande.

Les lieux où s'élevaient autrefois les fourches patibulaires passent pour être hantés et maudits.

Il ne pousse pas de grain sur la lande de la Justice où était élevée la potence du Bordage et l'on y entend des plaintes la nuit.

Dans la commune de Poligné, sur la lisière du bois de Ferchaud, se trouvent d'antiques vestiges de fortification. Ce lieu est nommé la *Penderie*, et il s'y élevait, dit-on, un château, aujourd'hui disparu, habité par un seigneur qui avait en horreur les « blasphémateurs ». Il trouva un moyen aussi expéditif que radical pour guérir leur mauvaise habitude. Il fit construire une butte entourée d'un fossé pour y placer un gibet, « sa penderie » comme on dit dans le pays. Tous les charretiers qu'il entendait jurer en montant la côte de Mandon, le gibet les attendait : autant de charretiers à passer, autant de pendus. « Mais à ce compte-là, lui dit son domestique, vous allez dépeupler le pays ». Reconnaissant la justesse de cette observation, il eut recours à un autre expédient : il établit, dans le bois de Mandon que traverse la route de Nantes, une forge perpétuellement allumée et un *fer* toujours *chaud* avec lequel on perçait la langue des pauvres charretiers. On rencontre encore beaucoup de scories de fer dans les bois environnants, débris de l'ancienne forge des bois de Mandon.

GUILLOTIN DE CORSON, *Trad. de la Haute-Bretagne*, p. 75, 92 ; PAUL SÉBILLOT, *Petite Légende dorée*, p. 200 ;

Revue des traditions populaires, t. XII, p. 355 ; A. ORAIN, *Le Folk-lore de l'Ille-et-Vilaine*, t. II, p. 106 ; PAUL SÉBILLOT, *Trad. et superstitions*, t. I, p. 356 ; A. ORAIN, *Curiosités, etc. de l'Ille-et-Vilaine*, 1887, p. 7 ; FOUQUET, *Légendes du Morbihan*, p. 89 ; BLANLOEIL, *Récits bretons*, p. 243-275 ; PAUL SÉBILLOT, *Trad.*, t. I, p. 359 ; *Revue des Traditions populaires*, t. VIII, p. 371 ; PAUL SÉBILLOT, *Contes de la Haute-Bretagne*, t. II, p. 281, 285 ; A. ORAIN, *Le sire de Changé*, Rennes, 1890, p. 11-14 ; *Mémoires de la Société arch. d'Ille-et-Vilaine*, t. XXVII, p. 283 et comm. de M. L. DE VILLERS.

II

Les guerres féodales

Bien que l'époque où les seigneurs étaient assez indépendants pour s'armer les uns contre les autres soit fort éloignée de nous, la tradition populaire en a gardé quelques souvenirs.

C'est ainsi qu'un seigneur de l'Espinay, serré de près par un des barons du voisinage, son ennemi, fait vœu, s'il lui échappe, de bâtir deux chapelles à Champeaux ; le sire de Changé dont on a pu lire la fantastique légende, p. 97, est poursuivi par ses voisins ligués contre lui à cause de ses méchantes actions.

Près de Ploubalay sont les ruines du château de Rais. Deux seigneurs se battirent sur les collines qui avoisinent l'étang. Le vaincu fut jeté dans un puits qui existe encore ; il est si profond que lorsqu'on laisse tomber une pierre dedans, on ne l'entend pas toucher le fond. Avec lui sont enfouis ses trésors, son argenterie et ses armes.

Les sièges des châteaux ont laissé plus de traces dans les légendes que les rencontres en rase cam-

pagne, parce que les ruines sont là pour conserver le souvenir des faits de guerre, vrais ou supposés, qui se sont passés autour de leurs murailles.

On raconte à Orgères que le sire du Châtenay se voyant menacé par quatre seigneurs, ses vassaux, et n'ayant que peu de troupes pour leur résister, fit couper à hauteur d'homme pendant la nuit les arbres qui croissaient autour du donjon, et les fit habiller en guerriers. Quand le lendemain les assiégeants se présentèrent et qu'ils virent le donjon si bien défendu, ils reculèrent, et le sire de Châtenay, qui s'était caché dans une châtaigneraie tout près de là, tomba dessus à la tête de ses gens et les tailla en pièces.

Mais l'épisode le plus fréquent est celui où les assaillants corrompent un serviteur, qui, la nuit, leur indique par un signal comment il pourra s'emparer de la forteresse.

Le château de Lohière en Loutehel (Ille-et-Vilaine), était réputé imprenable ; il faillit pourtant une fois tomber entre les mains des assiégeants : l'ennemi avait gagné l'un des gardes et lui avait fait promettre de placer une lanterne sur le faîte de la plus haute tour ; le jour indiqué, le garde pris de remords, usa d'un stratagème qui eut un plein succès. Il alluma la lanterne, mais au lieu de la mettre à la place indiquée, il la hissa au haut d'un alizier qui reçut tous les coups. Quand

le flambeau fut éteint, les agresseurs, croyant être les maîtres du château, se disposaient à y entrer, lorsque tout-à-coup les assiégés les attaquèrent par derrière et les jetèrent dans les étangs.

Cette légende est la seule, à ma connaissance, qui prête au traître un scrupule tardif qui profite aux assiégés ; le plus habituellement les assiégeants, grâce à la trahison, s'emparent du château, dont jusque-là la force seule n'avait pu les rendre maîtres. A Guipry, une motte féodale est le dernier vestige du château de Baron qui fut détruit par celui de Beuvres, situé sur l'autre rive de la Vilaine. Un serviteur infidèle plaça la nuit une lumière sur une fenêtre pour guider le tir des ennemis, et au point du jour il ne restait pas pierre sur pierre de l'antique demeure ; la même tradition s'applique à beaucoup d'autres châteaux, notamment à celui du Fretay en Pancé, où le traître est une servante. La plus curieuse, comme aussi la plus détaillée, est celle qui raconte la prise du château de Montauban. Depuis un jour déjà, ses épaisses murailles étaient ébranlées par les gros boulets de pierre [1] que lui lançait l'ennemi. Désireux d'en finir, on employa la trahison. Une des servantes du château, moyennant quelques pièces d'or, promit de mettre

1. L'usage du canon fut employé ici pour une des premières fois en Bretagne.

une lumière à la fenêtre de l'appartement habité par le seigneur La nuit venue, elle posa la lampe sur un des bancs de pierre de la chambre du sire de Montauban. Quelques instants après, un coup de canon retentit dans le silence de la nuit. Le lendemain le château se rendait à la suite de la mort du vieux baron.

Le baron de la Motte-du-Parc était souvent en guerre avec ses voisins, surtout avec le seigneur du Parc, en Saint-Jacut du Mené ; il était même assez puissant pour assiéger des villes closes. Au temps jadis, il y eut guerre entre lui et les habitants de Moncontour. Cette ville était regardée comme imprenable et le seigneur qui la défendait se moquait du baron. Celui-ci, voyant qu'il ne pourrait s'en rendre maître par la force, fit faire des mannequins de paille qu'il habilla comme des soldats, et les plaça sur le tertre de Bel-Air, bien en vue de Moncontour, pendant qu'il allait se cacher avec ses hommes dans un des nombreux vallons qui sont aux environs de la ville. Les gens de Moncontour se relâchèrent de leur surveillance, et, un jour que les ponts-levis étaient baissés, le baron de la Motte-du-Parc entra dans la ville et massacra toute la garnison.

Paul Sébillot, *Petite Légende dorée*, p. 92 ; *Traditions et superstitions*, t. I, p. 350 ; *Revue des provinces de*

l'Ouest, t. VI, p. 118 ; A. Orain, *Curiosités de l'Ille-et-Vilaine*, 1887, p. 6 ; P. Bézier, *Mégalithes de l'Ille-et-Vilaine, Supplément*, p. 104 ; Guillotin de Corson, *Traditions de la Haute-Bretagne*, p. 61 ; *Revue des Trad. pop.* t. XII, p. 361 ; Paul Sébillot, *Trad. et sup.*, t. I, p. 350.

III

Les hantises des châteaux

La croyance populaire entoure presque tous les anciens châteaux d'un peu de merveilleux, et il n'est pas en général d'une nature agréable. Qu'ils soient en ruines ou assez bien conservés pour être habités, « il y revient » dans certaines pièces où l'on ne peut demeurer sans voir, et surtout sans « entendre de quoi. » Il n'est que juste de dire que, dans ces vastes constructions, on observe à endroits déterminés, surtout au milieu du silence de la nuit, des bruits dont on ne peut toujours se rendre bien exactement compte. En 1881, j'avais choisi parmi les chambres à coucher du château de la Saudraie en Penguily (Côtes-du-Nord), une pièce qui me plaisait mieux que les autres, et comme jusqu'alors elle avait été délaissée, je l'avais fait peindre à neuf, tapisser et meubler. Mes fermiers en furent très surpris, et l'un d'eux crut devoir m'avertir que j'étais le premier qui eût osé y demeurer, parce qu'on y « oyait », et il ajouta : « Voyez-vous, not' maît', v' avez tort ; vous me donneriez pour ren toute votre terre que

je n'y coucherais pas une nuitée. » Malgré cet avertissement, je fis continuer les travaux, et pendant une dizaine d'années, j'y ai couché plusieurs mois de suite sans éprouver de désagrément. Je dois cependant avouer que la croyance des habitants du pays n'était pas absolument dénuée de base. On y entendait trois bruits différents, dont deux n'étaient pas perceptibles dans les autres pièces, ainsi que j'ai pu m'en assurer. L'un consistait en un cliquetis de chaînes, qu'il était facile d'expliquer : il était produit par une girouette, placée à l'intersection de deux ailes, dont le vent faisait grincer la tige rouillée, et par le frottement sur la toiture d'une chaîne de cloche. Certaines nuits, quand le vent était un peu fort, on entendait sous ces fenêtres quelque chose de très analogue au bruit qu'aurait fait un cheval qui se serait promené ; peu après, il semblait qu'il y avait plusieurs chevaux. Une nuit je descendis, et m'assurai qu'aucun cheval n'était dans la cour, et cependant madame Sébillot, restée dans la chambre, entendait parfaitement marcher des chevaux. Il est probable que c'était un simple phénomène d'acoustique, dû au souffle de l'ouragan venant se heurter contre plusieurs murs de diverses hauteurs qui, dans cette partie de la cour, formaient des angles irréguliers. Un troisième bruit se produisait, à peu près toutes les nuits, vers dix

heures du soir, parfois aussi vers quatre heures du matin ; il ne pouvait être mieux comparé qu'aux coups de bâton par lesquels les régisseurs annoncent au théâtre le lever du rideau. Pensant que des chats ou des rats pouvaient faire basculer dans le grenier des objets placés en équilibre ou que des rongeurs étaient pris dans des ratières, je supprimai celles-ci et je fis déplacer tous les objets qui pouvaient être remués facilement ; les coups continuèrent à se faire entendre, au nombre de cinq ou six, comme d'habitude. Une nuit, je montai au grenier à l'heure où d'ordinaire on les « oyait », et je recommandai à ma femme de regarder à sa montre et de noter la minute exacte où elle entendrait les coups : tout se passa comme les nuits précédentes, alors que moi qui étais dans le grenier je ne percevais aucun son. Je n'ai jamais pu me rendre compte de l'origine de ce singulier bruit qui, d'ailleurs ne nous effrayait nullement. On m'a donné depuis, à propos d'un bruit analogue que l'on entend dans un château de Champagne, l'explication suivante : quelquefois les chevaux s'éveillent la nuit à des heures assez régulières, et frappent quelques coups de pied ; le son en se répercutant sur le terrain peut se transmettre par les caves voisines jusqu'aux corps de cheminée, et ainsi, il semble que le bruit vient d'en haut.

Madame Vaugeois, dans un article très curieux sur les traditions de Nantes, a raconté par le menu les bruits que l'on entendait à la Barberie, une belle campagne située à quelque distance de Nantes, et qui appartient aujourd'hui au Grand-Séminaire. Il y a 80 ou 90 ans, sa propriétaire ayant fini par se ruiner en dépenses exagérées et en fêtes, la Barberie fut achetée par un riche négociant de Nantes, qui vint s'y installer avec sa famille pour passer l'été. Il est probable que les « bruits » existaient avant leur prise de possession, car un monsieur demanda un jour à M. J*** si la maison n'était pas hantée. Les « bruits » qu'on entendait étaient de différentes natures. Au rez-de-chaussée, il y avait une vaste salle de billard ; quand on avait fini d'y jouer, toutes les queues étaient soigneusement remises en place, et les billes serrées dans de grandes Dames-Jeannes, étaient placées dans l'énorme cheminée. Or, de temps en temps, le soir, on entendait tous les bruits d'une partie de billard : les pas des joueurs qui changeaient de place en tournant autour ; les carambolages, le roulement des billes sur le tapis, et jusqu'au bruit qu'elles produisent en tombant dans les blouses... mais jamais un seul mot. Si l'on entrait dans la salle, rien n'était dérangé. Le billard était recouvert de toile, les queues étaient à leur place habituelle, et les billes reposaient

dans les Dames-Jeannes où on les avait remisées.

Une autre fois, la cuisinière accourut tout effrayée, dire à une jeune fille qui avait passé la journée à la Barberie : « Oh ! mademoiselle, venez vite, je vous en prie ; je dois avoir enfermé le chat dans la cuisine, en desservant le dîner, car je viens d'entendre tomber toute ma vaisselle, qui doit être en pièces. » Elles entrèrent toutes deux dans la cuisine ; les piles d'assiettes étaient intactes ; rien n'avait bougé depuis le dîner, et pas une soucoupe n'avait remué, quoique la cuisinière eût entendu le fracas des assiettes qui s'écroulaient et semblaient se briser en mille morceaux. Parfois, quand les domestiques montaient au grenier, leurs chandelles s'éteignaient brusquement, comme si d'invisibles bouches les avaient soufflées ; elles se trouvaient dans l'obscurité, mourant de peur, et entendant près d'elles des frôlements, pareils à ceux d'une robe de soie.

Deux jeunes ouvrières, qui étaient venues travailler en journée, entendirent un jour une voix qui disait : « C'est elle, oui, c'est bien elle ! » mais ce fut la seule fois qu'on entendit parler.

Le public fut bientôt informé de tout cela, et l'on parla beaucoup à Nantes de ces bruits mystérieux, si bien que la famille J*** finit par se dégoûter de cette campagne. La Barberie fut donc mise en vente, et rachetée par le Grand-

Séminaire, à qui elle appartient encore ; à partir de ce moment, on n'entendit plus parler de rien. On chuchota dans le public, que ces bruits avaient été produits « *par la physique*, » et que c'étaient les messieurs du Séminaire qui les avaient faits pour effrayer la famille J*** et la dégoûter d'une propriété qu'ils convoitaient. On ajoutait même que les fermiers de la Barberie savaient parfaitement à quoi s'en tenir sur le mystère des bruits dont ils étaient complices. Ce qu'il y a de certain, c'est que lorsqu'on les interrogeait sur les « bruits » ils répondaient invariablement qu'ils n'avaient jamais rien entendu, et que tout ce qu'on en racontait était de pure invention.

Les lutins figurent assez rarement parmi les hôtes nocturnes des châteaux de la Haute-Bretagne. Les deux récits qui suivent sont les seuls qui en parlent. Une tour à moitié ruinée de l'ancien château du Bordage conserve encore une salle basse voûtée ; une partie du sable qui était mêlé à l'enduit des voûtes est tombée sur le sol et a formé une sorte de petite grève sableuse, couverte d'eau en hiver ; mais qui, en été est complètement sèche ; on assure dans le pays d'Ercé que l'on voit toujours sur ce sol des empreintes de petits souliers à mailles qui se croisent comme à la danse : c'est la trace des lutins qui viennent y danser la nuit.

Au château de Callac (Morbihan) résidait un follet qui se permettait bien des malices ; il lutinait surtout une vieille femme qui, l'hiver, gardait le logis en l'absence du maître ; quand elle s'endormait, il roulait de grosses boules dans la pièce au-dessus pour la réveiller ; il brouillait son fil, flambait sa filasse à la chandelle de résine ou mettait force sel dans sa soupe au lait. D'autres fois il dérangeait sa coiffe, nouait ses cheveux ou lui traçait au charbon de belles moustaches noires ; il se permit même un soir de lui rire au nez, en lui passant au cou un grand trépied de fer.

Les apparitions les plus fréquentes sont celles des morts qui sortent du tombeau pour revoir les lieux où ils ont aimé ou souffert. Leur aspect n'est ni effrayant, ni lugubre ; mais plutôt mélancolique. Presque tous ceux de cette catégorie sont des femmes, que la tradition désigne sous le nom de dames blanches, parce qu'elles sont vêtues de longs vêtements de cette couleur. Ceux qui les voient semblent n'avoir rien à redouter d'elles, à moins que, ainsi qu'on l'a vu précédemment, ils ne veuillent s'emparer des trésors qu'elles gardent.

On raconte aux veillées dans les chaumières voisines du château de la Bellière qu'habita la première femme de Duguesclin, qu'une femme en longue robe blanche vient aux lueurs pâles de la lune, durant les nuits d'automne, se promener

rêveuse dans les sentiers jonchés de feuilles mortes des bois de la Bellière ; c'est l'ombre attristée de Tiphaine, regrettant au ciel même les verts abris de son berceau. D'après le chanoine de Garaby, qui était originaire de Pleudihen, la belle châtelaine revient chaque soir visiter la Bellière et ses environs, cherchant encore des veuves et des orphelins à soulager. Non loin de là, dans le parc de Châteauneuf, Renée de Rieux se montrerait la nuit sous la forme d'une grande dame, et l'on dit qu'on entend sur les dalles le frôlement de sa robe de soie.

Durant les longues nuits, d'après une tradition rapportée par J. Bazouge, mais que je n'ai pas constatée, une noble dame vient mouiller des larmes du souvenir les pierres du château de Guildo ; elle s'asssied pensive au pied des tours ; puis elle s'en va dans les eaux de l'Arguenon, laver un tissu sanglant ; c'est l'ombre de la jeune femme du prince Gilles, la riche et belle Françoise de Dinan, qui vient déplorer le sort affreux fait à son époux.

Sur le haut de la tour de l'Ebihen on voit le matin à l'aube la Dame blanche qui s'envole bien vite comme une grande mouette. Cette dame blanche qu'on appelle aussi la « Mourioche », n'est autre que l'âme d'une ancienne propriétaire de l'Ebihen qui revient le soir, voilée de brouillard,

pour coucher sur son antique domaine de granit, et s'envole avec les mouettes, au matin, lors de la marée. On dit aussi qu'elle vient pleurer, sans changer de forme, sur le haut de la tour, et qu'une pierre est souvent mouillée de ses larmes ; elle se couche sur un lit de fleurettes roses, où l'on voit son empreinte le matin ; l'herbe qu'elle a foulée porte bonheur.

Bien plus nombreux et plus effrayants sont les revenants qui manifestent leur présence par des bruits terribles, et qui se montrent sous la forme de squelettes, de morts drapés dans leurs linceuls, ou vêtus d'habits à l'ancienne mode. Quelquefois même, ils empruntent la figure d'un animal. La plupart de ces âmes en peine, qui ne sont pas essentiellement malfaisantes, sont des hommes.

Le Dr Fouquet a écrit un curieux passage à propos des hantises d'un château du Morbihan, le Châtelier, qui bien que restauré, était le théâtre de nombreuses apparitions.

C'est le soir à la veillée, au milieu des filandières rétrécissant leur cercle sous l'impression de la terreur qu'il faut entendre les vieillards qui redisent, pleins d'une vive émotion eux-mêmes, ce qu'ils ont vu ce qu'ils ont entendu.

J'ai connu, dit un vieillard, un des anciens fermiers de Beaumont qui, s'étant aperçu de la disparition d'un de ses moutons, s'était mis en quête

de lui aux alentours du château. C'était le soir, mais on y voyait encore : il aperçut à une fenêtre deux messieurs en costume de nuit, paraissant causer ensemble. Sa surprise fut grande, car il avait lui-même fermé les portes du château et déposé les clefs dans son coffre, où elles étaient encore, il en était sûr. Il osa pourtant s'approcher et demanda avec politesse à ces messieurs s'ils n'avaient point vu son mouton. Ne recevant pas de réponse, il osa s'approcher encore, mais après s'être signé dévotement, et renouvela sa demande en haussant la voix. Aussitôt les deux messieurs disparurent et le fermier ne les a jamais revus.

Le Châtelier, dit un autre, a passé par bien des mains, et tous ses propriétaires ont cherché à l'habiter ; mais tous ont bien vite renoncé à ce projet. La mère de la propriétaire actuelle a eu aussi cette idée. Elle ne croyait ni aux revenants ni aux fantômes, et traitait de contes à dormir debout tout ce que l'on disait de son château. Elle le fit réparer et meubler, mais elle n'y resta qu'une semaine, et dans cette semaine ses cheveux ont blanchi, car tous les jours et toutes les nuits, elle entendait les gonds grincer, les portes s'ouvrir et se fermer d'elles-mêmes avec fracas ; on feuilletait du papier près de son lit ; on éteignait sa lumière, on gémissait autour d'elle. La bonne dame, épouvantée, se réfugia à la maison de ferme, en cachant

avec soin sa terreur. En quittant le pays, elle permit à ses fermiers de loger leur boisson dans les caves du château. On n'allait à ces caves que le jour ; mais un soir que le garçon du moulin était venu rendre les pochées, et qu'il réclamait le coup de cidre d'usage, le fermier lui mit dans la main une lumière avec la clef du château et dans l'autre un pot vide, en lui disant : « Va le remplir ; mais prends garde aux revenants ». Le garçon meunier qui ne craignait ni allant ni revenant (car à titre de sacristain et de fossoyeur de Saint-Laurent, il était familier avec les morts), partit muni d'un tison pour rallumer sa chandelle que le vent pouvait éteindre. Rendu au château, il ouvre la porte, la fixe avec une grosse pierre, descend à la cave, pose son pot sous la clé de la barrique et tourne cette clé. Un souffle qu'il entend bien distinctement éteint sa chandelle. « Diable de vent ! » dit-il sans s'émouvoir. Puis il la rallume et mit sa main à demi-fermée devant la lumière. Un second souffle, plus distinct encore que le premier, éteint sa chandelle, et cette fois par dessus son épaule. « On n'a pas besoin de voir pour boire ! » s'écrie le sacristain, mais d'une voix un peu émue, car il se sent mal à l'aise. Comme il portait le pot à ses lèvres, il entend la porte se fermer avec violence, et des rires étranges se font entendre autour de lui. Pen-

sant que les mauvais plaisants de la ferme veulent l'effrayer en l'enfermant, il s'élance vers la porte qu'il trouve ouverte et toujours fixée par la pierre posée par lui-même. Aussitôt les rires deviennent plus bruyants, et le garçon meunier croit voir mille ombres dans la nuit : alors la peur le prend ; il court à la ferme, se jette sur son cheval et regagne au grand trot son moulin.

Le dernier fermier de Beaumont, dit un des assistants, avait pris pour valet un beau et brave jeune homme qui sortait de l'armée. Quand ce valet entendit parler des apparitions et des revenants, l'envie lui prit d'aller coucher au Châtelier, pour désabuser, disait-il, les bonnes gens assez simples pour croire à toutes ces fadaises. Une nuit donc, il s'y rend, muni de son sabre et de plusieurs chandelles. Il choisit la plus belle chambre, allume un grand feu et se jette tout habillé sur son lit. Comme il voulait bien entendre et bien voir, il résista au sommeil. Pourtant, au point du jour, il allait s'endormir, quand un bruit de portes lui fait tendre l'oreille et ouvrir les yeux bien grands. Il voit alors deux hommes, tout vêtus de noir, qui entrent dans sa chambre, s'avancent lentement vers une table, et s'asseyent devant, en se saluant silencieusement. L'un deux tient à la main un rouleau de papier qu'il se met à feuilleter, et l'autre verse sur la table un gros sac d'écus qu'il se

met à compter et à recompter. Il y en avait tant que le garçon de ferme fut bientôt lassé de ce remuement d'argent qui n'avait point de fin. Il se leva sur son séant, prit son sabre en main, et, de sa plus grosse voix s'écria : « Ah ça ! vous allez finir, je m'imagine ; en voilà bien assez de compté comme cela ! » A peine a-t-il dit ces mots, que le malheureux se voit saisir par quatre poignets de fer, jeté hors du lit, et traîner sur le plancher ; puis il ne voit plus rien, la douleur et la frayeur lui ayant fait perdre connaissance. Comme il ne sortait point au matin, on courut au château, et on trouva notre valet plongé dans un évanouissement dont on eut beaucoup de peine à le tirer.

Dans le Morbiban, le château de Bauvrel était renommé pour ses apparitions : une nuit de Noël, pendant que tous les gens de la ferme assistaient à la messe à Saint-Guyomard, la fermière vit entrer un grand et beau jeune homme, d'une pâleur extrême et qui portait un costume tout de noir et de forme inconnue de nos jours. Grave et silencieux, il vint près d'elle prendre place au foyer, et, sans paraître l'apercevoir il approcha ses pieds du feu, prit un livre de messe déposé sur la cheminée, lut quelques lignes à voix basse, puis inclinant son front sur sa main, il se mit à méditer et à soupirer. Enfin le jeune homme, toujours grave et toujours

silencieux, replaça le livre où il l'avait pris, se leva et disparut.

Chateaubriand raconte dans ses *Mémoires d'Outre-tombe* une curieuse légende qui s'était formée, vers le dernier quart du XVIIIe siècle, aussitôt après la mort d'un châtelain : Quand M. Livoret fut nommé régisseur à Lascardais, le comte de Châteaubourg le père venait de mourir. M. Livoret, qui ne l'avait pas connu, fut installé gardien du castel. La première nuit qu'il y coucha seul, il vit entrer dans son appartement un vieillard pâle, en robe de chambre, portant une petite lumière. L'apparition s'approche de l'âtre, pose son bougeoir sur la cheminée, rallume le feu et s'assied dans un fauteuil. M. Livoret tremblait de tout son corps. Après deux heures de silence, le vieillard se lève, reprend sa lumière et sort de la chambre en fermant la porte.

Le lendemain, le régisseur conta son aventure aux fermiers, qui sur la description de la lémure, affirmèrent que c'était leur vieux maître. Tout ne finit pas là : si M. Livoret regardait derrière lui dans une forêt, il apercevait le fantôme ; s'il avait à franchir un échalier dans un champ, l'ombre se mettait à califourchon sur l'échalier. Un jour, le misérable obsédé s'étant hasardé à lui dire : « Monsieur de Châteaubourg, laissez-moi ! » le revenant répondit : « Non ». M. Livoret, homme froid et positif, très peu brillant d'imagination, racontait

tant qu'on voulait son histoire, toujours de la même manière, et avec la même conviction.

Champion de Cicé, qui vivait au XVIIe siècle, ayant mené joyeuse vie, fut obligé de vendre son château ; on dit qu'il revient de l'autre monde gémir sur les ruines de son château ; c'est lui aussi, qui sous forme de loup, se précipita sur la comtesse de Villeneuve en 1693, furieux de voir qu'elle possédait son château, et la blessa si fort qu'elle mourut. Il revient encore aux environs tantôt sous cette forme, tantôt sous celle d'un chien, d'un lion, ou d'un animal fantastique qui n'a pas sa ressemblance sur la terre.

Vers dix heures du soir lorsque la nuit n'a ni lune ni étoile, on voit sortir de l'avenue de la Ville Even, un prêtre qui lit son bréviaire ; on entend le bruit de ses os. Il prend la route du Guildo, et ne s'arrête qu'à la Croix-aux-Merles. Lorsqu'il y arrive, il se retourne vers les imprudents qui l'ont suivi, et qui voient à la place de son visage une tête de mort dont les yeux sont remplacés par une lumière, puis il disparaît. Personne n'a eu le courage de l'interroger ; si on lui parlait, il faudrait avoir soin de le tutoyer ; sans cela on éprouverait quelque malheur.

Dans la rabine du Val Saint-Rieu en Saint-Cast on entend la nuit des chevaux galoper et un bruit de ferraille insupportable à entendre. Ce sont les

anciens seigneurs qui reviennent à cheval visiter, leur propriété.

On assure qu'il y avait jadis au château du Guildo un passage secret qui aboutissait au manoir du Val en passant sous la rivière l'Arguenon. Aujourd'hui plusieurs personnes croient que ce passage existe encore et elles disent que, à certains jours, une vieille femme en sort, rentre dans le vieux château en tenant dans ses mains une potée de soupe, un morceau de lard et un morceau de pain d'orge. C'est l'ombre d'une domestique du manoir du Val qui, ayant découvert le passage, s'en servait pour aller porter à manger à Gilles de Bretagne, prisonnier dans son château.

Au temps de la Révolution, le château du Vaurouault en Pléhérel avait une garnison de bleus qui y menaient joyeuse vie, et ils avaient avec eux une femme nommée Catherine, dont le nom se retrouve encore tracé avec le crayon ou le couteau, avec des inscriptions amoureuses ou badines, en quelques parties du château. Mais il arriva que Catherine fut tuée, peut-être pendant une dispute entre ses nombreux soupirants ; on l'enterra sous un des chênes de l'avenue, et l'on croit que c'est son squelette que l'on y a trouvé il y a quelques années. Depuis on voit souvent comme un feu qui, après avoir erré dans les marais voisins, vient mourir au pied de ce chêne ; c'est Catherine qui revient

demander des prières aux vivants ; mais, si par malheur, cette flamme apparaît à un fiancé pendant le temps des bannies, c'est un présage certain que celle qu'il va épouser lui sera infidèle.

Il est d'autres châteaux où reviennent les anciens propriétaires condamnés, en raison de leurs méfaits, à une pénitence posthume, qui est surtout désagréable pour leurs successeurs ; quelquefois ils se présentent en compagnie de leurs victimes, parfois celles-ci seules reviennent visiter les lieux où elles eurent à subir la souffrance ou la mort.

Chateaubriand raconte dans ses *Mémoires d'Outre-tombe* que les gens étaient persuadés que la jambe de bois d'un certain comte de Combourg, mort depuis trois siècle, se promenait toute seule avec un chat noir dans le grand escalier de la tourelle ; d'après un article de la *Revue de Paris*, 26 avril 1834, Edgar Quinet, qui venait d'entendre à l'Abbaye aux Bois la lecture de cette partie des *Mémoires*, donne une version un peu différente ; la jambe était celle de M. de Coatquin (Coëtquen) qui tous les ans la veille de Noël sortait seule ; elle montait, elle descendait, elle s'arrêtait devant les portes ; elle frappait, elle ouvrait, elle fermait, elle piétinait et s'engouffrait avant le jour dans les caveaux.

Personne ne peut habiter un vieux château qui est près de Tremblay (Ille-et-Vilaine), bien qu'il ne soit pas en ruines. On y entend des bruits toute

la nuit, et l'on dit qu'il est plein de diables et de revenants. Les seigneurs étaient des gens cruels, et les revenants sont les personnes qu'ils ont tuées. Le château du Tertre Volant en Plénée-Jugon était aussi inhabitable, parce qu'un ancien seigneur, fort méchant de son vivant, y revenait.

Près de Matignon, le château des Fondebonds, dont on lira les méfaits au chapitre de la Ligue, était hanté la nuit : on entendait jouer aux boules dans le grenier ; mais les bruits cessaient quand la gardienne frappait le plafond avec son balai.

A Gennes-sur-Seiche, Birette est l'âme damnée d'un seigneur huguenot de la Motte. Lorsque les huguenots quittèrent le pays, ce seigneur ayant commis un crime dont la légende ne donne pas le détail, fut condamné à courir en bête jusqu'à la fin du monde. C'est une sorte de garou perpétuel qui a le privilège de se transformer à son gré en n'importe quel animal ; Birette rôde un peu partout, en se tenant plus particulièrement aux environs de la Motte. Quand on ne la provoque pas, elle se contente de jouer les tours malicieux habituels aux lutins ; si on la menace elle se ménage des vengeances parfois terribles. Le détail de ses méfaits n'occupe pas moins de six pages dans le mémoire de M. Fougères.

Près de Guer, il y avait avant la Révolution, un vieux château en ruines, où vécurent deux vieilles

filles. L'une était aussi charitable que sa sœur était dure, pingre et avare. C'est cette dernière qui mourut la dernière sans s'être convertie et dut sûrement être damnée. Son âme « revenait » dans les ruines du château, sous la forme d'une chèvre, d'un cheval, d'un bouc, et se plaisait à jouer mille tours aux villageois de Lutel. Un jour, elle se logea dans le corps d'un cheval que montait un brave paysan et, prenant aussitôt son galop, elle allait, avec son cavalier, se jeter dans l'étang voisin, quand le paysan sut la calmer en lui disant très doucement par trois fois : « Belle Jeannette ! » Si, au lieu de dire « Belle Jeannette, » on avait eu le malheur de dire : « Bête Jeannette ! » alors ses mauvais tours redoublaient. Tantôt, elle soufflait le feu, tantôt elle renversait les bassines pleines de lait, culbutait les vachères, jetait des sorts. Les ruines de la Loyère ont disparu aujourd'hui. Un beau château neuf s'élève sur leur emplacement. Avec les ruines du vieux château a disparu aussi la « bête de la Loyère » dont cependant les mauvais tours sont encore racontés, dans les veillées d'hiver.

L'âme damnée du sire de Coeten-faô est condamnée à mener une chasse dans la forêt de Teillay ; mais là ne se borne pas sa pénitence, et on le retrouve ailleurs dans le pays. Le malheureux sert même de monture au diable qui le

métamorphose suivant ses besoins Une nuit, que Simon-le-Bigre s'en revenait du marché de Châteaubriant, où il s'était attardé pour livrer un bœuf, il trouva l'âme damnée de Coetenfaô attachée à un buisson, sous la forme d'un cheval. L'éviter était impossible. Au moment où il passait près de lui, voilà que l'animal se met à parler : « Tu vas bientôt rencontrer mon maître, lui dit-il d'une voix qui semblait sortir de terre ; je vais te donner un conseil. Il ne manquera pas de te demander ton couteau ; si tu veux éviter la mort, présente-lui la lame et non le manche. » Simon-le-Bigre, très peu rassuré, continua sa route. A peine avait-il fait cent pas que Satan parut : « Ton couteau ! » lui demanda le roi des Enfers. Simon, tout tremblant, se hâta de lui en présenter la lame. Satan fit la grimace et passa. Mais en abordant son cheval, il lui cria d'une voix terrible : « Tu as parlé, maudite bête, malheur à toi ! » Aussitôt il l'enfourcha et s'élança à travers l'épaisseur de la forêt, avec un tel vacarme que les arbres craquaient et semblaient se briser sous ses pas.

La croyance à l'apparition d'esprits qui annoncent la mort prochaine de membres de certaines familles est assez répandue en Europe ; on la retrouve surtout en Ecosse et en Irlande, où le

fantôme porte le nom de « banshee ». Quelques châteaux de la Haute-Bretagne ont aussi ce privilège : voici un récit que je tiens d'une dame de mes amies, qui habite le manoir dont il est question ; il appartient depuis plusieurs siècles à sa famille, dans laquelle s'est conservée la tradition, ainsi que la circonstance qui l'explique.

Il y a un peu plus de trois siècles, le seigneur de la Ville-Even, mécontent des assiduités auprès de sa femme d'un de ses voisins et parents, le provoqua en duel, et une rencontre eut lieu près d'une pièce d'eau qui, depuis, est connue sous le nom de « Mare aux Messieurs ». Les deux hommes s'enferrèrent et moururent de leurs blessures, et ils furent inhumés dans le chœur de l'église paroissiale, sous le banc qu'ils occupaient comme seigneurs de la paroisse. Mais leurs âmes, coupables de meurtre prémédité, ont été condamnées à errer au-dessus de cette eau qui fut témoin de leur assaut furieux. Bien des gens ont vu, la nuit, leurs deux grandes ombres blanches se précipiter avec rage l'une sur l'autre, et l'on entend en même temps un bruit de ferraille, qui est le cliquetis de leurs épées.

Lorsqu'on annonça à la dame de la Ville-Even la mort tragique de son mari et de son cousin, elle tomba sans connaissance. Quand elle reprit ses sens, sachant qu'elle allait mourir, elle fit venir son fils aîné, qui n'avait alors que six ans, et lui

dit : « Mon fils, ma place n'est plus en ce monde, et je vais aller retrouver ceux que je pleure ; mais je ne vous abandonnerai point. Ecoutez-moi : lorsque vous ou vos descendants devront passer de vie à trépas, je reviendrai vous en avertir. » La dame mourut peu après, mais elle a tenu sa promesse ; lorsqu'un de ses descendants doit mourir, on voit se promener aux environs du vieux manoir une dame blanche dont les longs cheveux flottent au vent, et qui a les mains jointes dans une attitude désespérée. Plusieurs personnes la virent en 1886, et vinrent en parler aux maîtres de la Ville-Even. Ceux-ci n'y firent guère attention, tout le monde étant bien portant à la maison, mais la semaine n'était pas écoulée que le maître tombait malade et mourait peu après.

Il y a dans la cour du château de Prémorvan, qui en est voisin, un puits ancien, près duquel on voit quelquefois un cierge qui brûle, la lumière tournée vers le sol. Lorsqu'il s'éteint, on peut être assuré que dans les douze heures, il y aura un mort dans le village voisin.

Mme Vaugeois, in *Revue des trad. pop.*, t. XIII, p. 130-132 ; Fouquet, *Légendes du Morbihan*, p. 50 ; J. Bazouge, *Guide du voyageur à Dinan*, p. 142 ; Le Maout, *Collection de pièces inédites*, t. II, p. 573 ; B. Robidou, *Histoire d'un beau pays*, t. II, p. 100 ; J. Bazouge, l. c., p. 162 ; E. Herpin. *La côte d'Emeraude*, p. 449 ; *Revue*

des Trad. pop., t. XIII, p. 445 ; FOUQUET, l. c., p. 49, 122-126 ; CHATEAUBRIAND, *Mém. d'outre-tombe*, t. I, p. 136, édit. Garnier ; l'*Hermine*, t. XVII, p. 149 ; *Revue des Trad. pop.*, t. XII, 355, 354, 528 ; CHATEAUBRIAND, l. c., t. I, p. 258 ; PAUL SÉBILLOT, *Trad. et sup.*, t. I, p. 354 ; CH. FOUGÈRES, *Annales de Bretagne*, t. XI, p. 641-48 ; E. HERPIN, in *Revue des trad. pop.*, t. XII, p. 684 ; GOUDÉ, *Histoires et légendes de Châteaubriand*, p. 36 ; LUCIE DE V. H., in *Revue des trad. pop.*, t. XII, p. 142, t. XIII, p. 545.

IV

Les Chasses fantastiques

On sait que le goût de la chasse est traditionnel dans les anciennes familles, et, quoique la diminution du gibier et le développement de certains autres sports l'aient affaibli depuis le milieu de ce siècle, il subsiste encore, comme une survivance inconsciente de l'époque nomade et guerrière où cet exercice était presque une nécessité. Jadis ceux qui avaient le privilège de la chasse n'avaient pas toujours toute la modération désirable, et les meutes foulaient parfois les récoltes. Ceux qui se rendirent coupables de ce méfait et ne l'ont pas expié de leur vivant sont condamnés à poursuivre sans trève le gibier qui, autrefois, les entraîna à passer à travers les blés, à ne respecter ni les jours fériés ni les ministres du Seigneur.

J'ai déjà parlé, au chapitre des forêts, des chasses qui sont localisées et qui ne se distinguent des chasses véritables que par leur caractère nocturne et fantastique ; de plus elles ne sont pas désignées comme la punition de faits d'une nature aussi par-

ticulière. Celles dont il est question ici se passent presque toujours dans la région aérienne, et leur origine spéciale est nettement indiquée.

Le bruit fait dans les airs par les bandes des oiseaux de passage semble expliquer, d'une façon assez plausible, le fait matériel qui a donné naissance à cette légende ; on la retrouve un peu partout en Haute-Bretagne, et la chasse prend le nom du personnage qui la conduit.

La plus populaire est celle qui est désignée sous le nom de Chasse Arthur, Chasse Arthus ou Chasse Arthu'. Elle passe dans les airs en faisant un bruit semblable aux aboiements d'une meute. Le chasseur Arthu' a le même nom qu'un héros mythique du moyen âge ; mais la légende actuelle ne dit pas quelle était sa condition : elle raconte qu'un dimanche, pendant qu'il assistait à la messe, il entendit dans la campagne les aboiements de chiens lancés à la poursuite du gibier ; aussitôt, sans attendre la fin de l'office, il sortit de l'église pour se mêler à la chasse. Il n'en est plus revenu, et il doit y prendre part jusqu'au jugement dernier. Aux environs de Rennes, Arthu' était un roi du vieux temps qui est puni pour avoir fait courir ses chiens le jour même de Pâques. Celui qui entend la meute aérienne peut la faire descendre sur terre en faisant le signe de la croix à rebours ; pour la faire remonter il suffit de se signer de la façon ordinaire.

Dans le pays de Retz et aux environs de Lamballe la chasse est conduite par un roi David. Il chassait tous les dimanches et ne tenait aucun compte des plaintes des paysans dont il foulait les moissons.

Dans la Loire-Inférieure, sur la limite du Morbihan, la Chasse Gallery se réunit sur le chemin de la Reine qui va de Plessé à Richebourg près Beslé. Par les beaux jours de septembre et d'octobre on entend la meute infernale qui aboie tout le long du vieux chemin et ne cesse ses hurlements lugubres qu'après s'être séparée en deux bandes : l'une qui s'enfonce dans les bois de Redurin en Plessé, et l'autre qui s'élance sur Conquereuil à travers les landes de Lugançon. C'est la bande des seigneurs impies qui, durant leur vie, chassèrent le dimanche pendant les saints offices, et qui est condamnée à courir éternellement la nuit. Conduite par Gallery — le plus méchant d'eux tous — et poussée irrésistiblement par les démons elle poursuit son chemin avec la rapidité de l'éclair et glace d'épouvante les hommes comme les animaux qui l'entendent.

PAUL SÉBILLOT, *Traditions et Superstitions*, t. I, p. 219; *Revue des Traditions populaires*, t. XIII, p. 696, t. IX, p. 413, t. V, p. 175.

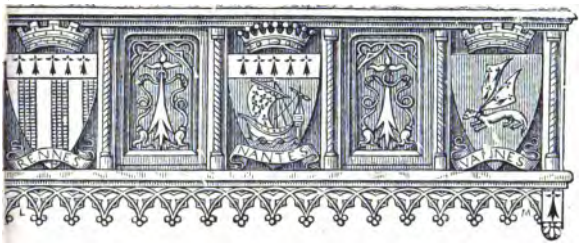

CHAPITRE VI

LES GUERRES

I

Les Batailles et les Sièges

De toutes les légendes qui se rapportent à des faits historiques, les plus défigurées, les plus ɔnfuses sont celles qui racontent les combats qui ɔ sont livrés à diverses époques sur bien des oints de notre pays. Il y a peu de chose à y puiser, ı chronologie y est, comme on devait s'y attendre, eu observée, et même les belligérants, que la ·adition met en présence, ne sont pas toujours ceux ui s'y trouvèrent réellement.

Elles n'ont d'autre intérêt que la constatation

locale d'un fait de guerre qui souvent s'est passé non loin de l'endroit indiqué, mais dans des circonstances généralement tout autres que celles que les récits populaires ont conservées.

Dans son étude sur Corbilon, M. de Kersabiec parle des Grands-Fossés que l'on voit un peu au-delà du bourg de Saint-Lyphard, et qui sont formés d'un énorme tas de terres rapportées, élevé de dix mètres au moins, ayant à ses pieds une douve d'égale longueur et profonde encore aujourd'hui de cinq à six pieds. Pendant que M. de Kersabiec examinait ce curieux travail, il dit à un paysan qui passait : « Qu'est-ce ceci ? — Monsieur, on appelle cela les Grands-Fossés. — Qui les a faits et pourquoi ? — Cela a été fait dans les temps jadis, quand l'ennemi vint pour s'emparer du pays. Les gens du lieu se réunirent ici, et dans une nuit, ils firent ce fossé pour l'empêcher de passer ; mais l'ennemi vint en bateau par la Brière, et descendit en dedans. Il y eut une terrible bataille : les gens du pays furent vaincus ; le nombre des morts fut si grand que les corps firent comme un pont sur le ruisseau, d'où est venu le nom de Pont d'Os donné au village, comme qui dirait le Pont des Ossements. » Suivant un autre récit, le Pont d'Os aurait été construit à la suite d'une grande bataille, et ses fondements auraient été posés sur les ossements des vaincus ; sous les piles du Pont

d'Armes auraient été enfouies les armes des ennemis.

A Noyal-sous-Bazouges, il y eut autrefois une grande bataille, et les vainqueurs obligèrent les vaincus à élever, de leurs propres mains, un menhir.

L'auteur de l'article Saint-Aignan (Loire-Inférieure), dans la nouvelle édition d'Ogée, avait recueilli une tradition selon laquelle les Poitevins et les Manceaux en seraient venus jadis aux mains sur les Landes de Gauchon.

La tradition locale dit qu'à la Ville-au-Traitre en Vieux Bourg Quintin, « une armée romaine » fut entièrement détruite dans une bataille terrible qui s'y livra. A Evran, pendant des siècles, la charrue a respecté le lieu où Du Guesclin et les Anglais se battirent près du Pont d'Evran. A Rieux, on raconte qu'une bataille sanglante se livra près du château ; dans le pré dit de la Bataille, les combattants avaient du sang jusqu'à la cheville.

Comme la plupart des grands événements qui changent les destinées d'une nation, la bataille de Saint-Aubin du Cormier (1488) fut précédée de prodiges ; sans doute on vit quelque temps avant des armées se choquer dans les nuages, et d'au-

tres signes avant-coureurs de la catastrophe où périt l'indépendance de la Bretagne ; l'un d'eux nous a été conservé par l'annaliste Belleforest, qui écrivait un demi-siècle après la bataille : il s'agit d'un combat furieux entre des oiseaux et il le rapporte vraisemblablement d'après une tradition qui courait peut-être en Bretagne, et qu'on avait raconté, en l'y localisant, bien avant lui. On lit dans les *Facéties* de Pogge : Au mois d'avril de cette année 1451, il arriva une chose étonnante sur les confins de la Gaule et de cette contrée qu'on nomme aujourd'hui Bretagne. Des pies et des geais après s'être formés dans les airs en ordre de bataille, poussèrent des cris perçants et se livrèrent pendant tout le jour un combat acharné. Les geais furent vainqueurs ; on trouva morts par terre jusqu'à deux mille des leurs et quatre mille pies. Ce que signifie ce prodige le temps nous l'apprendra.

Voici le récit de Belleforest : Un pareil événement estonna et les Bretons et ceux de leur ligue, lors que Louys Duc d'Orléans (qui depuis fut Roy de France et des plus doux et meilleurs Princes qui iamais y commanderent) s'arma contre Charles ; car il fut veu en l'air vn combat si furieux entre les Geais et les Pies, que la terre estoit couuerte des corps outrés de ces oyseaux, par l'espace de plus de deux lieues de terre, et s'estans là

assemblees les compagnies legeres et escadrons plumeux, tout ainsi que les escadrons des soldats ont de coustume de s'arrenger pour donner quelque iournee et ce en vn lieu appellé sainct Aubin, auquel mesme fut liuree celle memorable bataille, presagee par ce combat d'oiseaux, en laquelle les Princes d'Orléans, Bretons, de Dunois, Orenge, Comminge, Albret et d'Escalles Anglois, furent deffaits par le Roy, y moururent sept à huict mille Anglois, Bretons et Gascons, venus au secours des seigneurs de la ligue.

Cette tradition est maintenant oubliée aux environs ; elle fait songer aux batailles de chats qui, d'après plusieurs récits que j'ai recueillis, pronostiquèrent la Révolution.

J'ai habité assez longtemps à une très petite distance du lieu où se donna la bataille ; et j'ai maintes fois interrogé les gens du pays sur les souvenirs que la tradition conservait de ce fait mémorable. Voici en résumé ce que j'ai pu recueillir :

Les Bretons s'étaient postés à Moronval, pour attendre les Normands ; ceux-ci furent d'abord vainqueurs ; mais les Bretons, ayant reçu des renforts, firent un tel massacre de leurs ennemis, que l'étang de la Rousselière fut ainsi nommé parce qu'il était rouge du sang des Normands. Il est possible que la tradition populaire ait confondu

les Normands et les Français, le lieu où ce fait de guerre se serait passé étant voisin du champ de bataille de Saint-Aubin du Cormier. Toutefois, en raison de ce que le dénouement de la rencontre est tout différent, il est permis de supposer qu'il s'agit d'un combat plus ancien ; Saint-Aubin n'est pas très éloigné de la frontière de Normandie, et ce pays de Marches dut souvent être exposé aux invasions normandes.

Les habitants de Poligné (Ille-et-Vilaine) ont souvenir de batailles et de massacres qui ont eu lieu dans deux endroits : assez près de Bout-de-Lande on montre un terrain où l'abondance du sang a été telle que l'herbe ne peut plus pousser ; au-dessous de la chapelle du Désert on voit deux landes nommées les Saigneries M. Harscouet de Keravel ayant demandé à un paysan qui le conduisait à quelle époque avaient eu lieu ces tueries, il lui répondit : « Peut-être bien en 93 ou deux cents ans avant ».

Les sièges ont laissé plus de souvenirs que les batailles ; sans en être bien précis, ils sont toutefois moins confus : ce que la tradition a surtout retenu, ce sont les ruses des assiégeants et des assiégés, les trahisons qui avertissent les ennemis

ou leur livrent des postes, et l'héroïsme de quelques femmes ; ce dernier trait n'a pas lieu de surprendre dans le pays de Julienne Du Guesclin et de Jeanne la Flamme. Quant aux autres faits conservés dans les souvenirs populaires, il serait assez aisé d'en rencontrer d'analogues dans l'histoire des sièges, même en notre province.

La nouvelle édition d'Ogée dit que l'on voit encore une femme, le casque en tête, le sein demi nu et le poignard levé, sculptée sur la porte ogivale de l'une des tours de Goulaine. Ce serait en mémoire de la défense de Yolande de Goulaine contre les Anglais, pendant l'absence de son père.

Lamballe a été assiégée nombre de fois ; mais non par les Anglais ainsi que le veulent plusieurs légendes. Autrefois on voyait d'Angleterre les tours de Notre-Dame de Lamballe. Les Anglais débarquèrent sur la côte de Bretagne, et s'avancèrent vers ce clocher qu'ils apercevaient depuis si longtemps. Un traître leur indiqua un souterrain qui débouchait au milieu de la ville. Ils profitèrent de l'avis, se saisirent du maire et lui dirent que s'il ne leur donnait les clefs des portes, ils le tueraient et mettraient tout à feu et à sang. Il demanda à réfléchir et leur dit qu'à midi il rendrait réponse. Il alla par la ville et souleva les habitants, tout en feignant de livrer les portes. Les Lamballais se précipitèrent sur les Anglais qui avaient mis leurs

armes en faisceau et en massacrèrent un grand nombre.

On trouvera dans la *Petite Légende dorée* les détails de deux épisodes de sièges de Lamballe, et ceux de Rennes et de Saint-Malo. Dans ces quatre récits, la ville est sauvée par l'intervention des saints, dont les statues indiquent par un geste la présence de l'ennemi.

PITRE DE L'ISLE, *Dict. arch. St-Nazaire,* p. 136 ; PAUL SÉBILLOT, *Les travaux publics et les mines dans les traditions populaires*, p. 112 ; P. BÉZIER, *Inventaire,* p. 86 ; B. JOLLIVET, Les *Côtes-du-Nord,* t. I, p. 385 ; OGÉE, *Dict. de Bretagne* ; B. ROBIDOU, *Histoire d'un beau pays*, t. II, p. 331 ; ROSENZWEIG, *Répertoire arch. du Morbihan,* p. 117 ; BELLEFOREST, *Histoires prodigieuses,* t. III, p. 284 ; POGGE, *Facéties*, conte CCLX ; PAUL SÉBILLOT, *Traditions*, t. II, p. 51, t. I, p. 367 ; *Revue des Trad. pop.* t. XII, p. 221 ; OGÉE, l. c.; PAUL SÉBILLOT, *Notes sur les Trad. de la Haute-Bretagne,* extrait de l'Archivio, p. 11, *Petite Légende dorée*, p. 216 et suiv.

II

Les guerres étrangères modernes

A partir de la fin du XVIe siècle, ce n'est qu'à de rares intervalles que l'étranger foula le sol de la Haute-Bretagne, et ses entreprises furent toujours terminées par la défaite. Pendant les deux siècles qui suivirent, bien des personnages bretons, quelques-uns illustres comme le maréchal de Guébriant, Lamotte-Picquet, le comte de Guichen, ou l'infortuné Mahé de la Bourdonnais, prirent une part glorieuse à nos guerres nationales. Le peuple ne connait aucun d'eux, de même qu'il ignore le connétable de Richemont, et presque Du Guesclin.

Du Guay-Trouin n'est l'objet d'aucun récit légendaire ; mais son souvenir nous est conservé par une chanson populaire ; à Saint-Malo même, elle ne subsiste plus guère qu'à l'état fragmentaire, et elle semble en voie de disparition. D'après le *Vieux Corsaire* de Saint-Malo, il n'y a pas encore bien longtemps, les mamans endormaient leurs enfants, en leur chantant une chanson sur la prise de Rio-Janeiro. Ce journal reproduisit les deux

couplets suivants en exprimant le désir que ses lecteurs retrouvent le reste de la chanson.

Monsieur *Duguay z'a t'*envoyé
Un tambour de l'*Achille*
Pour demander à ces braves guerriers,
S'ils veulent capituler.

Les dames du château
S'ont mis à la fenêtre
« Monsieur Duguay, apaisez vos canons (bis)
Avec vous je composerons ».

Je crois que sa question est restée sans réponse, de même que celle que j'avais posée dans la *Revue des Traditions populaires* sur le même sujet. M. Robert Oheix a recueilli à La Motte, près Loudéac une version un peu plus complète, mais évidemment tronquée, qu'il a publiée dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*.

La ville aux Portugais, } *bis*
Hola ! c' qu'olle est jolie }
Olle est jolie et parfaite en beauté } *bis*
Du Gué la veut z vérité. }

Du Gué *z* a *t* envoyé } *bis*
Deux ou trois de ses gardes : }
— Monsieur Du Gué m'a *t* envoyé ici } *bis*
Savoir si la ville est à lui. }

— Va t'en dire à Du Gué, } *bis*
Va t'en dire à ton maître }
Qu'nous somm' ici cinquante généraux } *bis*
Tous prêts à lui donner l'assaut. }

Le premier coup d' canon
Que Dugué leur amène
A fait trembler la ville aux Portugais,
La jolie tour a renversé.

Les dames du château
Etaient sur les murailles :
— Monsieur Du Gué, apaisez vos canons
Avec vous je composerons.

— Quelle composition, } *bis*
Mesdam' voulez-vous faire ? }
O mes canons j'abatrai vos maisons,
Et mes soldats qui pilleront :
Ils pilleront les petits et les grands
Qu'auront de l'or et de l'argent.

J'ai entendu dire à ma grand'mère, née peu après la bataille de Saint-Cast, et morte presque centenaire, que les Anglais qui occupèrent un instant Matignon étaient des pillards déterminés : lorsqu'ils étaient enivrés et ne pouvaient plus boire, ils défonçaient les tonneaux et mettaient le cidre à courir ; ils s'amusaient à éventrer les couettes avec leurs sabres pour en faire voler la plume, et ils chauffaient les pieds des paysans pour les forcer à révéler l'endroit où ils avaient caché leur argent. Suivant la légende, il y eut aussi des représailles ; c'est ainsi qu'une bonne femme dont les Anglais avaient tué le mari, assomma un blessé qui était chez elle en le frappant à coups de « trous de choux ».

Lors de cette invasion, la sainte Vierge inter-

vint plusieurs fois en faveur des Bretons : au Temple en Pléboulle, elle arrêta les ennemis en faisant déborder le minuscule ruisseau qui y passe ; pendant la bataille de Saint-Cast elle s'envola sur la mer, et autour d'elle se forma une sorte de brouillard qui parut être aux Anglais la crête des dunes, c'est pour cela qu'ils tirèrent trop haut et que leur artillerie ne fit pas grand mal aux Français. Ceux-ci furent victorieux, non seulement à cause de leur bravoure, mais aussi parce que le ciel punit leurs ennemis des sacrilèges qu'ils avaient commis en enlevant la statue de sainte Blanche et en cassant le bras de la croix de l'Esrot.

La tradition, qui ne semble pas se souvenir de l'héroïque défense de Rioust des Villaudrens au Guildo, lui attribue dans la bataille de Saint-Cast un rôle prépondérant : la croix de l'Esrot marque l'endroit où il rassembla son armée pour combattre les Anglais ; au moment où ceux-ci allaient à la rencontre du duc d'Aiguillon du côté de la Vieuville, Rioust descendit par la rue de Besnault et surprit par derrière les ennemis qui furent massacrés. On dit que la mer était rouge de sang jusqu'à Saint-Briac. D'après Rioust lui-même, la colonne de M. de Broc dont il faisait partie comme volontaire déboucha par l'avenue du château de Saint-Cast ; la colonne qui partit de Lesrot était commandée par le comte d'Aubigny.

Plusieurs champs de bataille sont hantés par les spectres de ceux qui y perdirent la vie. Sur les landes de la Déroute, en Avessac, apparaissent parfois des bandes de fantômes blancs, qui viennent demander des prières pour les âmes des guerriers morts dans la bataille de Salomon et de Gurwand contre les Normands en 869. Dans les mielles de Saint-Cast on voit près du Trou aux Anglais rôder la nuit un homme qui porte sa tête sous son bras. Non loin de la colonne érigée en souvenir de la bataille, est un bas-fond appelé la *Cassière* (lieu bas et humide) *des damnés* parce que les Anglais y avaient été enterrés. On y voyait des apparitions, des fantômes, des feux et des lances brillantes.

Dans les souvenirs des gens du littoral, les corsaires sont associés à l'idée d'opulence ; ils étaient si riches, dit-on, qu'ils fricassaient des piastres. Ils n'ajoutent pas, que je sache, comme Chateaubriand dans ses *Mémoires d'Outre-tombe*, qu'après les avoir ainsi fait sauter dans la poêle, ils s'amusaient à les jeter aux gamins de Saint-Malo, pour se donner le plaisir de voir les grimaces qu'ils faisaient en se bousculant et en se brûlant pour les attraper.

Une historiette encore populaire dans le pays

de Dol, raconte que l'un d'eux avait fait une fortune si considérable, qu'il ne savait comment employer son argent. Il se fit bâtir un palais de marbre, et voulut que les parquets fussent de louis d'or. Il en demanda la permission au grand empereur, qui la lui accorda, à la condition que le riche marin ne marchât ni sur les lis, ni sur la couronne, ni sur la face auguste des rois. Le Malouin qui, comme tous ceux de son pays, avait de la malice, se dit que la chose était fort simple. Il fit des planchers composés de pièces dont les faces étaient collées les unes aux autres, de telle façon que l'on ne posait le pied que sur l'arrête des monnaies. Mais il arriva que le corsaire fut ruiné. Tout le monde s'en réjouit, car sa demande était une ingratitude à la mémoire des Louis qui avaient fait nobles tous les bourgeois de Saint-Malo.

Sur les côtes de Bretagne, les guerres maritimes sont encore l'objet de quelques récits. A Saint-Cast, un corsaire nommé Besnard commandait un navire, le *Périllon*, qui accomplit des exploits fabuleux. Le diable se mêla aussi de ces croisières ; il monta même à bord d'un navire de l'Etat, la frégate la *Cornélie*, dont le capitaine se donna à lui, à la condition d'arriver en quinze jours aux Grandes-Indes. Les matelots de Surcouf se faisaient, dit-on, tatouer sur le front ces mots : « Terreur de la mer ».

Les pontons ont été jusqu'à ces derniers temps l'objet de récits légendaires ; à Matignon on racontait qu'un marin, pour ne pas mourir de faim, se dévora les mollets ; un matelot de Saint-Cast avait été tellement secoué à bord d'une de ces prisons flottantes que, pendant toute sa vie, il ne pouvait s'empêcher d'imiter en marchant le mouvement d'un bateau à l'ancre tourmenté par le roulis. Ceux qui étaient à terre n'étaient pas mieux traités : un pêcheur de Plévenon fut attaché comme un chien, avec une chaîne, à l'entrée d'un fort, et en passant auprès de lui, les enfants lui criaient d'aboyer. Un jour il dit à l'un d'eux : « Non, je n'aboierai pas ; mais si vous voulez, je sais des contes de mon pays et je vous les conterai. » L'enfant alla rapporter à ses parents les paroles du prisonnier ; ils le firent détacher, et lui donnèrent à manger les restes de leur table. Le soir il racontait des contes aux enfants et quand, au moment de la paix, il devint libre, ils le regrettèrent beaucoup.

On a conservé aussi quelques récits d'évasion : un matelot de Matignon, nommé Boulloux, fit un trou dans la muraille d'un ponton, et, par une nuit d'hiver, il sauta à la mer avec huit de ses compagnons. L'un d'eux se noya, mais les sept survivants, parmi lesquels se trouvait un capitaine de Saint-Briac, s'emparèrent d'un brick anglais, chargé de poudre ; ils eurent la chance d'échapper

à une frégate qui les poursuivait, et ils abordèrent à Paimpol où la cargaison fut vendue à leur profit.

J'ai connu d'anciens marins, jadis captifs sur les pontons, dont le rêve était de manger, avant de mourir, le cœur d'un Anglais, tout cru. L'un d'eux étant à son lit de mort, pensa faire à son confesseur une grande concession, en déclarant qu'il se contenterait de le manger cuit.

Revue de Bretagne et de Vendée, 1889, p. 289 ; *Revue des Trad. pop.*, t. XIII, p. 404 ; F. DE LA NOUE, *Notice sur le combat de Saint-Cast* ; COMTE RÉGIS DE L'ESTOURBEILLON, *Légendes du pays d'Avessac,* p. 10 ; PAUL SÉBILLOT, *Trad. et superst.* t. I, p. 368, 370 ; *Revue des Trad. pop.*, t. IX, p. 288 ; PAUL SÉBILLOT, *Contes des marins,* p. 341 ; *Trad. et sup.*, t. I, p. 374.

CHAPITRE VII

LES GUERRES CIVILES

I

La Ligue

Le protestantisme n'a jamais eu de racines bien profondes en Bretagne. Comme partout ailleurs il a été persécuté à ses débuts. Mais il ne paraît pas que le souvenir des supplices qu'eurent à subir ceux de la religion réformée ait laissé beaucoup de traces dans la mémoire populaire.

La chanson qui suit, recueillie par le Dr Roulin vers 1850 et publiée par Ampère dans les *Instructions relatives aux poésies populaires de la France*, en est probablement le seul et dernier écho.

Voulez-vous ouir l'histoire,
D'une fille d'espit (esprit)
Qui n'a pas voulu croire
Chose que l'on lui dit.

Sa mère dit : Ma fille,
A la messe allons donc !
— Y aller, à la messe,
Ma mère ce n'est qu'abus.

Apportez-moi mes livres
Avec mes beaux sabots,
J'aim'rais mieux êtr' brûlée
Et voutée (vantée) au grand vent,
Que d'aller à la messe
En faussant mon serment.

Quand sa très chère mère
Eut entendu c' mot là,
Au bourreau de la ville
Sa fille elle livra.
— Bourreau, voilà ma fille !
Fais à tes volontés ;
Bourreau, fais de ma fille
Comme d'un meurtrier.

Quand elle fut sur l'échelle,
Trois rollons (barreaux) já montée,
Elle voit là sa mère
Qui chaudement pleurait.
— Ho ! la cruelle mère,
Qui pleure son enfant
Après l'avoir livrée
Dans les grands feux ardents,

Vous est (ez = avez) bien fait, ma mère,
De me faire mourir.

Je vois Jésus, mon père,
Qui, de son beau royaume,
Descend pour me quérir.
Son royaume sur terre
Dans peu de temps viendra,
Et cependant mon âme
En Paradis ira.

L'époque de la Ligue qui, en Bretagne, fut particulièrement dure, a laissé quelques souvenirs assez confus. Suivant les pays, le mauvais rôle est attribué aux huguenots ou aux ligueurs ; mais sur le versant de la Manche tout au moins, les ligueurs sont les plus maltraités, et dans presque toutes les légendes ils sont représentés comme des gens sanguinaires et pillards. Il est probable que ces traditions étaient assez nombreuses avant la Révolution ; la guerre civile de la fin du XVIIIe siècle les a fait oublier, et il est possible que plusieurs des exploits des ligueurs ou des huguenots aient été depuis attribués aux chouans.

Voici ce que j'ai pu recueillir. Autrefois vivaient dans un château près de Salines, en la commune de Matignon, des gentilhommes qui ne se plaisaient qu'à mal faire. On les appelait les ligueurs ou les Fondebonds ; je n'ai pu savoir si ce nom était celui de leur château ou le leur. Ils commirent beaucoup de crûautés ; aux Villes-Samson, ils éventrèrent, pour se divertir, une femme de Saint-Cast, et l'on appelle encore aujourd'hui l'Allée des

Soupirs un endroit près de Matignon où ils égorgeaient leurs victimes.

A Marigné, la tradition locale a conservé le souvenir du pillage de cette localité par une troupe venue de Fougères, et qui appartenait au parti de Mercœur, mais contrairement à l'histoire, elle dit que ce seigneur, aidé de ses vassaux, repoussa les assaillants.

Le seigneur de l'Isle-Aval en Saint-Pôtan, qui était ligueur et dont le château fut démantelé par ordre de Henri IV, a laissé un souvenir détestable ; des soldats à son service s'étant fait conduire par un petit garçon à l'endroit où demeuraient ses parents, le tuèrent, ainsi que son père et sa mère, et mirent le feu à la maison après l'avoir pillée.

Le nom de Huguenot est resté attaché à quelques menhirs, comme la Pierre huguenote à Landéan. Les habitants d'Ercé-près-Liffré et ceux de la Chapelle-Chaussée portent encore le sobriquet de « Huguenots ». Il y eut pendant un siècle une petite église protestante au château du Bordage en la première de ces deux communes ; mais la très grande masse des indigènes resta catholique. Vaurigaud n'indique pas la Chapelle-Chaussée parmi les pays où le culte de la religion réformée fut célébré, même temporairement.

Voici les traces que les protestants ont laissées dans la tradition populaire ; c'est à peu près la

contre-partie de ce qu'elle attribue aux Ligueurs. Près de Coetquidan, on montra à Cayot-Delandre une maison qui avait appartenu à des protestants; on lui dit qu'il y avait un souterrain et que les huguenots qui l'avaient habitée étaient des gens cruels. D'après la tradition le manoir de la Cholière à Orvault a été habité par des huguenots ; nos paysans, dit Richer, regardent ce nom comme la qualification d'un homme sans religion et ne le prononcent encore qu'avec une sorte d'horreur. Le souvenir du protestantisme s'est joint, dans ces pays à celui d'une longue guerre civile, et quand on sort d'une pareille crise, on est souvent injuste envers le parti vaincu.

Les protestants étaient, comme on sait, volontiers iconoclastes ; on a conservé à Carentoir le souvenir d'une tentative infructueuse pour brûler une statue, qui rappelle des récits du même genre que l'on assure s'être passés à l'époque révolutionnaire. Des huguenots qui demeuraient à Catteneuc, voulurent brûler la statue de Notre-Dame qui était placée dans un chêne où l'on venait la vénérer. Par trois fois ils la jetèrent dans un four chauffé à blanc, sans pouvoir la détruire. On ajoute que le four a subsisté jusqu'à nos jours, et que la statue est restée noire par suite de cet attentat.

Aux environs de Redon, une variante de la

légende de Rieux attribue aux huguenots le rôle qui est le plus habituellement joué par les lavandières. Le grand saint Jacques remontait la Vilaine en marchant sur les eaux ; il avait dessein de s'arrêter à Rieux qui était une grande ville ; mais cette grande ville était pleine de huguenots et ces mécréants ne permirent pas à saint Jacques de s'arrêter. Le saint, irrité, s'écria d'un ton prophétique : « O ville de Rieux, tu seras détruite ! » et il alla fonder la ville de Redon.

L'ancien château du Rufflay en Saint-Donan était la demeure d'un huguenot qui, un soir, attendit le recteur de Saint-Donan, qui s'était attardé aux Petits-Madrais, l'assassina et porta son cadavre derrière le presbytère. Depuis cette époque on peut voir chaque nuit un corbillard, couvert de draperies de deuil, se diriger vers Saint-Brieuc, au galop de quatre chevaux noirs et sans conducteur visible.

Du temps de la Ligue, le manoir de Château-Botherel fut assiégé par le seigneur de Launay. Il appartenait alors à une châtelaine courbée sous le poids des ans, mais pleine de courage et de résolution. Elle lutta longtemps ; mais enfin, le canon fit crouler ses épaisses murailles. Plutôt que de se rendre, elle se précipita dans la rivière à l'endroit qui porte aujourd'hui le nom de Fosse-Madame. C'est un trou sans fond d'où s'échappent sans cesse de sourds mugissements, parmi lesquels

on prétend entendre les cris de la dame de Château-Botherel.

D'après une tradition, les Anglais auxiliaires de l'armée royale s'étaient ménagés des intelligences dans le château de La Gacilly ; à minuit une lumière brilla au haut du donjon ; les soldats passèrent la rivière à la nage, tuèrent les défenseurs du château et y mirent le feu après l'avoir pillé ; puis ils tuèrent la femme qui les avait introduits.

Ampère, *Instructions relatives aux poésies populaires*, p. 26 ; Paul Sébillot, *Traditions et superstitions*, t. I, p. 377 ; P. Bézier, *Supplément à l'Inventaire des Mégalithes*, p. 23 ; Paul Sébillot, in *Archivio*, p. 10 ; Cayot-Delandre, *Le Morbihan*, p. 308 ; Richer, *Voyage dans la Loire-Inférieure*, Lettre II ; Abbé Le Claire, *La paroisse de Carentoir*, p. 64 ; Bizeul, *Voies romaines de la Bretagne*, p. 54 ; B. Jollivet, *Les Côtes-du-Nord*, t. I, p. 377, ib., p. 60 ; E. Ducrest de Villeneuve, *Le Château et la Commune*, p. 279.

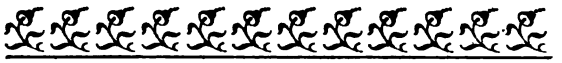

II

La Révolution

Aux yeux du peuple, la Révolution est une période à part, une sorte de jalon chronologique, le seul — avec le règne de quelques souverains modernes, et la guerre de 1870 — qu'il connaisse réellement. Il lui semble même, et à juste titre, partager en deux son histoire. C'est ainsi qu'en Haute-Bretagne les récits populaires, surtout ceux des marins, font remonter à peu près à l'époque révolutionnaire le départ des fées qui, pour d'autres, coïncide avec la fin du siècle, départ qui n'est que momentané, puisque après 1900, les « bonnes dames » deviendront de nouveau visibles.

En Ille-et-Vilaine et dans la partie française des Côtes-du-Nord, les paysans rapportent au temps de la « grande Révolution » presque tous les évènements importants qui se perdent dans la nuit des âges ; on doit pourtant faire une exception pour la Ligue qu'ils savent être de beaucoup antérieure ; une des formules initiales des contes populaires, — mais qui sert de préambule aux récits de

sorcellerie plutôt qu'à ceux où figurent les fées, — parle expressément de l'époque révolutionnaire[1].

Suivant une tradition, assez répandue aux environs de Moncontour et de Collinée (Côtes-du-Nord), la Révolution fut une sorte de châtiment envoyé par Dieu ; il voulut en particulier punir les moines de Bosquen, qui s'occupaient de choses étrangères à leur état et se mêlaient même de sorcellerie.

Ce fut un temps où l'on vit des prodiges : un peu avant 1789, il y eut en Bretagne de terribles batailles entre les chats du pays sur la lande de Meslin et sur les côteaux du Mené ; les *Histoires prodigieuses* de Belleforest nous apprennent (t. III, c. 3), qu'au moyen âge et au XVIe siècle, beaucoup de calamités furent précédées de combats entre des oiseaux.

Il y eut d'autres miracles. En 1793, le bruit se répandit que l'évangéliste saint Marc était apparu sous un arbre antique de la lande de Lanfains. D'innombrables curieux accoururent ; plusieurs affirmèrent avoir vu l'apôtre, l'avoir entendu

1. Cf. Sébillot, *Contes populaires de la Haute-Bretagne*. C'était avant la grande Révolution (1re série, n. L), c'était il y a longtemps, si longtemps, que les grands pères de ceux qui ont vu la Révolution n'étaient pas encore nés (Ibid. n. XLVII). D'autres commencent par cette phrase : c'était du temps de la grande Révolution (Ibid. n. XLV, 3e série, n. L).

même. Les pèlerinages se multiplièrent à l'arbre miraculeux, et la lande devint un lieu de rendez-vous où l'on accourait de toutes parts. L'abbé Tresvaux du Fraval rapporte dans ses *Confesseurs de la foi en Bretagne pendant la Révolution*, que des chefs royalistes profitèrent de ces rassemblements pour faire des enrôlements, mais que l'autorité civile défendit et dissipa cette agglomération de citoyens, et que depuis on n'a plus parlé de la vision merveilleuse

Il semble que, tout au moins à la campagne, où les guerres civiles ont laissé tant de légendes, on ait presque oublié les exécutions des prêtres et surtout celles des nobles. Cela tient sans doute à ce que le nombre de paysans décapités fut peu considérable ; la guillotine fonctionna presque toujours dans les villes, et aux yeux des gens de la campagne, habitués à respecter l'autorité, les exécutions, qui avaient lieu avec un certain déploiement de la force publique, empruntaient à cet apparat le même caractère de légalité que les pendaisons, la roue et les autres supplices dont ils avaient été témoins sous l'ancien régime. Dans les villes, on en retrouve plus de traces, moins cependant qu'on ne serait tenté de le croire ; voici dans cet ordre d'idées les quelques traits que j'ai pu relever. Le président du tribunal qui avait condamné à mort les demoiselles de Renac

se trouvait quelques jours après leur supplice près de l'hôtel qu'elles avaient habité à Rennes; il entendit par deux fois prononcer son nom, et il demanda qui l'appelait; mais personne ne lui répondit. Un instant après il entendit encore prononcer deux fois son nom: « Qui donc m'appelle? » s'écria-t-il. Quelqu'un qui passait sous les arbres de la promenade de la Motte, lieu où la scène se passait, frappé de la question, lui répondit : « Ne vois-tu pas que ce sont les demoiselles de Renac! » A ces paroles, ce malheureux fut saisi d'un tremblement à la suite duquel il mourut au bout de quelques jours.

A Nantes, les personnes nées vers le commencement de ce siècle avaient entendu parler des noyades ordonnées par Carrier; l'une d'elles racontait en 1860 qu'elle avait entendu dire bien des fois que la nuit, lorsqu'on conduisait les condamnés du Bouffay jusqu'au bout de la Fosse, les personnes charitables qui habitaient les quais ouvraient les portes de leurs allées, et se tenaient sur le seuil, dans les ténèbres. Alors, dans le cortège, il se trouvait souvent des jeunes femmes, portant au cou de petits enfants, et elles criaient en passant : « Y a-t-il quelqu'un qui veuille prendre mon pauvre enfant? » Les hommes ou les femmes embusqués tendaient les bras, recevaient l'enfant, et refermaient précipitamment leur porte, tandis

que le cortège continuait sa route. Beaucoup d'enfants furent sauvés ainsi, et élevés par des gens du peuple.

Lorsque Carrier habitait à Nantes, rue de Richebourg, dans l'endroit appelé le *Bourg fumé*, la fille d'un riche négociant de la ville, arrêté comme suspect, résolut d'aller demander sa grâce au proconsul; pour se le rendre favorable, elle remplit un panier des plus beaux fruits de leur jardin, et se rendit à la maison de Carrier. Toutes les portes étaient ouvertes; et la jeune fille put très facilement entrer dans la pièce où il se tenait. Elle s'avança le panier à la main, et vit le terrible homme assis près d'une table. Lorsqu'il la vit s'approcher, il prit sur la table qui était près de lui une quantité de chapelets, qu'il s'amusa à entrechoquer presqu'au visage de la jeune fille tremblante. « Tiens, citoyenne, dit-il en riant d'un gros rire brutal, ce sont les chapelets de tous les calotins, qui ont été boire, cette nuit, à la grande tasse ». La demoiselle fut si épouvantée, qu'elle oublia le danger que courait son père, et qu'elle s'enfuit, oubliant son panier et ses fruits, sans vouloir en entendre davantage. La maison que Carrier avait habitée dans la rue Richebourg fut, pendant assez longtemps, inhabitée après son départ; personne ne voulait y passer la nuit parce qu'on y entendait du bruit. Plus tard, en faisant

des réparations, on s'aperçut qu'une source passait dessous. Cette maison ne s'appelait pas la maison de Carrier ; mais la maison de Robespierre, qui ne mit jamais les pieds à Nantes.

Autrefois, il y avait dans plusieurs vieilles habitations des cachettes, dont quelques-unes avaient leur entrée à une certaine hauteur du conduit de la cheminée. D'autres avaient été obtenues à l'aide de faux plafonds, de fausses cloisons ou de doubles murs ; beaucoup portent le nom de cachette au prêtre, parce que les membres du clergé qui avaient refusé le serment à la constitution civile s'y cachèrent. On m'en a montré plusieurs en Haute-Bretagne : il y en avait une dans la maison de mon grand-père, où fut caché pendant de longs mois l'abbé Egault de Saint-René, professeur au collège de Dol, mon grand-oncle maternel, celui-là même dont Chateaubriand parle dans ses *Mémoires d'Outre-tombe* ; pour plus de sûreté, on avait eu soin de placer des fagots devant et d'y ménager une sorte de trou ; à Hénansal est une ferme où, pendant la Révolution, un prêtre a été tué. Depuis, tous les soirs à la même heure, on entend dans le grenier un bruit pareil à celui que fait un sac de pommes de terre que l'on décharge. Un jour on lava le grenier, et à l'endroit même d'où semblait sortir le bruit, on vit une large tache de sang ; c'est en vain que l'on a essayé de l'effacer : elle

persiste toujours et elle est aussi fraîche que si le sang avait été répandu la veille.

Malgré ces cachettes, il y eut nombre de prêtres qui, découverts, furent guillotinés ou fusillés. Je ne sais si on a relevé ailleurs la singulière opinion, populaire aux environs de Liffré (Ille-et-Vilaine), d'après laquelle les meurtres des prêtres auraient été commis par les chouans. En ce qui concerne le clergé non assermenté, l'accusation est mal fondée, mais elle a quelque chose de vrai, si elle s'applique aux prêtres qui avaient prêté serment à la constitution civile ; plusieurs en effet furent mis à mort par les bandes royalistes. Le peuple n'a pas distingué entre eux. Dans l'Ouest, les prêtres assermentés étaient exposés à toutes sortes d'avanies, et leur position était moins enviable peut-être que celle des prêtres réfractaires. Quelquefois, on plaçait clandestinement dans le tabernacle de leur église un chat noir qui sautait brusquement pendant la messe. C'est le diable, criaient les paysans, et tout le canton s'insurgeait. Il courait des chansons et des formulettes injurieuses pour eux. Quand M. Cormeaux, curé de Plaintel, eut été guillotiné en 1794, les paysans de cette commune composèrent, dit-on, des litanies dont le refrain était :

Saint Cormeaux, délivrez-nous
Des habits bleus et des jurons.

J'ai déjà parlé des empreintes laissées sur le sol par les cadavres des prêtres qui y avaient été tués ; on raconte aussi des légendes de prêtres qui se montrent encore à l'endroit témoin de leur supplice. A Bourg-des-Comptes (Ille-et-Vilaine), on voit la nuit cheminer lentement dans un petit chemin creux derrière le château du Boschet un prêtre qui eut la tête coupée en cet endroit.

Aux environs de Soudan (Loire-Inférieure), il y avait une ferme, ancien logis, dont les habitants étaient réveillés toutes les nuits par des chants d'église, ou des « bruits » qu'on ne pouvait définir. A la fin, le fermier fit démolir un mur, derrière lequel ces « bruits » paraissaient venir, et l'on y trouva des ornements de prêtre, qui avaient été murés là pendant la Révolution. On disait dans le pays qu'un prêtre, caché dans ce logis, avait été découvert et tué par les bleus. On porta les ornements à l'église du bourg ; on fit dire des messes, et tout bruit cessa.

Au manoir du Bois-Brient, près de Châteaubriant, dans la chapelle duquel un prêtre fut massacré au pied de l'autel, ce n'est pas son fantôme que l'on voit, mais de gracieuses apparitions ; pendant la nuit de Noël, trois belles demoiselles vêtues de blanc comme des communiantes, se tiennent par la main et sortent d'un bois voisin pour se rendre à la chapelle où elles font en-

tendre une musique délicieuse de cantiques.

Lorsque les nobles furent obligés de se cacher, ils choisirent quelquefois des endroits que la crédulité populaire regardait comme hantés. M. de Chateaubriand du Val Guildo, parent de l'auteur des *Martyrs*, passa plusieurs mois près du Guildo, soit dans les ruines de ce château où apparaissait, dit-on, le spectre de Gilles de Bretagne, soit dans une sorte de pigeonnier au bord de la mer, tout près d'une grotte où l'on voyait les fées.

Il y eut aussi des miracles, comme au temps des guerres de religion : des statues que l'on jeta au feu, comme celle de saint Cieux, ne purent être brûlées quelque soin qu'on y mît.

Par la Constitution civile du clergé, la Révolution avait froissé, surtout dans le pays de l'ouest, bien des convictions : l'émigration d'une partie des nobles, la suspicion dont ceux qui restaient étaient l'objet, y créa aussi de profonds mécontentements. Mais quelque graves qu'ils fussent, ils n'auraient peut-être pas suffi pour provoquer des résistances à main armée. La levée de 300,000 hommes ajoutant un nouvel élément de discorde à tous ceux qui existaient déjà, amena le soulèvement d'une partie de ces provinces.

Ces pays furent alors coupés pour ainsi dire en deux : les villes, les gros bourgs et un assez grand nombre de communes rurales, attachés aux idées nouvelles, les soutiurent énergiquement ; les paroisses où vivait, loin de Versailles et de la cour, une noblesse populaire, en rapports constants avec les paysans qui considéraient ces gentilshommes campagnards comme des espèces de chefs de clans, se soulevèrent au contraire, et pendant des années opposèrent aux armées de la République une résistance plus difficile à vaincre que les invasions des armées régulières.

On vit alors en présence les bleus, ainsi nommés à cause de la couleur de l'uniforme de l'armée républicaine, et les blancs, qui tiraient leur nom à la fois de la couleur de l'uniforme royal et de celle des lys. Ces noms ne furent pas seuls : les chouans et les Vendéens appelèrent *Patauds* les habitants des villes républicaines qui se trouvaient au milieu de pays royalistes. C'était une forme méprisante de patriote : il est resté le sobriquet de plusieurs localités ; on dit encore les « Patauds de Nantes », les « Patauds de Saint-Aubin-du-Cormier », etc. Le sobriquet de *Chouans* est demeuré attaché à un grand nombre de communes en Ille-et-Vilaine (Gosné, Izé, Saint-Jean-sur-Couesnon), et dans les Côtes-du-Nord (Bocqueho, Bréhand, Lancieux, Plestan, Pommeret, Ruca, Saint-Potan,

etc.). C'est par dizaines qu'on les compte. En ce pays, « avoir de la plume aux pattes » signifie, comme dans le Haut-Maine, être royaliste, par allusion au chouan ou chat-huant, qui présente, comme on sait, cette particularité. Quelques blasons de villes ou de villages font aussi allusion à des faits de la guerre civile. C'est ainsi qu'en Ille-et-Vilaine on appelle les gens de Gosné les « Cantaches ». Cantache est un endroit où les chouans de cette commune attaquèrent un courrier du gouvernement.

Les chansons qui gardent le souvenir des guerres civiles sont rares ; sur plus de trois cents chansons recueillies en Haute-Bretagne, je n'en ai pas rencontré une seule qui puisse se rattacher à cette époque. M. Decombe a publié dans ses *Chansons populaires de l'Ille-et-Vilaine*, sous le titre du Départ des chouans, une sorte de chanson énumérative qui lui avait été communiquée par M. P. Bézier. Il ajoute en note : « D'après une tradition qui a cours dans le pays, cette chanson, qui n'est autre chose qu'une énumération des communes comprises dans un certain rayon autour d'Antrain, de Dol, de Combourg et de Hédé, aurait autrefois servi de chant de ralliement aux chouans. Plus tard, les conscrits la chantèrent aussi, en lui faisant subir quelques modifications ». Quant à la chanson dite de M. de Charette, ce n'est qu'un

pastiche dont l'auteur est Paul Féval, qui a raconté comment il la composa [1].

Les faits de guerre et surtout les exécutions sommaires et les cruautés ont laissé des souvenirs plus nombreux et plus intéressants. Pendant cette époque malheureuse où l'on vit des gens de même race, parfois des voisins, s'armer les uns contre les autres, il y eut des deux côtés des actes de bravoure et d'héroïsme, de nobles dévouements, mais aussi, comme dans toutes les guerres civiles, nombre d'atrocités furent commises. Ce sont surtout celles-là qui sont restées dans la tradition populaire, mais il est assez rare qu'elles aient pris une forme légendaire.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter le bien fondé des attributions faites soit aux bleus soit aux royalistes : il est permis toutefois de faire remarquer que, de part et d'autre, derrière les belligérants, se trouvaient des enfants perdus, des gens sans aveu, qui quelle que soit la cocarde dont ils se parent, appartiennent surtout au parti du crime. Il faut aussi dire, maintenant que les passions sont assez assoupies pour que l'on puisse parler de cette époque troublée comme si des gens de notre sang n'y avaient pas été acteurs, que l'âpreté

1. V. *Intermédiaire*, 10 février, 10 mars 1888 ; *Revue des Trad. pop.*, t. III, p. 283.

de la lutte explique, si elle n'excuse pas, la facilité avec laquelle fut alors versé le sang.

Je rapporterai ici, sans atténuation comme sans embellissement, les faits qu'a retenus la tradition populaire.

J'ai donné, dans le tome Ier, p. 378-84, de mes *Traditions de la Haute-Bretagne* et dans la *Revue des Traditions populaires*, t. IV, p. 211, les diverses dépositions que j'ai recueillies sur les exécutions sommaires et les faits de cruauté restés dans la tradition.

Ici, je me contenterai de noter ceux qui ont quelque caractère légendaire et merveilleux. J'ai déjà parlé dans le volume précédent, des traces qu'ont laissées, sur le sol, les prêtres fusillés. Aux environs de Josselin, on ne peut boucher un trou qui s'est formé à l'endroit où toucha la tête d'un paysan qui, après avoir servi de guide aux bleus, fut tué par eux ; sur les dalles de la petite chapelle Sainte-Croix, à Josselin, des moisissures rouges marquent la trace du sang de deux jeunes paysans tués par les bleus et dont les cadavres furent déposés à cet endroit. Près de Montmuran, un lieu est appelé le Morbihan, et on y voit revenir des républicains fusillés par les chouans ; à la barrière de la Châtaigneraie, commune de Gennes, se montre parfois, la nuit, un spectre noir portant un cercueil sur ses épaules : c'est là que furent enter-

rées sommairement cinq femmes que les chouans avaient saignées à la gorge ; dans la forêt de Teillay, la Tombe à la fille est l'objet d'une sorte de culte : c'est là que fut tuée une paysanne qui avait dénoncé à la garde nationale de Bain les royalistes qui se cachaient dans la forêt. Elle est aussi connue sous le nom de sainte Pataude, que les chouans lui donnèrent par dérision.

Les faits de guerre, proprement dits, qui nous ont été conservés, sont en assez petit nombre :

A Ercé-près-Liffré, on a gardé le souvenir d'une rencontre qui eut lieu sur la lande de Baugé. A la pointe du jour, les gardes nationaux d'Ercé surprirent les chouans de Vern et de quelques communes voisines pendant qu'ils étaient en train de déjeuner. Les chouans s'enfuirent, pour la plupart, dans la direction de Liffré ; mais, au bas du bourg, ils se heurtèrent aux gardes nationaux de Liffré qui en tuèrent plusieurs. D'autres, qui avaient pris une autre direction, trouvèrent la mort dans le champ de la Bihardais, près les Berrues, en Ercé, et sept furent inhumés dans ce champ. Parmi eux, se trouvait le maire de Vern qui, pendant trois jours, avait fait sonner les cloches de son église pour appeler les chouans. Son cheval, qui portait, dit-on, les caisses d'or du rassemblement, échappa aux gardes nationaux.

Dans la commune voisine de Liffré, un convoi

fut attaqué et pillé par les royalistes, à la montée de Cormarie, dans la forêt de Rennes. On raconte qu'un seul homme exécuta cette entreprise. Il disposa tout le long de la côte, parmi les arbres, des mannequins habillés comme des chouans, et lorsque la voiture arriva avec son escorte au lieu où il les avait postés, il se montra, un fusil à la main, et déclara aux gendarmes que s'ils faisaient résistance, ils seraient tous fusillés. Croyant avoir affaire à une troupe nombreuse, ils se sauvèrent au plus vite, et l'homme put piller à son aise la caisse du gouvernement.

Les récits de la veillée sont en général favorables à certains chefs de la chouannerie. Boishardy, qui tenait la campagne aux environs de Moncontour, était, disent les paysans de ce canton, un assez bon homme, qui n'était pas mauvais à l'égard des pauvres gens. Lui et sa femme couchaient habituellement sur un grand chêne. Un jour que Boishardy se trouvait dans une ferme, elle fut cernée par les bleus qui étaient à sa recherche. Il y avait là trois femmes qui avaient chacune un enfant à la mamelle. Elles dirent à Boishardy de se coucher en travers du foyer, et toutes les trois s'assirent sur l'espèce d'estrade en pierre qu'on voit encore dans beaucoup de fermes

— c est au fond de cette estrade pavée qu'est l'âtre ; — elles le cachèrent ainsi, et donnèrent à téter à leurs enfants. Les bleus ne les dérangèrent pas, et Boishardy leur échappa encore cette fois. Il couchait souvent dans le creux d'un rocher qui se trouvait non loin de la propriété dont il portait le nom ; cette cache présentait une ouverture fort étroite. En 1833, tout le monde la connaissait dans le pays, et on ne la désignait que sous le nom de Cache de Boishardy. Le camp de ce chef était ordinairement dans un champ de la commune de Bréhand appelé les Cachériaux.

Charette est le seul des généraux de la Vendée que le peuple n'ait pas oublié et dont il ait orné la vie de quelques détails légendaires. Son nom est devenu un terme de comparaison populaire. Actuellement en Haute-Bretagne, on dit de quelqu'un qui est attaché aux idées légitimistes : « Il est chouan comme Charette ». On rencontre, à une époque contemporaine du général vendéen un similaire de ce dicton. D'après une notice placée au-dessous d'une estampe de Duplessis-Bertaut, qui représente Charette marchant au supplice, quand on voulait désigner quelqu'un comme mauvais citoyen, c'était une expression assez générale que de dire : « Il est patriote comme Charette ». De même que beaucoup d'autres chefs de cette époque, il avait des surnoms ; on l'appelait le « Petit Cadet » ou le

« Petit Savoyard ». Aux environs d'Ancenis, il a laissé la réputation d'un vert galant, très entreprenant avec les filles et les femmes, brave, audacieux à la guerre, mais aussi très brutal. Sur les bords de la Loire, on dit en proverbe : « Hardi comme Charette », et aussi « Paillard comme Charette ». Toutefois, de même que Boishardy, il n'était pas dur envers les gens de la campagne. Suivant une tradition du pays nantais, à la suite de son entrée triomphale à Nantes, Charette alla consulter une diseuse de bonne aventure qui demeurait place Viarmes. Cette femme *vit* dans du marc de café que le chef vendéen serait fusillé place Viarmes, non loin de l'endroit où Cathelineau avait été blessé à mort.

Une légende des bords de la Loire veut que Cathelineau ait passé la nuit qui précéda le siège de Nantes au moulin du Bernardeau, près d'Ancenis. Ce moulin, qui n'existe plus, était bien connu à cette époque, à cause des signaux qu'il faisait avec ses ailes. La meunière était une femme galante, et M. Léon Séché a raconté dans une de ses nouvelles cette aventure de Cathelineau. Le jour du passage de la Loire par l'armée vendéenne, la meunière, qui n'avait pas été cruelle pour le général de l'armée royale, soutint une sorte de siège contre les hussards de Westermann qui s'emparèrent du moulin et la fusillèrent.

La tradition populaire attribue à d'autres meunières un penchant décidé pour les royalistes. A Laillé, un chef de chouans, Théaudière, dit Vive la Joie, s'était fait aimer d'une meunière qui rendait d'incontestables services aux chouans, car suivant que les ailes de son moulin étaient en croix ou en forme d'X, les blancs savaient que les bleus étaient plus ou moins éloignés.

PAUL SÉBILLOT, *Trad. et sup.*, t. I, p. 337, t. II, p. 51 ; TRESVAUX DU FRAVAL, *Les Confesseurs de la foi*, p. 106 ; GUILLOTIN DE CORSON, *Traditions de la Haute-Bretagne*, p. 29 ; Mme VAUGEOIS, in *Revue des Trad. pop.*, *t.* XIII, p. 140 et suiv ; LUCIE DE V. H., in *Rev. des Trad.*, t. XIII, p. 547 ; HABASQUE, *Notices historiques*, t. I, p. 406 ; VICTOR HUGO, *Quatre-vingt-treize*, p. 213, éd. in-8 ; PAUL SÉBILLOT, l. c., t. I, p. 383 ; Mme VAUGEOIS, l. c. ; H. GAIDOZ et PAUL SÉBILLOT, *Blason pop. de la France* ; PAUL SÉBILLOT, *Blason pop. de l'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord* ; *La Bretagne artistique et littéraire*, t. II, p. 184 ; *Annales de Bretagne*, t. XI, p. 669 ; GOUDÉ, *Hist. et Lég. du pays de Châteaubriant*, p. 352 ; PAUL SÉBILLOT, *Ercé-près-Liffré et le château du Bordage*, p. 11 ; *Revue des Trad. pop.*, t. XIII, p. 525, ibid., t. V, p. 259 ; ORAIN, *Curiosités de l'Ille-et-Vilaine*, 1890, p. 7.

CHAPITRE VIII

LES

PERSONNAGES POPULAIRES

En 1886 j'avais essayé de répondre à une question posée par le Congrès archéologique de France, qui demandait quels étaient les personnages historiques restés dans la tradition populaire en Bretagne. Trois ans plus tard, je reprenais le même sujet, et alors comme en 1889, comme aujourd'hui, j'étais amené à constater combien sont obscurs, confus et peu importants les souvenirs qu'ont laissés dans la mémoire du peuple des hommes qui parfois ont rempli le monde de leur renommée. C'est au second de ces mémoires que je vais emprunter, en le bornant à la Bretagne de langue française, la plus grande partie des détails qui suivent.

Divers témoignages recueillis de la bouche des paysans, parlent des Romains et de César, auquel se rattachent presque tous les anciens camps ; mais ils ne sont pas très précis et peut-être n'y faut-il voir que l'écho de mots entendus de la bouche des archéologues ou des touristes. Un dicton usité à Pleudihen pour désigner quelqu'un qui se met en colère : « Il est comme un Pharamond ! » n'a rien à voir avec ce problématique roi des Francs.

L'ancienneté de l'expression : « Il a des pieds de Charlemagne », encore employée pour désigner de grands pieds, ne me paraît pas davantage prouvée, et je ne suis nullement convaincu, en dépit du nom, que le souvenir du héros de Roncevaux ait persisté à travers les âges aux bords de la Vilaine, soit dans la légende du Saut-Rolland, rapportée t. I, p. 91, soit dans les noms de lieux que M. Régis de l'Estourbillon a rencontrés, et qu'il a consignés dans un article de la *Revue des traditions populaires*, t. IV p. 420.

D'Amezeuil assure que l'on parle souvent d'Abélard dans la presqu'île de Ruys ; seulement lorsqu'on prie quelqu'un de raconter son histoire, il l'habille à sa façon, et le présente comme un diable ou comme un ange, selon qu'il est libéral ou ultramontain. Je pense qu'il faut accueillir cette affirmation avec prudence et qu'il convient d'être

très circonspect en ce qui concerne la grotte de Clisson, dans la Garenne Lemot, grotte dans laquelle on prétend qu'Héloïse se réfugia avec Abailard qui, comme on le sait, était originaire du Palais. Cette tradition doit remonter à l'époque où l'on grava sur les rochers qui la forment, des vers « Empire ». Elle est toutefois l'objet d'une sorte de culte. Les jeunes Nantaises qui visitent Clisson ne manquent pas de détacher un fragment de pierres de la grotte pour se marier dans l'année.

D'après M. Guillotin de Corson le souvenir du prince Arthur serait resté populaire, associé à celui de la duchesse Constance, dans le pays de Teillay, où la mère de l'infortuné prince se réfugia ; mais il se borne à cette seule citation. J'ai, quant à moi, essayé vainement de retrouver aux alentours de la forêt de Rennes, la complainte de Constance attendant le retour de son fils, que Paul Féval dans son roman du *Loup blanc* prétendait y être encore chantée.

Aux environs de Dinan, on dit en proverbe d'un homme robuste qu'il est « fort comme Arthur » ou « Artu' ». La chasse Arthur y est l'objet des mêmes superstitions que les nombreux parallèles que l'on en connaît à l'étranger et en France.

J'ai parlé ailleurs de Rolland, à propos des empreintes merveilleuses, et j'ai réuni dans un cha-

pitre précédent tout ce que je connaissais sur les Templiers.

Ni Charles de Blois, ni Beaumanoir[1] n'ont laissé de traces dans les souvenirs populaires ; leur nom même est ignoré des paysans. Ils connaissent un peu mieux celui de Duguesclin « le bon breton », mais ils ne savent guère que cela ; pour certains d'entre eux, c'est un général de la Révolution, qui a battu à maintes reprises les Anglais. La revue *Mélusine* a publié en janvier 1889 une chanson qui raconte la prise d'un château par Duguesclin déguisé en meunier. M. Gaidoz l'a fait suivre d'une note dans laquelle il émet des doutes, très justifiés, sur son origine ; elle paraît en effet rentrer dans la catégorie des pastiches, et elle semble avoir été fabriquée, à l'aide d'emprunts faits aux chansons populaires, par un maître d'école ou par un lettré. Sa femme, Tiphaine Raguenel, est devenue une dame blanche ; elle hante le voisinage du château de la Bellière qui lui appartint.

Aux environs du château du Guildo où les soldats du duc François Ier arrêtèrent Gilles de Bretagne, et près de celui de la Hardouinaye où il périt, quelques paysans m'ont parlé de certains épisodes de la vie de ce malheureux prince, du morceau de pain noir qu'une mendiante compatis-

1. On trouve pourtant son nom attaché à une légende romanesque.

sante lui faisait passer à travers les barreaux de fer de sa prison, des matelas sous lesquels il fut étouffé ; mais il est possible que ces détails ne soient que la répétition de ce qu'ils ont entendu dire aux touristes qui viennent visiter les ruines de la Hardouinaye ; au Guildo, la tradition est plus curieuse ; on y raconte qu'une domestique du manoir du Val, situé de l'autre côté de la rivière, avait découvert le souterrain qui réunissait les deux châteaux et qu'elle s'en servait pour aller porter à manger à Gilles. Ici il y a une confusion, fréquente dans les récits populaires, entre le lieu où le prince fut arrêté et celui où il subit sa dernière détention. On m'a aussi parlé de l'adjuration à comparaître au jugement de Dieu quarante jours après lui, adressée par Gilles à son frère. Aux environs de l'abbaye de Bosquen où il fut inhumé, on dit à Habasque que son corps y avait été amené sur une charrette à bœufs : d'après Levot, le fermier de Bosquen ajoutait que cette charrette entra dans l'église, et fit le tour de la fosse avant que le cercueil y fût déposé ; depuis, nulle charrette n'a pu aller de la Hardouinaye à Bosquen par le chemin qu'avait pris celle qui portait le corps de l'infortuné prince ; suivant une note des *Anciens Evêchés de Bretagne*, en passant près des derniers vestiges du château de la Hardouinaye, les paysans se signent et font tout bas une prière pour « monsieur Gilles ».

Je n'ai jamais entendu parler de Gilles de Retz, ce qui n'a rien de surprenant, puisque je n'ai jamais habité que des pays assez éloignés du Comté nantais ; mais dans cette contrée la renommée de César est souvent contrebalancée par celle de Gilles de Retz, autrement dit Barbe-Bleue ; tous les châteaux sans propriétaire avéré lui appartenaient, suivant la croyance populaire. Toutes les fois que cet ogre apparaît quelque part, on peut être sûr qu'il s'agit de vestiges anciens. Après son exécution (25 octobre 1442), on éleva sur les Ponts un petit monument expiatoire, sorte de niche gothique à trois compartiments avec les statues de la Sainte-Vierge, de saint Gilles et de saint Laud. On appelait cette Vierge Notre-Dame de Crée-lait, et les nourrices y allaient en pèlerinage, pour obtenir un lait plus abondant. Le Dr Guépin, dans son *Histoire de Nantes*, affirme que de son temps, (1839), on déposait encore aux pieds de Notre-Dame du beurre et d'autres offrandes. Ce petit monument a été détruit lors de la construction du nouvel Hôtel-Dieu (1864).

Le seul personnage historique qui paraisse avoir laissé dans les souvenirs du peuple une trace sérieuse est la duchesse Anne, qui termine la liste des souverains de la Bretagne indépendante. Avant elle, il y a peu de chose; après on ne trouve guère que des réminiscences assez

vagues, et limitées à quelques cantons, qui s'attachent à Duguay-Trouin, à Boishardy et à Charette, la légende de M. de la Garaye étant mise à part.

La beauté d'Anne, son double titre de duchesse de Bretagne et de reine de France, épouse de deux rois, sa mort prématurée, ont sans doute contribué, non moins que le sentiment de particularisme, jadis très vivant en Bretagne, à lui assurer une certaine renommée. Le nom lui-même qu'elle portait n'y a peut-être pas été étranger ; elle avait pour patronne sainte Anne qui, avant elle, et surtout depuis, a été en Bretagne l'objet d'un culte quasi-national. La popularité de la sainte a pu rejaillir sur la duchesse, et qui sait si celle-ci n'a pas à son tour été pour quelque chose dans le culte que les Bretons ont conservé pour la mère de la Vierge ?

De même que Brunehaut, et que d'autres femmes légendaires, la reine Anne est pour le peuple une grande bâtisseuse : à Dinan, on lui fait honneur de la construction du beau donjon du château, qui lui est antérieur de plus d'un siècle, et l'on y montre toujours son fauteuil de pierre. Habasque assure qu'aux environs de la Roche-Suhard, elle passe pour avoir bâti et possédé le château de ce nom, dont on ne voit plus que les ruines ; du reste, ajoute-t-il, on lui rapporte l'origine de presque tous les châteaux gothiques de la Bretagne. Il n'est

peut-être pas hors de propos de remarquer qu'une chapelle dédiée à sainte Anne se trouve à peu de distance de La Roche-Suhard.

A Dinan, on retrouve le souvenir, défiguré, de la bonne duchesse dans celui de rue aux Anes, au-delà du pont de Léhon, qui, suivant les gens du pays, fut ouverte par elle. Ogée rapporte, sans citer la source, une anecdote d'après laquelle la voiture de la reine ayant eu peine à monter la côte de Beauvais, les habitants dételèrent les mules et la traînèrent. Arrivée au sommet, Anne voulut, dit-on, anoblir tous ceux qui lui avaient donné une telle preuve d'affection, et elle se plut à donner son nom à cet endroit. La voie romaine qui traverse le canton de Fougeray porte indifféremment les noms de chemin de la duchesse Anne ou de chemin de la Royne ; à Langon, un chemin de la Royne est aussi appelé chemin de la duchesse Anne. A la Noe Blanche, on lui attribue la construction d'une voie qui remonte à l'époque romaine ; à la vue d'une pie morte, elle interrompit les travaux.

Des traditions racontent qu'elle assista en personne à des batailles. Après la défaite de l'armée bretonne à Saint-Aubin-du-Cormier, elle tenta de se sauver par le souterrain du château de Saint-Aubin, d'autres disent par celui du Bordage : elle fit ferrer son cheval à rebours, de sorte que ceux qui la pour-

suivaient firent d'abord fausse route ; mais elle fut vendue par son valet, qui paya cher sa trahison, puisqu'on le tua quelque temps après. Cette légende est connue aux environs de Saint-Aubin ; à Chevré, on dit que la duchesse Anne, pour échapper aux Anglais, fit ferrer son cheval à rebours, mais elle fut trahie par son palefrenier et ne dut son salut qu'à un stratagème : elle fit tuer, éventrer et vider un cheval, qui fut placé sur un *haquet*. Elle se cacha dans le corps de l'animal et passa ainsi au milieu de ses ennemis qui ne se doutèrent pas que la carcasse de la bête dérobait à leurs yeux la jolie duchesse ; à Blain (Loire-Inférieure), on raconte que, pour échapper aux « Anglais, » elle se cacha dans le corps d'un cheval mort. Les pies, en dépeçant le cadavre, décelèrent sa retraite et Dieu, pour les punir, les chassa à jamais de la forêt du Gâvre.

Les résidences d'Anne sont aussi nombreuses que celles de la reine Blanche à Paris et dans les environs. Les habitants du Vieux-Bourg en Saint-Just ont conservé le souvenir d'un couvent, aujourd'hui complètement disparu, où elle venait parfois faire des retraites ; lorsqu'elle se rendait de Nantes à Rennes, elle faisait halte au manoir de la Praye, non-loin de Fougeray ; quand elle allait au Folgoët, elle se reposait au château de la Pordrillais, en Pipriac, où l'on assure qu'elle mit au monde

un enfant ; on y fait voir la chambre de la reine Anne. A Saint-Malo, une belle vieille maison au fond de la cour de la Houssaye se nomme encore la « maison de la duchesse Anne. »

Près de Saint-Aubin-du-Cormier, on montre la Butte à Moqué, sur laquelle la duchesse et ses dames d'honneur venaient jadis se reposer. S'il faut en croire la tradition, Anne de Bretagne aurait, un jour de fête publique, figuré dans une dérobée. La bonne duchesse y fut souvent « dérobée », et toujours elle sut se soumettre avec bienveillance à cet usage bizarre.

Je ne parle que pour mémoire des « Sabots de la reine Anne, » cette chanson n'étant qu'un pastiche, fait vraisemblablement il y a une cinquantaine d'années.

D'après une note de la deuxième édition d'Ogée, on montre à la Selle-en-Luitré, sur le bord d'une ancienne voie romaine, un champ dont une extrémité a été nommée la table du roi ; Charles VIII, dit-on, y fit une halte et c'est pour perpétuer ce souvenir que la charrue n'y a point passé.

Parmi les personnages légendaires de la Haute-Bretagne, on voit figurer au premier rang Marot de la Garaye, qui n'est mort qu'en 1755 ; dix récits

populaires, recueillis de 1850 à nos jours, dans une région, il est vrai, limitée aux environs immédiats du château où, après une jeunesse agitée et joyeuse, il accomplit des actes charitables, mettent en scène le seigneur de la Garaye. Il rivalise à ce point de vue avec le pénitent Kériolet, qui lui est antérieur de près d'un siècle, et encore, il n'est que juste de dire que pour Kériolet, une enquête approfondie a été faite par un de ses parents dans tout le sud du Morbihan. Les documents que je donne ci-après ont été recueillis isolément, à des époques assez éloignées, sans que personne se soit occupé d'une façon spéciale de les rechercher.

Ce n'est pas le châtelain charitable et instruit, le philanthrope à la fois philosophe et chrétien, que connaissent les récits populaires ; aucun ne parle, si ce n'est en passant, des fondations hospitalières faites autour de son château, des soins que lui et sa digne compagne se plaisaient à prodiguer aux malades. Ils visent uniquement les motifs d'ordre surnaturel, qui le poussèrent à renoncer à la vie agréable de seigneur opulent, pour devenir le serviteur des pauvres et des malades. Ce changement a paru si extraordinaire aux paysans, qu'ils l'ont entouré de circonstances merveilleuses, où l'on retrouve des éléments traditionnels qui sont bien plus anciens que lui et qui ne sont pas particuliers à la Bretagne.

M. de la Garaye possédait une grande fortune et comme tous les seigneurs de son temps, il avait la passion de la chasse ; en compagnie de madame de la Garaye et de joyeux compagnons, il passait par dessus les clôtures, foulait les moissons et les prés, et de tout le voisinage s'élevait un cri de malédiction contre lui et ses hôtes. Sans les expiations qui marquèrent la fin de sa vie, il aurait peut-être été condamné à mener une chasse fantastique ; ses anciens compagnons sont contraints, tout au moins un jour par an, à revenir aux lieux de leurs ébats. Une tradition dit que tous les ans, à l'ouverture de la chasse, le soir après le lever de la lune, une troupe de jeunes chasseurs, portant le costume des temps passés, suivis de leurs valets, de leurs chiens et de leurs piqueurs en casaque rouge, s'arrêtent à la porte de la ferme, autrefois la loge du concierge, frappent en maîtres et demandent au fermier qui se montre au guichet : « M. Marot y est-il ? » Puis, comme s'ils avaient reçu une réponse, ils passent sans s'arrêter et chassent toute la nuit dans les bois. Ils ne disent rien, ne font de mal à personne ; mais on les voit passer et repasser, comme des ombres, à travers les étangs, les haies et les buissons, sans laisser de trace après eux et, jusqu'au lever du jour, on entend les cris des piqueurs, les fanfares, les aboiements des chiens, les éclats de

rire des chasseurs et les hennissements des chevaux. Ces ombres sont, disait-on vers 1859, les âmes des anciens amis de M. de la Garaye, morts sans avoir comme lui expié leurs erreurs par la pénitence.

D'après un récit que M. Lagneau, dans son *Guide de l'étranger à Dinard*, assure être populaire, on raconte en outre dans le pays que le seigneur de la Garaye était un homme frivole, niant Dieu, ne songeant qu'au plaisir. M. de la Garaye, même d'après l'abbé Cathenos, qui aurait pu charger les défauts de son héros, pour rendre sa conversion plus éclatante, ne faisait que mener la vie des gentilshommes riches et inoccupés[1]; il ne ressemblait pas à un autre pénitent célèbre, Kériolet, qui avant sa conversion était brutal, querelleur, et poussait l'impiété jusqu'à tirer des coups de pistolet contre le ciel. Il y a toutefois un trait commun entre ceux que la légende attribue à ces personnages : tous deux auraient changé de conduite à la suite d'avertissements : Kériolet, lorsqu'il eut vu la place qu'il devait occuper en enfer, Marot de la Garaye, après les trépas soudains de ses proches et les apparitions qui se présentèrent,

1. D'après l'abbé Cathenos, *Vie de M. de la Garaye*, 1790, les campagnes retentissaient du cri des chasseurs, du bruit des cors, de l'aboiement des chiens. D'autres fois, la compagnie jouait au billard, au mail, à tirer aux oiseaux.

soit à lui, soit à sa femme. En réalité, il avait pu être frappé des nombreuses morts qui atteignirent les siens ; avant son mariage, son frère aîné et le fils de celui-ci, moururent en quelques mois ; plus tard son beau-frère, M. de Pontbriand expira entre ses bras. Mais cette dernière mort n'eut lieu qu'en 1710 ; dès l'an 1704, M. de la Garaye était allé à Paris étudier la médecine et la pharmacie ; revenu dans ses terres, il avait soigné quelques malades des environs, puis il avait quelque peu repris son existence dissipée d'autrefois. Le frère de madame fut, dit une tradition, tué à la chasse, et peu après ses funérailles, auxquelles assistèrent plus de cent prêtres, il se présenta tout à coup devant sa sœur, qui se promenait dans une des avenues[1]. Il lui dit qu'il était en enfer, et qu'elle et son mari iraient aussi, s'ils ne se hâtaient de changer de conduite. Après avoir achevé ces recommandations, il sembla tout en feu et disparut. Cette légende était populaire à Dinan il y a une vingtaine d'années ; c'est la seule où l'apparition ne se présente pas devant M. de la Garaye en personne.

Suivant un autre récit, le beau-frère de M. de la Garaye tomba comme foudroyé, un soir au

1. La tradition fait une erreur ; M. de Pontbriand était le mari de la sœur de M. de la Garaye.

milieu d'une fête, et l'on ne releva qu'un cadavre. Cette mort affecta profondément le jeune châtelain, qui, tout entier à sa douleur, sortit la nuit pour chercher un peu de calme. Sa promenade l'avait conduit dans un bois solitaire, voisin du château. Tout à coup, au milieu d'une lumière rouge, apparut dans un char de feu le jeune chevalier qui, d'une voix sépulcrale, lui ordonna de fuir à jamais les plaisirs terrestres. « Je suivais, dit-il, ton exemple ; je vivais comme toi. Repens-toi, ou comme moi tu seras frappé de mort et tu souffriras éternellement ». L'auteur du *Guide du Casino de Dinard* n'indique pas la provenance de cette légende qui, sauf quelques détails, ressemble à la version que Madame Elvire de Cerny a donnée dans son étude sur La Garaye, publiée dans le *Journal d'Avranches* des 28 mars, 4 et 11 avril 1859. Elle rapporte plusieurs récits qu'elle avait entendus dans son enfance, de la bouche de personnes dont les pères avaient pu connaître M. de la Garaye. M. de Pontbriand, qui assistait à un bal donné pour célébrer le rétablissement de Mme de la Garaye, tomba mort au milieu d'une danse ; on l'emporta dans un cabinet voisin de la salle où l'on se réjouissait, et pour cacher sa mort aux châtelains, on descendit son cadavre par la fenêtre. Lorsque M. de la Garaye eut vu au matin le corps inanimé de son beau-frère, il sortit et se dirigea machina-

lement vers le bois qui est à gauche de la grande avenue, et tourna l'angle de la chapelle sans pensée et sans but ; il allait sortir du taillis, quand tout à coup une lueur semblable à celle de l'éclair vint frapper ses yeux ; elle approche, elle grandit et offre à ses regards un char de feu, d'autres disent un buisson de flammes ; une ombre s'y dessine et M. de la Garaye reconnaît au milieu des flammes son beau-frère, dont le corps était encore sur son lit de parade dans la salle basse du château. Il se croit un instant le jouet d'une hallucination ; il change de place, le char s'avance, l'ombre se lève, fait signe à M. de la Garaye d'approcher ; il obéit machinalement ; le char reste immobile et de cette fournaise l'ombre du jeune homme fit entendre ces mots : « Comte de la Garaye, remercie le ciel de m'avoir envoyé vers toi. Regarde où je suis ! Perdu et pour l'éternité. Change de vie, il en est temps encore ; que tes jours soient une longue pénitence. Si tu vis comme moi, tu mourras comme je suis mort. Rends mon corps à la terre sans bruit, sans pompe ; les prières ne peuvent rien pour moi. Il est trop tard, le passé ne m'appartient plus ». La vision disparut après ce dernier mot [1].

1. M. de Pontbriand, mari de la sœur de M. de la Garaye, mourut après cinq jours de maladie à son château de Pontbriand, où son beau-frère se trouvait alors pour assister à un baptême.

D'après les deux récits qui suivent, l'apparition se serait montrée peu après l'enterrement de M. de Pontbriand. Suivant une légende populaire, rapportée en 1850 par J. Bazouge, un soir d'hiver, M. de la Garaye revenait d'une longue chasse ; il avait à peine fait quelques pas dans la grande avenue, lorsqu'il se vit en face d'un cavalier blanc tout en feu, monté sur un cheval étincelant de flammes étranges. Le mystérieux personnage dit au chasseur : « Comte de la Garaye, si tu veux être heureux, cesse cette vie frivole ; fais servir au soulagement des pauvres les barriques d'or et d'argent qui sont dans les caves de ton château, et Dieu t'accordera de longs jours de félicité dans ce monde et dans l'autre. C'est ton parent et ton ami, mort il y a peu de temps dans tes bras, qui vient te donner cet avertissement ». Et le brillant cavalier disparut avec sa monture. Le caricaturiste Léonce Petit, originaire de Dinan, m'a raconté comme une tradition courante dans son enfance, que le beau-frère de M. de la Garaye lui apparut, et qu'il paraissait tout en sueur : une goutte de cette sueur étant tombée sur la main de M. de la Garaye, elle le brûla comme de l'eau bouillante. C'est à l'endroit où se passa cette scène qu'il fit bâtir la chapelle qui existe encore.

Comme si tous ces avertissements ne suffisaient pas, la légende populaire en a encore ajouté d'au-

tres. Madame de la Garaye, ne pouvant avoir d'enfant, avait adopté une nièce. Quand elle atteignit dix-huit ans, ses parents donnèrent une fête magnifique, où fut invitée toute la noblesse des environs. Au milieu du bal se présenta un inconnu qui murmura des paroles d'amour aux oreilles de la jeune fille ; elle consentit à suivre son danseur, qui n'était autre que le diable, et il l'emporta, s'en allant en fumée et en feu qui consuma l'aile gauche du château. Suivant Madame de Genlis, la fille adoptive de M. de la Garaye mourut subitement au milieu d'un bal. Voici enfin une autre version qui m'est communiquée par une dame de mes amies : Un soir où il y avait une grande fête au château, un ancêtre de M. de la Garaye apparut pendant un repas somptueux. A sa vue, une dame, à laquelle le châtelain faisait une cour assidue, mourut de peur, et les autres convives se dispersèrent épouvantés. Comme preuve de son passage, le mort posa la main droite sur la table où elle fit une profonde brûlure. C'est à la suite de cet événement que La Garaye se convertit.

On racontait en outre que peu de jours avant la transformation de M. de la Garaye, un étranger portant le costume religieux vint frapper à la porte du château et demander l'hospitalité pour la nuit. Comme M. de la Garaye vivait très retiré depuis la mort de son beau-frère, on l'envoya prévenir de

cette visite. Il reçut le pèlerin avec politesse et le conduisit à la salle à manger où les restes d'un repas somptueux couvraient encore la table. Le pèlerin mangea et but avec avidité, puis il raconta qu'il était Espagnol, et qu'il allait s'embarquer à Brest pour retourner dans son pays, après un voyage au tombeau de Saint-Thomas de Cantorbéry. Lorsque Madame de la Garaye se fut retirée, le pèlerin, resté seul avec le comte, lui proposa une partie d'écarté. La table de jeu fut apportée près du feu ; le pèlerin jeta de l'or sur la table, et gagna treize parties de suite. Le comte, impatienté de son regard sarcastique, jeta ses cartes sur la table en exigeant que son partner en fit autant ; tous les atouts de la quatorzième partie se trouvaient dans la main de son hôte. En repoussant les cartes, M. de la Garaye en fit voler une qui tomba sous la table, et en se baissant pour la ramasser, il vit que son hôte avait un pied de cheval. Se rappelant alors les dernières paroles de M. de Pontbriand, il porte la main à son front ; mais le coup de minuit sonna, et il n'achevait pas le geste, quand il vit le pèlerin rire d'une façon satanique ; M. de la Garaye fit le signe de la croix, la robe du pèlerin tomba et Satan se montrant à lui dans toute sa laideur lui dit : « Comte de la Garaye, la partie était belle et je l'ai perdue ! » Et s'élançant vers le foyer, il se précipita dans les flammes et disparut

dans un tourbillon de fumée, en laissant le salon imprégné d'une odeur sulfureuse.

PAUL SÉBILLOT, *Les Souvenirs historiques et les Héros populaires*, Vannes, Lafolye, 1889, in-18 ; C. D'AMEZEUIL, *Légendes du Morbihan*, p. 261 ; *Revue des Trad. popul.*, t. XIII, p. 146 ; GUILLOTIN DE CORSON, *Trad. de la Haute-Bretagne*, p. 54 ; *Notions histor. sur les Côtes-du-Nord*, t. III, p. 201 ; P. LEVOT, *Captivité et mort de Gilles de Bretagne*, Brest, 1874, p. 13 ; A. DE BARTHÉLEMY ET GESLIN DE BOURGOGNE, *Anciens Evêchés de Bretagne : Saint-Brieuc*, t. III, 2e partie, p. 331 ; *Revue des Traditions populaires*, t. XIII, p. 543 ; PAUL SÉBILLOT, *Trad.*, t. I, p. 149 ; B. JOLLIVET, *Les Côtes-du-Nord*, t. I, p. 228 ; L. HERPIN, *La Côte d'Emeraude*, p. 8 ; OGÉE, *Dict. de Bretagne ;* PAUL SÉBILLOT, *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, p. 200 ; Mme DE CERNY, in *Journal d'Avranches*, 4 avril 1859 ; LAGNEAU, *Guide de l'étranger à Dinard*, p. 94 ; PAUL SÉBILLOT, *Littérature orale*, p. 200 ; J. BAZOUGE, *Guide de l'étranger à Dinan*, p. 105 ; PAUL SÉBILLOT, *Traditions de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 252, 195 ; *Revue des Trad. pop.*, t. XIII, p. 162.

CHAPITRE IX

LES LÉGENDES ROMANESQUES

La tradition populaire localise, en Haute-Bretagne, un nombre assez restreint de légendes romanesques ou sentimentales, dont quelques-unes diffèrent seulement par les détails de thèmes connus dans d'autres pays. C'est ainsi qu'on y retrouve des parallèles de la fable grecque d'Héro et Léandre, et de l'histoire tragique du sire de Coucy et de la dame de Fayel.

Dans la légende de la Fée du Bec du Puy, que j'ai donnée d'après Madame de Cerny, se trouve un épisode que l'on peut résumer ainsi : Un jeune marin de La Landriais, village situé de l'autre côté de Saint-Suliac, traversait, tous les soirs, la Rance à la nage pour venir voir sa fiancée qui l'attendait à la Grotte aux chiens. Pendant trois jours, la jeune fille alla vainement au rendez-vous ; alors,

la Fée de la grotte lui apparut et lui annonça que son amant s'était noyé en traversant la rivière.

Cette légende a pour théâtre le lieu même où une vie de saint Magloire, écrite en prose latine vers le IXe siècle, et un poème français du XIVe siècle placent l'aventure du maître-queux de Saint-Suliac qui, lui aussi, traversait la Rance à la nage pour aller voir sa mie ; seulement, sa traversée était en sens inverse ; il se rendait du monastère de Saint-Suliac à un point situé de l'autre côté de la Rance. Dans la *Mosaïque bretonne*, M. A. de la Borderie a reproduit, en entier, le passage du poème qui se réfère à cet épisode, et il a paraphrasé, d'une manière charmante, la vieille version latine de la vie de saint Magloire.

Saint Suliac avait confié la charge importante de maître-queux (*archimagirus*) à un serf du monastère, qui lui inspirait une affection toute spéciale et à qui il remettait tout le soin de la dépense. L'archimagirus se montrait digne de cette confiance ; tout le jour, il peinait pour nourrir les moines, et chacun était content de sa cuisine. Mais le jeune cuisinier était amoureux.

S'avint au temps que l'enflamoit
Fole amour, pour ce qu'il amoit
Une fille où mis ot sa cure.
Et ceste fille, d'aventure,
Oultre le fleuve l'atendit,

Sur l'autre rive, en effet, était une rustique chaumière où demeurait une jeune fille qui possédait le cœur du jeune archimagirus Chaque jour, sa corvée finie, quand les moines eux-mêmes après complies dormaient, quand l'ombre épaisse couvrait tout de son manteau noir, le jeune cuisinier amoureux entrait doucement dans la Rance, fendait en nageant le grand lac marin, et, prenant pied sur l'autre bord, courait se sécher dans la chaumière. Revenu par le même chemin, le lendemain, dès l'aube, il était au monastère, à son poste.

Un soir, le ciel, sans étoiles, était couleur d'encre ; une tempête furieuse soulevait les vagues. Mais la tempête ne pouvait l'effrayer : il nageait comme un poisson. Il se précipita dans les flots, et d'abord tout alla bien, les grosses lames le portaient ; mais, tout-à-coup, se jette sur lui un congre énorme qui, le liant dans ses plis comme un serpent, s'efforce de l'entraîner sous les eaux. Le nageur résiste ; le congre s'acharne ; le maître-queux se sent couler. Il appelle Dieu à son aide:

Mainz sainz reclama et pria,
Mès nul profit trouvé n'i a.
En la fin li vint saint Magloire,
Especiaument en memoire.
Et quant ainsinc l'ot reclamé,
Saint Magloire, qui l'a amé,
Li apert (ce fu grant merveilles
Et li dit : Que ne t'appareilles

De toi aidier et deffendre ?
Vueilles, filz, en toi bon cuer prendre !
Du coutel qu'as à ta ceinture
Fier ce poisson grant aléure,
En son piz ton coutel li boute,
Car demain au disner, sanz doute,
U nom de Jhesu-Crist le sire,
Ce poisson (ce te vueil je dire)
Aus freres tu presenteras
Et ton coutel i trouveras.

Le cuisinier saisit son arme ; il l'enfonce jusqu'à la garde dans le corps de son ennemi. Vaincu, le congre lâche prise et le vainqueur poursuit sa route, sans encombre, jusqu'au rivage désiré. Le lendemain, l'amoureux était au monastère pour remplir sa charge. Les pêcheurs, comme d'habitude, viennent offrir force poisson pour la provision des moines. Tout à coup, l'archimagirus découvre son congre dans le tas, la plaie au flanc, mais de couteau point. Il est frappé de stupeur ; on l'interroge, et il avoue tout ; on ne veut pas le croire, et la cause est portée jusqu'à l'abbé. Celui-ci ordonne d'ouvrir le congre et de voir si le couteau s'y trouve. On fend le poisson d'un bout à l'autre ; dans ses entrailles une lame brille et tous les marmitons reconnaissent sans peine le coutelas, symbole de l'autorité de l'archimagirus. Plus de doute pour personne, son récit est déclaré authentique.

On retrouve, sur un autre point assez éloigné de la Bretagne, le souvenir d'une aventure qui finit d'une façon moins heureuse. Une tradition locale dit qu'au sud de Bains existait jadis un château-fort : le château du général Malatan. Les vieilles femmes du pays parlent encore d'une jeune châtelaine qui demeurait, il y a bien longtemps, sur ces sommets, d'une Héro visitée, chaque soir, par un Léandre inconnu, surprise un soir par son père et précipitée avec son amant du haut du rocher dans la rivière.

Quelques légendes, qui, sans doute, ont été plus nombreuses, racontent les punitions terribles infligées par les seigneurs aux épouses qui avaient trahi la foi conjugale. Celle qui suit rappelle singulièrement l'histoire, célèbre au moyen âge, de la dame de Fayel et du sire de Coucy. Il est possible qu'elle provienne de cette source écrite, ce sombre drame ayant été populaire dans tous les châteaux de France. Quoi qu'il en soit, dans le voisinage du lieu, où, dit-on, elle se passa, on redit encore l'histoire tragique de la dame de Tournemine.

Un seigneur de la Hunaudaye ayant été trompé par sa femme, fit tuer son amant, lui enleva le cœur, et l'ayant fait accommoder par son cuisinier, le servit à sa femme. Celle-ci trouva le plat excellent et en redemanda plusieurs fois. Son mari lui dit alors : « Hé bien, madame, ce que vous trouvez

si à votre goût, c'est le cœur de X.. qui pour vous a perdu la vie. — « Très bien, monsieur, lui répondit-elle, je vous remercie d'avoir compris que ce cœur ne pouvait appartenir qu'à moi ; je l'ai trouvé si exquis que je ne saurais plus goûter à rien autre chose sur terre ». Elle eut le courage de se laisser mourir de faim ; elle fut enterrée près de l'étang du château, et l'on montre le lieu de sa sépulture : chaque année, à l'anniversaire du jour où fut tué son amant, on voit la terre s'affaisser et il se produit une sorte de trou, plus long que large, qui rappelle la forme d'un cercueil. C'est la dame de Tournemine qui quitte alors sa tombe pour aller rejoindre son amant dans les bois de Vaumadeuc, et lui jurer une fidélité éternelle. Son absence dure trois jours. Au bout de ce temps la terre redevient droite comme de coutume, parce que la dame est revenue dans son tombeau.

Ce n'est pas le seul drame de ce genre que la tradition rattache à ce château tragique : Au temps jadis, il y avait à la Hunaudaye une dame de Tournemine, dont la beauté était renommée dans toute la Bretagne. Mais tout-à-coup, en proie à un mal inconnu, elle se mit à dépérir, et son mari, dont elle était tendrement aimée, fit vœu de faire un pèlerinage en Terre Sainte si Dieu lui accordait la guérison de sa femme. Celle-ci revint peu après à la santé, et le baron de Tourne-

mine se prépara à accomplir son vœu ; mais comme il ne voulait pas exposer sa femme aux fatigues d'un si long voyage, il résolut de partir avec un seul écuyer et de la laisser au château. Au moment des adieux, il lui dit : « J'emporte ce crucifix que nos lèvres ont baisé ; jurez-moi sur ce Christ que, durant mon absence, vous ne franchirez jamais le seuil de notre demeure ». La dame fit le serment, et elle tint d'abord fidèlement sa promesse. Mais la renommée de la dame de Tournemine avait franchi les limites de la Bretagne, et le roi de France en ayant entendu parler, désira contempler cette merveille de beauté. Il envoya des messagers au château de la Hunaudaye pour dire au seigneur qu'il désirait le voir à sa cour avec son épouse. La dame répondit que son mari était absent ; mais le roi, ayant appris de ses messagers que la dame de Tournemine était vraiment incomparable, envoya une escorte de seigneurs pour la chercher. La châtelaine, très flattée de cette attention du roi, oublia son serment et vint à la cour, où elle passa trois mois au milieu des fêtes et des succès de toute sorte. Au bout de ce temps, elle pensa que le pèlerinage de son mari touchait à sa fin, et elle se hâta de revenir à la Hunaudaye ; mais elle fut bien surprise lorsqu'en y arrivant elle vit son seigneur qui l'attendait sur le pont-levis du château, et qui lui dit d'une voix terrible : « Madame,

vous avez failli à vos serments ; j'ai ici droit de haute justice et je pourrais vous faire mourir comme la dernière de mes vassales. Mais je me souviens que je vous ai aimée, et je ne veux pas votre mort, mais votre salut. Suivez-moi ». Il la conduisit dans une chambre toute tendue de noir comme un caveau mortuaire, et sur la muraille duquel on voyait un Christ : « Voici, lui dit-il, le logis que je vous ai préparé, et devant ce crucifix qui a reçu votre serment, vous implorerez le pardon des fautes dont vous avez à répondre devant Dieu et devant moi, votre seigneur et votre époux ». Et la dame dut finir ses jours dans les larmes et dans le repentir, enfermée dans cette lugubre chambre dont elle ne sortit que morte.

D'après une tradition locale des environs de Josselin, Beaumanoïr habitait le château de Carhuël, peu éloigné du champ de bataille de Mi-Voie. A la Ville Danne, habitait un de ses parents, et Beaumanoir, croyant que sa femme voyait avec plaisir les assiduités de ce jeune homme, le tua, puis enferma sa femme dans une prison dont on montre encore les ruines. Ayant plus tard acquis la certitude de l'innocence de l'infortunée châtelaine, il la retira de prison, pour l'épouser de nouveau au pied des autels.

Vers le commencement du siècle dernier, M. de Trécesson se tenait dans son parc, à l'affût des

braconniers ; il fut tout-à-coup surpris par un bruit et des lumières lointaines. Il monta sur un arbre et s'y tint caché. Bientôt il vit s'avancer une litière, d'où deux hommes masqués firent sortir une jeune femme éplorée et en costume de mariée. Après avoir adressé à cette jeune femme les plus sanglants reproches, les deux hommes l'enfermèrent dans un cercueil qui fut descendu dans une fosse creusée par leurs gens ; puis la terre retomba sur l'infortunée et le cortège s'éloigna. M. de Trécesson se hâta d'aller au château chercher du secours. On retira de sa tombe la victime encore vivante, mais elle ne put que rouvrir un instant les yeux et expira presque aussitôt, sans avoir pu donner aucun renseignement. Les plus consciencieuses investigations de la police d'alors restèrent sans résultat. Jusqu'en 1789, la couronne de mariée et le bouquet nuptial de la dame enterrée vivante purent être vus déposés sur l'autel de la chapelle du château de Trécesson.

On dit qu'aux ruines du château de Coëtquen, revient une dame blanche ; c'est l'ombre d'une jeune marquise qui, enfermée il y a longtemps dans l'une des tours du château, y mourut misérablement de faim. J'ai souvent entendu parler, sans beaucoup de précision, de cette légende, qui n'a pas été, à ma connaissance, l'objet d'une discussion critique. Le récit le plus circonstancié est celui de

Bertrand Robidou, qui était né à peu de distance du château. Voici, abrégé, ce qu'il raconte. Dans la première moitié du XVIIIe siècle, les parents du marquis de Coëtquen avaient été furieux de le voir épouser une riche et charmante bourgeoise de Nantes. Pendant une absence du marquis, son intendant, gagné par ses frères, mit auprès d'elle sa propre fille. Elle lui administra un breuvage qui la rendit comme morte ; on déposa dans une châsse une grosse bûche, et l'enterrement eut lieu avec toute la pompe désirable. Cependant la dame, en état de léthargie, avait été descendue dans le souterrain de la grosse tour, où l'intendant lui apportait chaque jour un peu de pain et d'eau. Mais l'intendant ayant été poignardé dans la forêt parce qu'on le soupçonnait de vouloir tout révéler au marquis, la dame mourut de faim dans la basse-fosse de la tour. On ajoute que pendant la Révolution des soldats étant descendus dans le fond de la grosse tour, y virent le squelette d'une femme ayant encore au doigt l'anneau d'or où étaient gravés son nom et celui de son époux ; l'on dit qu'en 1808, en faisant des fouilles dans la chapelle des Jacobins de Dinan, on trouva dans le caveau des sires de Coëtquen, une châsse où était un morceau de bois enveloppé d'étoupes, et l'inscription portait que c'était celle de la dame de Coëtquen.

Sur la margelle d'une fontaine qui coule non loin

de la chapelle de Sainte-Croix, on lisait, il y a peu d'années, profondément gravés dans le granit, les mots FONS AMORIS. La pierre a été maladroitement changée et l'inscription détruite ; mais la tradition qui la rattache au souvenir d'une histoire romanesque subsiste toujours. Contrarié dans ses projets de mariage avec une simple ouvrière, nièce du prieur de Sainte-Croix, à laquelle il donnait chaque soir un rendez-vous auprès de la fontaine pour y échanger des fleurs et y former des rêves de bonheur, le fils d'une des familles bourgeoises de la Josselin, tomba malade et mourut de consomption. Au moment où l'on se disposait à descendre le cercueil dans la fosse, ouverte devant la porte de la petite église, l'amante, éperdue, folle de douleur, accourt. Aveuglée par les larmes, elle chancelle, et, en tombant, se brise la tempe sur l'angle de la bière, où est enfermé le corps de son ami, qu'elle va bientôt rejoindre dans la tombe. Alors qu'une pluie d'orage vient raviver la couleur des rousses moisissures qui recouvrent de leurs plaques irrégulières les dalles du porche, si vous demandez aux vieillards du faubourg voisin d'où elles proviennent, ils vous répondront que ce sont les traces de la blessure de Marie Bigaré.

L'ancien couvent des Catherinettes est situé dans la Haute-Voie à Dinan ; on voit encore son portail de la Renaissance dont la partie supé-

rieure est ornée de délicates sculptures ; en regardant avec un peu d'attention on aperçoit, poussant entre les pierres, tout près d'une statue de la Vierge, un églantier. Il existe deux légendes sur l'origine de cet arbuste qui est très vigoureux, en dépit de la mince couche de terre végétale qui le nourrit. Voici celle que M. Jean Even, maire de Dinan, a recueillie de la bouche du propriétaire actuel de la maison. Ce rosier aurait été planté par un frère de St-Jean de Dieu, bien avant la Révolution. Il offre ceci de particulier, que sur le même tronc toutes les fleurs d'un côté sont blanches et très doubles, toutes celles de l'autre côté sont simples. Les frères de St-Jean de Dieu, en l'honneur de la tradition, ont demandé au propriétaire de leur donner des boutures ou des écussons ; pendant de longues années on leur en a remis, mais aucun n'a jamais pris.

Une de mes tantes, qui appartient à une très ancienne famille de Dinan, m'a donné une version différente, qu'elle connaît depuis son enfance (elle a 78 ans). C'est, à quelques détails près, celle que je me souviens d'avoir entendue vers 1860, quand j'étais élève du collège communal de cette ville. Autrefois, avant la Révolution, une jeune fille de Saint-Malo aimait un jeune homme de Dinan. Ils s'étaient promis de s'épouser ; les parents refusèrent leur consentement, parce que le jeune

homme n'avait pas une fortune en rapport avec la leur. Pour empêcher toute relation entre eux, le père mit sa fille en pension chez les Catherinettes au Vieux Couvent. Le jeune homme, au désespoir de cette séparation, se rendit aussi à Dinan, espérant la revoir. Tout fut inutile. Avant de retourner chez lui et pour faire ses adieux à celle qu'il aimait, il déposa un bouquet de roses sur le portail en pierre du Couvent. Une branche a pris racine et depuis ce temps le rosier existe toujours. On a vainement essayé de l'arracher, on l'a plusieurs fois coupé, il repousse toujours ; ni les grands hivers, ni les grandes sécheresses ne le font mourir.

ELVIRE DE CERNY, *Saint-Suliac*, p. 17 ; A. DE LA BORDERIE, *Mosaïque bretonne*, n° XIV ; P. BÉZIER, *Inventaire des Mégalithes de l'Ille-et-Vilaine*, p. 159 ; *Revue des Traditions populaires*, t. XII, p. 436 , t. XIII, p. 529 ; *La Bretagne artistique et littéraire*, t. II, p. 209 ; Comm. de M. A. ORAIN ; E. HERPIN, *La Côte d'Emeraude*, p. 455 ; B. ROBIDOU, *Histoire et panorama d'un beau pays*, p. 298-301 ; *La Bretagne artistique et littéraire*, t. II, p. 184 ; *Revue des Traditions pop.*, t. XII, p. 655.

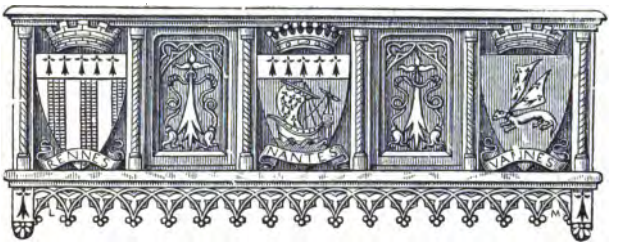

CHAPITRE X

LES LÉGENDES DES VILLES

Jusqu'ici j'ai eu rarement à parler des villes : à moins qu'il ne s'agisse de cataclysmes qui ont englouti des cités réelles ou supposées, elles ne figurent qu'à titre épisodique dans cet ouvrage. Il ne faudrait pas cependant croire qu'elles n'ont pas de légendes. Sans doute elles sont moins nombreuses, moins bien sues que dans les campagnes ou vers la ceinture de la mer, où la population. plus dispersée, moins sceptique, a constamment sous les yeux le spectacle de phénomènes naturels mystérieux et où l'on montre des endroits où se sont passés des événements dont la tradition garde le souvenir. Pourtant, ainsi qu'on le verra, les cités

ont des légendes, et elles ont même un caractère assez spécial pour mériter quelque attention.

A ma connaissance, on a rarement relevé celles qui se racontaient jadis parmi le peuple dans les agglomérations urbaines, et c'est presque par hasard que les auteurs des monographies des villes nous en ont conservé quelques-unes. Maintenant elles sont en voie d'effacement, sinon de disparition, et il est grand temps d'en recueillir les derniers échos. Cette enquête aurait été bien plus fructueuse à une époque qui n'est pas fort éloignée de nous, et dont peuvent se souvenir, pour l'avoir connue dans leur enfance, ceux qui sont nés vers le milieu de ce siècle. Les villes de la Haute-Bretagne, surtout les moyennes et les petites, étaient habitées par une population assez fixe ; quelques fils de bourgeois les quittaient pour achever leurs études, des gens de métiers allaient faire leur tour de France, mais la plupart revenaient quand ils avaient complété leur éducation scientifique ou manuelle. L'immigration se bornait aux fonctionnaires, à des ouvriers venus des campagnes environnantes ; mais ils étaient en trop petit nombre pour ne pas être promptement assimilés. Quant à la vieille cité, elle restait à peu près telle qu'elle pouvait être avant la Révolution ; l'aspect des rues ne changeait guère, sinon que de temps en temps des maisons neuves remplaçaient celles qui tom-

baient de vétusté. Rarement on faisait des percées, et presque toujours les rues nouvelles étaient en dehors de la vieille enceinte. Dans ce milieu qui ne se modifiait qu'avec lenteur, chaque quartier gardait avec son ancien aspect, à peine changé, ses mœurs et ses souvenirs, et il s'y trouvait toujours quelque lieu, maison ou couvent, fontaine séculaire ou vieille croix, auquel se rattachait un récit singulier ou merveilleux. On racontait leurs chroniques aux veillées, ou dans les petites villes par les chaudes soirées d'été, lorsque les voisins, assis sur le pas des portes, causaient en prenant le frais. Il y avait même des rues où ces réunions étaient pour ainsi dire de fondation, si bien qu'elles avaient pour cette raison, à côté de leur nom officiel, un sobriquet qui le constatait. C'est ainsi qu'à Matignon, la rue Saint-Jean, siège de l'un de ces « parlements », était surnommée le Pertuis-Caquet ; dans la même petite ville, il y avait un autre centre de réunions d'étés, dans la rue du Four, qui n'avait pas, que je sache, d'autre nom spécial, Four étant synonyme de bavardage. Je l'ai mieux connu que le premier, parce qu'il se trouvait plus près de la maison paternelle, et que l'on me permettait parfois d'y aller. Je me rappelle très bien qu'on y parlait assez souvent de ce qui s'était passé jadis à Matignon et aux environs, et bien longtemps après, en écrivant mes livres, je me suis

souvenu de quelques traditions locales que j'y avais entendues, et qui étaient restées dans un coin de ma mémoire, alors que j'en avais oublié beaucoup d'autres, dont pourtant il me reste un souvenir, mais pas assez précis pour que je puisse le noter.

A côté des villes qui ont disparu en entier dans des circonstances tragiques, il en est d'autres qui, pour des raisons diverses, ont subi une décadence profonde, alors que des bourgades devenaient des cités florissantes. Ces transformations sont dues, en réalité, à des causes économiques, à des modifications du sol, parfois à des faits de guerre. Mais le peuple les explique autrement ; si une ville dépérit, c'est en punition d'une mauvaise action commise jadis par ses habitants. Rieux, qui fut au moyen âge une cité considérable, n'est plus guère qu'une bourgade ; saint Sauveur, ou l'enfant Jésus, repoussé par les lavandières de Rieux et bien accueilli par celles de Redon, prédit que Rieux s'appauvrira chaque jour d'un sou, et que Redon s'enrichira de pareille somme ; saint Jacques, mal reçu par les gens de Rieux, leur annonce que leur ville sera détruite, et il va fonder Redon (voir pour les détails la *Petite Légende*

dorée, p. 171 et suiv.). Le Chemin-Chaussée dépérit parce que l'un de ses habitants a retenu en paiement de son écot le bréviaire de saint Guillaume.

Il est aussi des cités que l'histoire ne connaît pas, bien qu'elles ne soient pas complètement imaginaires, et qui, elles aussi, ont subi des décadences profondes ; parfois les habitants semblent s'en consoler en répétant d'anciens dictons qui assurent qu'elles reviendront florissantes lorsque la ville la plus considérable des alentours aura disparu. La tradition locale de Saint-Brévin (Loire-Inférieure) veut qu'il ait existé une grande ville nommée Pontoise. Un dicton rimé court à ce sujet dans le pays :

Pontoise, tu passeras
Et Saint-Brévin deviendras.

Pontoise avait un collège ; le peuple s'insurgea contre lui, et tua non-seulement les professeurs, mais même les élèves. Parmi ceux-ci était le fils d'un seigneur puissant qui vengea sa mort en saccageant Pontoise. C'est depuis qu'elle est réduite au petit bourg de Saint-Brévin. Mais, suivant un dicton prophétique :

Nantes périra,
Saint-Brevin renaîtra.

Dans le bassin de Goulaine (Loire-Inférieure),

on croit voir près de l'île de Verdon, les restes d'une ville engloutie, dont on place le centre autour du pont de Louan, et qui aurait péri, comme Herbauge, par la malédiction du ciel, dans le fond d'un marais. Un proverbe populaire dit :

Quand Nantes périra,
Louan renaîtra.

Les gens de Lanfains racontent qu'on y voyait autrefois près de là une ville appelée Rillan et il a été prédit qu'elle renaîtra lorsque Quintin périra.

En plusieurs pays, on rencontre des bourgades qui s'intitulent villes et qui ont la prétention d'être les premières villes du monde. Aux environs du Gavre, on raconta à Souvestre, moitié en plaisantant, qu'en sortant du Paradis terrestre, Adam et Eve arrivèrent juste au milieu de la grande ravine où l'on voit le Gâvre, et que l'endroit leur parut trop avenant pour aller plus loin. C'est là qu'ils bâtirent, dans la crotte, la première ville du monde.

A Saint-Brieuc, la Pierre ès Sonnoux, pierre sonnante peut-être à l'origine, offrait la forme d'une rondelle grossièrement entaillée de quatre encoches, incrustées dans le talus d'un petit chemin. On invitait les simples à appuyer l'oreille pour entendre « le chant des fées » ; alors le mau-

vais plaisant de la troupe poussait brusquement contre la pierre la tête du mélomane, qui se contentait d'ordinaire d'une première audition.

La Caverne de madame la Nuit était une excavation formée par de grandes roches, à l'entrée de la rue Notre-Dame. Etait-ce un reste d'allée couverte ? Les bruits les plus incohérents circulaient sur ce trou sombre, au fond duquel les enfants jetaient furtivement un caillou, puis s'échappaient avec effroi.

Nantes avait aussi sa pierre populaire que l'on voyait autrefois, au bas de la rue de l'Ermitage, auprès de l'escalier qui monte à l'église Sainte-Anne ; c'était un grand rocher incliné, que l'on appelait la pierre Nantaise ; elle fut détruite en 1837. Les enfants du quartier s'amusaient à s'y laisser glisser ; et, quand il venait des étrangers le soir, ils montaient dessus et y dansaient.

Certaines maisons avaient leur légende particulière. On donne le nom de château des Bigorneaux à la plus vieille maison de la rue du Bey, à Saint-Malo ; jadis y vivait une pauvre vieille bonne femme, qui était de son métier marchande de brigaux ; un soir de Noël qu'elle se désolait de ne pouvoir aller le lendemain vendre ses brigaux à la porte de la cathédrale, son fils, qui était devenu à moitié « innocent » à la suite d'un naufrage, se mit à prier, et demanda à l'Enfant-Jésus plein son sabot de

bigorneaux ; aussitôt on vit dans le ciel un nuage ; c'étaient les petits brigaux qui le formaient. Ils remplirent le sabot de l innocent, puis ils se logèrent partout où ils pouvaient trouver place, sur les murailles, sur le toit et jusque dans les gouttières. Depuis cette époque on assure que chaque année, durant la nuit de Noël, la maison se tapisse de bigorneaux ; mais ceux-là seuls peuvent les voir qui n'ont pas une faute vénielle à se reprocher.

A Saint-Malo une vieille maison s'appelait la Maison de la Moune, et l'on y voyait sur une cheminée une guenon en train de bercer un enfant. Un jour cette guenon, qui avait été rapportée des pays lointains par un marin, aperçut au coin de la Poissonnerie une ménagère qui dorlotait son enfant ; elle s'approche aussitôt en tapinois, enlève le marmot, grimpe avec lui tout doucement sur un toit voisin, et se met à son tour, tout doucement, à le dorloter. Un vœu fut fait, et la guenon descendant de son toit vint replacer l'enfant dans les bras de sa mère, qui en souvenir fit graver cette image. Jadis quand dans le quartier de la Poissonnerie un enfant se mettait à pleurer, on lui disait pour le faire taire : « Si tu ne te tais pas, la Moune va t'emporter. »

Autrefois il y avait à Moncontour une dame blanche qui montait une des rues ; son corps avait l'air d'une fumée, et elle semblait seulement effleurer la terre. Une nuit qu'il faisait clair de lune, un domestique dit à une servante, qui traitait cette apparition de folie, qu'elle n'avait qu'à s'attirer sur sa porte pour la voir. Elle la vit en effet ; et quand elle fut près de la maison, la servante se hâta de fermer la porte.

Au Loroux-Botteraux (Loire-Inférieure), au commencement de ce siècle existait une bête fantastique, qu'on appelait la Grand' Queue. Elle courait dans les rues, et passait sa longue queue sous les portes des maisons, généralement fort mal closes. Les enfants en avaient tellement peur, qu'ils n'osaient plus jeter les yeux sur la porte, quand le soir venait.

A Nantes vers 1850, on disait dans la rue Noire, qu'on voyait toutes les nuits une bête blanche, de la grosseur d'un veau, qui se promenait sur les murs. On parlait beaucoup aussi de la « Dame Noire », qui, allait prier à minuit sur la place Viarme, à l'endroit où l'on guillotinait, et l'on disait que cette « Dame noire » était un fantôme.

On disait autrefois à Nantes, que toutes les nuits on entendait un roulement de voiture, qui passait sur la place Bretagne et dans les principales rues. On l'appelait « *La Voiture de Minuit* » et l'on croyait

que c'était le diable qui se promenait dans cette voiture ; dans ce quartier au moindre roulement de voiture qu'on entendait un peu tard, les enfants se fourraient la tête sous leurs couvertures, dans leur frayeur de voir passer « *La Voiture de Minuit* ».

A Rennes, les abords de l'ancienne église Saint-Etienne ont été presque jusqu'à nos jours redoutés : on disait qu'ils étaient hantés par des personnages mystérieux qui pouvaient bien appartenir à l'autre monde. En 1825, l'église, qui servait de magasin de campement, était entourée d'un cimetière dont les murs tombaient en ruines ; un soldat montait la garde à l'une des brèches ; peut-être, dès cette époque, ce lieu passait-il pour être le lieu d'apparitions ; toujours est-il qu'un étudiant se déguisa en fantôme pour faire peur à la sentinelle. Celle-ci le frappa d'un coup de baïonnette dont il mourut. On cacha son décès et on crut que le soldat avait vu un revenant. L'amphithéâtre de l'école de Médecine, qui se trouvait dans un coin du cimetière, contribuait encore à donner un mauvais renom à ce lieu. Un peu plus tard on trouva un matin d'hiver dans les rues de Rennes, une fille du nom de Tiberge, baillonnée et presque mourante. Le bruit se répandit aussitôt que les *carabins*, (élèves en médecine) s'étaient livrés sur elles à des expériences de toutes sortes. Les étudiants portaient alors de longs cabans avec un capuchon, et

l'on disait que le soir, ils allaient par bandes dans les rues et emportaient à l'amphithéâtre sous leurs manteaux les jeunes filles qu'ils rencontraient. Pendant longtemps, les ouvrières n'osèrent sortir seules des ateliers où les parents allaient les chercher le soir.

Des villes, quelquefois même de grandes cités, ont des maisons hantées ; voici quelques légendes.

Dans la rue Besnier, à Saint-Suliac, on entend depuis soixante ans un râle d'agonie qui ressemble à un cri d'enfant, dans un cellier où eut lieu un meurtre abominable : un père impatienté y tua une enfant maladive.

A Vitré, une maison est inhabitée depuis un temps immémorial ; dans l'une des pièces se trouve un puits d'où chaque nuit sort un démon, qui a terrifié tous ceux qui ont essayé d'y passer la nuit. Les mères disent à leurs enfants pour les faire rester tranquilles : « Si vous n'êtes pas sages, on vous enfermera dans la maison du diable ».

A Nantes, il y a trente-cinq ou quarante ans, on connaissait plusieurs maisons hantées ; dans l'une d'elles, un jeune ménage entendait chaque nuit un bruit extraordinaire qui semblait venir du mur près duquel s'appuyait leur lit ; le mari ayant démoli cette partie du mur, y trouva une grotte, comme on en rencontre souvent dans les vieilles maisons ; elle était toute pleine d'ossements, et quand on

les eut transportés au cimetière, le bruit cessa; on pensait que le défunt réclamait des prières. Dans la même ville on racontait aussi plusieurs histoires de trésors découverts en démolissant de vieilles maisons. Pendant la Révolution un riche habitant de l'île Feydeau avait caché son argent et ses papiers dans une cassette qu'il avait placée dans une cheminée; elle fut découverte bien des années plus tard, dans des circonstances romanesques, mais non merveilleuses, par un petit ramoneur qui la trouva dans le tuyau de la cheminée.

La femme d'un boulanger qui, ayant fait de mauvaises affaires, avait établi un commerce de vin dans une maison de Pont-Rousseau, entendant, un jour qu'elle était seule, des gémissements au-dessus de sa tête, monta et arriva dans une espèce de grenier où elle n'avait jamais pénétré ; elle y vit quatre femmes qui tenaient chacune un coin de drap étendu, en pleurant et en gémisssant toujours ; elle s'évanouit, et son mari en rentrant la trouva comme morte sur le plancher. Elle alla raconter sa vision au curé qui lui dit que pour que la maison fût délivrée, il fallait retourner au grenier et parler aux gens qu'elle y verrait. Le lendemain elle y monta et vit les quatre femmes tenant les quatre coins du drap déployé, pleurant et gémissant à faire frémir. Elle s'avança vers elles et dit résolument : « Si vous venez de la part de Dieu,

parlez ! si vous venez de la part du diable, retirez-vous ! » Aussitôt, l'une des pleureuses répondit : « C'est de la part de Dieu, que nous venons. Un trésor mal acquis a été jadis caché ici, à la place même du drap que nous tenons. Il ne doit appartenir qu'à d'honnêtes gens, qui ont connu le malheur et qui pourront en faire bon usage. Creusez donc en cet endroit, et vous trouverez ce trésor, qui doit vous appartenir ». A peine avait-elle achevé ces paroles que tout disparut. Le mari et la femme creusèrent à l'endroit désigné et ils trouvèrent une grosse somme d'argent.

Voici, à simple titre de curiosité, quelques étymologies de noms de lieux en Haute-Bretagne qui sont assez courantes dans le peuple ou qui l'auraient été au moment où on les a relevés. Je n'ai pas besoin de dire qu'elles sont purement fantaisistes.

D'après la légende, le pays de Corseul fut envahi par les Romains, après l'engloutissement de Scissey. Ils massacrèrent tous les habitants, à l'exception d'une femme, et quand ils surent qu'elle avait échappé à la mort, ils dirent : « C'est un corps seul », et ils donnèrent ce nom au pays qui le porte depuis.

Quand Jésus créa le monde, il se promenait à travers l'espace, laissant tomber la terre de ses mains. Arrivé près de Saint-Brieuc, il s'aperçut que sa provision s'épuisait, et il dit : « Cessons. » Il fit néanmoins encore un pas ; mais quand il ouvrit la main, il vit qu'elle était vide et s'écria : « Plus rien ! » D'où le nom des communes de Cesson et Plurien. Le nom de Cesson a une autre origine, v. *Petite Légende dorée*, p. 41, et j'en ai rapporté une autre à la p. 69 du présent volume. Quant à Plurien, il existe un dicton géographique qui renferme un calembour :

Matignon, ville de renom ;
Après Matignon, Plurien.

A la muraille sud de l'église de Sains, pend un cadran d'ardoise avec cette inscription : Pour Sainct, 1585. Ce sont les Romains qui l'ont planté là, dit à Bertrand Robidou un habitant du pays. Ils avaient fait un hôpital de notre paroisse, la plus salubre de la terre, et comme tous leurs malades en revenaient *sains*, ce nom est resté.

A Malestroit, on voit sur une maison plusieurs figures sculptées : un homme saisit aux cheveux une femme qu'il bat à coups de bâton ; c'est, disent les gens du pays, Malestroit et sa femme ; de même à Questembert, deux bustes portent le nom de Questembert et sa femme ; à Bain, il y a cinquante

ans, des statuettes, aujourd'hui détruites, représentaient Bain et sa femme.

Autrefois, on disait que l'on voyait, rue Saint-Clément, Nantes et sa femme ; la maison où on les montrait était une maison à piliers de bois sculptés, avec quelques figures grimaçantes ; on menait les étrangers naïfs qui venaient en ville pour la première fois, voir Nantes et sa femme.

Au Croisic, deux figures sculptées au poteau cornier d'une maison, portent aussi le nom de Croisic et sa femme. Le costume des deux personnages paraît monastique, ce qui ferait supposer que le nom qui leur est attribué par la tradition est purement de fantaisie, et tout à fait arbitraire.

Bizeul, *De Rezay et du pays de Rais*, 1857, p. 109 ; B. Jollivet, *Les Côtes-du-Nord*, t. I, p. 336 ; E. Souvestre, *Les Derniers paysans*, p. 258 ; Du Bois de la Villerabel, *Le vieux Saint-Brieuc*, p. 218 ; *Revue des Traditions populaires*, t. XIII, p. 148 ; E. Herpin, *La côte d'Emeraude*, p. 16, 41 ; Paul Sébillot, *Traditions et Superstitions*, t. I, p. 216 ; *Revue des Traditions populaires*, t. XIII, p. 146, 132 ; Elvire de Cerny, *Saint-Suliac*, p. 23 ; *Revue des Traditions populaires*, t. XIII, p. 24 ; *Revue des Traditions populaires*, t. VII, p. 213, t. XII, p. 310 ; B. Robidou, *Histoire d'un beau pays*, t. II, p. 170 ; Rosenzweig, *Répertoire arch. du Morbihan*, p. 144, 230, 204 ; *Revue des Traditions populaires*, t. XIII, p. 149.

TABLE ANALYTIQUE

Les chiffres romains désignent : I. La Petite Légende dorée. — Légendes locales : II. Le Monde physique. — III. Le Peuple et l'Histoire.

Aaron (saint), I, 162. — Abélard, III, 176. — Abraham (saint) I, 93, 151. — Acéphales : personnages, II, 76 ; III, 18, 145. — Ahès, III, 77-79. — Aimant : attirant navires, II, 13. — Amateur (saint), I, 79. — Ames : des noyés, II, 35 ; sous forme de papillon, II, 76. — Ancre miraculeuse, I, 23. — André (saint), I, 74 ; — Anes : de Rigourdaine : leur tête retournée, I, 202 ; de saint, I, 53. — Anges : apportant matériaux, I, 105. — Anglais : en Bretagne ; leurs méfaits, I, 1-10 ; assiégeant Lamballe, I, 215 ; Rennes, 222 ; Saint-Malo, 220 ; arrêtés par la Vierge du Temple, 224 ; défrichant des landes, III, 84. — Angleterre : fées allant en —, II, 54. — Anguille : fée, II, 134. — Animaux : fantastiques, III, 73 ; se battant, III, 136 (voir Lutins). — Anne de Bretagne, III, 180. — Anne (sainte), I, 83. — Anneau enlevé fait cesser la métamorphose, II, 11. — Antoine (saint), I, 75, 77, 90. — Apparition, III, 157. — Aqueduc : construit en une nuit, III, 75. — Arbres : ne repoussant plus, II, 120 ; qui empêchent l'inondation, II, 137 ; trois arbres, II, 128 ; justice, II, 129 ; objet de culte, III, 41. —

Arbrissel (Robert d'), I, 88. — Argent étalé, II, 83, 144. — Arthur : chasseur fantastique, III, 177, 131. — Assassinés revenants, III, 18. — Attelage miraculeux, I, 54. — Aubergiste : et saint Guillaume, I, 174. — Aubin (Saint-), bataille de, III, 185. — Autel : de saint, I, 35, 49 ; qui revient à sa place, I, 204 ; extérieur, III, 10. — Avenues : hantées, III, 30, 121, 122 ; III, 121 ; particularités, III, 76.

Banshie, III, 127. — Barbe-Bleue : ses îles, II, 163 ; constructions, III, 75. — Barbe énorme : d'un personnage enchanté, III, 33. — Bas-fonds dangereux, II, 8, 11. — Basilic serpent fascinateur, II, 179. — Bataille : et saints, I, 4, 10 ; souvenirs de : III, 135, 183. — Bâtards : exposés, II, 127. — Bateau des morts, II, 58 ; des sorcières, II, 59. — Bâton : et source, I, 65 ; de Gargantua, II, 79 ; qu'on ne peut arracher, I, 193. — Beaumanoir : et sa femme, III, 202. — Bêche : découvrant source, II, 132. — Benoît de Macérac (St), I, 109. — Bétail : des fées, II, 111. — Bêtes fantastiques : II, 127, 157 ; III, 124, 217. — Blanche (sainte), I, 1, 5. — Blasphémateurs : punis par fer rouge, III, 100. — Bleus : tuant un passant, I, 138 ; cruautés, III, 169 ; tués par chouans, III, 169. — Bœufs : lâchés dans un souterrain, I, 216 ; de saints mutilés, 186, 187 ; et construction d'église, III, 10. — Boishardy : chef de chouans, III, 170. — Bosquen : abbaye de, III, 37. — Bouteilles : et maléfices, III, 38. — Bretons : leur origine, I, 75. — Briac (saint), I, 29. — Brière (La) et lutins, II, 172. — Brigands : tués par pierres tombant du ciel, I, 150. — Brigitte (sainte), I, 115. — Brume miraculeuse, I, 10 ; coupée par saint Lunaire, I, 34. — Bugle de saint Coulman, II, 157.

Cachettes : de châteaux, III, 72 ; de prêtres, III, 161. — Cadavres : sortant de tombe, I, 30, 139 ; III, 14 ; de saint transporté, I, 67 ; entier, I, 14, 135, 139. — Cado (saint), I, 32. — Cane : métamorphose en —, I, 115 ; de Montfort, I, 120. — Canonisations populaires, I, 132. — Cap : vomi par Gargantua, II, 32 ; hanté par fées, II, 32. — Carapibo

(saint), I, 134. — Carrefours : croix des —, III, 21. — Carrier, III, 160. — Cast (saint), I, 29, 31 ; III, 17. — Cast (Saint) : bataille de —, I, 10 ; III, 19, 143. — Cathelineau, III, 172. — Cavaliers célestes, I, 214. — Cercle : tracé par saint, I, 168. — Cerf qui parle, I, 210. — Césambre, III, 41. — Cesson : étymologie, I, 41 ; III, 69, 222. — Chaises du diable, II, 92. — Changé : (sire de), III, 98. — Changelings, II, 49, 83, 110. — Chanson : de la cane, I, 120 ; de la huguenote, III, 149 ; de Charette, III, 166. — Chanvre : pourquoi offert, I, 74. — Chapelles, I, 70, 72, 74 ; origine, I, 90, 93 ; II, 9. — Charbon : changé en or, II, 118. — Charette (M. de), III, 166, 171. — Charité : récompensée, I, 25. — Charles VIII en Bretagne, III, 184. — Chasné : (sainte de —), I, 135. — Chasses : des réprouvés, II, 123, 124, 125 ; III, 130 ; — Chasseurs : pétrifiés, I, 59 ; revenant, III, 186. — Château : construit par diable, III, 65 ; par fées, III, 68 ; par reine Anne, III, 181 ; templiers, III, 28 ; englouti, I, 200 ; III, 89 ; ancien sous la mer, II, 18 ; hantés : La Barberie, III, 110 ; Callac, 113 ; Le Châtelier, 115 ; Bauvrel, 119 ; La Secardais, 120 ; Combourg, 123, etc. ; qui s'écroule, III, 56, 89. — Chateaubriand : et revenants, III, 120, 123. — Chats : dansant près des croix, III, 21 ; se battant, III, 157. — Chaussée : hantée, II, 156. — Chemin : de saint-Jacques, I, 173 (v. Routes). — Chêne : hanté par diable, II, 126 ; auquel on se frotte, II, 123 ; origine, II, 119 ; asile, II, 129. — Cheval : empreinte, I, 135 ; mystérieux, II, 148 ; s'allongeant, II, 156 ; donné par le diable, III, 98 ; forme de revenant, III, 126 ; ferré à rebours, III, 182. — Chien : pétrifié, I, 62 ; envoyé par saint, II, 142 ; diabolique, III, 92 ; de méchant seigneur, III, 93. — Chouans : cruautés, I, 134 ; III, 168 ; sobriquets, III, 165. — Cieux (saint), I, 28. — Cimetières, III, 12. — Clément (saint), I, 14, 16, 21 ; et le vent, I, 17, 19. — Cloches : englouties, I, 206 ; II, 169, 153, 155, 141, 148, 152 ; sonnant à Noël, II, 169 ; et voleurs, III, 10 ; sonnant seules, I, 223 ; III, 11 ; sonnées par ermite, III, 43. — Clous : offerts à saint, I, 72, 73. — Cochons : changés en hommes, I, 75 ; voués à

saint, I, 77 ; I, 157. — Coetquen : dame de, III, 203. — Cœur : servi par seigneur, III, 199. — Coiffe : enlevée, III, 12. — Congard (saint), I, 148. — Congre diabolique, III, 197. — Constructions : féodales, III, 63 ; inachevées, III, 75. — Convoitise punie, II, 121. — Convoyon (saint), I, 62, 154. — Corbeaux : ne pouvant fréquenter paroisse, I, 156, 157, 159 ; éloignés par saint, I, 157 ; miraculeux, III, 41. — Corentin (saint), I, 144. — Corsaires, III, 145. — Corseul, II, 21 ; III, 3, 221. — Cou : allongé, I, 191, 193. — Coulman (saint), II, 157. — Coupures : de falaises, II, 17, 36. — Couteau : qu'il ne faut pas prendre, II, 50. — Couturier (saint), I, 132. — Cresson : pourquoi salé, II, 146. — Croix : origine, I, 91, 124 ; III, 16 ; légendes, III, 15 ; se soulevant à minuit, I, 125 ; gravures sur croix, III, 17 ; revenants auprès, III, 18 ; danses autour, III, 21.

Dames : se baignant dans étang, II, 160, III, 4 ; des marais, II, 169 ; hantant ruines, III, 4, 73 ; bâtisseuses, III, 77 ; charitables, III, 88 ; méchantes, III, 93, 95, 124 ; revenantes, III, 114, 125, 200, 203, 217 ; héroïque, III, 154 ; enfermée, III, 202. — Danse : de fées, II, 64, 69, 86 ; III, 22 ; de sorciers, III, 21. — Décadence de ville, I, 171, 174 ; III, 212. — Décollé : prière au passage du, I, 36. — Diable : empreintes, I, 44, 47 ; II, 92 ; hantant les bancs de mer, II, 9 ; les rochers, II, 14 ; sentier, II, 37 ; cuisant galettes, II, 84 ; ville du —, III, 4 ; dupé par religieuse, III, 46 ; par architecte, III, 65 ; constructeur, III, 65, 76 ; sous forme de pèlerin, III, 193 ; trou du, — II, 35. — Dieu : nom invoqué, II, 96. — Digues : ruptures de —, II, 19, 22. — Dimanche : non observé, I, 59 ; II, 9, 158. — Dinan : (Françoise de), III, 114. — Discoboles : I, 47, 56. — Dolay (saint), I, 147. — Dragon, I, 60 ; II, 68, 70, 176 et suiv. — Druidesse, I, 47. — Duguesclin, III, 177. — Dunes : hantises, II, 63.

Eau : marche sur l'—, I, 2, 4, 5, 10, 11, 12 ; traces sur l'—, I, 6, 9 ; II, 4 ; vie sous l'eau, I, 14. — Ebihen : île hantée,

III, 114. — Eglise : construction, I, 128, 129, 130 ; pour expier, III, 9 ; à la suite de vœu, III, 9 ; souterrain dessous, I, 108, 126 ; et meurtres, III, 54. — Emplacement choisi, I, 30, 56, 109 ; III, 7. — Empreintes merveilleuses : I, 27, 28, 31, 32, 38, 40 à 48, 50, 52, 55, 60, 68, 113 ; II, 18, 62, 91, 92, 94, 174 ; objet de culte, I, 48, 50. — Enfant : oublié dans la mer, I, 14 ; exposé, I, 146. — Enogat (saint), I, 29. — Enterrés vivants, III, 70. — Envahissements de mer, II, 18. — Epée : et source, II, 133. — Epinay (le sire d') —, I, 93. — Epines et Vierge, I, 95. — Epingles et mariage, I, 39 ; II, 139. — Ermites : I, 132. II, 161 ; III, 40 ; revenant, III, 43. — Escaliers : III, 64. — Escoublac : ville ensevelie, II, 65. — Etang : origine, II, 150 ; avalé, II, 150 ; hantises, II, 151 ; trésors, II, 164 ; où se baignent des fées, III, 4. — Etymologies fantaisistes, III, 221. — Eustache (saint), I, 210. — Eutrope (saint), I, 79. — Evêques : les quatre — I, 51 ; Les sept —, I, 4. — Exorcisme, II, 22.

Fail : Noël du —, II, 102 ; III, 69. — Falaise : origine de couleur, II, 33 ; hantises, II, 37. — Famille : la sainte —, I, 40 ; maudites, I, 85, 86, 117, 177, 196. — Fatidiques : objets, II, 89. — Fayel : dame de — similaire, III, 199. — Fées : chrétiennes, I, 122 ; messe, II, 115 ; lavandières, II, 41 ; bâtisseuses, I, 124, 127, 130, 131 ; III, 68 ; et la mer, II, 16 ; et pie morte, I, 129, 130 ; et le rivage, II, 32 ; mourant, II, 43 ; exorcisées, II, 47 ; bienveillantes, II, 87, 103, 109 ; accouchées, II, 103 ; fée-anguille, II, 134 ; produisant fontaines, II, 133 ; habitant ruines, III, 5 ; dansant près des croix, III, 22 ; offrandes faites, II, 45. — Fêetauds : maris des fées, II, 40. — Fenêtres : (les) 365 —, III, 61. — Féodalité : coutume, III, 19. — Fer à cheval : offert à saint, I, 78. — Fesses : des gens de St-Servant, I, 185. — — Fiacre (saint), I, 62, 66, 70. — Fiancée : attendant marin, III, 16. — Filet magique, I, 25. — Fileuse : Vierge —, I, 49. — Fille trop hardie, I, 181 ; II, 119, 126 ; persécutée, I, 115 ; II, 148, III, 90 ; dansant nues, III, 90 ; aux

bras coupés ; III, 90. — Fions , II, 41. — Fondrières, II, 166. — Fontaines : origine, I, 48, 56, 64, 65, 67 ; II, 137 ; III, 9 ; taries, I, 59 ; culte, I, 8, 33, 37, 48, 66, 68, 73, 103, 112, 113, 118, 199 ; II, 139 ; de fidélité, II, 135 ; d'amour, III, 205 ; ordalies, II, 139 ; hantises, II, 142. — Forêts : origine, II, 130 ; détruites, II, 19, 20, 26, 74, 120 ; qui doit renaître, II, 158 ; merveilles, II, 116. — Fouetté : (saint), I, 190. — Fougère : ne poussant plus, I, 88 ; II, 70. — Fourches patibulaires, II, 68, 100. — Frères : les huit —, I, 29 (v. Sept saints). — Froumi (saint), I, 8.

Gageure : de diable et de saint, I, 46. — Gallery : chasseur fantastique, III, 132. — Garaye : Marot de la —, III, 185. — Gardagne : ville engloutie, II, 25. — Gargantua : et les fées, I, 130 ; maudissant une ville, II, 26 ; et les îles, II, 16, 34 ; produisant rivière, II, 146 ; étang, II, 150 ; rade, II, 31 ; et les montagnes, II, 101 ; dévorant enfant, II, 31 ; apportant des pierres, II, 61 ; empreintes, II, 62, 95 ; détruisant forêt, II, 74 ; et les mégalithes, II, 79 ; saut, II, 95. — Géant : sous le lac, II, 159. — Gendrot : bienheureux, I, 138. — Genêt : ne poussant plus, I, 192, 196. — Georges (saint), I, 214. — Germain (saint), I, 10, 97, 151 ; III, 17. — Gilles de Bretagne, III, 178. — Glissade sur rochers, II, 84. — Gobrien (saint), I, 185. — Gorgon (saint), I, 148. — Goustan (saint), I, 38. — Gravé (saint), I, 148. — Grenouilles importunes, I, 109. — Grottes : de saint, I, 132 ; au bord de la mer, II, 38 s. q. 48 ; de l'intérieur, II, 98 ; de sorcier, III, 40 ; détruite, II, 61. — Guénolé (saint), I, 13, 69. — Guibre : de St-Armel, II, 174. — Guildo : château, III, 178. — Guillaume (saint), I, 52. — Guillaume Pinchon (saint), I, 157, 161, 174. — Guingalois (saint), I, 67. — Guyomard (saint), I, 188.

Hache lancée, I, 56. — Hantises : de château, explication, III, 108 ; de champs de bataille, III, 145. — Herbauges : ville engloutie, I, 205. — Herbe : maudite ou stérile, II, 67, 68, 70 ; I, 62 ; III, 99 ; d'oubli, II, 74 ; poussant mieux,

I, 68. — Héro et Léandre, II, 48 ; III, 195, 199. — Héros populaires, III, 175. — Hirel, chapelle, I, 95. — Homme de mer, II, 53. — Hospitalité refusée, I, 200 ; II, 72, 155. — Houles, II, 38. — Houpoux, lutin moqueur, II, 144. — Hubert (saint), I, 58.— Huguenot : et saint, I, 173; noyé, II, 157 ; revenant, III, 124, 125 ; souvenirs, III, 152. — Hunaudaye : dame de la —, III, 58, 199, 201.

Iconoclastes punis, III, 24. — Iles : origine, II, 16, 17. — Inondation, II, 138. — Is, ville engloutie, II, 21.

Jacques (saint), I, 11, 173. — Jacut (saint), I, 24, 148. — Jambage : droit de — III, 97. — Jean (saint), I, 77. — Jésus, I, 172 ; en Bretagne, II, 73, 156 ; III, 222. — Jetins, lutins discoboles, II, 48. — Job (saint), I, 93. — Josselin : Aboyeuses de — I, 177. — Joue-Rouge, II, 25. — Jours de la semaine, II, 86. — Jouyance ; princesse, III, 79. — Jugon (saint), I, 164. — Juif-Errant, II, 19. — Jurements : odieux à saint, I, 83, 85 ; à seigneur, III, 100.

Kouricans, lutins, II, 51. — Kourigans, II, 172.

Lait : de la Vierge tachant pierre, I, 41 ; homme auquel il vient du lait, I, 119. — Lamballe : sièges de, I, 216, II, 10; église, I, 216. — Lambert (saint), I, 156. — Landes : origine, II, 72 ; hantises, II, 74, défrichées par dame de Rohan, III, 84. — Lavandières : méchantes, I, 171, 172, 177 ; de nuit, II, 143 ; III, 99 ; fées lavandières, II, 144. — Léger (saint), I, 49. — Lénard (saint), I, 141. — Lénore : parallèle de la ballade, III, 14. — Ligue et ligueurs, III, 149. — Lin (saint), I, 113. — Linge des fées, II, 41, 144. — Loups : conduits par homme, II, 121, poursuivant voyageur, I, 91. — Loups-garous, II, 121, III, 23. — Lunaire (saint), I, 29, 33, 34. — Lutins : hantant les landes, II, 84 ; mégalithes, II, 82, et châteaux, III, 112; filés par sorcière, II, 83. — Lyphard (saint), I, 60.

Maçon : et chapelle, I, 64 ; III, 9 ; tués par seigneurs, III, 72. — Magloire (saint), III, 197. — Maisons : légendaires, III, 215. — Malédiction : de ville, II, 26 ; de forêt, II, 24 ; de prairie, II, 168. — Malfaiteurs : et croix, III, 19. — Malo (saint), I, 29. — Malo (Saint), ville, III, 216 ; — Marais engloutissant, II, 169. — Marcoul (saint), I, 200. — Mare hantée, II 157 ; III, 127. — Margot la Fée, II, 106 sq. — Marguerite de Clisson, II, 114. — Mariage : ordalie, I, 79 ; fantastique, II, 162. — Mariée fantôme, II, 162. — Marins : femmes de —, I, 69. — Marraines : fées —, II, 42, 109. — Marteau : lancé, I, 94. — Martin (saint), I, 48. — Martin de Vertou (saint), I, 205. — Marsouins : anciens pêcheurs, II, 15. — Matériaux : déplacés, III, 8. — Mathurin (saint), I, 70. — Maudez (saint), I, 70, 72, 148. — Mau-piqueur, II, 123. — Maurice (saint), I, 157. — Mauron (saint), I, 152. — Méen (saint), I, 55. — Mégalithes : apportés par Vierge, I, 50 ; surgissant de terre, II, 80 ; et trésors, II, 87. — Melaine (saint), I, 195 ; II, 153. — Méloir (saint), I, 144. — Mendiants : maltraités par seigneurs, III, 89. — Meneur de loups, II, 78, 121. — Mer, II, 1 ; souterraine, II, 66. — Mère : coupable, I, 148. — Merle : et trésor, II, 87 ; nid de —, I, 100. — Messes : oubliées, III, 48 ; de fantômes, III, 48 et suiv. ; de fée, II, 115. — Métamorphoses : d'hommes en épervier, I, 118 ; en cochon, I, 118 ; II, 115 ; en chats, II, 64 ; en chêne, II, 137 ; en fontaine, II, 137 ; en pierres, I, 206, 207, 208 ; II, 80 ; de dame en bête, III, 94 ; en cane, I, 116 ; cessant, I, 115. — Meunières : et chouannerie, III, 173. — Meurtrier puni, I, 118 ; III, 55. — Mica : origine, II, 64. — Michel (saint), I, 45 ; II, 17 ; Mont-Saint —, I, 46. — Mirli (saint), I, 98. — Moines : débauchés, III, 37 ; pénitences posthumes, III, 37 ; leurs biens portent malheur, III, 39 ; enfermé dans château, III, 57 ; rusés, III, 58. — Moines : rouges : constructeurs, III, 5, 27. — Monde : souterrain, II, 40, 111, 162 ; fin du monde, II, 96. — Monnaie : offerte à source, I, 103. — Montafilant, château, II, 180, III, 73. — Morin (Pierre), I, 54, 106. — Mort : prédite, I, 168 ; III, 39 ; pèlerinage pour

la —, I, 61, 150. — Mort : sortant de tombe, III, 14. — La Mort à Noël dans l'église, III, 11. — Mouches : ne pouvant habiter forêt, II, 117. — Moulin : engloutis, II, 158. — Mourioche : lutin, II, 93. — Murin : lac de —, II, 153. — Murs : ne tenant pas, I, 38, 39, 102, 104 ; III, 8.

Nantes : légendes —, III, 219. — Nasado : ville engloutie, II, 26. — Naufragé : saint, I, 16. — Navires foudroyés, I, 5. — Nicole : lutin de mer, II, 12, 14. — Nid : statue dans —, I, 100, 101. — Noël et trésors, II, 87; et la Mort, III, 11. — Nom : à ne pas donner, I, 163 ; de Dieu, de dame, II, 96. — Notre-Dame, I, 95, 100, 103, 106, 114, 127, 129, 220, 224. — Noyé : saint —, I, 14; et fée, II, 56.

Ogresse : châtelaine — III, 95. — Oiseaux : maudits, II, 27; enfermés dans grange, I, 153, 156, 157 ; avertissant, III, 55; morts, III, 68 (v. Pie); bataille d'oiseaux, III, 137. — Ordalie : pour construction, I, 56, III, 8, 9; de mariage, I, 39, 98; I, 149, — Ossuaire, III, 13. — Oubliettes, III, 69.

Pabu (saint), I, 85. — Pactes de seigneur avec le diable, III, 97. — Pataude (sainte), I, 134. — Patrice (saint), I, 49. — Pèlerin : diable en — III, 193. — Pèlerinages, I, 8, 37, 39, 48, 50, 61, 65, 66, 73, 78, 81, 99, 103, 108, 112, 113, 118, 133, 135, 137, 138, 140, 142, 143, 150, 155, 167, 170, 199, 213 ; II, 139. — Pénitence : interrompue, III, 13; de moines III, 38; posthumes, III ; 124, 130. — Péran : camp de —, III, 5. — Perreux (saint), I, 148. — Peste : et dragon, II, 179. — Pie : emportant matériaux, I, 102; mortes, I, 129, 130, 131 ; III, 75, 78, 79, 80, 182; pourquoi maudites, III, 183. — Pied : empreintes, I, 28, 31, 32, 38, 40, 41, 43, 44, 48, 50, 68; et source, I, 68 ; artificiel, I, 144, 145; Pied sur pied, I, 165, 195. — Pierres : apportées merveilleusement, I, 35, 47, 54; 127, 130 ; fatidiques, II, 89; objet de culte, I, 36, 39, 42; de facéties, III, 214; lancées, I, 48, 54, 150; II, 49 ; bouchant un gouffre, II, 159; fendues, I, 60; diminuant, II, 89; sonnant, II, 60; poussant, II, 88; allant boire, II,

80, dégouttant, II, 96. — Pillages, I, 1, 2, 5. — Pitié (sainte), I, 83. — Plaideurs : et arbre, II, 129. — Pluie : implorée, I, 114, 167, 199 ; II, 139 ; miraculeuse, I, 192 ; de pierres, I, 150. — Poisson : offert à saint, I, 20 ; disparaissant, II, 9. — Polissoir : et saint, I, 55. — Pont : et Gargantua, II, 80. — Pontin (saint), I, 8. — Pontons, III, 147. — Possédés : et croix, III, 20. — Poule : d'or, III, 74. — Prairie maudite, II, 168. — Prédictions : de ruine, I, 204, 172, 173 ; de révolution, III, 39 ; de bataille, III, 135. — Presbytères : hantés, III, 51. — Préséances à l'église, III, 54. — Prêtres, III, 47, et s. ; revenant, III, 47, 163 ; et seigneurs, III, 90. — Prisons, III, 57. — Puces : inventées par bonne sœur, III, 45. — Puits : et trésors, III, 73, 102 ; et apparition, III, 128.

Quay (saint), I, 189. — Quenouille : pétrifiée, I, 127 ; de Vierge, I, 49. — Queue : de cheval arrachée, I, 196.

Rade : origine, II, 31. — Raguenel (Tiphaine), III, 113. — Rapts : faits par moines, III, 37. — Récolte : bénie, I, 98. — Reconnaissance d'enfants, I, 146, 211. — Redon, I, 171, 172. — Religieuses, III, 45. — Relique revenant, I, 101. — Rennes, I, 222 ; III, 218. — Retz : Gilles de —, III, 179. — Revenants : et étang, II, 151 ; dans cimetière, III, 12 ; se vengeant, III, 13, 90 ; et croix, III, 18 et suiv. ; moines, III, 28 ; prêtres, III, 47 ; de châteaux, III, 70, 113, 124 et suiv. ; sous forme animale, III, 124, 125 ; environné de flammes, III, 189 ; dans les villes, III, 219. — Révolution, III, 155. — Rieux, ville de — I, 171 ; III, 154 ; Renée de Rieux, III, 114. — Rioust des Villaudrens, III, 19, 144. — Riowen (saint), I, 12. — Rivière : origine, II, 146 ; élargie, I, 204 ; détournée par fées, II, 147. — Robespierre, III, 161. — Roch (saint), I, 64. — Rochers : résidence de saints, I, 49, 50 ; devenant rouges, II, 17, 32 ; écroulés, II, 62. — Rohan : et les fées, II, 105 ; dame de Rohan, II, 66 ; III, 81, 84. — Roland, II, 95 ; III, 176. — Romains : constructeurs de mégalithes, III, 2 ; souve-

nirs rares, III, 77. — Roses : miracle des — III, 88. — Rosier d'amour, III, 206. — Rou (saint), I, 135. — Routes : construites par dames, III, 77, 81 ; par Anne de Bretagne, III, 182. — Ruines antiques, III, 1. — Ruses de guerre, III, 103, 105.

Sable : engloutissant ville, II, 65. — Sacrilège : puni, I, 66; III, 56, 208. — Saint : discobole, I, 54, 107 ; noyé, I, 14, 135 ; tué, I, 144 ; jeté à la mer, I, 190 ; peureux, I, 79. — Sainte aux pochons, I, 136. — Samson (saint), I, 107, 204. — Sang : sur roches, I, 28 ; II, 32 ; qu'on ne peut effacer, III, 161. — Sauts miraculeux, I, 43, 44, 93. — Sauveur (saint), I, 171. — Seigneurs : et clergé, III, 53 et suiv., 90 ; revenant, III, 72 (v. Châteaux) ; méchants, III, 89, 123 ; débauchés, III, 90, 92. — Sel : et les fées, II, 3. — Sentes : de la Vierge, I, 9, 10. — Sentier dangereux, II, 37. — Sept : saints, I, 4, 146, 151 ; loups, I, 91 ; croix, III, 17, 22. — Sépulture indiquée miraculeusement, I, 166, 169. — Serent : drague de —, II, 176. — Serment sur pierre sacrée, I, 36. — Serpent : à sept têtes, II, 180 ; qui dévore un moine, II, 175 ; les voyageurs, II, 176 ; qui demande fille, II, 176. — Servant (saint), I, 29. — Sièges : et saints, I, 216, 218 ; et traitres, III, 103 et suiv. 139. — Sifflet : et vents, I, 18, 19. — Sirènes, II, 5, 6, 7, 11, 34. — Soldats : poursuivant saint, I, 26. — Sorciers : chassés, I, 214 ; près des croix, III, 21 ; moines —, III, 38 ; détruisant route, III, 82. — Souffle : communiquant puissance, I, 17. — Souterrain : d'église, I, 126, 216, 218 ; III, 10 ; de ruines, III, 4 ; de châteaux, III, 71, 73. — Statue : se cachant, I, 6 ; animée, I, 5, 6, 10 ; enlevée, revenant à sa place, I, 6, 7, 11, 37, 65, 95, 96, 97, 98, 99, 101, 128, 136 ; incombustible, I, 30 ; III, 153 ; flottant, I, 220 ; suant, I, 224 ; qu'on ne peut porter, I, 90, 103, 106 ; trouvée sous terre, I, 99 ; dans épine, I, 95, 128 ; dans les ronces, I, 99 ; embrassée, I, 112 ; tournée, I, 98. — Suliac (saint), I, 202 ; II, 175 ; III, 196. — Symphorien (saint), I, 41.

Taches : de la mer, I, 3, 6, 7, 9 ; II, 4 ; de sang, III, 205. — Tailleurs : ruse de, III, 590 ; pourquoi boîteux, I, 182. — Talus : miraculeux, I, 152, 162. — Tempête : apaisée par Vierge, II, 4 ; par fées, II, 56. — Temple : chapelle du —, III, 33. — Templiers : III, 27 ; leur ruine, III, 28 ; légende favorable, III, 30. — Terrain : accordé à condition, I, 107. — Terre : surgissant de la mer, I, 26 ; guérissant, I, 81 ; bénie, II, 67 ; maudite, II, 69, 180 ; engloutissant, III, 38 ; — Têtes de morts, III, 13. — Teurtous : esprit malfaisant, II, 144. — Tombeau : sur lequel on fait marcher les enfants, I, 137. — Tour : qu'on ne peut achever, I, 107 ; maudite, III, 97 ; bâtie par le diable, III, 65. — Toussaint : et morts, III, 14. — Trahisons, III, 73, 139, 155. — Trécesson : mariée de —, III, 203. — Trésors : dans église, I, 127 ; sous croix, I, 125 ; III, 23 ; sous mégalithes, II, 85 ; sous ruines romaines, III, 5 ; dans anciens châteaux, III, 73 ; gardés par dragons, II, 180. — Triton : et sainte, I, 116. — Tudual (saint), I, 85. — Tumulus, II, 85.

Vache : ressuscitée, I, 165, 168, 169 ; miraculeuse, III, 10. — Valay (saint), I, 43. — Vengeances : de saints, I, 53, 66, 173, 180, 181, 186, 187, 188, 192, 193, 203. — Vents : inconnus, I, 17 ; pèlerinage pour le vent, I, 39. — Veuves : ne se remariant pas, I, 158. — Viau (saint), I, 50. — Victor de Campbon (saint), I, 63. — Vie sous l'eau, I, 14 ; II, 6, 7. — Vierge, I, 8, 9, 40, 49, 93, 114, 177, 216, 220, 224 ; II, 133. — Villes : décadence, I, 172, 173, 200 ; III, 154, 212 ; qui renaîtront, III, 213 ; englouties, I, 206 ; II, 21 et suiv., 65, 141, 151, 155 ; III, 5 ; souterraine, III, 4 ; légendes, III, 209 ; première ville du monde, III, 214 ; personnifiées, III, 222. — Vœux : et église, III, 9. — Voiture : fantastique, III, 218. — Voix : entendue de loin, I, 165, 168, 196 ; III, 159. — Vol : saint accusé de —, I, 70. — Voleur : voulant s'amender, I, 142 ; et saint, I, 154 ; pétrifié, I, 208. — Volvire (Mlle de), I, 133. — Vran (saint), I, 151. — Vue : de serpent mortelle, II, 180.

Yves (saint), I, 179, 182.

TABLE

CHAPITRE PREMIER

Pages

LES RUINES ANTIQUES 1

CHAPITRE II

LES MONUMENTS RELIGIEUX

I. — Les constructions de sanctuaires 7
II. — Les cimetières 12
III. — Les croix légendaires 15

CHAPITRE III

LES GENS D'ÉGLISE

I. — Les Templiers et les Moines rouges 27
II. — Les moines 35
II *bis*. — Les religieuses 45
III. — Les prêtres 47
IV. — Le clergé et les seigneurs 53

CHAPITRE IV

LES CONSTRUCTIONS FÉODALES 63

CHAPITRE V

LA FÉODALITÉ

Pages
I. — Les anciens seigneurs..... 87
II. — Les guerres féodales..... 102
III. — Les hantises des châteaux..... 107
IV. — Les chasses fantastiques..... 130

CHAPITRE VI

LES GUERRES

I. — Les batailles et les sièges..... 133
II. — Les guerres étrangères modernes..... 141

CHAPITRE VII

LES GUERRES CIVILES

I. — La Ligue..... 149
II. — La Révolution..... 156

CHAPITRE VIII

LES PERSONNAGES POPULAIRES 175

CHAPITRE IX

LÉGENDES ROMANESQUES 195

CHAPITRE X

LES LÉGENDES DES VILLES 209
Table analytique et alphabétique..... 225

Baugé (Maine-et-Loire). — Imprimerie DALOUX.